

Nos diverses cités

NUMÉRO 4 • AUTOMNE 2007

Ontario

DIRECTRICE INVITÉE
Katherine Graham
Carleton University

The logo for the City of Ottawa, featuring a stylized blue wave icon to the left of the word "Ottawa" in a blue, sans-serif font.

Join Us—We're Recruiting!

We're recruiting and we want to reflect the diversity of our community. Visit ottawapolice.ca/recruiting for employment opportunities.

Joignez-vous au SPO – Nous recrutons!

Nous recrutons et nous voulons refléter la diversité de notre collectivité. Pour connaître nos possibilités d'emploi, veuillez consultez: ottawapolice.ca/recrutons



OTTAWA POLICE SERVICE
SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

Working together for a safer community
La sécurité de notre communauté, un travail d'équipe

Table des matières

NUMÉRO 4 • AUTOMNE 2007

- 3 Introduction – Nos diverses cités : Ontario
Katherine A. H. Graham, Carleton University
- 8 Diversité dans la ville : partenariats de recherche et échange de connaissances de CERIS – incidence sur les politiques
Paul Anisef, York University;
Joanna Anneke Rummens, University of Toronto
et l'Hôpital pour enfants de Toronto;
John Shields, Ryerson University
- 15 Les politiques, les pratiques et les réalités de la régionalisation de l'immigration en Ontario
Margaret Walton-Roberts, Wilfrid Laurier University
- 23 L'hétérogénéité des Noirs en Ontario et l'effet boomerang de la discrimination raciale
Joseph Mensah, York University;
David Firang, University of Toronto
- 29 Dans un autre ordre d'idées...
Parvenir à l'unité en valorisant la diversité
Fatemeh Givechian, Université d'Ottawa
- 33 L'immigration et la composition socioculturelle et démographique d'Ottawa
Hindia Mohamoud, Conseil de planification sociale à Ottawa
- 44 Accès et équité à Ottawa : services sociaux, interventions institutionnelles et enjeux d'ordre culturel, racial et linguistique
Rashmi Luther, School of Social Work, Carleton University
- 50 La géographie ethnoculturelle dans les villes de second rang : au-delà des lieux de résidence
Brian K. Ray, Université d'Ottawa;
Jean Bergeron, Citoyenneté et Immigration Canada
- 55 Logement social à Ottawa
Catherine Boucher, Centretown Citizens Ottawa Corporation
- 58 Groupe d'étude sur le sans-abrisme à Ottawa : une comparaison entre les sans-abri d'origine canadienne et d'origine étrangère
Fran Klodawsky, Carleton University ;
Tim Aubry, Université d'Ottawa;
Rebecca Nemiroff, Université d'Ottawa;
Benham Benhia, Carleton University;
Marta Young, Université d'Ottawa;
Carl Nicholson, Centre catholique pour immigrants
- 61 L'engagement des employeurs : stratégies pour l'intégration à Ottawa de travailleurs formés à l'étranger
Ginny Adey, Embauche immigrants Ottawa;
Carole Gagnon, Partenariat des professionnels de formation internationale et Centraide Ottawa
- 67 Dans un autre ordre d'idées...
Diversité et amélioration des soins de santé préventifs pour les immigrants
Kevin Pottie, Université d'Ottawa;
Lucenia Ortiz, Edmonton Multicultural Broker's Cooperative;
Aleida tur Kuile, Université d'Ottawa
- 73 Ottawa : Notre diverse cité
Rapport de projet provisoire – Janvier 2007
- 94 Le rôle des villes secondaires : compte rendu du séminaire Immigration Series
Tom Lusic, University of Guelph
- 99 Formation en migration et relations ethniques à la University of Western Ontario
Victoria M. Esses, Roderic Beaujot, Belinda Dodson,
University of Western Ontario
- 105 L'intégration dans une ville de taille moyenne : la stratégie préconisée à London, Ontario
London Diversity and Race Relations Advisory Committee
- 110 La citoyenneté fait toute la différence !
Les travailleurs migrants de l'Ontario rural
Harald Bauder, Université de Guelph

- 115 **Thunder Bay : entre le marteau et l'enclume dans le Nord-Ouest de l'Ontario**
Thomas Dunk, Lakehead University
- 121 **Le rôle des immigrants dans la prospérité économique de la région de Waterloo : une stratégie d'intégration concertée et dynamique**
Peter McFadden, Waterloo Region Immigrant Employment Network;
Rich Janzen, Centre for Research and Education in Human Services (CREHS)
- 126 **Besoins des immigrants et prestation de services publics dans la région de Peel**
Sandeep Kumar Agrawal, Ryerson University;
Mohammad Qadeer, Queen's University;
Arvin Prasad, Regional Municipality of Peel
- 132 **Établissement des réfugiés parrainés par le gouvernement à Hamilton, en Ontario**
Pradeep Navaratna, Settlement and Integration Services Organization
- 138 **L'immigration et l'établissement à Hamilton**
Vic Satzewich et William Shaffir, McMaster University
- 143 **Dans l'intérêt public : l'accès des immigrants aux professions réglementées en Ontario**
Oksana Buhel, Capacity Canada;
Lele Truong, Policy Roundtable Mobilizing Professions and Trades
- 149 **Immigrants de formation professionnelle en passe de devenir chauffeurs de taxis à Toronto**
Abdulhamid Hathiyani
- 156 **Sites, rites et droits funéraires et de sépulture dans l'Ontario multiculturel**
Sandeep Kumar Agrawal et Abdulhamid Hathiyani, Ryerson University
- 162 **Les chemins de la réussite dans la région de Waterloo : les jeunes immigrants à l'école secondaire**
Kristen Roderick and Rich Janzen, Centre for Research and Education in Human Service;
Joanna Ochocka, Wilfrid Laurier University et Centre for Research and Education in Human Service;
Jenni Jenkins, Wilfrid Laurier University
- 169 **Les arguments en faveur de l'engagement des jeunes au moyen de la culture se multiplient**
Elizabeth Fix et Nadine Sivak, Patrimoine canadien
- 177 **211 : un projet novateur en réponse à un besoin de société**
Bill Morris, Projet 211 Ontario, Centraide Canada
- 182 **Bien plus que des livres : les services d'établissement dans les bibliothèques publiques de Windsor et de Toronto**
Lisa Quirke, Ryerson University
- 188 **De l'incident du Komagata Maru à l'élection de six députés sikhs au Parlement : la participation politique de la communauté sikhe du Canada**
Geetika Bagga, York University
- 193 **Une ville invisible : les immigrants sans droit de vote en Ontario urbain**
Myer Siemiatycki, Ryerson University
- 197 **La violence conjugale dans les relations de parrainage et les liens avec le sans-abrisme : conséquences pour la prestation de services aux immigrantes et aux réfugiées**
K. Ekuwa Smith, Patrimoine canadien



Introduction

Nos diverses cités : Ontario

KATHERINE A. H. GRAHAM
Carleton University

Bienvenue à ce numéro de *Nos diverses cités*, consacré à l'immigration et à la diversité en contexte ontarien. L'accent a été mis ici sur l'Ontario en raison des enjeux particuliers et des initiatives intéressantes qui y existent et qui font l'objet des articles de cette publication. L'importance de comprendre l'immigration et la diversité dans notre province, qui est la plus peuplée du Canada, prend d'autant plus de sens à la lumière des plus récentes statistiques.

Au moment du Recensement de 2001, 26,8 % de la population de l'Ontario était née à l'étranger, comparativement à 18,4 % de la population de l'ensemble du Canada. Toronto est la principale ville d'accueil des immigrants en Ontario, mais certainement pas la seule à exercer attraction sur les nouveaux arrivants. Environ 43,7 % de la population de la région métropolitaine de recensement de Toronto était née à l'étranger en 2001. Les villes de Hamilton (25 %), Kitchener et Windsor (22 % chacune), St. Catharines-Niagara et Ottawa-Gatineau (18 % chacune) présentaient toutes des populations d'immigrants égales ou supérieures à la moyenne nationale en 2001.

Par ailleurs, la population de l'Ontario se diversifie de plus en plus. En 2001, les minorités visibles représentaient 19 % de la population ontarienne, comparativement à 13,4 % dans l'ensemble du Canada (Anisef, Rummens et Shields). De nos jours, les nouveaux arrivants proviennent d'Asie, d'Asie du Sud-Est, d'Amérique latine, des Caraïbes, du Moyen-Orient et des anciens pays du bloc soviétique.

Cependant, comme le souligne Givechian dans le présent volume, la diversité n'est pas un phénomène nouveau. De fait, plus du cinquième de l'ensemble des Indiens de l'Amérique du Nord vit en Ontario – il s'agit de la plus grande proportion de toutes les provinces et territoires du pays (Statistique Canada) – et environ la moitié de cette population vit à l'extérieur des réserves. En outre, la communauté

métis en Ontario se classe troisième en importance au pays (*Ibid.*). L'Ontario compte également une population noire dont l'origine remonte à l'immigration progressive, depuis le début du 19^e siècle, de Noirs-Américains. Cette population s'est davantage diversifiée avec l'arrivée subséquente d'immigrants d'Afrique, des Caraïbes et d'autres parties du monde, donnant lieu en Ontario à une population noire remarquable pour sa diversité linguistique, religieuse et culturelle (Mensah et Firang). En effet, le présent volume traite d'enjeux de longue date liés à la diversité, ainsi que de questions d'actualité plus récente.

De manière générale, *Nos diverses cités* aborde quatre thèmes. Le premier porte sur la démographie de la diversité en Ontario. Par exemple, Mohamoud nous présente une vision détaillée des caractéristiques changeantes de la population d'Ottawa, tandis que Satzewich et Shaffir traitent de façon similaire l'immigration et l'établissement des immigrants à Hamilton. D'autres articles examinent des groupes qui sont des résidents de longue date de ce qui constitue maintenant l'Ontario, notamment les peuples autochtones (Fix et Sivak, qui traitent de la question de l'isolement culturel chez les jeunes Autochtones) et la population noire de la province (Mensah et Firang).

Le deuxième thème, et peut-être le plus prédominant, traite des défis que doivent relever les nouveaux arrivants et certains segments de la population diversifiée de la province. Roderick et coll. se penchent sur les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes immigrants et sur le rôle que jouent la motivation personnelle, le soutien affectif, la présence d'une personne servant de modèle et le soutien communautaire dans l'atteinte de résultats positifs en milieu scolaire. Fix et Sivak examinent l'isolement social chez les immigrants, de même que chez les jeunes Autochtones. On traite aussi dans ce volume la

question épineuse du sans-abrisme ainsi que celle de l'accès au logement, deux problèmes auxquels sont confrontés différents segments de la population ontarienne. Par exemple, Boucher souligne le manque de concordance entre notre bassin de logements sociaux et les besoins de certaines familles immigrantes, notamment les familles plus nombreuses. Se penchant sur la situation des sans-abri à Ottawa, Klodawsky et coll. observent d'importantes différences entre les sans-abri nés au Canada et ceux nés à l'étranger sur les plans de l'éducation et de la santé. Ceux nés à l'étranger sont plus susceptibles d'être sans abri pour des raisons financières. La question de l'emploi est un autre domaine abordé en profondeur par les auteurs de cette édition de *Nos diverses cités*. Hathiyani se penche sur les obstacles institutionnels et individuels auxquels se heurtent plusieurs professionnels immigrants à Toronto, dont certains n'ont d'autre solution que de devenir chauffeur de taxi. Buhel et Truong présentent un rapport sur un énoncé de politique en faveur de l'accès, par les immigrants dans la province, aux professions réglementées. McFadden et Janzen décrivent l'origine du Waterloo Region Immigrant Employment Network (WRIEN) et ses interventions en vue d'établir un lien entre les employeurs et les nouveaux arrivants. À Waterloo, les employeurs ont été amenés à reconnaître l'importance d'embaucher des immigrants afin de conserver une main-d'œuvre qualifiée et de favoriser la prospérité locale. McFadden et Janzen estiment que cette prise de conscience est un élément essentiel au succès du WRIEN. Ray et Bergeron examinent la distribution géographique des immigrants vivant dans la région d'Ottawa-Gatineau – selon leur lieu de résidence *et* leur lieu de travail – et soutiennent que nous ne portons pas suffisamment d'attention à l'importance du milieu de travail en tant que lieu d'intégration interculturelle.

Le troisième thème est la relation qui existe d'une part entre les populations diversifiées et les nouveaux arrivants et, d'autre part, entre le milieu politique et les administrations municipales en Ontario. Siemiatycki se penche sur le système électoral municipal torontois, notamment sur le fait que les résidents n'ayant pas la citoyenneté canadienne n'y ont pas le droit de vote. Il présente cinq raisons pour lesquelles le droit de vote municipal devrait être étendu à tous les résidents de la ville,

indépendamment de leur citoyenneté. Dans le même esprit, Bagga met en lumière les raisons pour lesquelles les Canadiens sikhs ont été aussi actifs en politique électorale. Sur la question de l'engagement, le London Diversity and Race Relations Advisory Committee (LDRRAC) donne un aperçu de son historique et de ses démarches en vue de créer une communauté ouverte à la diversité. Les lecteurs en apprendront également davantage sur les nouvelles situations auxquelles font face les fournisseurs de services locaux et sur les changements qu'apportent ces derniers afin de répondre aux besoins d'une population diversifiée. Agrawal, Quadeer et Prasad, suite à leur examen des services municipaux et des enclaves ethniques dans la région de Peel, concluent que la présence d'enclaves ethniques n'a peut-être pas une incidence significative sur la demande de services, mais que ces enclaves peuvent offrir des occasions de prestation de services ciblées. Quirke décrit du rôle de plus en plus important des bibliothèques publiques dans la prestation de services d'établissement. Agrawal et Hathiyani discutent des obstacles auxquels se heurtent les communautés ethniques en Ontario lorsqu'elles souhaitent trouver un salon funéraire et pratiquer des rites religieux et culturels pour leurs défunts.

Le quatrième thème de *Nos diverses cités* porte sur la façon dont les institutions de l'Ontario tentent de nous éduquer sur la diversité par l'entremise de programmes de recherche et d'éducation formelle. Anisef, Rummens et Shields suivent l'évolution du Centre d'excellence Metropolis en Ontario (CERIS) depuis sa mise sur pied en 1996. Ils font rapport sur sa portée qui devient progressivement plus large – ses recherches auparavant axées sur Toronto portent maintenant sur la région du Grand Toronto. Le volume contient des rapports sur la série de conférences présentée en 2006 à la University of Guelph (Lusis) et sur le nouveau programme de maîtrise en migration et en relations ethniques de la University of Western Ontario (Esses, Beaujot et Dodson). De plus, plusieurs des articles de *Nos diverses cités* ont été rédigés par des diplômés du programme d'études supérieures en immigration et en établissement de la Ryerson University (Bagga, Hathiyani, Navaratna, Quirke). Tout porte à croire que la collectivité ontarienne de chercheurs et d'universitaires s'est réellement engagée à favoriser la compréhension de l'immigration et de la diversité au sein de la province.

Les obstacles que doivent surmonter les nouveaux arrivants et les autres groupes diversifiés en Ontario soulèvent une foule de questions d'ordre politique, selon que l'on se penche sur l'éducation, les soins de santé, la relation avec le système juridique ou d'autres domaines. [...] Une question primordiale se pose toutefois : au-delà de l'éducation publique et de l'exhortation, que peuvent faire les gouvernements pour inciter les collectivités à devenir plus accueillantes ?

Ce volume tire aussi son importance du fait que plusieurs des articles portent sur l'immigration et la diversité dans les villes de second et de troisième rangs, comme Hamilton, Kitchener-Waterloo, Ottawa, Thunder Bay, Windsor et d'autres. C'est là un détail important car par le passé, la recherche sur l'immigration et la diversité en Ontario portait principalement sur Toronto et, plus récemment, sur la région du Grand Toronto. Cette situation est tout à fait compréhensible étant donné les taux élevés d'immigration dans cette région, la diversité croissante de sa population et les avantages et inconvénients qui découlent de la cohabitation de populations diversifiées dans des enclaves résidentielles et professionnelles. Cependant, à mesure que progresse notre société, les villes de deuxième et de troisième rangs, ainsi que les communautés de plus petite taille, méritent certainement notre attention et ce, pour bien des raisons.

De manière générale, les villes de deuxième et de troisième rangs peuvent être regroupées en deux catégories. La première compte des centres comme Hamilton, Kitchener, Windsor, St. Catharines-Niagara et Ottawa-Gatineau, où le poids démographique des immigrants est sensiblement le même que dans l'ensemble du pays, ou supérieur. (La contribution du LDRRAC au présent volume laisse entendre que London connaît également depuis peu un essor en matière d'immigration après une période prolongée de stabilité démographique.) Un certain nombre d'articles examinent ces villes de deuxième et troisième rangs : Navaratna ainsi que Satzewich et Shaffir examinent la situation à Hamilton, tandis que McFadden et Janzen traitent de Kitchener-Waterloo et Quirke aborde Windsor. En outre, plusieurs articles, dont les auteurs ont contribué au projet Nos diverses cités : Ottawa – projet qui fait l'objet d'un compte-rendu dans ce volume – décrivent les obstacles que doivent surmonter les nouveaux arrivants et les minorités à Ottawa (Mohamoud, Luther, Bergeron et Ray, Boucher, Klodawsky

et coll., Adey et Gagnon). Dans la deuxième catégorie de ces villes de deuxième et de troisième rangs, on retrouve des municipalités comme Kingston, Sudbury et Thunder Bay, qui reçoivent maintenant très peu d'immigrants et dont la diversité de la population est en grande partie attribuable à un établissement de longue date – situation qui se compare à celle des petites villes et des régions rurales de l'Ontario.

Dans le cas des villes de la première catégorie, c'est-à-dire qui reçoivent un grand nombre d'immigrants et qui se diversifient rapidement, il importe de comprendre les caractéristiques pouvant favoriser ou entraver le processus d'établissement et l'harmonie, en tâchant de distinguer les caractéristiques propres à chaque ville et celles qui sont partagées, soit avec d'autres villes canadiennes de taille similaire, ou avec les grands carrefours de l'immigration comme la région du Grand Toronto et le Lower Mainland de la Colombie-Britannique. Qu'est-ce qui attire les immigrants, les peuples autochtones et les autres minorités visibles à ces endroits ? Quelles sont les caractéristiques qui favorisent l'établissement et la rétention des nouveaux arrivants, l'harmonie et la prospérité ? Quel est le rôle des gouvernements et de la politique publique, du secteur des affaires et du secteur bénévole dans l'atteinte de ces objectifs ? Nombre des articles de ce volume abordent ces questions en donnant des exemples d'initiatives précises liées à l'emploi, à l'éducation, au logement, etc. Un programme de recherche plus systématique demeure toutefois nécessaire.

L'article de Thomas Dunk, qui porte sur la ville de Thunder Bay, met en lumière la situation vécue dans d'autres villes de deuxième et de troisième rangs ainsi que dans les petites villes et les régions rurales de l'Ontario. L'immigration y est particulièrement limitée et la diversité est historique plutôt qu'évolutive. Les municipalités se préoccupent de plus en plus des besoins et des intérêts de la population vieillissante ainsi que de la viabilité de l'assise économique locale.

Le paradoxe est que ces municipalités doivent s'efforcer d'encourager une nouvelle immigration et de favoriser la diversité de leur population pour survivre et prospérer sur le plan économique et social.

D'ailleurs, il importe de déterminer par quels moyens les villes ontariennes de deuxième et troisième rangs et les autres municipalités à l'extérieur de la région du Grand Toronto peuvent devenir plus accueillantes à l'endroit des immigrants, afin de pouvoir les attirer et les retenir. Comme le souligne Bauder, les petites villes et les régions rurales de l'Ontario qui dépendent de plus en plus des travailleurs migrants saisonniers pour leur production ont au moins un discours valorisant ces gens. Le secteur de l'agriculture préférerait les migrants saisonniers aux bénéficiaires d'aide sociale qui auraient pu être déployés en vertu du programme de travail agricole obligatoire proposé par le gouvernement de l'Ontario en 1999. Toutefois, les municipalités de l'Ontario ont beaucoup à faire pour créer un environnement accueillant pour les immigrants et les minorités visibles. Un certain nombre des articles du présent volume décrivent la collaboration entre les gouvernements, le secteur privé, les organisations bénévoles et, lorsqu'ils sont présents, les membres établis de populations ethnoculturelles, qui pourraient constituer des éléments qui favoriseraient l'immigration à l'extérieur de la région du Grand Toronto.

Du point de vue de la politique publique, le gouvernement fédéral n'est en aucun cas le seul à encourager l'immigration et à établir des relations positives au sein d'une population de plus en plus diverse. Le tout premier Accord Canada-Ontario sur l'immigration, conclu en 2007, en est le reflet. Parmi ses dispositions, on retrouve un projet pilote de Programme des candidats des provinces, qui permet au gouvernement provincial de désigner des immigrants qui contribueraient au développement économique ou social de la province, en vue d'une approbation accélérée par Citoyenneté et Immigration Canada. Les administrations municipales ont aussi un rôle politique à jouer compte tenu de l'interaction directe qu'elles ont avec les nouveaux arrivants et les collectivités diversifiées par l'entremise de la prestation de services essentiels. Le fait d'intégrer une compréhension de la diversité au sein des processus de planification et de prise de décision des municipalités constitue un défi particulier pour les administrations municipales. Donc, pour conclure, quelles sont les questions de

politique liées à l'immigration et à la diversité qui doivent être abordées dans le contexte de l'Ontario ? J'aimerais présenter deux ou trois priorités pour chacun des thèmes abordés dans le présent volume.

La démographie de l'Ontario laisse supposer que tous les ordres du gouvernement – fédéral, provincial et municipal – doivent renforcer leur stratégie à l'égard de la politique publique pour y intégrer « l'angle de la diversité ». Cela implique le suivi continu de la composition démographique ainsi que la définition des changements qu'il faut apporter aux orientations stratégiques afin d'atteindre des résultats positifs en matière d'immigration et d'aborder efficacement les intérêts et préoccupations de la population autochtone. Les gouvernements doivent réellement saisir les répercussions, sur le plan des politiques publiques, d'avoir des définitions très larges de certains segments de la population (« noir », « asiatique », « autochtone ») qui sont en fait être très diverses du point de vue linguistique, culturel et religieux. Les administrations municipales, en particulier, doivent examiner leurs politiques d'aménagement et de zonage à la lumière de la démographie changeante. Ici, les questions vont de l'accommodement des droits liés à l'inhumation et aux rites funéraires à l'appui d'un bassin de logements pouvant accueillir des familles aux besoins et aux antécédents culturels différents. Il importe également que les municipalités envisagent des politiques d'aménagement et d'utilisation de l'espace public qui tiennent compte de la diversité croissante de la population.

Les obstacles que doivent surmonter les nouveaux arrivants et les autres groupes diversifiés en Ontario soulèvent une foule de questions d'ordre politique, selon que l'on se penche sur l'éducation, les soins de santé, la relation avec le système juridique ou d'autres domaines. Par exemple, dans le cas de l'éducation et de l'emploi, la question centrale porte sur les initiatives qui aideraient les jeunes – qu'ils soient immigrants, Autochtones ou membres d'un autre minorité visible –, ainsi que les immigrants qualifiés, à atteindre des résultats positifs. Une question primordiale se pose toutefois : au-delà de l'éducation publique et de l'exhortation, que peuvent faire les gouvernements pour inciter les collectivités à devenir plus accueillantes ?

Mis à part le rôle proactif que doivent jouer les gouvernements dans le suivi de l'immigration

et de la diversité démographique, il existe d'autres enjeux politiques qui touchent précisément aux rapports entre, d'une part, les immigrants, les peuples autochtones et les autres minorités visibles et, d'autre part, les gouvernements. Plusieurs des articles du présent volume soulèvent la question : Quel est le rôle optimal que doit jouer le gouvernement, comparativement aux secteurs privé et bénévole, dans l'établissement et la réussite des immigrants au sein d'un Ontario diversifié ? L'idée que propose Siemiatycki, à savoir que tous les résidents de Toronto en âge de voter devraient pouvoir voter aux élections municipales, est un concept de conséquence dont l'application dépasserait les frontières de Toronto. En dernier lieu, il faut examiner de façon plus approfondie quelles sont les politiques relatives à l'engagement des citoyens – à l'extérieur des périodes électorales – qui renforceraient la capacité des gouvernements à établir des liens avec les populations diversifiées.

L'étendue des activités entreprises au sein des établissements d'enseignement et par les groupes de recherche afin de mieux comprendre la population changeante de la province a été clairement démontrée. Il s'agit maintenant de déterminer comment ces recherches se poursuivront et prendront de l'expansion. Comment appuiera-t-on la recherche pour favoriser une meilleure compréhension de l'immigration et de la diversité en Ontario ? Il ne s'agit pas que d'une question d'intérêt provincial. L'Ontario doit être examiné et évalué dans un

contexte beaucoup plus large, d'échelle nationale, voire internationale.

L'immigration et la diversité sont des facteurs clé de la croissance et de l'avenir de la région du Grand Toronto. Cependant, le présent volume souligne à quel point il est important de comprendre la diversité dans villes de deuxième et de troisième rangs ainsi que dans les petites municipalités. Lorsque l'on examine spécifiquement ces endroits, les questions de politique sont conséquentes et profondes. Comment ces villes peuvent-elles attirer et retenir de nouveaux arrivants ? Quelle est la meilleure façon de lutter contre la discrimination à des endroits qui n'ont pas encore accueilli un nombre appréciable de minorités visibles ? Comment les services d'établissement essentiels peuvent-ils être offerts aux nouveaux immigrants dans les villes de plus petite taille ?

Je suis convaincue qu'à la lecture de cette édition de *Nos diverses cités*, d'autres questions surgiront. En plus d'aider à mieux comprendre la diversité en Ontario, il s'agit de l'un des objectifs de cette publication.

Références

www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/abor/groups1_f.cfm. Consulté le 21 août 2007.

www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/abor/groups2_f.cfm. Consulté le 21 août 2007.

www.citizenship.gov.on.ca/french/news/2007. Consulté le 22 août 2007.

Au moment de la création en 1996 de CERIS – The Ontario Metropolis Centre¹, Toronto était largement reconnue comme « la ville internationale » du Canada. Destination première de nombreux nouveaux arrivants au pays, le caractère et l'énergie mêmes de la ville découlent de vagues successives de nouveaux arrivants venant de différentes régions du monde. Cet article retrace l'évolution de CERIS, durant la dernière décennie, dans le contexte de l'évolution de la diversité dans la région du Grand Toronto et dans le reste de l'Ontario.

Diversité dans la ville

Partenariats de recherche et échange de connaissances de CERIS – incidence sur les politiques

PAUL ANISEF
York University

JOANNA ANNEKE RUMMENS
University of Toronto et l'Hôpital pour enfants de Toronto

JOHN SHIELDS
Ryerson University

CERIS et Toronto

À tout point de vue, Toronto est véritablement « un monde dans une ville »². En 2001, 43 % de tous les nouveaux arrivants au Canada ont choisi la région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto comme destination et 17 % se sont dirigés vers d'autres centres urbains de l'Ontario (Schellenberg, 2004, p. 11; CIC, s.d.). Entre 2001 et 2005, la RMR de Toronto a attiré en moyenne 107 000 immigrants par année.

La transformation de Toronto, au cours des dernières décennies, en l'une des métropoles les plus multiculturelles du monde, a été profonde. Comme le fait remarquer Harold Troper dans son étude de l'immigration dans la

ville depuis la Seconde Guerre mondiale, les vagues successives d'immigrants sont venues de tous les coins du monde. Il fait remarquer que [*Traduction*] « Alors qu'elle était autrefois une ville protestante repliée sur elle-même, une sorte d'Ulster du Nord, où régnaient les lois d'inspiration puritaine, une législation draconienne en matière d'alcool et l'Ordre d'Orange, Toronto mise maintenant sur sa diversité culturelle pour attirer les touristes. » (Troper, 2003, p. 20)

La nature diverse de la population torontoise est bien enracinée. On peut y entendre plus de 100 langues et dialectes dans les divers quartiers, et plus du tiers des habitants de Toronto parlent une langue autre que l'anglais à la maison. Selon les statistiques de la Ville de Toronto, en 2005, plus de la moitié des nouveaux immigrants provenaient de dix pays différents, soit la Chine (19,4 %), l'Inde (8,9 %), le Pakistan (6,6 %), les Philippines (5,8 %), le Bangladesh (3,5 %), l'Iran (3,1 %), les États-Unis (2,8 %), la Russie (2,8 %), le Sri Lanka (2,1 %) et l'Ukraine (1,9 %) (Ville de Toronto, 2007).

¹ À l'origine, l'organisme se nommait le Centre d'excellence conjoint pour la recherche sur l'immigration et l'établissement – Toronto (CERIS). Son nom a par la suite été changé à CERIS – The Ontario Metropolis Centre, afin de refléter l'élargissement de son cadre de recherche à toute la région, comme son mandat original de 2002 le prévoyait.

² L'emploi de l'expression « un monde dans une ville » pour désigner la grande diversité de la population torontoise a vu le jour dans Anisef et Lanthier (2003), une publication de CERIS.

Le changement de pays sources des immigrants a également modifié le paysage urbain de Toronto. Ces transformations sociodémographiques se reflètent également dans les médias, Toronto comptant maintenant quelque 79 publications ethniques différentes.

Selon les données du Recensement de 2001, 18,4 % de la population canadienne et 26,8 % de la population ontarienne est née à l'extérieur du Canada (Statistique Canada, 2003). Dans la RMR de Toronto, le pourcentage de la population née à l'étranger atteint un impressionnant 43,7 %, ce qui en fait le chef de file des métropoles du monde pour ce qui est de la densité relative de la population immigrante; le pourcentage correspondant pour la ville de Toronto s'établit à 49,4 %. De même, alors que 13,4 % de la population canadienne et 19 % de la population ontarienne sont membres de minorités visibles, cette proportion se situe à 37 % dans la RMR de Toronto et à 43 % dans la ville de Toronto (Statistiques Canada, s.d., p. 12-14). D'autres villes ontariennes comptent également un grand nombre d'immigrants. En 2001, près de 25 % de la population de Hamilton, 22 % de celles de Kitchener et de Windsor, et 18 % de celles de St. Catharines-Niagara et d'Ottawa-Hull étaient nées à l'étranger, les minorités visibles représentant, respectivement, 10 %, 11 %, 13 %, 4,5 % et 14 % des populations de ces villes (*Ibid.*, p. 5-6, 10).

En 2006, la ville de Toronto comptait à peine plus de 2,5 millions de résidents, mais si l'on y ajoute la banlieue, ce nombre double. Entre 2001 et 2006, la ville de Toronto a vu sa population croître de 0,9 % seulement. En revanche, les localités environnantes ont pour leur part connu une expansion très rapide. Par exemple, les populations de Brampton, de Vaughan et de Markham ont grimpé de 33 %, 31,2 % et 25,4 % respectivement. Durant cette même période, d'autres grandes villes ontariennes ont connu une croissance plus modeste, mais néanmoins plus rapide que celle de la ville de Toronto elle-même : les populations de Windsor, London, Ottawa et Kitchener ont augmenté de 3,5 %, 4,7 %, 4,9 % et 7,5 % respectivement durant de cette période de cinq ans (Statistiques Canada, 2007). De plus, dans la RMR de Toronto, 43,1 % de la population de la région de Peel, 39,1 % de la région de York, 22,4 % de la région de Halton et 18,9 % de Durham est née à l'étranger (Recensement de 2001). C'est maintenant la région dont l'indicatif régional est 905, soit autour de Toronto, qui est la destination de choix

des nouveaux immigrants dans la région du Grand Toronto.

CERIS a été créé pour mener des recherches collaboratives, interdisciplinaires et scientifiques sur les dossiers urgents et les façons d'aborder la croissance démographique due à l'immigration. Parmi les domaines de recherche prioritaires, on compte la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants, l'éducation et la formation, l'état de santé, l'accès aux soins de santé, l'accès au logement, le racisme et le profilage racial, l'identité, la diversité et la citoyenneté, ainsi que la formation de communautés accueillantes. Les immigrants choisissant des lieux d'établissement qui s'étendent au-delà de la ville de Toronto, CERIS a élargi son champ d'observation pour inclure des régions urbaines de l'Ontario situées à l'extérieur du Grand Toronto. Ainsi, à mesure que s'intensifie la diversité culturelle, linguistique, religieuse et raciale de cette ville et de la province, CERIS mène des recherches utiles aux pouvoirs publics sur les enjeux et occasions qu'entraîne dans son sillage la complexité sociodémographique croissante du Canada.

L'évolution de CERIS

Lorsque Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a lancé le projet Metropolis, en 1994, sa décision était motivée par la nécessité d'établir un système permettant de générer et d'appliquer les connaissances en vue de formuler une politique publique en matière d'immigration et d'intégration. Ce besoin s'était particulièrement manifesté lors des consultations publiques visant à définir une politique d'immigration pour les dix années à venir, ce qui avait donné lieu à la publication, en 1994, du document intitulé *Vers le 21^e siècle : une stratégie pour l'immigration et la citoyenneté* (Dubois et Watson, 1998). CERIS a été institué par la suite, en mars 1996, afin de mener des recherches sur l'orientation en matière d'immigration et d'intégration des immigrants et des réfugiés à la vie économique, sociale, politique et culturelle de la région du Grand Toronto.

Avec les centres Metropolis de Montréal, des Prairies et de Vancouver (et ultérieurement des provinces de l'Atlantique), CERIS est devenu une composante majeure de la participation canadienne au projet international Metropolis. Dans sa première phase, le projet Metropolis s'est intéressé aux problèmes liés à l'établissement des

À mesure que s'intensifie la diversité culturelle, linguistique, religieuse et raciale de cette ville et de la province, CERIS mène des recherches utiles aux pouvoirs publics sur les enjeux et occasions qu'entraîne dans son sillage la complexité sociodémographique croissante du Canada.

immigrants dans les grands centres urbains et a cherché à définir des pratiques exemplaires qui inspireraient la politique publique. CIC, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), et un consortium de ministères fédéraux ont financé le premier cycle du projet, qui s'est étendu sur six ans. Statistique Canada a donné un appui en fournissant des données, des subventions et du soutien technique. Les universités de Ryerson, de Toronto et de York ont également apporté un soutien en nature et financier.

Les partenaires fondateurs de CERIS ont ainsi créé un centre de recherche universitaire qui serait différent des autres centres traditionnels, tant du fait de son intérêt pour des recherches utiles sur le plan politique et pratique que du fait de ses partenariats avec les secteurs communautaire et universitaire. À cette fin, CERIS a établi un conseil de direction, composé de trois représentants par université fondatrice (Ryerson, Toronto et York) et d'un représentant par organisme communautaire fondateur (Community Social Planning Council de Toronto, Ontario Council of Agencies Serving Immigrants et United Way of Greater Toronto). Ce partenariat a été élargi ultérieurement afin d'inclure des représentants du comité consultatif plus large de CERIS (maintenant devenu le conseil des partenariats communautaires), de ministères fédéraux, de services municipaux et de bailleurs de fonds, de sorte à former un nouveau conseil d'administration.

Durant sa première phase d'existence, les objectifs de CERIS ont été les suivants : 1) former une communauté qui se consacrera à la recherche dans les domaines de l'immigration et de l'établissement; 2) favoriser une recherche novatrice et multidisciplinaire sur l'intégration des immigrants à la vie économique, sociale, politique et culturelle du Canada, en s'intéressant particulièrement à la région du Grand Toronto; 3) créer des programmes de recherche coopérative de longue durée, auxquels participent des universitaires et des responsables des politiques s'intéressant aux questions d'immigration; 4) offrir des occasions de formation à des étudiants

s'intéressant aux questions d'immigration; 5) diffuser les résultats des recherches afin de stimuler l'élaboration de politiques et de susciter le débat au sein de la population.

Stimulé en partie par des demandes de propositions annuelles et par d'autres initiatives et activités du Centre, CERIS s'est établi des bases solides durant ses six premières années d'existence. Une réalisation clé du Centre a été la constitution d'une communauté productive et engagée de chercheurs universitaires et communautaires, de fournisseurs de services, de groupes communautaires, d'organismes non gouvernementaux et de ministères. Des individus et des organismes de ces différents secteurs ont l'occasion de faire connaissance, de travailler en collaboration dans le cadre de projets de recherche et de diffusion, et d'apprendre les uns des autres. Ensemble, ils ont cerné les questions pressantes en matière d'immigration et d'établissement, ont formulé des thèmes de recherche pertinents, ont défini et mis en œuvre des projets de recherche utiles et ont inspiré la politique et la pratique grâce aux résultats de leurs recherches. En procédant ainsi, ils ont commencé à former une nouvelle génération de chercheurs et de spécialistes axant leurs travaux sur les politiques et ce, tant au sein des universités que des organismes communautaires.

Au moment de s'engager dans sa deuxième phase, le projet Metropolis a mis davantage l'accent sur les domaines de recherche, la recherche pancanadienne et les priorités articulées par les partenaires fédéraux. CERIS a répondu à ces changements d'orientation de diverses manières, notamment : 1) en élargissant son réseau de collaborateurs formé d'universitaires, d'étudiants et de partenaires communautaires et gouvernementaux, y compris dans les centres Metropolis; 2) en intensifiant la recherche à l'échelle pancanadienne; 3) en mettant davantage l'accent, dans ses domaines de recherche, sur les priorités de recherche de ses partenaires au sein du gouvernement fédéral. Durant toute cette deuxième phase, la recherche au CERIS s'est davantage appuyée sur des réseaux de recherche sectorielle ou

regroupée, elle a été mieux intégrée aux activités des autres centres Metropolis et a été davantage axée sur des questions et thèmes pertinents à la pratique et aux politiques publiques. CERIS a élargi son programme de recherche et ses activités afin d'intégrer d'autres municipalités ontariennes, a entrepris des projets de recherche comparative et communautaire avec des partenaires communautaires et gouvernementaux, et a élaboré un programme de recherche pancanadien dans des domaines clés en collaboration avec des chercheurs des autres centres Metropolis.

Les 11 premières années d'existence du CERIS ont été d'une immense productivité. Entre 1996 et 2006, le Centre a consacré 1 220 537 \$ au financement interne de 75 projets de recherche résultant de demandes de propositions évaluées par des pairs, et de quatre grands projets de recherche. Entre 2002 et 2006, quelque 34 livres, 107 chapitres, 220 monographies évaluées par les pairs et 166 monographies, articles sur invitation et rapports ont été publiés. Les organismes associés au CERIS ont également organisé non moins de 81 colloques, présenté 494 communications dans des congrès et donné 374 cours, séminaires, ateliers et présentations sur affiches durant cette même période. Au cours de cette deuxième phase (2002-2007), les dirigeants de CERIS, les responsables des domaines et les associés de recherche ont également amassé plus de 23 828 128 \$ en subventions de recherche externes pour des études en lien direct avec les domaines de l'immigration, de la diversité et de l'établissement.

CERIS compte actuellement plus de 186 associés. Durant sa deuxième phase, dans le cadre de projets internes découlant de demandes de propositions, les associés de recherche de CERIS ont travaillé conjointement avec plus de 40 groupes communautaires de la région du Grand Toronto et d'autres régions de l'Ontario. L'engagement du CERIS envers la formation et le mentorat – plus de 200 étudiants ont bénéficié de la formation fournie dans le cadre de projets financés par CERIS – a donné lieu au lancement réussi, en 2004, d'un programme de maîtrise en immigration et en établissement des immigrants à la Ryerson University, le premier programme d'études supérieures au Canada consacré à l'étude des politiques et des services en immigration. Cette initiative a été le résultat direct du partenariat entre l'université et CERIS.

Le succès de CERIS peut être attribué en grande partie à la forte participation d'intervenants du milieu. Les liens étroits et les solides partenariats que CERIS a établis avec de nombreux organismes communautaires au cours de ses 11 années d'existence sont au cœur de ses activités de recherche et de diffusion. En plus de réseaux informels, CERIS utilise divers moyens structurés pour poursuivre le dialogue avec le secteur communautaire et les autres intervenants. Des groupes non gouvernementaux et communautaires participent à nos journées annuelles de réflexion sur la recherche, au cours desquelles sont définies les priorités de recherche qui feront l'objet d'un concours annuel de financement. Ils contribuent à nos projets de recherche à titre de chercheurs, d'adjoints de recherche, de collaborateurs et de conseillers et ils participent à notre série d'ateliers du midi, à notre forum de recherche et à nos conférences Metropolis. Ils cosignent également divers instruments de diffusion de la recherche, notamment des articles dans la *Working Papers Series* et dans *Policy Matters*, périodiques de CERIS, et contribuent à la diffusion des conclusions des recherches du Centre.

Tandis que CERIS – The Ontario Metropolis Centre passe à la troisième phase, il s'appuie sur de solides assises pour renouveler et élargir son mandat et ce, de la manière suivante : a) assurer l'expansion et le soutien d'une communauté réseautée et productive de chercheurs universitaires et communautaires, de partenaires non gouvernementaux, de stagiaires diplômés, de responsables des politiques, de praticiens et de bailleurs de fonds s'intéressant à la migration, à la diversité et à la participation civile dans la province de l'Ontario; b) favoriser, soutenir et entreprendre des recherches interdisciplinaires théoriques et pratiques d'envergure régionale, provinciale, nationale et internationale grâce à une collaboration active au sein du réseau du projet Metropolis; c) initier davantage d'échanges et de transferts des connaissances parmi tous les intervenants, afin d'optimiser la prise en compte des résultats de recherche aux fins de la mobilisation des connaissances chez les responsables des politiques et les praticiens.

Transfert et mobilisation des connaissances par CERIS

Les stratégies de transfert et de mobilisation des connaissances de CERIS visent à établir un échange constant et systématique d'informations

L'engagement du CERIS à l'endroit de la formation et du mentorat – plus de 200 étudiants ont bénéficié de la formation fournie dans le cadre de projets financés par CERIS – a donné lieu au lancement réussi, en 2004, d'un programme de maîtrise en immigration et en établissement des immigrants à la Ryerson University, le premier programme d'études supérieures au Canada consacré à l'étude des politiques et des services en immigration.

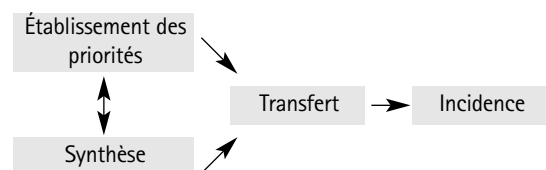
entre les milieux universitaire et non universitaire, instituant ainsi des réseaux, des partenariats et une infrastructure de création, de mobilisation et d'échange des connaissances. Ainsi, la recherche effectuée par CERIS est à même de d'informer, de manière active et efficace, les décisions en matière de politique publique, de pratique professionnelle et d'élaboration de programmes.

L'expérience de CERIS a démontré que le savoir a une plus grande valeur s'il est partagé et utilisé. Nous définissons ce processus global *d'échange de connaissances* comme un échange actif et bidirectionnel d'informations et de personnes entre créateurs, courtiers et utilisateurs de connaissances. La *création de connaissances*, si le savoir doit être plus pertinent et d'application plus large, doit s'effectuer dans le cadre de partenariats, c'est-à-dire, dans le cas de CERIS, par l'union de chercheurs, de représentants communautaires, de responsables des politiques, de praticiens et de partenaires tant gouvernementaux que non gouvernementaux et ceci, parce que les questions de recherche qui traitent de la nécessité de l'élaboration de politiques et de programmes basés sur des données probantes sont plus à même d'apparaître dans ce contexte et d'y être traitées avec succès. La *transmission du savoir* s'effectue également de manière plus efficace grâce à la mise en place et au maintien de réseaux d'échange de connaissances, d'une part parce que de tels espaces donnent la possibilité d'échanger des données pertinentes et des résultats de recherche entre les intervenants du milieu, et d'autre part parce qu'elle apporte différents points de vue, des éclairages nouveaux et de nouvelles connaissances au sein d'un large éventail *d'utilisateurs des connaissances*.

Le *transfert des connaissances* tirées des recherches en politique et en pratique exige la constitution d'un réseau de partenariats et d'une infrastructure qui permettent, favorisent et soutiennent un échange constant, systématique et prompt des connaissances en

sciences sociales des intervenants des milieux universitaire et non universitaire. Au-delà de la recherche elle-même, il existe des activités fondamentales auxquelles CERIS consacre son énergie et ses ressources depuis le début du projet Metropolis. La réussite même du Centre d'excellence est due à l'importance accordée à ces partenariats de recherche coopérative et d'échange de connaissances. CERIS est déterminé à élargir encore ce mandat durant la troisième phase et tout à fait en mesure de s'y prendre.

CERIS joue un rôle de générateur, de courtier et d'utilisateur de connaissances. Grâce à ses structures de gouvernance et à ses collaborations en recherche, il offre un forum d'échange du savoir. Ses stratégies de diffusion de la recherche visent à traduire des connaissances (pour répondre aux besoins d'information des divers auditoires composés d'intervenants du milieu) et à assurer le transfert des connaissances (pour favoriser l'utilisation rapide des conclusions de recherche en théorie et en pratique) grâce à la mobilisation des connaissances. Les partenaires communautaires, gouvernementaux et non gouvernementaux de CERIS participent pleinement à toutes les étapes du cycle de la recherche, de la définition initiale des besoins et de leur classement par ordre de priorité, jusqu'au transfert effectif des conclusions de recherche par les divers médias aux différents intervenants du milieu, en passant par la synthèse des connaissances existantes, la conception et la mise en œuvre des projets de recherche, l'analyse des données et la rédaction des rapports et monographies et l'évaluation des répercussions des résultats de recherche sur le plan des politiques et de la pratique.



Conclusion

À titre de chefs de file du transfert et de la mobilisation des connaissances, CERIS – The Ontario Metropolis Centre et le projet Metropolis abordent avec succès les grandes questions d'orientation que soulèvent l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants dans un contexte de diversité croissante. Ce succès peut être attribué au caractère novateur de notre recherche et à la façon dont elle est appliquée aux politiques et aux pratiques. À l'aube de la deuxième décennie d'existence de CERIS, la définition des grands thèmes de recherche, l'accent renouvelé sur le transfert des connaissances et les modifications structurelles envisagées pour la troisième phase du projet Metropolis sont conformes à l'objectif du CRSH, soit de « transformer les connaissances en actions concrètes dans l'intérêt commun du plus grand nombre possible ».

À propos des auteurs

PAUL ANISEF enseigne la sociologie à la York University; il est l'ancien directeur de CERIS dans cette université. Il détient une maîtrise de la Pennsylvania State University et un doctorat de la Cornell University. Le vaste programme de recherche du M. Anisef comprend l'établissement et l'intégration des jeunes immigrants, le rapport famille-école-enfant dans l'expérience d'apprentissage de l'enfant et des résultats scolaires; le passage du milieu scolaire au milieu professionnel à la fin des études secondaires, collégiales ou universitaires et les carrières possibles pour les jeunes Canadiens. Publications : coauteur (avec P. Axelrod, E. Baichman-Anisef, C. James et A. H. Turriffin) de *Opportunity and Uncertainty: Life Course Experiences of the Class of '73*, 2000; codirecteur (avec Michael Lanphier) de *The World in a City*, 2003, et (avec Kenise M. Kilbride) *Managing Two Worlds*, 2003. En 2005, McGill Queen's Press a publié et dirigé une collection d'essais qu'il a écrits avec Robert Sweet, intitulée *Preparing for Postsecondary Education: New Roles for Governments and Families*. M. Anisef est également l'auteur de nombreux rapports commandés par le gouvernement, de contributions à des livres et d'articles dans des revues avec comité de lecture.

JOANNA ANNEKE RUMMENS est la directrice de CERIS – The Ontario Metropolis Centre, University of Toronto. Chercheuse scientifique en systèmes de santé au sein du Groupe d'étude des systèmes de santé communautaire, M^{me} Rummens est également chercheuse en évaluations pédiatriques à l'Hôpital pour enfants et professeure adjointe au département de psychiatrie de la Faculté de médecine de l'université de Toronto. Anthropologue et sociologue, M^{me} Rummens maîtrise plusieurs langues et s'intéresse aux liens possibles entre l'identité, la diversité, la santé et le bien-être dans les groupes humains, et plus particulièrement au sein des populations vulnérables et marginalisées. Ses recherches

sont axées sur la santé et le bien-être des enfants et des jeunes immigrants et réfugiés; elle étudie particulièrement les communautés immigrantes affectées par la guerre, la prestation de services sanitaires manifestant une compétence transculturelle et la santé dans le monde. Divers ministères font appel à son expertise dans les domaines de l'identité, de la diversité, de la citoyenneté, de l'intégration et de la santé.

JOHN SHIELDS est le directeur de CERIS – The Ontario Metropolis Centre, Ryerson University, et directeur « académique », *Policy Matters*, périodique que publie CERIS. Professeur titulaire au département des sciences politiques et administration publique, il dirige en collaboration le programme de maîtrise en politique et administration publiques. M. Shields a reçu plusieurs distinctions dans le milieu universitaire, dont le Sarwan Sahota – Ryerson Distinguished Scholar Award, en 2001. Spécialiste d'économie politique, ses derniers travaux ont surtout porté sur la restructuration du marché du travail, sur la transformation du rapport entre l'État et les organisations sans but lucratif et sur l'intégration économique des immigrants. Parmi ses publications récentes sur le sujet, mentionnons les suivantes : « NGO-Government Relations and Immigrant Services: Contradictions and Challenges », in *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 6, n° 3-4, été-automne 2005 (avec Ted Richmond); « No Safe Haven: Markets, Welfare and Migrants », in *Immigrants, Welfare Reform and the Poverty of Policy* (Philip Kretsendemas et Ana Aparacio, dir., New York, Praeger, avril 2004) et *Mobilizing Immigrant Research for Policy Effect: The Case of CERIS*, CERIS Working Paper Series, n° 59, juin 2007.

Références

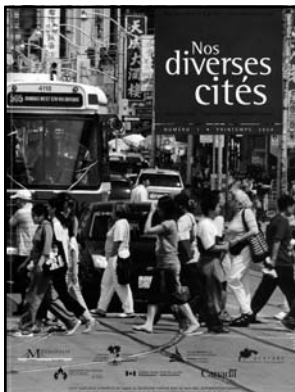
- Anisef, Paul, et Michael Lanphier, dir. 2003. *The World in a City*, Toronto, University of Toronto.
- Canada. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). s.d. *Destinations*. www.kanada-canada.com/DESTINATIONS.html.
- . Statistics Canada. 2003. « Recensement de la population : immigration, lieu de naissance et lieu de naissance des parents, citoyenneté, origine ethnique, minorités visibles et peuples autochtones », *Le Quotidien*. www.statcan.ca/Daily/Francais/030121/q030121a.htm.
- . Statistics Canada. 2007. « Chiffres de population et des logements, Canada et subdivisions de recensement (municipalités), Recensements de 2006 et 2001 – Données intégrales », *Chiffres de population et des logements – Faits saillants en tableaux*, Ottawa. www12.statcan.ca/francais/census06/data/popdwel/Table.cfm?T=301&S=3&O=D
- . Statistics Canada. s.d. « Division des opérations du recensement », *Recensement de 2001 : série « analyses », Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*. [Infra-provincial], www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/etoimm/subprovsv_f.cfm.

Dubois, Lucien, et Kenneth Watson. 1998. *Examen de la gestion du projet Metropolis au Canada*, rapport présenté à CIC, le Secrétariat d'État et le CRSH.

Schellenberg, Grant. 2004. « Les immigrants dans les régions métropolitaines de recensement », dans *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement*, Direction des études analytiques, Statistique Canada, Ottawa.

Troper, Harold. 2003. « Becoming an Immigrant City: A History of Immigration into Toronto since the Second World War », dans Paul Anisef et Michael Lanphier, *The World in a City*, Toronto, University of Toronto.

Ville de Toronto. 2007. « Diversity Management and Community Engagement in the City of Toronto », *Public Policy Forum Study Tour Session*, Hôtel de ville de Toronto. www.toronto.ca/diversity/index.htm.

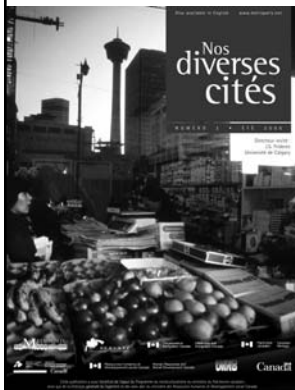


Nos diverses cités

Nos diverses cités est une série spéciale de Metropolis qui examine les questions liées à la diversité, à l'intégration et à l'immigration dans les villes. Les trois volumes publiés à ce jour font partie des lectures obligatoires de nombreux cours universitaires dans tout le pays. Plusieurs articles de Nos diverses cités portent sur la situation en Ontario :

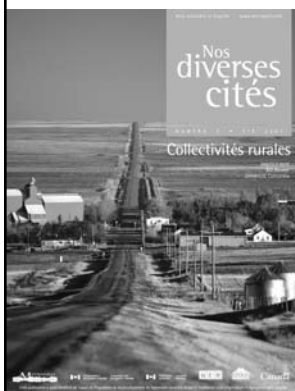
Volume 1, printemps 2004

- Clive Doucet (Ville d'Ottawa), « Rien ne va plus à Ottawa »
- Naomi Alboim (Queen's University) et Elizabeth McIsaac (TRIEC), « Le TRIEC : un projet de recherche qui se concrétise »
- Marcia Wallace (ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario) et Frances Friskin (York University), « Les défis liés à l'établissement des immigrants : votre municipalité est-elle prête ? »
- John Biles et Erin Tolley (projet Metropolis), « Avoir voix au chapitre : la participation politique des nouveaux arrivants et des minorités à Ottawa »
- Karen Bird (McMaster University), « Obstacles à la représentation des minorités ethniques au sein des gouvernements locaux au Canada »
- Scot Wortley et Julian Tanner (University of Toronto), « Discrimination ou "bons" service de police ? Le débat concernant le profilage racial au Canada »



Volume 2, été 2006

- Caroline Abu-Ayyash et Paula Brochu (University of Western Ontario), « La spécificité de l'immigration selon la destination : regard sur la région de Waterloo »
- Paula Brochu and Caroline Abu-Ayyash (University of Western Ontario), « Stratégies et obstacles relatifs à l'attraction et à la rétention des immigrants à London en Ontario »
- Mary-Lee Mulholland (York University), « Guelph : une destination prometteuse pour les nouveaux arrivants »
- Tina Block (University of Victoria), « Comment attirer et retenir les nouveaux arrivants dans le Grand Sudbury, en Ontario »
- William Closson (Queen's University), « Y a-t-il une diversité religieuse à Kingston, en Ontario ? »
- Melinda Munro (Ville de Windsor), « Une responsabilité d'envergure : participation à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination »



Volume 3, été 2007

- Belinda Leach (University of Guelph) et coll., « Diversité ethnique des milieux de travail et homogénéité des localités : observations préliminaires sur les régions rurales du sud de l'Ontario »
- Kerry Preibisch (University of Guelph), « Migrantes transnationales dans le Canada rural »

Pour obtenir un exemplaire du volume 1, 2 ou 3, en français ou en anglais : canada@metropolis.net

Le présent article présente un survol de la situation actuelle en matière de dispersion des immigrants en Ontario et examine certaines politiques qui ont été proposées ou adoptées afin d'encourager le déplacement des immigrants, tout particulièrement ceux qui sont qualifiés, vers l'extérieur de Toronto. Certains plans d'attraction et de rétention des immigrants présentent un meilleur potentiel pour ce qui est de l'établissement durable des immigrants. La région de Waterloo est un exemple de réussite en matière d'attraction et de rétention des immigrants. À long terme, les modèles à succès dépendront de l'inclusion et de la représentation améliorées des immigrants dans la construction et les politiques des collectivités.

Les politiques, les pratiques et les réalités de la régionalisation de l'immigration en Ontario*

MARGARET WALTON-ROBERTS
Wilfrid Laurier University

Les problèmes et les débats actuels en matière d'immigration au Canada

Le plus important changement dans la dispersion géographique des immigrants au Canada durant les 20 dernières années est survenu dans les grandes métropoles, où la proportion d'immigrants y ayant élu domicile est passé de 52,2 % au début des années 1980, à 74,7 % à la fin des années 1990. L'établissement d'immigrants dans la ville de Toronto est pour beaucoup dans cette augmentation – entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, le pourcentage d'immigrants s'y étant établis est passé de 28 % à plus de 40 % (SDIODE de CIC). Tandis que la concentration géographique des immigrants s'est intensifiée, la des débats politiques sur la régionalisation de l'immigration ont émergé aux échelons fédéral et provinciaux. La promotion de l'immigration en région vise d'une part à mettre un frein au déclin

démographique dans les régions éloignées et rurales du pays et, d'autre part, à favoriser le développement économique régional. Le débat sur la régionalisation des immigrants n'est pas en réaction directe à la concentration des immigrants dans les métropoles, mais plusieurs observateurs ont soulevé des inquiétudes à cet égard, à savoir que cette concentration pourrait donner lieu à des problèmes socio-économiques (Collacot, 2002; Stoffman, 2003). Les conseils municipaux et les organismes de services aux immigrants n'ont pas exprimé de telles réserves (au contraire, le maire de Toronto a affirmé que la ville avait besoin davantage d'immigrants¹), mais considèrent problématiques le manque de ressources gouvernementales offertes aux immigrants pour soutenir leur établissement ainsi que les obstacles à l'intégration professionnelle des immigrants qualifiés (Sweetman, 2004). La situation canadienne se distingue assurément des débats qui ont cours aux États-Unis et qui portent sur la balkanisation

^{*} Le présent article est fondé sur des recherches financées par le Centre d'excellence conjoint pour la recherche sur l'immigration et l'établissement (CERIS). Nous tenons à remercier les assistants de recherche qui ont contribué à la cueillette de données et à la transcription des entrevues relatives au projet, Jenny Coles, Qaseem Ludin, Farzana Propa et Cheryl Robertson.

¹ Ce commentaire a été fait lors d'une plénière de la 10^e Conférence internationale Metropolis de Toronto, en octobre 2005.

et sur la « saturation en immigrants » des plus grandes régions urbaines (Light, 2006; Frey, 1996; Ellis et Wright, 1998). Il n'en demeure pas moins que les deux pays sont engagés dans des discussions sur la géographie de l'établissement des immigrants, quoique les préoccupations majeures puissent différer d'un pays à l'autre (Abu-Laban et Garber, 2006). Un aspect de la migration ayant des répercussions directes sur les communautés rurales canadiennes est le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), dans le cadre duquel 18 000 travailleurs, majoritairement du Mexique et des Caraïbes, migrent au Canada (90 % d'entre eux viennent travailler en Ontario). Aux États-Unis, la latinisation des zones rurales (Taylor et coll., 1997) commande une attention soutenue, alors qu'au Canada, ce phénomène ne s'inscrit généralement pas dans le débat général sur l'immigration régionale².

Politiques d'établissement et de régionalisation du gouvernement fédéral

À l'échelle fédérale, la régionalisation de l'immigration ne fait pas explicitement partie des politiques d'immigration, mais reçoit néanmoins beaucoup d'attention depuis qu'en 2002, l'ancien ministre de Citoyenneté et Immigration Canada, Denis Coderre, s'est montré intéressé à la question. Plusieurs plans ont d'ailleurs intégré la régionalisation dans leur mandat général. Ainsi, l'un des cinq objectifs du Plan stratégique visant à favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire est d'encourager la régionalisation des immigrants francophones à l'extérieur de Toronto et de Vancouver³. À l'heure actuelle, le plus puissant mécanisme d'intervention à l'égard de la régionalisation est le Programme des candidats des provinces (PCP), qui permet aux provinces d'exercer un certain contrôle sur la sélection des immigrants de sorte à pouvoir combler des besoins précis en main-d'œuvre. Les ententes dans le cadre du PCP ont probablement trouvé leur réalisation la plus achevée dans les

provinces des Prairies, alors qu'en 2002, plus de 70 % des candidats sont allés au Manitoba. En effet, en 2004, les Prairies ont enregistré la première hausse relative de leur part de l'immigration canadienne depuis 1988, portant cette région à 11 % de l'immigration nationale totale (Vineberg, 2005). Un autre changement de politique récent (mai 2005) a consisté en l'extension des visas de travail post-diplôme, passant de un à deux ans, pour les étudiants étrangers ayant fréquenté une université canadienne, s'ils ont obtenu leur diplôme *et* s'ils ont trouvé un emploi convenable à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la région du Grand Toronto ou du District régional de Vancouver⁴. L'objectif est que les candidats très qualifiés qui sont établis à l'extérieur des grands centres y restent, tout particulièrement s'ils y trouvent un emploi convenable. Outre ces deux changements de *politique*, le gouvernement fédéral n'a élaboré qu'un nombre limité de programmes visant à promouvoir l'immigration en région, sauf pour apporter du soutien à des projets émanant des niveaux subalternes du gouvernement et pour élaborer des modèles qui permettent aux municipalités de jouer un plus grand rôle dans les discussions et les décisions en matière d'immigration. Le Programme d'aide pour le parrainage des réfugiés par le secteur privé à Winnipeg⁵ est un exemple de l'inclusion des municipalités dans le processus fédéral, tout comme l'est l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration, signé en 2005, qui vise à établir des relations avec les municipalités dans les domaines de l'immigration relatifs à leurs intérêts⁶. L'inclusion des municipalités dans la planification et les discussions relatives à l'immigration est la première étape d'un mouvement visant à régler le clivage inhérent au processus, lancé à l'échelle nationale, mais géré à l'échelle locale.

La situation en Ontario

L'observation des données sur l'établissement des immigrants dans les régions métropolitaines de

² Bien que nous ne traitons pas de cet aspect de l'immigration en milieu rural au Canada, il faut souligner les répercussions de ces mouvements saisonniers sur les collectivités rurales et les villages. Les questions ethniques associées à ce programme sont au cœur de débats animés et continueront de l'être aussi longtemps que s'accroît l'intégration continentale (Basok, 2002).

³ www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/etablissement/cadre-minoritaire.asp, consulté le 13 mars 2007.

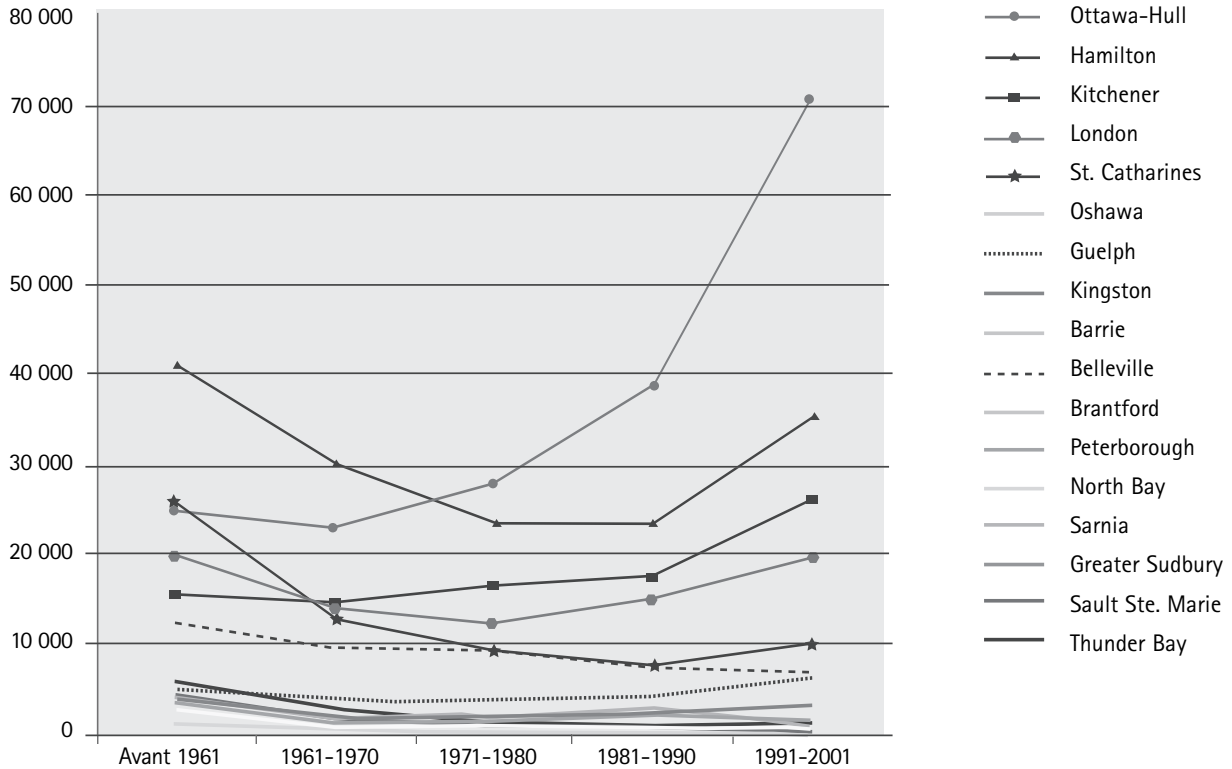
⁴ www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-horscampus.asp.

⁵ Le fonds de 250 000 \$ est principalement destiné à la prise en charge des réfugiés familiaux ou liés à la collectivité qui pourraient avoir besoin d'un soutien financier. Communiqué 2002-47 de CIC.

⁶ www.cic.gc.ca/francais/ausujet/lois-politiques/ententes/ontario/ont-2005-accord.asp. Consulté le 12 mars 2007.

FIGURE 1

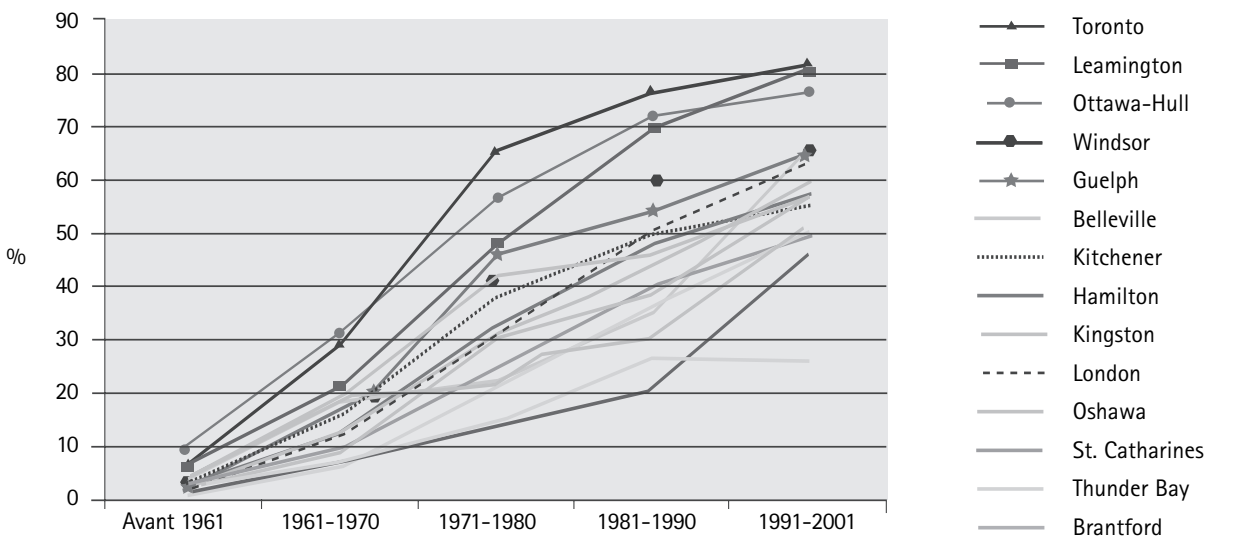
Nombre d'immigrants dans les RMR de l'Ontario, sauf Toronto, d'avant 1961 et jusqu'en 2001



Source : Statistique Canada, tableaux thématiques Immigration et citoyenneté, n° 97F0009XCB2001000 au catalogue.

FIGURE 2

Pourcentage des immigrants non européens/américains sur la totalité des immigrants admis dans les RMR de l'Ontario, d'avant 1961 et jusqu'en 2001



Source : Statistique Canada, tableaux thématiques Immigration et citoyenneté, n° 97F0009XCB2001004 au catalogue.

Le document de travail de PROMPT suggère, pour assurer la réussite de l'établissement durable des immigrants dans les petites collectivités, qu'en lieu des initiatives descendantes on adopte des politiques locales selon un modèle général à long terme qui intégrerait les immigrants aux collectivités dans un esprit de développement et de partenariat.

recensement (RMR) ontariennes, à l'exception de Toronto, révèle l'existence de deux catégories de RMR plutôt distinctes (Figure 1). Dans la première catégorie, l'établissement d'immigrants est demeurée stable depuis 1961, ou est allée en déclin (cette catégorie englobe les collectivités du Nord de l'Ontario, dont Sudbury, Sault Ste. Marie, Thunder Bay et North Bay; du Sud-Est, dont Kingston, Peterborough et Belleville; et du Sud-Ouest, dont Barrie et Sarnia). La deuxième catégorie affiche depuis 1980 de fortes hausses dans l'établissement d'immigrants, c'est le cas notamment d'Ottawa-Gatineau, de Hamilton, de Kitchener, de Windsor et de London. En ce qui a trait à l'immigration dans l'ensemble de l'Ontario (Figure 2), on observe, comme dans le reste du pays, que de plus en plus d'immigrants proviennent d'ailleurs que l'Europe ou les États-Unis. Toutefois, seulement trois collectivités (Toronto, Leamington et Ottawa) ont enregistré des vagues de migration dont l'origine est à plus de 70 % non européenne, alors qu'à certains endroits, les non-Européens et les Américains comptent pour moins de 50 % des immigrants (Barrie, St. Catharines, Sault Ste. Marie, Sarnia et Thunder Bay).

Depuis 1961, on observe une augmentation générale de l'immigration dans certaines RMR, mais elle n'est attribuable à aucune politique provinciale en soi. La régionalisation en tant que mécanisme provincial d'intervention n'est évidente que dans le cas des diplômés en médecine formés à l'étranger qui, en échange de leur admission au programme à l'intention des diplômés internationaux en médecine, doivent signer un accord de retour de service d'une durée de cinq ans dans une collectivité (déterminée par le gouvernement de l'Ontario) où les services font défaut⁷. À l'exception de

ce modèle « coercitif » de régionalisation des immigrants, la tendance actuelle en Ontario semble être d'encourager les municipalités à élaborer leurs propres initiatives pour attirer les immigrants, plutôt que d'employer une approche descendante pour inciter la dispersion des immigrants. L'un des huit objectifs de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration fait écho à cette mesure :

favoriser l'établissement de partenariats avec les intervenants, y compris les administrations municipales, les organisations communautaires, les collectivités de langues officielles minoritaires et le secteur privé, et les encourager à participer au recrutement des immigrants et des résidents temporaires, ainsi qu'à l'établissement et à l'intégration des immigrants⁸.

Cet objectif vient à l'appui de pratiques qui apparaissent déjà un peu partout en Ontario, là où des collectivités municipales ont mis sur pied des plans de développement locaux en vue d'attirer les immigrants. Par exemple, le projet multiculturel « Vive la diversité chez nous ! » de Sudbury a regroupé des intervenants municipaux et du secteur privé en un effort conjugué visant à attirer des immigrants qualifiés dans des domaines spécifiques à cette région (Ross, 2005). Plusieurs collectivités minières du Nord dont Sudbury seront touchées par une pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie des mines, estimée à 81 000 employés dans une dizaine d'années (selon le rapport du Conseil canadien d'adaptation et de formation de l'industrie minière [CAFIM], 2005). Le rapport du CAFIM préconise plusieurs pistes de solutions au problème de pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans le domaine des mines, notamment par l'augmentation du nombre d'immigrants. De tels rapports suggèrent qu'un accroissement de la diversité ethnique dans des collectivités de plus en plus nordiques et éloignées du Canada est envisageable et que cette situation nécessite une approche proactive afin de mettre

⁷ L'Association of International Physicians and Surgeons of Ontario ne s'oppose pas à l'accord de retour de service en soi, mais elle s'oppose au traitement inéquitable réservé aux diplômés formés à l'étranger par rapport aux diplômés canadiens et aux diplômés qui reviennent au pays, lesquels signent des accords de retour de service plus courts, de deux à trois ans. www.aipso.ca/.

⁸ www.cic.gc.ca/francais/ausujet/lois-politiques/ententes/ontario/ont-2005-accord.asp. Consulté le 13 mars 2007.

sur pied des mesures efficaces pour l'établissement, la rétention et l'inclusion des immigrants.

L'importance donnée aux approches des collectivités pour attirer les immigrants se reflète au sein de la Direction des politiques du développement des collectivités rurales du ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario, qui a fait des études et des recherches intensives à ce sujet⁹. Ce type d'approche en matière de régionalisation, fondée sur la collectivité plutôt que sur l'immigrant, promet d'offrir des modèles davantage réalistes et adaptés aux régions hôtes pour attirer et retenir les immigrants. Le gouvernement de l'Ontario a entrepris des actions concrètes en ce sens en demandant que des recherches soient menées par le Comité ontarien de la recherche et des services en matière d'affaires rurales (CORSAR) du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO)¹⁰. En 2004, le Comité a établi l'immigration et la migration comme seconde priorité de recherche; elle n'est précédée que par la durabilité de l'environnement¹¹. Ainsi, aux recherches provinciales sur l'immigration dans les régions rurales de l'Ontario s'ajoutent d'importantes sources d'information provenant des collectivités, des fournisseurs de services sociaux et de services aux immigrants, et des rapports commandés par le gouvernement (Wilkinson, 1990; MDNMO, 1991; Cummings et coll., 2001). En 2001, un rapport commandé par CIC et l'Administration des services d'établissement et d'intégration de la Région de l'Ontario (OASIS) donnait des détails sur l'état des services d'établissement destinés aux nouveaux arrivants dans les régions rurales et les villages du Nord de l'Ontario. Il signalait également la nature variable de la prestation des services à ces endroits et proposait différents modèles possibles pour la prestation de services dans les communautés isolées, y compris Internet et l'établissement de liens plus étroits entre les communautés et les organismes de services.

D'autres stratégies liées à la régionalisation ont été mis en lumière en mars 2005, avec la

publication du document de travail intitulé *Policy Roundtable Mobilizing Professions and Trades* (PROMPT), portant sur des modèles de dispersion et d'établissement durable des immigrants. PROMPT a examiné des exemples de tels modèles, comme le programme à l'intention des diplômés internationaux en médecine et des programmes d'établissement des réfugiés adaptés aux régions. L'une des principales réserves exprimées dans le rapport au sujet des initiatives de dispersion porte sur la perception selon laquelle les immigrants sont avant tout de la main-d'œuvre et non des contributeurs actifs à la vie sociale et des membres à part entière de la collectivité. De plus, les auteurs critiquent le modèle du « déficit », selon lequel l'immigrant est perçu de manière paternaliste comme un simple « regroupement » de besoins plutôt qu'un partenaire précieux du développement de la collectivité. Le document de travail de PROMPT suggère, pour assurer la réussite de l'établissement durable des immigrants dans les petites collectivités, qu'au lieu des initiatives descendantes on adopte des politiques locales selon un modèle général à long terme qui intégrerait les immigrants aux collectivités dans un esprit de développement et de partenariat. Les auteurs affirment qu'un modèle *durable* de participation des collectivités, en plus d'offrir des « services d'accueil », doit [Traduction] « permettre et encourager de toutes les façons possibles l'établissement de liens communautaires et l'accès à toutes les sphères sociales, politiques et économiques » (2005, p. 22). D'après ces conclusions, les développements récents à Waterloo feraient de cette région un modèle de participation de communautaire.

La région de Waterloo comme modèle d'établissement durable des immigrants ?

Le district régional de Waterloo comprend sept municipalités, dont les plus grandes sont Cambridge, Kitchener et Waterloo. La région possède la cinquième plus importante population née à l'étranger en importance du Canada et le cinquième taux d'emploi en importance parmi toutes les RMR du pays en 2001 (Statistique Canada, 2003). La population appartenant à une minorité visible représente 11,6 % de la population totale à Kitchener et 13,4 % à Waterloo. Pour ces deux villes, la communauté des Asiatiques du Sud est le groupe minoritaire le plus important (2,2 % de la population totale à Kitchener, 4,2 % à Waterloo). Le groupe ethnique des Allemands

⁹ Observations fondées sur une correspondance personnelle avec Stellina Volpe, ministre des Affaires municipales et du Logement, 5 octobre 2005.

¹⁰ www.omafra.gov.on.ca/english/research/oascc/orrsc/orrsc.pdf. Consulté le 17 octobre 2005.

¹¹ Le CORSAR a financé trois projets de recherche sur l'immigration dans les milieux ruraux grâce à la University of Guelph et la Direction de la recherche du MAAARO.

Kitchener-Waterloo représente actuellement un bel exemple d'une collectivité qui s'occupe de manière proactive des difficultés immédiates des immigrants, notamment en ce qui concerne la formation linguistique et l'accès au marché du travail, et de la sensibilisation des employeurs à l'embauche des immigrants à titre de travailleurs qualifiés. Toutefois, en ce qui concerne l'inclusion à long terme dans la collectivité et l'affirmation d'un certain leadership politique à cet égard, il reste beaucoup à faire.

est le plus important après celui des Anglais, représentant environ 23 % de la population du district régional de Waterloo (Statistique Canada, données du Recensement de 2001). D'après le Recensement de 2006, la région de Waterloo est la quatrième en importance en Ontario en ce qui a trait à la croissance démographique; elle a enregistré 37 000 nouveaux habitants (croissance de près de 9 %) depuis le Recensement de 2001.

Plusieurs initiatives locales importantes sur le plan de l'établissement des immigrants ont contribué à rehausser le profil de la région de Waterloo en tant que collectivité qui s'adapte au changement grâce à l'élaboration d'approches et de solutions globales, tout particulièrement à l'égard des problématiques liées au marché du travail (Voices for Change, 2003; Canadian Organizational Study, 2005). L'une des activités les plus exhaustives et publicisées a été le Immigrant Skills Summit tenu en avril 2005, organisé par plusieurs organismes locaux de la région de Waterloo et présidé par le Centre for Research and Education in Human Services (CREHS). Cet événement avait pour objectif de réunir les intervenants et les groupes intéressés afin d'élaborer une série exhaustive de plans d'action pour attirer et retenir les immigrants dans la région de Waterloo. À la suite du sommet, le Waterloo Region Immigrant Employment Network (WRIEN) a été formé (pour consulter les documents relatifs à cet événement, voir Hatzipantelis et coll., 2005; Janzen et coll., 2005; Hogarth et coll., 2005 et www.wrien.com).

Le WRIEN réunit des fournisseurs de services aux immigrants, des employeurs des secteurs public et privé, des organismes communautaires et des établissements gouvernementaux et éducatifs. Il est composé d'un comité de direction et de quatre groupes de travail qui se penchent respectivement sur les initiatives d'emploi, la reconnaissance et l'amélioration des titres de compétence, le soutien aux immigrants et les investissements. Le réseau a été louangé

comme exemple de l'approche collaborative au développement local adopté par la région. Ce type d'approche collaborative et coopérative trouve d'ailleurs écho dans les références historiques de développement « en groupe » dans la région, hérité de l'établissement mennonite de longue date¹². Ross McGregor, PDG de la Toronto Region Research Alliance, a également affirmé que la culture collectiviste et collaborationniste de la région de Waterloo était un facteur déterminant dans sa capacité de promouvoir la recherche et le développement et de renforcer sa position dominante dans le domaine des technologies au Canada¹³. Cet esprit de collaboration est manifeste dans l'élaboration du WRIEN et est inscrite dans son mandat, qui est de favoriser la prospérité de la collectivité par une planification stratégique des besoins futurs en matière de main-d'œuvre.

Le WRIEN atteste de la participation proactive de la collectivité, tout particulièrement à l'égard des questions sur le marché du travail. D'autres facteurs d'inclusion et de rétention des immigrants sont toutefois moins apparents. Le rapport original du Sommet mentionnait le besoin [*Traduction*] « de créer une image de la région de Waterloo en tant qu'environnement invitant pour les immigrants » et d'y « promouvoir les qualités de leadership des immigrants » (Immigrant Skills Summit Proceedings, 2005). Dans des recherches en cours sur l'immigration dans la région de Kitchener-Waterloo (KW), des entrevues menées auprès de fournisseurs de services aux immigrants ont révélé le manque d'engagement de la part des administrations municipales de Kitchener et, tout particulièrement, de Waterloo, qui n'offrent pas de poste aux immigrants et qui n'encouragent pas la

¹² L'expression « barn-building approach », traduit ici par développement « en groupe », a été utilisée par David Johnston, président de la *University of Waterloo*, dans *University of Waterloo; Celebrating 50 Years*, un supplément spécial du *Kitchener Waterloo Record*, janvier 2007.

¹³ Canada's Technology Triangle Inc. 2006. *Annual Meeting of Members*, 21 juin 2006.

diversité au sein des divers comités et sous-comités qui conseillent les administrations municipales. Ces allégations sont étayées par un sondage sur la population active, mené par le WRIEN, qui indique que seulement 2 % des employés du secteur public et 17 % des employés du secteur privé étaient des immigrants (22 % de la population active de la région de Waterloo est composée d'immigrants). Une telle situation émane du manque de développement de la collectivité, élément central du document de travail de PROMPT. Il est certain, néanmoins, que Kitchener-Waterloo représente actuellement un bel exemple d'une collectivité qui s'occupe de manière proactive des difficultés immédiates des immigrants, notamment en ce qui concerne la formation linguistique et l'accès au marché du travail, et de la sensibilisation des employeurs à l'embauche des immigrants à titre de travailleurs qualifiés. Toutefois, en ce qui concerne l'inclusion à long terme dans la collectivité et l'affirmation d'un certain leadership politique à cet égard, il reste beaucoup à faire.

Analyse et conclusion

Les exemples cités dans cet article démontrent qu'une stratégie communautaire en matière d'attraction et de rétention des immigrants se met progressivement en place en Ontario, offrant un modèle plus durable pour la dispersion des immigrants. Les difficultés relatives à l'accès au marché du travail et aux services d'établissement sont les principaux problèmes abordés par les collectivités afin de faciliter le processus d'établissement des immigrants, et ce. D'ailleurs, certains aspects sont aussi abordés à l'échelle fédérale, provinciale et, comme dans le cas de Waterloo, régionale. Mais il demeure des difficultés à long terme relatives à l'inclusion des immigrants et à leur participation civique, telles que mentionnées dans le document de travail de PROMPT. Leur présence et leur participation à la collectivité en tant qu'intervenants clés jouant un rôle élargi, qu'ils soient employés de la municipalité ou membres de conseils de gestion de groupes communautaires, d'organismes de services aux immigrants, de groupes de voisinage, d'écoles, etc., sont essentielles à la rétention des immigrants et à la construction de collectivités fortes et diversifiées.

À propos de l'auteure

MARGARET WALTON-ROBERTS est professeure agrégée, Geography and Environmental Studies Department, Wilfrid Laurier University, à Waterloo. Ses recherches portent sur

l'identité, les pratiques transnationales et les expériences d'établissement des immigrants de l'Asie du Sud. Ses travaux récents ont exploré les problèmes liés à l'établissement et à la rétention des immigrants dans les communautés urbaines de petite et moyenne grandeur en Colombie-Britannique et en Ontario. Elle a publié plusieurs articles dans des publications telles que *Political Geography*, *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes* et *Gender Place and Culture*.

Références

- Abu-Laban, Y., et J. Garber. 2005. « The Construction of the Geography of Immigration as a Policy Problem: The United States and Canada Compared », *Urban Affairs Review*, vol. 40, p. 520-561.
- Basok, Tanya. 2002. *Tortillas and Tomatoes. Mexican Transmigrant Harvesters in Canada*. Kingston, McGill-Queen's Press.
- Collacott, M. 2002. « Canada's Immigration Policy: The Need for Major Reform », Fraser Institute Occasional Paper, septembre.
- Conseil d'adaptation et de formation de l'industrie minière. 2005. « Prospector l'avenir : relever le défi des ressources humaines dans l'industrie canadienne des minéraux et des métaux ».
- Ellis, Mark, et Wright Richard. 1998. « The Balkanization Metaphor in the Analysis of US Immigration », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 88, n° 4, p. 686-698.
- Frey, William. 1996. « Immigration, Domestic Migration, and Demographic Balkanization in America: New Evidence for the 1990s », *Population and Development Review*, vol. 22, p. 741-763.
- Harry Cummings et coll. 2001. *Study on Settlement Services for Newcomers in Isolated Rural Areas and Small Towns in Ontario*, rapport final (mai). Financé par CIC et OASIS.
- Hatzipantelis, M., R. Janzen, et K. Hogarth. 2005. « Employer Initiatives. A Discussion Paper for the Immigrant Skills Summit Waterloo Region », Kitchener, Centre for Research and Education in Human Services.
- Hogarth, K. R. Janzen, et M. Hatzipantelis. 2005. « Qualification Recognition and Enhancement. A Discussion Paper for the Immigrant Skills Summit Waterloo Region », Kitchener, Centre for Research and Education in Human Services.
- Hatzipantelis, M., R. Janzen, et K. Hogarth. 2005. « Immigrant Support ». Document de travail présenté dans le cadre du Immigrant Skills Summit, Waterloo Region, Kitchener, Centre for Research and Education in Human Services.
- . 2005. « Immigrant Attraction », document de travail présenté dans le cadre du Immigrant Skills Summit Waterloo Region, Kitchener, Centre for Research and Education in Human Services.

Immigrant Skills Summit Waterloo Region. 2005. *Summit Proceedings* (avril). www.crehs.on.ca/skills-summit.html.

Janzen, R., et coll. 2005. « The Summit Proceedings: Immigrant Skills Summit Waterloo Region », Kitchener, Centre for Research and Education in Human Services.

Janzen R., et coll., 2003. « Voices for Change: Making Use of Immigrant Skills to Strengthen our Communities », Kitchener, Centre for Research and Education in Human Services.

Janzen, R., M. Hatzipantelis, et K. Hogarth. 2005. « Foundations for a Waterloo Region Immigrant Employment Council », document de travail présenté à l'Immigrant Skills Summit Waterloo Region, Kitchener, Centre for Research and Education in Human Services.

Light, I. 2006. *Deflecting Immigration : Networks, Markets and Regulation in Los Angeles*, New York, Fondation Russell Sage.

Policy Roundtable Mobilizing Professions and Trades (PROMPT). 2005. « Smart Settlement : Current Dispersion Policies and a Community Engagement Model for Sustainable Immigrant Settlement in Ontario's Smaller Communities », document de travail de PROMPT, (mars).

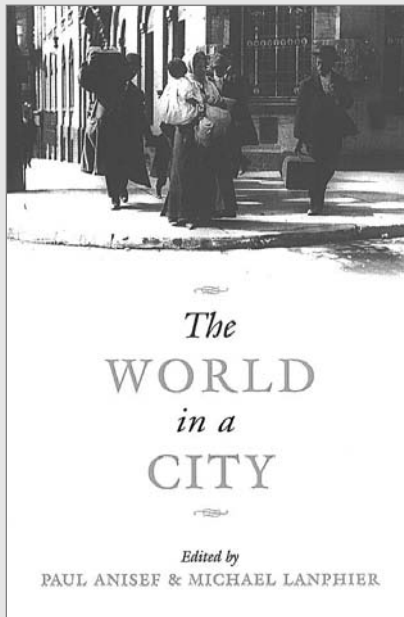
Ross, I. 2005. « Time to Shine for Sudbury's Mining Sector », *Northern Ontario Business* (21 janvier).

Stoffman, D. 2003. « The Mystery of Canada's High Immigration Levels », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (avril), p. 23-25.

Taylor, J. E., Philip L. Martin, et Michael Fix. 1997. *Poverty Amid Prosperity: Immigration and the Changing Face of Rural California*, Washington, The Urban Institute Press.

Training and Adjustment Board Waterloo Wellington. 2005. « Canadian Organizational Culture Study », rapport préparé pour le WWTAB par Tamara Darling.

Wilkinson, D. 1990. *A Survey of the Needs of Immigrant Visible Minority and Native Women in the Sudbury Area*, Sudbury, Université Laurentienne.



The World in a City

Sous la direction de Paul Anisef et Michael Lanphier

The World in a City fait la lumière sur la capacité de Toronto de soutenir une société civique aux prises avec de profondes transformations démographiques. Les articles de ce recueil font état de la nécessité d'accorder une plus grande attention à certains groupes à risque, et de l'importance que la politique suive les transformations que l'on constate sur le plan de l'établissement et du regroupement. À travers ce recueil, les concepts d'exclusion sociale et d'intégration sont examinés et servent à analyser les défis auxquels font face les nouveaux arrivants. Les résultats des recherches ici présentées montrent que les occasions se présentant aux immigrants sont jonchées d'embûches, comme le manque de ressources et une prestation de services inadéquate. Chacun des auteurs montre qu'en offrant des chances égales aux nouveaux arrivants, Toronto pourra favoriser une croissance sociale et économique qui bénéficiera à l'ensemble de la collectivité.

Collaborateurs : Paul Anisef, Barbara Burnaby, Meyer Burstein, Howard Duncan, Carl E. James Clifford, Jansen Violet Kaspar, Lawrence Lam, Michael Lanphier, Lucia Lo Robert A. Murdie, Roxana Ng, Samuel Noh, Valerie Preston, Khan Rahi, Tim Rees, Gabriele Scardellato, Myer Siemiatycki, Carlos Teixeira, Harold Troper, Shuguang Wang.

Pour obtenir un exemplaire : www.utpress.utoronto.ca

En Ontario, tout comme ailleurs au Canada, la population noire est hétérogène sur le plan ethnoculturel. Certains Noirs sont « indigènes » de la province, leur ascendance remontant jusqu'à l'époque de l'esclavage, alors que d'autres sont des immigrants « récents » en provenance de l'Afrique continentale, des Caraïbes, de l'Amérique latine et d'autres parties du monde. Dans le présent article, nous mettons en lumière la diversité qui existe au sein de la population noire de l'Ontario, nous soulignons les problèmes raciaux auxquels sont confrontés les Noirs qui habitent en ville et nous démontrons de quelle manière ces problèmes peuvent ricocher et nous faire mal à tous, comme un boomerang.

L'hétérogénéité des Noirs en Ontario et l'effet boomerang de la discrimination raciale

JOSEPH MENSAH
York University

DAVID FIRANG
University of Toronto

Bien que l'hétérogénéité au sein des minorités visibles canadiennes soit reconnue depuis longtemps dans les recensements nationaux et dans des publications universitaires, ce n'est que tout récemment que des recherches ont été entreprises sur la diversité ethnoculturelle qui existe chez les Noirs canadiens (Mensah, 2002 et 2005; Tettey et Publampu, 2006). Jusqu'à maintenant, très peu de recherches ont été menées sur la diversité au sein de la communauté noire d'une province donnée (p. ex., Mensah et Adjiboloso, 1998) et ce, même si le Canada accueille depuis longtemps des immigrants noirs. Dans le présent article, nous mettons en lumière une partie de la question, au moyen d'études de cas portant sur les Noirs en Ontario. Le choix de la province de l'Ontario n'est pas fortuit, puisque celle-ci compte le plus de Canadiens de race noire, en termes absolus et relatifs.

Nos trois principaux objectifs sont les suivants : souligner l'immense diversité qui existe au sein de la population noire ontarienne, attirer l'attention des lecteurs sur les difficultés auxquelles doivent

faire face, collectivement et individuellement, les Noirs dans leurs tentatives d'intégration à la société ontarienne et, enfin, montrer de quelle manière les problèmes raciaux des Noirs en matière d'établissement et d'intégration ricochent et finissent par tous nous atteindre, comme un *boomerang*. Évidemment, ces trois objectifs ne s'excluent pas mutuellement; en fait, ils se renforcent les uns les autres, de façon dialectique. Par exemple, l'énorme diversité qui existe au sein des Noirs de l'Ontario exacerbe leurs problèmes en matière d'établissement et d'intégration et, à leur tour, ces problèmes contraignent certaines communautés noires à renforcer leur ethnicité et à ainsi chercher refuge dans les enclaves ethniques qui émergent furtivement des grands centres urbains tels que Toronto. Ainsi peut-on comprendre comment ces enclaves ethniques dans certaines communautés noires – la plupart desquelles possèdent des moyens financiers limités – pourraient engendrer une sous-classe noire selon le modèle américain, avec toutes ses ramifications négatives pour la société et vice

versa. La notion de *boomerang*, telle qu'utilisée dans le présent article, est attribuable à l'inspirant essai *The Debt Boomerang* de Susan George, dans lequel elle démontre comment la dette extérieure des pays du Tiers-Monde nous pénalise tous. Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous tenons à préciser qu'au moment d'écrire ces lignes, seule une quantité limitée de données du Recensement de 2006 avait été dévoilée. Par conséquent, une grande part de notre analyse et de notre argumentation repose sur des données tirées du Recensement de 2001.

La diversité au sein de la population noire de l'Ontario

Il y a des Noirs en Ontario depuis le début du 19^e siècle. Après la promulgation de la loi sur l'abolition de l'esclavage du Haut-Canada en 1793, les esclaves qui s'enfuyaient au pays étaient affranchis. Rapidement, le Sud de l'Ontario devint un refuge pour bon nombre de Noirs, qui y entraient par le célèbre *chemin de fer clandestin*. À la suite de la promulgation de la *Fugitive Slave Act* (É.-U.) en 1850 qui rendait le Nord des États-Unis non sécuritaire pour les fugitifs, le nombre de Noirs à entrer au Canada monta en flèche. La plupart d'entre eux étant à court d'argent, ils ne purent poursuivre leur périple plus avant. Ils s'installèrent donc au sein de collectivités du Sud de l'Ontario, près de la frontière américaine. Certains établissements de Noirs, tels Amherstburg, ville historique, Chatham, Buxton, St. Catharines, Windsor, London et Toronto, connurent bientôt une croissance considérable de leur population. Bien qu'il n'existe pas de données officielles sur le nombre de fugitifs noirs à avoir traversé au Canada pendant cette période, environ dix mille d'entre eux se seraient trouvés au Canada avant 1850, principalement dans le Sud de l'Ontario et dans l'Est du Canada (Milan et Tran, 2004; Mensah, 2002).

Nonobstant l'histoire de longue date des Noirs en Ontario, il a fallu attendre le système de points de l'immigration dans les années 1960 pour que les immigrants noirs, essentiellement de l'Afrique continentale et des Caraïbes, arrivent massivement en Ontario (Badget et Chiu, 1994; Mensah, 2002; Owusu, 1999). Au contraire des fugitifs et des esclaves noirs du 18^e et du 19^e siècles, qui se sont surtout établis dans des petites collectivités agricoles du Sud de l'Ontario, la population noire contemporaine, à l'instar d'autres nouveaux immigrants provenant du Sud, est à prédominance urbaine, s'établissant en grande majorité dans la

région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto. Selon le Recensement de 2001, sept villes de l'Ontario, soit Toronto, Ottawa-Hull (désormais Ottawa-Gatineau), Oshawa, Hamilton, Kitchener, London et Windsor, comptent une population noire d'au moins 5 000 personnes. Étant donné leur grande concentration urbaine, notre analyse se penche tout particulièrement sur ces sept agglomérations.

Variabilité spatiale

Le Recensement de 2001 a dénombré environ 412 200 Noirs en Ontario, ce qui représentait alors 3 % de l'ensemble de la population de la province, faisant des Noirs la troisième minorité visible en importance, après les Chinois et les Asiatiques du Sud (Mensah, 2002; Milan et Tran, 2004; Statistique Canada, 2001). Toronto possède de loin la plus importante concentration de Noirs de l'Ontario et même du Canada, tant en termes relatifs qu'absolus. En effet, ils représentent jusqu'à 6,68 % de la population totale de la RMR de Toronto. Les autres endroits où il y a une forte concentration de population noire sont Ottawa-Gatineau, Hamilton et Windsor (Tableau 1). De manière prévisible, la grande majorité des immigrants noirs contemporains de l'Ontario (ou d'ailleurs au Canada) proviennent de l'Afrique continentale et des Caraïbes, notamment de la Somalie, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Ghana et le Nigeria dans le cas premier, et de la Jamaïque, Trinité-et-Tobago, Haïti, la Barbade, la Grenade et le Guyana dans le second. Étant donné les réseaux sociaux existants, les facteurs institutionnels et le phénomène d'effet cumulatif qui influencent la perpétuation de la migration internationale (Massey et coll., 1997), il n'est pas surprenant que les différentes communautés noires immigrantes aient des affinités avec certaines villes de l'Ontario. Par exemple, parmi les communautés africaines de Toronto, les Ghanéens arrivent deuxièmes en nombre, juste après les Somaliens, alors qu'ils arrivent au cinquième rang dans les villes de Windsor et d'Ottawa-Gatineau. De manière similaire, les Éthiopiens, qui se classent deuxièmes derrière les Somaliens à Kitchener et à Windsor, ne figurent même pas sur la liste des cinq communautés africaines les plus peuplées des cinq autres agglomérations ontariennes à l'étude. Selon les données du Recensement, les Somaliens disposent de la plus grande représentation au sein des communautés africaines dans les villes ontariennes d'Hamilton,

Il y a plus de dix ans, Robert Murdie (1994), sociogéographe de renom de la York University, a posé la question suivante : les Noirs de Toronto habitent-ils en quasi-ghettos ? Sans égard à la réponse que l'on peut donner à cette question provocante, il va sans dire qu'un grand nombre de Noirs à faible revenu habitent aujourd'hui des quartiers racialement ségrégués de Toronto (en particulier), où les conditions de logement sont pour ainsi dire assez similaires à celles qui existent dans les ghettos américains.

Kitchener, London, Ottawa-Gatineau, Toronto et Windsor; Oshawa fait figure d'exception, les Somaliens n'étant pas représentés parmi les cinq communautés africaines les plus importantes de la ville (Mensah, 2005, p. 76). Comme pour les Somaliens (dans le contexte de l'immigration africaine), les Jamaïcains sont de loin la communauté antillaise la plus importante dans les villes ontariennes, se classant au premier rang dans les sept villes à l'étude. Des autres communautés caribéennes qui jouissent de fortes représentations dans les grandes villes ontariennes telles que Toronto, Hamilton, Kitchener, Windsor et London, mentionnons les Guyanais¹ et les Trinidadiens. En plus de la diversité ethnoculturelle générée par la présence de Noirs de l'Afrique continentale et des Caraïbes, il faut compter celle attribuable aux populations noires « indigènes » de l'Ontario et aux immigrants noirs contemporains des États-Unis, de l'Amérique latine et d'autres parties du monde.

Du point de vue urbain, on retrouve maintenant des quartiers et des enclaves noirs dans des villes ontariennes telles que Toronto, Ottawa et Hamilton. Les secteurs Jane-Finch et Jane-Wilson de Toronto en sont des exemples notoires. Il y a plus de dix ans, Robert Murdie (1994), sociogéographe de renom de la York University, a posé la question suivante : les Noirs de Toronto habitent-ils en quasi-ghettos ? Sans égard à la réponse que l'on peut donner à cette question provocante, il va sans dire qu'un grand nombre de Noirs à faible revenu habitent aujourd'hui des quartiers racialement ségrégués de Toronto (en particulier), où les conditions de logement sont pour ainsi dire *assez similaires* à celles qui existent dans les ghettos américains.

Langues et religions

La plus grande diversité ethnoculturelle chez les Noirs de l'Ontario, ou d'ailleurs au Canada, se retrouve probablement dans les langues et, dans une moindre mesure, les religions. Bien que la population noire soit majoritaire dans la plupart des pays africains, il existe une diversité nationale et internationale remarquable dans les langues et les religions. Celle-ci est largement attribuable aux divergences existant entre les divisions territoriales tribales d'avant la

¹ Bien que le Guyana se trouve en Amérique du Sud, ses caractéristiques sociales et culturelles sont similaires à celles des nations caribéennes; aussi, les Guyanais sont souvent considérés comme étant caribéens.

TABLEAU 1
La population noire dans les grandes villes de l'Ontario

Villes ^a	Population urbaine totale	Population noire	% de la population noire canadienne	% de Noirs dans la population urbaine
Toronto	4 647 955	310 500	46,80	6,68
Ottawa-Gatineau	1 050 755	38 185	5,78	3,63
Hamilton	655 055	12 855	1,94	1,96
Windsor	304 955	8 125	1,22	2,66
London	427 215	7 610	1,15	1,78
Oshawa	293 550	7 180	1,10	2,44
Kitchener	409 765	7 345	1,11	1,79

^a Ces villes comptaient 5 000 Noirs ou plus au Recensement de 2001; elles sont classées selon la taille absolue de leur population noire, en ordre décroissant.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2001.

colonisation et les frontières géopolitiques actuelles, la plupart desquelles ont été tracées par les puissances colonisatrices pendant le *partage de l'Afrique*, qui atteignit son paroxysme lors de la tristement célèbre Conférence de Berlin, tenue en 1884-1885. Il y aurait entre 600 et 1 000 langues différentes parlées en Afrique (de Blij, 1993); aussi est-il irréaliste d'envisager une quelconque uniformité linguistique au sein des immigrants africains en Ontario ou ailleurs au Canada. Toutefois, certaines langues – notamment l'anglais, le français, le haoussa, l'arabe et le swahili – font office de *lingua franca* pour un important nombre d'immigrants africains. L'anglais est de loin la langue officielle canadienne la plus utilisée parmi la population immigrante noire de l'Ontario provenant de l'Afrique et des Caraïbes. Évidemment, ceux qui sont plus à l'aise en français, par rapport à l'anglais, ont tendance à immigrer dans la province adjacente de Québec (Montréal tout particulièrement) plutôt qu'en Ontario (ou Toronto).

De manière prévisible, une certaine diversité religieuse existe au sein des Noirs de l'Ontario, sans commune mesure toutefois avec celle qui touche les langues. Bien que certains d'entre eux (particulièrement ceux qui sont liés historiquement à l'Inde par les pays des Caraïbes ou de l'Afrique orientale, comme l'Ouganda et la Tanzanie) pratiquent des religions « orientales » comme l'hindouisme et le bouddhisme, l'immense majorité est de religion chrétienne (catholiques ou protestants). L'islam est également populaire auprès de plusieurs Noirs et ce, tout particulièrement dans les villes d'Ottawa-Gatineau, de Toronto, de London et d'Hamilton, qui comptent de grandes populations somaliennes. Toutefois, seules Toronto et Ottawa-Gatineau comptaient plus de 5 000 musulmans à l'époque du Recensement de 2001.

Problèmes d'accès et d'équité

Il est *permis de croire* que les Noirs de l'Ontario, tout comme leurs homologues dans le reste du pays, sont davantage victimes d'exclusion socio-économique, de racisme fondé sur la couleur de la peau et de déshumanisation que les autres minorités du Canada. Évidemment, certaines personnes s'opposent à de telles affirmations, alors que d'autres (Frantz Fanon, notamment, dans son percutant essai *Les Damnés de la terre*) s'abstiennent tout simplement de faire de telles comparaisons et soutiennent qu'on ne gagne rien

en mettant en parallèle les injustices endurées par différentes minorités aux mains de la majorité. Malgré ce genre de problématique, il n'est pas totalement déraisonnable d'affirmer que les problèmes raciaux rencontrés par les Noirs de l'Ontario, et d'ailleurs au Canada, sont uniques à deux égards. Premièrement, on désigne souvent les Noirs comme étant l'antipode du groupe dominant (les Blancs); ceci engendre les pires formes de racisme fondé sur la couleur de la peau. Deuxièmement, les Noirs sont les seuls êtres humains à avoir été exilés par la force de leurs terres natales et à avoir servi d'esclaves ici. Bien que l'époque esclavagiste soit révolue depuis des siècles, ses conséquences désastreuses, soit les stéréotypes négatifs, les mythologies et les autres représentations culturelles, auxquels s'ajoutent le manque de ressources financières, sont peut-être aujourd'hui plus fortes que jamais.

Les obstacles structurels, l'inégalité dans le traitement et l'accès difficile aux ressources socio-économiques, ce que Frances Henry désigne comme « l'intégration différenciée » à la société canadienne, rencontrés par les Noirs (et d'autres minorités visibles), sont abondamment documentés, notamment par les auteurs suivants : Murdie et Teixeira (2003), Li (1998), Reitz et Sklar (1997), Opoku-Dappah (1995), Henry (1994), et Hulchanski (1993). Écrivant dans le contexte spécifique torontois, là où se trouve la majeure partie de la population noire de l'Ontario, Frances Henry (1994) affirme que les principaux problèmes de la communauté noire sont la discrimination en matière d'emploi et de logement, le taux de décrochage au secondaire, l'insensibilité des organismes gouvernementaux aux questions culturelles, les barrières à la mise en place de centres communautaires pour les Noirs et les affrontements avec les forces de l'ordre. Michael Ornstein, dans un rapport de 2002 réalisé à la demande de la Ville de Toronto, a observé des désavantages similaires au sein de plusieurs minorités visibles de Toronto, desquelles les Africains de l'Éthiopie, de la Somalie et du Ghana étaient les plus touchés par la pauvreté et par d'autres problèmes d'accès et d'équité en ce qui a trait à l'éducation et l'emploi, en particulier.

En Ontario, le profilage racial exercé par la police est intimement lié aux problèmes vécus par les Noirs en matière de racisme fondé sur la couleur de la peau et d'équité dans l'éducation et l'emploi. Selon les publications de Wortley et Tanner (2003 et 2004), de Tator et Henry (2006) et de Tanovich (2006), il existe des preuves

probantes selon lesquelles les forces de police de certaines villes ontariennes (notamment Toronto) font subir aux Noirs des contrôles de routine et des fouilles de véhicule beaucoup plus fréquemment qu'à tout autre groupe ethnique. Tout observateur objectif ne devrait donc pas être surpris que les Noirs sont [Traduction] « plus enclins à se faire prendre lorsqu'ils enfreignent la loi que des Blancs qui pratiqueraient le même genre d'activités criminelles » (Wortley et Tanner, 2004, p. 197). Il est impératif de souligner que le phénomène de profilage racial va *totalemment à l'encontre* des objectifs de toute application légitime de la loi. Martinot (2003, p. 168) mentionne d'ailleurs judicieusement : [Traduction] « le profilage est contraire à l'application de la loi. La police a pour tâche de chercher des suspects *après* qu'un crime ait été commis. Le profilage suppose que l'on trouve d'abord un suspect, puis que l'on cherche ensuite un crime qu'il pourrait possiblement avoir commis. » Est-ce que le racisme dont sont victimes les Noirs nous affecte tous ? Si oui, de quelle manière ? Autrement dit, quels sont les effets *boomerang* de nos pratiques discriminatoires à l'endroit des Noirs qui vivent parmi nous ? Nous concluons le présent article avec quelques éléments de réponse à cette question féconde.

Conclusion : les effets boomerang

La population noire ontarienne habite principalement en zone urbaine et l'immense majorité d'entre elle vit à Toronto. Comme il a été démontré, les Noirs qui vivent parmi nous doivent faire face au racisme et à la discrimination fondés sur la couleur de la peau de manière constante et vraisemblablement unique. La majeure partie de ce racisme se spatiale par la ségrégation résidentielle et d'autres formes de manipulations basées sur l'espace et la race en matière d'allocation des ressources. Ces manipulations sapent les efforts fournis par les Noirs pour pleinement intégrer la société ontarienne. À mesure qu'augmente la concentration des Noirs dans certains quartiers, les ressources disponibles diminuent, étant donné le recoupement de longue date qui existe en Ontario et au Canada entre la race et la classe sociale. Cet état de fait entraîne la migration (ou plutôt la suburbanisation) vers les banlieues et les zones exurbaines cossues de la population *restante*, alimentant ainsi un autre cercle vicieux qui résulte en un déclin des investissements et des assiettes fiscales dans les

quartiers où habitent les Noirs et, par extension, des ressources allouées à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services sociaux. Conséquemment, le chômage, la pauvreté, la criminalité et d'autres problèmes sociaux sont en hausse. De manière générale, les zones urbaines habitées par les Noirs gagnent en hauteur (sous la forme de gratte-ciels vertigineux) ce qu'elles perdent en superficie (en termes d'espaces verts et de paysages bien entretenus, et de parcs pour enfants).

Bien que les problèmes touchant les « laissés-pour-compte » des villes ontariennes soient généralement concentrés dans les quartiers où habitent les Noirs, leurs ramifications et leurs conséquences peuvent souvent avoir des effets sur l'ensemble de la société. Ces effets englobent la prolifération des activités criminelles liées au chômage et à la pauvreté; l'augmentation des coûts sociaux relatifs à l'application de la loi et aux services d'assistance sociale; l'accroissement du désillusionnement et de la déloyauté parmi les Noirs envers l'unité et la souveraineté canadienne en une ère de terrorisme international et les obstacles afférents à cet accroissement; et la perte des facultés de prescience et d'observation objective héritées de la diversité dans le développement de nos connaissances sociales, en particulier, et dans notre vie socio-économique et culturelle, en général. Pour ces raisons, il incombe aux sociologues et aux décideurs politiques de venir en aide aux citoyens afin de leur faire comprendre la réalité fondamentale entourant la présence des Noirs en Ontario. Conséquemment aux phénomènes de mondialisation de la migration et de rétrécissement et de vieillissement des populations du Nord combinés à l'explosion des populations du Sud, on ne peut qu'admettre que la population noire continuera de croître dans la province. Les Noirs sont au pays pour y rester; il est plus que temps pour nous de mettre en place des cadres opérationnels justes et équitables afin de favoriser leur bien-être et de redresser les effets *boomerang* des problèmes liés à la race.

À propos des auteurs

JOSEPH MENSAH est professeur agrégé de géographie culturelle, School of Social Sciences, Atkinson Faculty of Liberal and Professional Studies, York University, située à Toronto. Il est l'auteur de *Black Canadians: History, Experience and Social Conditions* (Fernwood, 2002), corédacteur de *Globalization and the Human Factor: Critical Insights* (Ashgate, 2004), et rédacteur en chef de *Understanding Economic Reforms in Africa: A Tale of Seven Nations*

(Palgrave, 2006). Le professeur Mensah est gestionnaire du projet *Ghanaian Immigrants Religious Transnationalism* (GIRT), sous l'égide du CRSH, à la York University.

DAVID FIRANG est étudiant au doctorat, Faculty of Social Work, University of Toronto; il est aussi agent de la protection de l'enfance à la Société d'aide à l'enfance de Toronto. Ses recherches portent sur les races, le capital social, le logement, et les processus d'établissement et d'intégration des immigrants. M. Firang a été bénéficiaire d'une bourse de recherche de la Banque royale à la Faculty of Social Work, University of Toronto, durant l'année universitaire 2005-2006.

Références

- Badets, J., et W. L. Chui. 1994. *Canada's Changing Immigration Population*, Ottawa, Prentice Hall.
- de Blij, Harm J. 1993. *Human Geography: Culture, Society and Space*, New York, John Wiley.
- Canada. Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2001*.
- George, Susan. 1992. *The Debt Boomerang: How Third World Debt Harms Us All*, Boulder et San Francisco, Westview Press.
- Henry, F. 1994. *The Caribbean Diaspora in Toronto: Learning to Live with Racism*, Toronto, University of Toronto Press.
- Hulchanski, J. D. 1993. *Barriers to Equal Access in the Housing Market: The Role of Discrimination on the Basis of Race and Gender*, Toronto, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto.
- Li, Peter. 1998. « The Market Value and Social Value of Race », dans Vic Satzewich (dir.), *Racism and Social Inequality in Canada: Concepts, Controversies and Strategies of Resistance*, Toronto, Thompson Educational.
- Martinot, S. 2003. *The Rule of Racialization: Class, Identity, Government*, Philadelphie, Temple University Press.
- Massey, Douglas, et coll., 1997. « Migration Theory, Ethnicity Mobilization and Globalization », dans M. Guibernau et J. Rex (dir.), *The Ethnicity Reader: Nationalism, Multiculturalism and Migration*, Malden, MA, Blackwell.
- Mensah, J. 2005. « L'hétérogénéité ethnoculturelle des noirs dans nos "ethnicités" », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (printemps), p. 50-56.
- Mensah, J. 2002. *Black Canadians: History, Experiences, and Social Conditions*, Halifax, Fernwood Publishing.
- Mensah, J., et S. Adjibolooso. 1998. *The Demographic Profile of African Immigrants in the Lower Mainland of British Columbia*, rapport soumis au ministère responsable du multiculturalisme et de l'immigration, Vancouver, Division de liaison avec les collectivités du ministère responsable du multiculturalisme et de l'immigration.
- Milan A., et K. Tran. 2004. « Les Noirs au Canada : une longue tradition », *Tendances sociales canadiennes / Canadian Social Trends*, n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada.
- Murdie, R. A. 1994. « Blacks in Near-Ghettos? Black Visible Minority Population in Metropolitan Toronto Housing Authority Public Housing Units », *Housing Studies*, vol. 9, n° 4, p. 435-457.
- Murdie, R. A., et Teixeira, C. 2003. « Towards a Comfortable Neighbourhood and Appropriate Housing: Immigrant Experiences in Toronto », dans P. Anisef et M. Lanphier (dir.), *The World in a City*, Toronto, University of Toronto Press, p. 132-191.
- Opoku-Dapaah, E. 1995. *Somalis Refugees in Toronto: A Profile*, Toronto, York Lanes Press.
- Ornstein, M. 2002. *Ethno-racial Inequality in the City of Toronto: An Analysis of the 1996 Census*, Toronto, Access and Equity Division, City of Toronto.
- Owusu, T. Y. 1999. « Residential Patterns and Housing Choices of Ghanaian Immigrants to Toronto, Canada », *Housing Studies*, vol. 14, n° 1, p. 77-97.
- Reitz, J. G., et S. M. Sklar. 1997. « Culture, Race, and the Economic Assimilation of Immigrants », *Sociological Forum*, vol. 12, n° 2, p. 233-277.
- Tanovich, D. M. 2006. *The Colour of Justice: Policing Race in Canada*, Toronto, Irving Law.
- Tator, C., et F. Henry. 2006. *Racial Profiling in Canada: Challenging the Myth of 'A Few Bad Apples'*, Toronto, University of Toronto Press.
- Tetty, W., et K. Publampu (dir.). 2006. *The African Diaspora in Canada*, Calgary, University of Calgary Press.
- Walker, J. W. 1980. *Précis d'histoire sur les Canadiens de race noire : source et guide d'enseignement*, Ottawa, Ministre d'État, Multiculturalisme.
- Wortley, S., et J. Tanner 2004. « Discrimination ou 'bons' services de police. Le débat concernant le profilage racial au Canada », *Nos diverses cités / Our Diverse Cities*, vol. 1 (printemps), p. 207-212.
- Wortley, S., et J. Tanner. 2003. « Data Denials and Confusion: The Racial Profiling Debate in Canada », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, vol. 45, n° 3, p. 367-389.

Dans un autre ordre d'idées...

Parvenir à l'unité en valorisant la diversité

FATEMEH GIVECHIAN

Université d'Ottawa

Le présent article aborde les quatre questions suivantes. La diversité est-elle un phénomène nouveau dans l'histoire de l'humanité ? Comment l'humanité a-t-elle réagi à la diversité au cours de son histoire ? Dans l'avenir, quelle serait la réponse appropriée à la diversité ? Comment envisager la planification de nos villes, de sorte à répondre aux exigences de la diversité ?

Affirmer que la « diversité » n'est pas un phénomène récent semble une chose évidente. Le sujet mérite toutefois d'être approfondi. Depuis le début de l'humanité, des groupes sont entrés en contact avec d'autres groupes, composés d'individus différents d'eux. Les différences entre les groupes sont nombreuses et peuvent aller de différences d'apparence physique à des différences culturelles plus profondes, liées à la langue, aux normes, aux valeurs, à la religion, etc. Ces différences existent au sein même des sociétés et entre les sociétés. Diversité et multiculturalisme ne sont pas des phénomènes récents chez les sociétés humaines. Les humains ont toujours montré de la curiosité et de l'intérêt envers les différences et ils se sont toujours distingués les uns des autres en se fondant sur des caractéristiques physiques ou culturelles. À cet égard, ils ont également pratiqué « l'ethnocentrisme », qui consiste à [Traduction] « juger une autre société en fonction des valeurs et des normes de la sienne » (Scupin, 2003, p. 52). L'ethnocentrisme semble être un phénomène universel (Brown, 2003). À toutes les époques et dans le monde entier, les humains ont réagi de différentes manières lorsque confrontés à la diversité, dont par le femicide, l'âgisme, le génocide, l'ethnocide, l'esclavage, la ségrégation, l'imposition de son style de vie à un autre groupe au nom de l'assimilation, et la coexistence privilégiant la différenciation et les interactions culturelles.

Les exemples de domination d'un groupe sur les autres – victimes d'oppression ou de discrimination fondées sur le sexe, l'âge ou les croyances – ne manquent pas dans l'histoire de l'humanité et se retrouvent dans toutes les sociétés. Des actes comme le « femicide », qui désigne [Traduction] « le meurtre d'une personne parce qu'elle est une femme » (Miller et coll., 2001, p. 132) ou toute forme d'âgisme, qui dévalorise les gens selon qu'ils soient jeunes (Fabrega et Miller, 1995; Weatherford, 1981) ou âgés (Sahlins, 1957), ne sont pas rares. Entre sociétés, il peut exister des « génocides », qui mènent à [Traduction] « la destruction d'une culture et de son peuple par l'extermination physique » (Chalk et Johnson, 1986, p. 180) ou des « ethnocides » qui consistent à « détruire une culture sans éliminer physiquement son peuple » (Miller et coll., 2001, p. 132). L'exploitation économique d'un groupe d'individus est un autre type de réponse ayant mené, au nom de la prospérité économique, à l'« esclavage » (travail forcé et non rémunéré d'un groupe ethnique différent) ou même au commerce des esclaves comme une fin économique en soi (Wolf, 1982). Dans certains cas, un groupe a imposé la « ségrégation » à un autre groupe, en le contraignant à vivre dans des quartiers séparés, à utiliser des autobus séparés, à manger dans des restaurants séparés, etc.

Tous les actes cités précédemment sont condamnés parce qu'ils sont contraires à l'éthique. En termes de réponses éthiques et plus modérées à la diversité, comme l'assimilation ou la différenciation, nous ne devons pas oublier que la politique de la force a joué un rôle déterminant en incitant les peuples conquis à adopter les mœurs du conquérant. Comme le dit l'adage, « Quand tu seras à Rome, conduis-toi en Romain », un raisonnement qui peut également

être observé en temps de paix, lorsqu'un groupe d'individus s'installe en tant qu'immigrants sur le territoire d'un autre groupe : on attend des nouveaux arrivants qu'ils se comportent de la même manière que les habitants du pays hôte, et si cela ne leur plaît pas, ils n'ont qu'à rentrer chez eux. Ce type d'assimilation est devenu plus fréquent après l'émergence de l'industrialisation et le début de ce qu'on appelle « l'ère moderne » en Europe et en Amérique du Nord. Attirés par la prospérité économique de ces continents, ainsi que par les valeurs démocratiques libérales véhiculées par leurs idéologies, des gens du monde entier y ont migré, tout particulièrement vers les sociétés qui ouvraient leurs portes et accueillaient volontiers les immigrants. Deux façons de répondre à l'immigration dominant les politiques de la plupart des pays, soit « l'assimilation et le différentialisme » (PNUD, 2004, p. 12). L'assimilation encourage l'acculturation, sans laisser le choix aux gens de conserver leur ancienne identité. Dans une telle situation, la rencontre entre les nouveaux arrivants et les habitants du pays hôte est facilitée par le processus d'acculturation, soit [Traduction] « la tendance de groupes culturels distincts à emprunter la langue, la technologie, le type de vêtements, la nourriture, les valeurs, les normes et le comportement des autres. [Le processus] d'acculturation est l'adaptation et l'ajustement d'un groupe au groupe ethnique dominant » (Scupin, 2003, p. 44). En pratique, ce processus est essentiellement unidirectionnel : le groupe le moins dominant, ou la minorité, emprunte la culture du groupe dominant, ou de la majorité. Un groupe A qui pénètre sur le territoire d'un groupe B doit en apprendre la culture et se comporter en fonction de celle-ci. Dans la relation « idéale » entre l'hôte et l'invité, tous les individus se fondent dans un seul creuset et les différentes finissent par disparaître.

La seconde stratégie, assez populaire, consiste à encourager la différenciation et la distinction, et où « les immigrés conservent leurs identités, mais ne s'intègrent pas au reste de la société » (PNUD, 2004, p. 12). Le groupe auquel on accorde un statut distinct peut tirer profit de cette situation, mais à long terme, celle-ci ne contribuera pas à l'intégration, ni à la cohésion sociale. Pour la planification à long terme de notre ville, sur 20, voire 100 ans, ni l'assimilation ni la différenciation ne sont recommandées.

L'assimilation ne saurait être une solution appropriée pour faire face à la diversité. David

Tilman et d'autres chercheurs, parmi lesquels des biologistes, ont démontré l'importance de la biodiversité pour la nature (cité par Bourdeau, 2004). Il convient de signaler que la diversité est aussi essentielle et vitale pour nos sociétés que la biodiversité l'est pour la nature. Contraindre divers groupes de personnes à se fondre dans un creuset unique n'encouragera pas le foisonnement et l'échange des idées. Le concept de la différenciation, ou de la coexistence de diverses identités distinctes, n'est pas davantage une solution acceptable. Allouer certains attributs statiques à divers groupes de personnes composant une « mosaïque » est rapidement dépassé car cela ne tient pas compte de l'interaction des différents groupes au sein de cette « mosaïque ».

Durant les dernières décennies du 20^e siècle et les premières années du 21^e siècle, la poussée de la mondialisation, du post-modernisme et des technologies de l'information a considérablement transformé les notions de temps et de lieu et, à plus forte raison, la signification de concepts tels que la diversité et le multiculturalisme. De nos jours, la diversité et le multiculturalisme ne relèvent pas de la relation entre le conquérant et le conquis, ou entre l'hôte et l'immigrant. Parmi les différents groupes qui composent une société, les revendications des individus pour l'égalité – quels que soient leur sexe, leur âge, leur niveau d'éducation, leur classe sociale ou leur orientation sexuelle – exigent une nouvelle façon d'aborder la diversité. Entre les sociétés, cette demande a trait aux distinctions d'ordre physique ou culturel. Dans son *Rapport Mondial sur le Développement Humain*, le PNUD (2004) cite les cinq éléments suivants comme étant au cœur de l'éthique mondiale : équité, droits de l'homme et responsabilités, démocratie, protection des minorités, résolution pacifique des conflits négociations équitables – ces éléments doivent régir nos sociétés, de façon générale et tout particulièrement en ce qui a trait à la diversité.

Si, par le passé, la manière la plus éthique d'aborder la diversité était de faire preuve de patience et de tolérance envers ceux qui ne nous ressemblaient pas ou n'agissaient pas comme « nous », à l'avenir nous ne pourrions nous contenter de nous tolérer les uns les autres. L'avenir nous demande de « célébrer » la diversité (Rajae, 2000, p. 90) et de l'apprécier. Nous devons aller au-delà du « multiculturalisme superficiel » lié aux aliments et aux festivals (Hiebert, 2003) et nous efforcer de parvenir à un

« multiculturalisme riche » (Sandercock, 2004). Mais comment « célébrer » la diversité et atteindre un « multiculturalisme riche » ? De nombreuses suggestions ont été formulées, parmi lesquelles les sept actions proposées par Sandercock : 1) une augmentation des dépenses au profit d'un éventail de programmes multiculturels à l'échelle locale; 2) la mise en place de réseaux de soutien politique et stratégique de la part des paliers fédéral, provinciaux et municipaux et des organismes non gouvernementaux; 3) des programmes de formation à la diversité et à la lutte contre le racisme; 4) des réformes et de l'innovation sur le plan des politiques sociales; 5) une meilleure compréhension de la façon dont les politiques urbaines peuvent et doivent aborder les différences culturelles; 6) l'élaboration de nouvelles conceptions de la citoyenneté, multiculturelles et urbaines; et 7) une meilleure compréhension des émotions qui sous-tendent les conflits liés à l'intégration et la volonté d'y répondre (Sandercock, 2004). J'approuve toutes ces suggestions, que je trouve extrêmement utiles, en particulier pour réaliser des améliorations en matière d'infrastructure, de développement et de planification, mais j'ai le sentiment qu'il faut avant tout un changement d'attitude et une modification de la vision que nous avons du monde et ce, dans tous les segments de la société. C'est pourquoi je propose et je prévois qu'à l'avenir il faudra dépasser l'idée de « mosaïque ». Je préfère utiliser la métaphore de « salade ». Je pense que nous devrions nous consacrer à la préparation d'une « salade » dont chaque ingrédient conserverait sa saveur et sa texture. Ce qui nous liera, ce sera la « vinaigrette » composée de nos besoins, intérêts, responsabilités et droits communs et, par-dessus tout, notre expérience commune qui est de vivre ensemble dans une même ville.

En pratique, nous devons apprendre que la diversité profite à tous, et que chaque membre de la collectivité a énormément à offrir. Plus il y aura d'ingrédients dans la salade, plus elle sera savoureuse et nourrissante. L'idée selon laquelle l'enseignement se fait uniquement dans un sens et que c'est toujours le même groupe qui doit communiquer son savoir aux autres, est absurde, car tous les groupes peuvent apprendre les uns des autres. Il s'agit simplement d'offrir sa chance à chacun. Au sein de toutes les sociétés, tous les individus – quel que soit leur sexe, leur âge, leur niveau de

connaissance ou leur classe sociale – peuvent interagir d'une manière mutuellement profitable. Par exemple, les programmes qui favorisent l'interaction entre les enfants et les personnes âgées peuvent être bénéfiques pour ces deux groupes. Au lieu de grandir au seul contact de leurs pairs, nos enfants bénéficieraient de l'expérience des aînés, et ces derniers pourraient transmettre leur savoir aux jeunes générations. La même interaction peut se produire entre sociétés et nous devons permettre à tous de contribuer ensemble à la société. En ce qui a trait aux nouveaux arrivants, nous ne devrions pas essayer d'attirer « la crème de la crème » des autres sociétés pour ensuite la laisser gâcher une fois ici. Le processus de reconnaissance des diplômes étrangers ne devrait pas prendre trois ou quatre ans. À leur arrivée, les immigrants sont pleinement désireux de contribuer à notre société. Retarder leur participation a pour effet d'émousser leur intérêt et d'engendrer une déception, ce qui nous nuit à tous, pas seulement au nouvel arrivant.

En vue de planifier la future de notre ville, afin que la capitale nationale du Canada soit un modèle pour les autres villes, nous devrions veiller à ce que les joies et les difficultés de chaque habitant soient partagées par tous. Le fait de faciliter la célébration de diverses fêtes – comme la naissance de Guru Nanak Dev Ji, le jour du Makar Sankranti, Hanukkah, l'Épiphanie, Noël, Eid-al-Adha, ou le nouvel an chinois, vietnamien ou coréen – ne profitera pas seulement aux sikhs, aux hindous, aux juifs, aux chrétiens, aux musulmans ou aux bouddhistes. L'ensemble de la société soutiendra ces citoyens pour lesquels ces fêtes ont de l'importance. Leurs difficultés aussi seront les nôtres. Les problèmes et les défis auxquels font face les immigrants afghans au Canada, par exemple, ne concernent pas seulement les Afghans et le centre communautaire afghan, mais tous les résidents de la ville. Dans l'avenir, la planification de notre ville sera donc fondée sur l'idée que les services et les contributions ne sont pas unidirectionnels, offerts uniquement par un groupe à un autre, ni même bidirectionnels. Ce processus doit au contraire être multidirectionnel. Chaque membre de la société se voit ainsi offrir une chance de contribuer au bien-être de sa ville qui, en retour, prospérera elle aussi, tout comme ses habitants.

À propos de l'auteur

FATEMEH GIVECHIAN détient un doctorat en anthropologie et enseigne à l'Université d'Ottawa.

Références

Bourdeau, Michèle, et coll. 2004. « La biodiversité en péril », *Anthologie : Nouvelles Frontières*, Toronto, Pearson Education Canada Inc.

Brown, Donald E. 2003. « Ethnicity and Ethnocentrism : Are They Natural? », dans Raymond Scupin (dir.), *Race and Ethnicity: An Anthropological Focus on the U.S. and the World*, Upper Saddle River, New Jersey, Prentice Hall.

Chalk, Frank, et Kurt Jonassohn. 1986. « Conceptualizations of Genocide and Ethnocide », dans Roman Serbyn et Bohdan Krawchenko (dir.), *Famine in Ukraine: 1932-1933*, Canadian Institute of Ukrainian Studies, University of Alberta, p. 179-190.

Fabrega, Horacio, et Barbara D. Miller. 1995. « Adolescent Psychiatry as a Product of Contemporary Anglo-American Society », *Social Science and Medicine*, vol. 40, n° 7, p. 881-894.

Hiebert, D. 2003. « Are Immigrants Welcome? Introducing the Vancouver Community Studies Survey », document de travail, Research on Immigration and Integration in the Metropolis (RIIM), p. 3-6.

Miller, Barbara D., et coll. 2000. *Cultural Anthropology; Canadian Edition*, Toronto, Pearson Education Canada Inc.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). 2004. *Rapport mondial sur le développement humain : la liberté culturelle dans un monde diversifié*, New York.

Rajaei, Farhang. 2000. *La mondialisation au banc des accusés : La condition humaine et la civilisation de l'information*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa.

Sahlins, Marshall. 1957. « Land Use and the Extended Family in Moala, Fiji », *American Anthropologist*, vol. 59, p. 449-462.

Sandercock, Leonie. 2004. « Le maintien des villes multiculturelles au Canada », *Nos diverses cités / Our Diverse Cities*, vol. 1, p. 160-165.

Scupin, Raymond. 2003. *Cultural Anthropology: A Global Perspective*, 5^e éd., Upper Saddle River, New Jersey, Prentice Hall.

Weatherford, J. 1981. *Tribes on the Hill*, New York, Random House.

Wolf, Eric R. 1982. *Europe and the People Without History*, Berkeley, University of California Press.



Penser l'immigration en dehors des métropoles au Canada

Numéro spécial d'Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies

Un numéro spécial d'Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies publié récemment (vol. XXXVII, n° 3, 2005) jette un regard sur la régionalisation de l'immigration. Michèle Vatz Laaroussi (Université de Sherbrooke), Margaret Walton-Roberts (Wilfrid Laurier University), John Biles (projet Metropolis) et Jean Viel (Développement social Canada), ont participé à sa publication, à titre de rédacteurs invités. La revue contient des articles portant sur la dispersion régionale en Colombie-Britannique, sur la participation d'immigrants dans les marchés du travail locaux en Ontario, sur l'établissement de réfugiés dans la Ville de Québec et dans des petites communautés de la Colombie-Britannique, sur les Acadiens, l'interculturalisme et la régionalisation, ainsi que sur les services offerts aux nouveaux immigrants à Halifax. La publication présente également un compte rendu de conférence d'« Immigration et émigration : le Canada atlantique à la croisée des chemins ».

Pour commander une copie de la revue, rendez-vous www.ss.ucalgary.ca/CES

Au cours des 20 dernières années, la population immigrante d'Ottawa a connu une rapide croissance et est devenue de plus en plus diversifiée, transformant la géographie sociale de notre capitale nationale. Ces changements posent des défis aux institutions, aux entreprises et à la société civile d'Ottawa, des changements qui affectent un nombre grandissant de citoyens. Ils signifient aussi des risques accrus de pauvreté et d'exclusion pour les immigrants, tout particulièrement pour ceux qui sont nouvellement arrivés. Cet article veut faciliter une meilleure compréhension des caractéristiques socioculturelles des immigrants qui choisissent Ottawa comme destination, en se penchant sur leur intégration dans la société canadienne.

L'immigration et la composition socioculturelle et démographique d'Ottawa

HINDIA MOHAMOUD

Conseil de planification sociale à Ottawa

Selon le Recensement de 2001, 166 750 résidents d'Ottawa, soit plus d'un sur cinq, sont nés à l'étranger, ce qui place Ottawa au sixième rang des villes canadiennes pour ce qui est de la population d'origine étrangère. De plus, 104 415 résidents d'Ottawa ont au moins un parent né à l'étranger, ce qui signifie que plus d'un résident d'Ottawa sur trois (35 %) est immigrant ou est l'enfant d'un ou de deux parents immigrants.

Étant donné l'importance accrue de l'immigration en tant que source de croissance démographique – et pour l'économie, la culture et la vitalité de la ville –, il devient essentiel de comprendre les caractéristiques socioculturelles des immigrants et l'influence de ces caractéristiques sur le processus d'intégration, dans l'optique d'une planification inclusive et de la formation de points de comparaison avec les expériences signalées dans d'autres villes canadiennes. En prenant appui sur les données du Recensement de 2001 et la documentation canadienne à jour sur le processus d'établissement et d'intégration des immigrants, le présent article permettra de mieux comprendre ce phénomène.

Proportion relativement forte de réfugiés parmi les nouveaux arrivants comptant s'établir à Ottawa

Comparativement aux autres villes canadiennes qui accueillent un grand nombre d'immigrants, Ottawa est celle où l'on trouve, de loin, la plus forte proportion de réfugiés. Le pourcentage annuel moyen de réfugiés parmi les immigrants comptant s'installer à Ottawa est de 29 % pour les six dernières années, comparativement à 11 % pour Toronto, 10 % pour Vancouver et 19 % pour Montréal¹. Il importe de noter que dans ses plans d'immigration, le gouvernement du Canada se fixe comme objectif d'admettre 12 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans la catégorie des réfugiés, y compris les réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé et les réfugiés dont la demande est traitée dans un bureau intérieur². On peut donc dire que, par rapport aux autres villes et à l'ensemble du Canada, Ottawa accueille une part

¹ Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres*, 2002 et 1999.

² Voir le glossaire pour les définitions des catégories d'immigrants et des sous-catégories de réfugiés.

TABLEAU 1

Pourcentage de la population née au Canada et à l'étranger, selon différentes villes canadiennes

Ville	Population totale	Population née au Canada	Population née à l'étranger	Pourcentage de la population totale née à l'étranger
Toronto	2 456 805	1 198 815	1 214 625	49,4
Mississauga	610 815	319 865	285 650	46,8
Montréal	1 019 735	714 870	281 380	27,6
Vancouver	539 630	279 510	247 635	45,9
Calgary	871 140	673 705	190 145	21,8
Ottawa	763 790	589 010	166 750	21,8
Edmonton	657 355	508 825	143 335	21,8
Brampton	324 390	193 220	129 280	39,9
Hamilton	484 385	359 625	119 810	24,7
Surrey	345 780	228 040	114 725	33,2

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001. Portrait ethnoculturel du Canada.

disproportionnée des réfugiés. Le pourcentage élevé de réfugiés parmi les immigrants récents à Ottawa a des répercussions profondes sur le processus d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants. Pour ce qui est de l'établissement et de l'intégration, les réfugiés sont confrontés à un plus grand nombre d'obstacles que les immigrants des autres catégories, notamment parce que leur départ de leur pays d'origine était de nature imprévue (Tonks et Paranjpe, 1999). De plus, une fois arrivés au Canada, les demandeurs du statut de réfugié ont un statut juridique différent de celui des autres immigrants, ce qui peut les empêcher d'avoir accès à certains programmes d'équité sociale.

Outre les immigrants récents en provenance de l'étranger, Ottawa attire également des immigrants d'autres villes canadiennes. Les données de 2001

sur la mobilité révèlent que 11 % des immigrants récents domiciliés à Ottawa, soit 7 065 personnes, étaient venus d'autres villes canadiennes au cours des cinq années précédant le Recensement. Parmi ceux-ci, 42 % provenaient d'autres villes ontariennes, et le reste de villes à l'extérieur de l'Ontario. Le boom économique survenu à Ottawa à la fin des années 1990 explique en partie l'attrait que cette ville a pu exercer sur les immigrants récents installés dans d'autres villes canadiennes. Une étude fondée sur le premier cycle d'entrevues menées dans le cadre de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), réalisée conjointement par Statistique Canada et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), a révélé que chez les immigrants, la perspective d'un bon emploi est l'un des principaux facteurs qui motivent le choix du

FIGURE 1

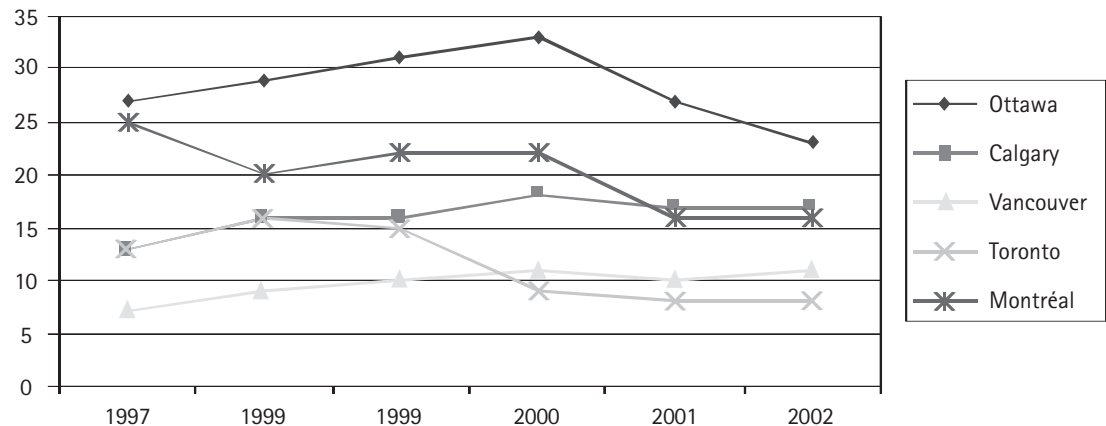
Pourcentage de réfugiés parmi les nouveaux arrivants, selon la destination prévue et l'année de l'arrivée au Canada

TABLEAU 2

Les cinq premiers pays d'origine des immigrants récents selon la période d'immigration

1991-2001	1981-1990	1971-1980	1961-1970	Avant 1961
Chine	Liban	Royaume-Uni	Royaume-Uni	Royaume-Uni
Somalie	Chine	Caraïbes et Bermudes	Italie	Italie
Liban	Vietnam	Chine	États-Unis	Allemagne
Caraïbes et Bermudes	Caraïbes et Bermudes	Liban	Caraïbes et Bermudes	Pays-Bas
Ex-Yougoslavie	Royaume-Uni	États-Unis	Chine	Pologne
32 355 personnes	13 600 personnes	11 890 personnes	12 150 personnes	15 650 personnes
51 % de l'ensemble des immigrants	39 % de l'ensemble des immigrants	47 % de l'ensemble des immigrants	58 % de l'ensemble des immigrants	67 % de l'ensemble des immigrants

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*. Les données se rapportent à la partie ontarienne de la région d'Ottawa-Gatineau.

lieu d'établissement, après la famille et le réseau social.

Pays d'origine et périodes d'immigration

En général, les pays d'origine des immigrants, de même que le nombre et le pourcentage d'immigrants admis dans les différentes catégories, varient en fonction des politiques d'immigration du Canada et des événements liés à la situation géopolitique et à l'économie mondiales. En raison de la libéralisation des politiques d'immigration canadiennes, ainsi que des troubles politiques et économiques dans l'hémisphère sud et en Orient, une proportion accrue d'immigrants au Canada proviennent aujourd'hui des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud.

La composition socioculturelle de la population immigrante d'Ottawa reflète les changements survenus à l'échelle nationale et mondiale. Le Tableau 2 présente les pays d'origine les plus souvent déclarés par les immigrants venus s'installer à Ottawa au cours des dernières décennies. On constate que plus de la moitié des immigrants admis au Canada entre 1991 et 2001 et qui vivent maintenant à Ottawa venaient de Chine, de Somalie, du Liban, des Caraïbes et des Bermudes et de l'ex-Yougoslavie. Les données du Tableau 2 indiquent également que tandis que la Chine, le Liban, les Caraïbes et les Bermudes ont constamment figuré parmi les pays d'origine déclarés par les nouveaux arrivants à Ottawa au cours des quatre dernières décennies, la Somalie et l'ex-Yougoslavie n'y figurent que durant la période entre 1991 et 2001. L'émigration de ces deux pays est attribuable aux récents troubles intérieurs d'ordre civil et politique. Par conséquent, une bonne partie des nouveaux

arrivants originaires de ces deux pays ont été admis au Canada dans la catégorie des réfugiés, ce qui pourrait expliquer la proportion élevée de réfugiés parmi les immigrants récents établis à Ottawa.

Le Tableau 3 fournit des données plus détaillées sur les 20 principaux pays d'origine de l'ensemble des immigrants à Ottawa, ainsi que le nombre et le pourcentage des immigrants récents. Le Royaume-Uni et la Chine sont les pays d'origine les plus fréquemment déclarés par les immigrants domiciliés à Ottawa. Les données du tableau révèlent également que les pays d'origine des immigrants domiciliés à Ottawa se caractérisent par une très grande diversité sur le plan de l'histoire, de la culture, de l'ethnicité et de la langue, et que ces immigrants sont distribués parmi un grand nombre de petits groupes culturels. Exception faite des immigrants venus du Royaume-Uni et de la Chine, la proportion d'immigrants originaires d'un même pays ne dépasse pas 5,9 % (pourcentage correspondant aux 9 865 personnes nées au Liban).

La dernière colonne du Tableau 3 donne les pourcentages d'immigrants admis au cours de la décennie de 1991 à 2001. Cette statistique peut servir d'indicateur sur le processus d'établissement des communautés immigrantes. Plus la proportion d'immigrants récents est élevée, moins les racines au Canada sont profondes (Biles, 1998). Autrement dit, un pourcentage élevé de nouveaux arrivants dans une communauté immigrante donnée indique que cette communauté en est encore aux premiers stades de son processus d'intégration collectif. Comme le montre le Tableau 2, c'est la communauté somalienne d'Ottawa qui compte la plus forte

TABLEAU 3

Les 20 principaux pays de naissance des immigrants vivant à Ottawa, 2001

	Immigrants totaux		Nouveaux arrivants	
	Nombre	Pourcentage du nombre total d'immigrants	Nombre	Pourcentage du nombre total d'immigrants
Total : lieu de naissance des répondants	168 125	100,0	63 945	38,0
Royaume-Uni	20 245	12,0	1 550	7,7
Chine et zones administratives spéciales ³	16 390	9,7	10 045	61,3
Liban	9 865	5,9	3 110	31,5
États-Unis	9 445	5,6	3 150	33,4
Inde	7 275	4,3	1 850	25,4
Italie	6 840	4,1	2 720	39,8
Vietnam	6 695	4,0	145	2,2
Allemagne	5 520	3,3	1 480	26,8
Pologne	4 945	2,8	510	10,3
Somalie	4 575	2,6	3 830	83,7
Ex-Yougoslavie	4 885	2,8	985	20,2
Philippines	4 180	2,4	3 095	74,0
Hong Kong	3 660	2,1	2 320	63,4
Jamaïque	3 450	2,0	885	25,7
Iran	3 160	1,8	1 895	60,0
Haïti	3 175	1,8	2 400	75,6
Pays-Bas	3 180	1,8	620	19,5
Portugal	2 970	1,7	1 365	46,0
Sri Lanka	2 500	1,4	95	3,8
Pakistan	2 230	1,3	135	6,1
France	1 965	1,1	545	27,7

proportion (84 %) d'immigrants récents parmi ses membres. Suivent à cet égard la communauté originaire de l'ex-Yougoslavie (74 %), la communauté philippine (63 %), la communauté chinoise (61 %), la communauté iranienne (60 %) et la communauté haïtienne (46 %).

Cette situation peut avoir de sérieuses répercussions sur la réussite du processus d'intégration de chacun des immigrants, compte tenu du fait qu'ils entreprennent cette intégration au sein de la communauté conationale et coculturelle locale. Comme le souligne Morton Weinfeld (1998), « l'intégration est un processus niché en temps normal. Les immigrants s'intègrent souvent à une famille, puis au quartier, à la sous-

communauté ethnique, à la communauté ethnique et pour terminer – le cas échéant – à la société canadienne informelle. »⁴ Les renseignements recueillis dans le cadre des premières entrevues de l'ELIC auprès des immigrants du Canada confirment cette observation de Weinfeld :

Il ressort clairement des résultats de l'ELIC qu'en plus d'avoir une influence décisive sur le lieu d'établissement des immigrants, les membres de la famille et les amis sont aussi une source d'aide essentielle pour d'autres aspects de l'intégration : trouver un logement, obtenir des services de santé, se perfectionner, trouver un emploi, etc. (CIC, 2004c).

En d'autres termes, les acquis sociaux et économiques des communautés immigrantes locales ont un important effet de levier sur les efforts d'intégration des immigrants à leur

³ La Chine et les zones administratives spéciales comprennent la République populaire de Chine, Hong Kong et Macau.

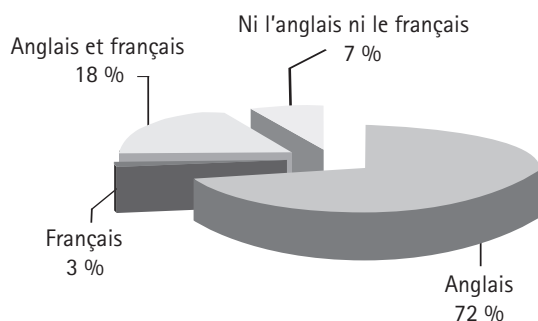
⁴ Caractères gras dans le texte d'origine.

Dans une étude récente portant sur une enquête menée par le Centre syndical et patronal du Canada (CSPC) auprès d'employeurs des secteurs public et privé et de dirigeants syndicaux dans diverses régions du pays, Lockhead (2004) signale que les deux tiers des répondants qui comptaient bientôt embaucher de nouveaux employés n'étaient pas disposés à embaucher des personnes formées à l'étranger en raison principalement de problèmes perçus d'ordre linguistique.

société d'accueil. Ainsi, les nouveaux arrivants qui se joignent à une communauté composée en grande partie d'immigrants récents sont susceptibles d'avoir plus de difficulté à s'intégrer, puisque l'expérience canadienne et la situation socioéconomique de ces communautés sont en général plus précaires (Beiser, 1988).

En ce qui concerne la planification des services et la conception des programmes, selon les données de 2001 et les analyses publiées au Canada, on ne peut répondre aux besoins et aux préoccupations des communautés immigrantes d'Ottawa si l'on considère l'ensemble des résidents nés à l'étranger comme un groupe homogène. La répartition actuelle des immigrants en un grand nombre de petits groupes culturels, l'historique de l'établissement de chacun de ces groupes, ainsi que les liens sociaux différents et plus ou moins étroits entre ces communautés et la société globale rendent pratiquement inutiles les initiatives municipales dites universelles.

FIGURE 2
Les immigrants récents selon leur connaissance des langues officielles, 2001



Dans la mesure où des groupes culturels distincts se trouvent concentrés dans certains quartiers, il est possible de tenir compte des besoins particuliers de ces groupes dans la planification générale des services sociaux à l'échelle du quartier, entre autres dans les domaines des parcs et loisirs, des services de garde

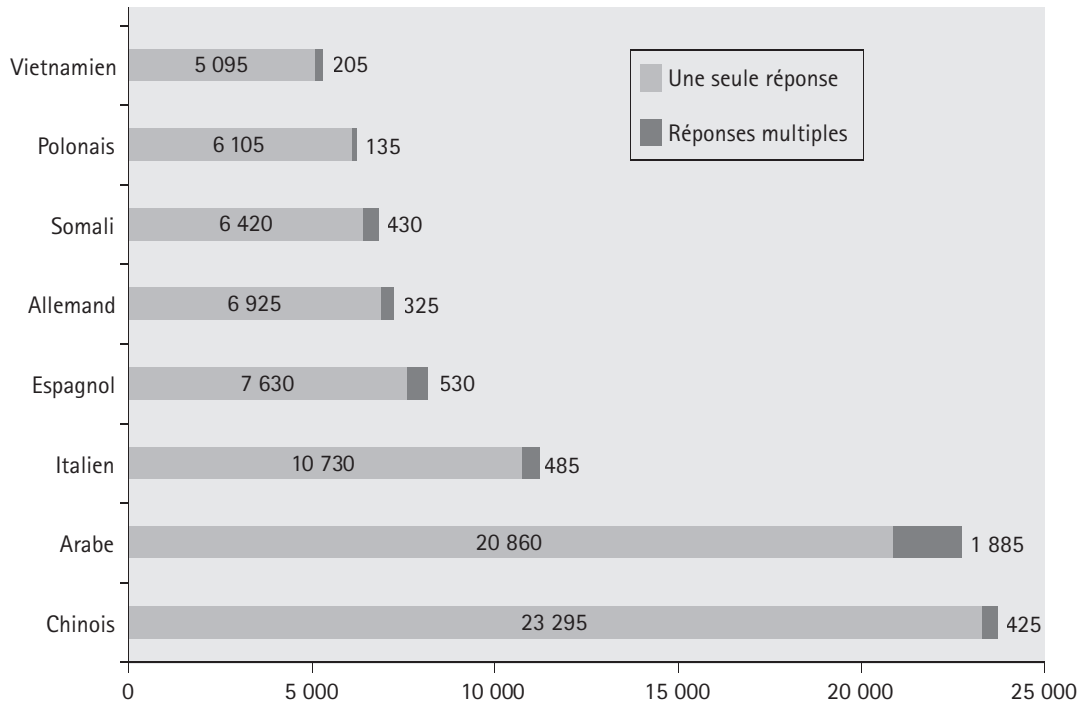
d'enfants, du transport, de la santé des familles, de l'aide à l'emploi et des services à la jeunesse. La planification de services multiculturels doit se fonder sur des recherches approfondies dans les quartiers – des recherches qui détaillent la composition culturelle de la population des quartiers, leurs défis et leurs atouts. De plus, étant donné que la répartition géographique des groupes culturels peut changer avec le temps, il faut vérifier régulièrement la composition démographique et culturelle de ces groupes de résidents afin de pouvoir adapter la prestation des services à leurs besoins.

La langue : un facteur d'identité culturelle qui unit et qui sépare

Les difficultés que pose la répartition de la population immigrante d'Ottawa en petits groupes culturels sont quelque peu atténuées par le fait que certains immigrants, bien que de pays d'origine différents, partagent un ou plusieurs traits culturels. Il va sans dire que certains traits culturels se prêtent mal à l'analyse statistique, mais parmi les caractéristiques mesurables, la langue et la religion constituent deux des facteurs d'identité culturelle que les immigrants ont le plus souvent en commun – les uns avec les autres ainsi qu'avec les collectivités qui les accueillent. Cette section porte sur les difficultés d'ordre linguistique que connaissent les immigrants au cours de leur processus d'intégration.

La connaissance des langues officielles du Canada constitue l'un des principaux déterminants de la réussite du processus d'intégration des immigrants à la société canadienne. Le système canadien de sélection des immigrants accorde beaucoup de poids à la maîtrise de l'une ou de l'autre des langues officielles, soit l'anglais ou le français. Les données de 2001 sur la connaissance de ces langues chez les immigrants récents permettent de confirmer l'importance attribuée à ce critère : presque tous les immigrants récents (93 %) ont dit maîtriser l'une ou l'autre langue officielle.

FIGURE 3

Les dix principales langues non officielles à Ottawa, 2001

Seulement 7 % des répondants (4 459 personnes) ont déclaré ne connaître ni l'anglais ni le français⁵.

Malgré cette connaissance déclarée du français ou de l'anglais, la langue demeure l'un des principaux obstacles entravant l'accès des immigrants à l'emploi et aux services, freinant de fait leur intégration sociale et économique à la société canadienne (Kwan, 1999; Schellenberg, 2004; Lockhead, 2003; Conference Board du Canada, 2004; Besner, 2003).

Les problèmes que pose la langue dans le contexte du processus d'intégration des immigrants découlent du vaste écart culturel qui sépare la plupart des immigrants récents de la population canadienne de souche. C'est un fait bien connu que la culture influence la langue de façons qui échappent en grande partie à la compréhension. Par conséquent, lorsque des personnes étrangères aux cultures dominantes du Canada entreprennent l'apprentissage formel

de l'anglais ou du français, au Canada ou à l'étranger, leur vision de la réalité, telle que perçue à travers le prisme de leur culture respective, tend à influencer sur cet apprentissage. Ainsi, même si ces personnes maîtrisent bien l'une ou l'autre des langues officielles, ce n'est qu'après une longue période passée au Canada qu'elles en viennent à comprendre les nuances et les sous-entendus qui sont liés à la culture et qui sont entrés dans l'usage local de l'anglais et du français après des siècles d'expériences communes. Compte tenu de cet écart culturel, les problèmes de communication entre les immigrants les plus récents et la population locale sont prévisibles et doivent être résolus sans que les immigrants s'en trouvent pénalisés. Ainsi, non seulement est-il déplacé de s'attendre à ce que les immigrants parlent, s'expriment et se comportent de la même façon que la population locale, mais de telles perceptions violent également le droit inhérent à la spécificité culturelle que la loi canadienne reconnaît aux personnes nées à l'étranger.

Les problèmes de communication d'ordre culturel entravent l'accès des immigrants à l'emploi. Dans une étude récente portant sur une enquête menée par le Centre syndical et patronal

⁵ Il faut préciser que ces données n'indiquent pas comment ni où les immigrants ont acquis leur connaissance des langues officielles. Ainsi, il se peut que la connaissance de l'anglais ou du français soit le résultat de leur participation aux programmes de formation linguistique à Ottawa ou ailleurs au Canada.

TABLEAU 4

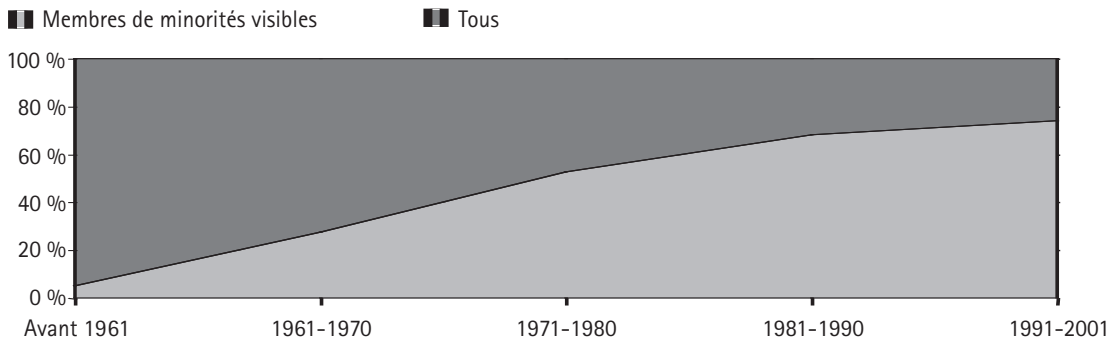
Répartition par groupe d'âge des immigrants récents ne connaissant ni l'anglais ni le français, 2001

Groupe d'âge	Tous les immigrants récents	Nombre d'immigrants récents ne parlant ni l'anglais ni le français	Pourcentage d'immigrants récents de parlant ni l'anglais ni le français
Moins de 14 ans	11 455	685	6
15 à 24 ans	9 650	185	2
25 à 44 ans	32 130	790	2
45 à 64 ans	7 825	1 290	16
65 ans et plus	2 895	1465	51
Total	63 955	4 415	7

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, n° 97F0009XCBO1040 au catalogue. Les données se rapportent à la partie ontarienne de la région d'Ottawa-Gatineau.

FIGURE 4

Répartition des immigrants d'Ottawa selon l'appartenance à une minorité visible et la période d'arrivée



du Canada (CSPC) auprès d'employeurs des secteurs public et privé et de dirigeants syndicaux dans diverses régions du pays, Lockheed (2004) signale que les deux tiers des répondants qui s'attendaient à embaucher de nouveaux employés n'étaient pas disposés à embaucher des personnes formées à l'étranger en raison principalement de problèmes perçus d'ordre linguistique.

Une recherche sur les besoins des immigrants en matière d'emploi, menée par OCRI (Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa) et le programme Talents-à-l'œuvre (2004), confirme dans une certaine mesure les conclusions du CSPC et résume comme suit les points de vue des employeurs locaux ayant participé à l'étude (p. 12) :

[Traduction]

Dans bien des cas, les aptitudes générales des immigrants à la communication sont inadéquates. Leur connaissance de la terminologie propre à l'industrie est également

insuffisante [...]. Les employeurs sont réticents à embaucher des immigrants ou à les prendre comme stagiaires à cause des risques liés à la santé ou à la sécurité des employés ou des stagiaires dont les compétences linguistiques insuffisantes pourraient causer des blessures en milieu de travail et d'éventuelles demandes d'assurance-invalidité ou de prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Les employeurs aimeraient recevoir de l'aide financière pour compenser les dépenses supplémentaires que représentent ces risques.

Bien qu'il puisse sembler injustifié de payer des employeurs pour leur permettre de bénéficier du travail d'immigrants qualifiés, l'argument est très clairement énoncé. Les employeurs croient qu'ils risquent de subir des pertes financières s'ils embauchent des immigrants. Il conviendrait, pour changer cette perception, de mettre en place des mesures incitatives afin d'encourager les

Pour les quelque 80 000 résidents d'Ottawa nés à l'étranger et appartenant à une minorité visible, le chevauchement actuel représente un double inconvénient attribuable à leur situation particulièrement vulnérable qui résulte du fait d'appartenir à une minorité visible et d'être né à l'étranger.

employeurs à embaucher des immigrants qualifiés. Il pourrait s'agir par exemple d'avantages commerciaux (comme l'accès à des contrats publics) liés au nombre d'immigrants qualifiés embauchés. En outre, il serait utile que des campagnes de sensibilisation du public et des programmes de formation en milieu de travail conscientisent les employeurs aux complexités et aux avantages d'une main-d'œuvre diversifiée. Il devient urgent de trouver des solutions comme celles-ci et de les mettre en œuvre, car on prévoit une augmentation de la population immigrante d'Ottawa, tout comme de sa diversité culturelle, au cours des prochaines années.

Parmi les immigrants récents, environ 16 % (10 435 personnes) ont déclaré que leur langue maternelle était l'anglais ou le français. Ces groupes d'immigrants n'ont généralement pas les problèmes d'ordre linguistique décrits ci-dessus, et sont moins susceptibles de connaître des difficultés au cours de leur processus d'intégration. Les possibilités qui s'offrent à Ottawa aux immigrants dont la langue maternelle est le français et qui ne parlent pas l'anglais risquent toutefois d'être limitées, étant donné la prédominance de l'anglais sur le marché du travail⁶.

Enfin, on compte à Ottawa 10 635 personnes qui ne parlent ni l'anglais ni le français. Moins de la moitié d'entre eux (42 %) sont des immigrants récents; 22 % sont nés au Canada et 31 % sont des immigrants qui sont arrivés avant 1991. Le fait que près du quart des immigrants qui n'ont aucune connaissance des langues officielles soient nés au Canada témoigne d'un certain clivage entre les communautés linguistiques d'Ottawa.

Parmi les immigrants récents, les personnes âgées de 45 ans et plus sont les moins susceptibles de connaître l'une ou l'autre des langues officielles du Canada. Plus de la moitié des personnes âgées récemment admises au pays (1 465 personnes) ne parlent ni l'anglais ni le français, alors que c'est le cas de seulement 2 % des immigrants récents âgés de 15 à 44 ans.

En ce qui a trait à la planification des services et à la conception des programmes, il est

important de pouvoir offrir les services essentiels (p. ex., les services de santé familiale et les services d'urgence dont l'accueil en refuge et le logement social) dans les principales langues non officielles parlées à Ottawa. Cette tâche est facilitée par le fait que malgré la fragmentation de la population immigrante d'Ottawa en petits groupes culturels, des immigrants originaires de pays différents peuvent parler la même langue. La Figure 3 présente les langues maternelles non officielles les plus fréquemment déclarées à Ottawa. Des résidents provenant de différents pays peuvent avoir en commun une langue, c'est le cas notamment de l'arabe, de l'espagnol et, dans une certaine mesure, des langues chinoises. À titre d'exemple, l'arabe est la langue maternelle de quelque 22 745 résidents d'Ottawa originaires de plus de 15 pays⁷.

Dans le cas des langues qui sont moins partagées entre différents pays, comme l'allemand, le somali, le polonais, le vietnamien, le persan, le portugais et d'autres langues parlées par un petit nombre de résidents d'Ottawa, il peut être avantageux de recourir à des services d'interprétation culturelle et linguistique pour assurer des services aux communautés où la connaissance des langues officielles n'est pas répandue.

Nombre croissant de minorités visibles parmi les immigrants d'Ottawa

Bien que la population canadienne compte des minorités visibles depuis des siècles, le nombre de Canadiens appartenant à une minorité visible s'est accru rapidement au cours des dernières décennies (Badhu, 2001). Par conséquent, comme

⁶ On trouvera un profil détaillé des immigrants francophones d'Ottawa dans le rapport du Conseil de planification social à Ottawa (CPS) intitulé Les Francophones d'Ottawa : profil statistique de la communauté francophone basé sur le Recensement de 2001 de Statistique Canada et recensement des atouts de la communauté. Ce rapport est accessible à partir du site Web du CPS à l'adresse www.spcottawa.on.ca.

⁷ Les principaux pays d'origine des immigrants récents arabophones sont le Liban, l'Égypte, le Koweït, l'Irak, l'Arabie saoudite, l'Algérie, le Maroc, le Soudan, la Tunisie, la Jordanie, la Libye, la Palestine, le Qatar, Bahreïn et l'Oman.

c'est aussi le cas pour de nombreux autres groupes, on constate un chevauchement entre la population immigrante et les minorités visibles du Canada. L'ampleur du chevauchement entre ces segments de la population canadienne varie considérablement dans le temps ainsi que d'une ville canadienne à une autre, selon l'histoire de la ville.

Un peu plus de la moitié de l'ensemble des immigrants vivant à Ottawa (54 %) sont membres de minorités visibles. Toutefois, les données de la Figure 4 montrent que leur pourcentage au sein de cohortes successives d'immigrants a augmenté progressivement avec les décennies, et que la cohorte arrivée à Ottawa entre 1991 et 2001 comprend la plus forte proportion d'immigrants appartenant à une minorité visible (74 %). La proportion croissante de minorités visibles au sein des cohortes successives d'immigrants est à l'origine d'une augmentation de la population des minorités visibles à Ottawa. Depuis 1996, la croissance à Ottawa du segment de la population composée de minorités visibles a atteint un taux de 27,9 %, soit quatre fois le taux de croissance général de la ville, qui est de 7,3 %. À l'heure actuelle, les résidents appartenant à une minorité visible représentent 18 % de la population d'Ottawa, comparativement à 15 % en 1996. Par ailleurs, plus de la moitié (57 %) de la croissance de la population d'Ottawa est attribuable à une augmentation du nombre de résidents appartenant à une minorité visible.

Plus des deux tiers des résidents appartenant à une minorité visible sont des immigrants et environ un tiers d'entre eux sont nés au Canada. Au sein des minorités visibles, le taux de personnes nées au Canada varie considérablement d'une communauté à l'autre. Environ 60 % des membres de la communauté japonaise d'Ottawa sont nés au Canada. Vient ensuite la communauté noire, dont 38 % des membres sont nés au Canada. C'est la communauté de l'Asie de l'Ouest à Ottawa qui affiche le plus faible pourcentage de Canadiens de naissance (15 %).

Il convient de noter que l'actuel chevauchement des minorités visibles et de la population immigrante à Ottawa pourrait venir à changer, selon la composition raciale des futures cohortes d'immigrants et les taux de naissance chez immigrants membres de minorités visibles. C'est pourquoi, malgré le recoupement évident des minorités visibles et de la population immigrante, il faut éviter de confondre ces deux groupes. Une telle perception pourrait mener à un

comportement social d'exclusion fondé sur une corrélation entre l'identité canadienne et la couleur de la peau.

Dans la mesure où le processus d'intégration des immigrants est fonction du temps, on peut s'attendre à ce que la situation socio-économique des groupes de minorités visibles varie selon les générations et le statut d'immigrant de ses membres, ainsi que selon leur histoire collective. Les communautés qui se composent principalement de Canadiens de naissance jouissent en général de meilleures conditions que celles formées en majorité par des immigrants récents.

Pour les quelque 80 000 résidents d'Ottawa nés à l'étranger et appartenant à une minorité visible, le chevauchement actuel représente un double inconvénient attribuable à leur situation particulièrement vulnérable qui résulte du fait d'appartenir à une minorité visible *et* d'être né à l'étranger.

Conclusion

Nous avons constaté que la population immigrante d'Ottawa se caractérise par une grande diversité, notamment en ce qui concerne la période d'arrivée, le temps passé au Canada (d'une part par les immigrants pris individuellement, et d'autre part par les membres de leur communauté conationale et coculturelle), ainsi que la visibilité (race), la culture, l'âge, le sexe et l'étape de vie au moment de l'arrivée au Canada. La situation socioéconomique actuelle des immigrants pris individuellement et des communautés immigrantes traduit cette diversité.

Par conséquent, nous recommandons aux agents de planification sociale, aux concepteurs de programmes et aux bailleurs de fonds de la région d'Ottawa d'envisager les mesures suivantes pour atteindre plus efficacement leur objectif d'aider les immigrants à réussir leur intégration :

- Éviter de proposer des mesures « universelles » et prendre en considération la diversité culturelle, démographique et socioéconomique de la population immigrante d'Ottawa;
- Fonder la planification des services sociaux de quartier (dans les domaines des parcs et loisirs, des services de garde d'enfants, du transport, de la santé familiale, du soutien à l'emploi et des services à la jeunesse) sur une connaissance approfondie de la composition culturelle et démographique des résidents ainsi que des besoins, des préoccupations et des points forts de groupes culturels particuliers;

- Tenir compte, dans la mesure du possible, de la perspective des groupes ethniques et de celle des femmes lors de la conception de programmes sociaux pour favoriser l'intégration des immigrants;
- Faire pression sur les décideurs pour qu'ils assurent la prestation de services essentiels tels que les services de santé familiale et les services d'urgence, y compris les refuges et les logements sociaux, dans les principales langues non officielles parlées à Ottawa et dans la langue des communautés dont la plupart des membres ne parlent ni l'anglais ni le français, quel que soit leur nombre.

Les résultats de cet article poussent à la réflexion quant aux politiques sociales, dont la responsabilité relève des niveaux supérieurs des gouvernements. En particulier, l'importante proportion de réfugiés parmi les nouveaux arrivants ayant l'intention de s'établir à Ottawa, ainsi que l'arrivée d'immigrants en provenance d'autres villes dans d'autres provinces, se conjuguent pour créer une pression supplémentaire sur les agences de services aux immigrants. Cela engendre la nécessité de réévaluer de façon régulière la viabilité des agences locales d'établissement en regard du financement destiné au soutien à l'établissement, et en regard des besoins spécifiques des immigrants. Heureusement, l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration, ratifié en 2005, suite à la publication du rapport sur lequel est fondé le présent article, permet la participation des municipalités ontariennes en matière de planification* de l'immigration. Ainsi, la Ville d'Ottawa sera dans l'obligation, d'une part, de prendre le pouls de la composition et des besoins des immigrants, et, d'autre part, d'obtenir un financement destiné à l'établissement et à l'intégration qui soit proportionnel aux besoins locaux.

Enfin, la diversité culturelle et ethnique croissante de la population immigrante locale, ainsi que l'arrivée récente de la majorité des immigrants actuellement établis à Ottawa, exigent des efforts collectifs d'adaptation aux différences dans la population de la ville. Il faut reconnaître ces enjeux et proposer des solutions.

⁸ Citoyenneté et Immigration Canada - Principaux éléments de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration. www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2005/2005-11-21.asp.

À propos de l'auteure

HINDIA MOHAMOUD est directrice de recherche au Conseil de planification sociale à Ottawa, où ses responsabilités vont de la conception et de la mise en œuvre de projets de recherche à l'élaboration de programmes qui visent à éliminer les obstacles auxquels sont confrontés les groupes marginalisés à Ottawa. Elle a mené de nombreuses études et a animé des consultations publiques et des groupes de discussion avec les collectivités. Elle est présentement en voie de terminer un projet de recherche pluriannuel sur le développement communautaire, dont l'objectif est de donner de compte rendu exhaustif des expériences d'exclusion vécues par les minorités visibles d'Ottawa.

Références

- Badhu, Chantra. 2001. *Projet de recherche sur les minorités visibles au Canada*, Rapport de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.
- Beiser, Morton. 1988. *Puis, la porte s'est ouverte*, Groupe chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés du Canada, Ottawa, Multiculturalisme et Citoyenneté.
- Biles, John. 1998. *Ottawa-Carleton: An EthniCity in the Making?* Document présenté à la Troisième conférence internationale Metropolis, Zichron Yaacov, Israël.
- Canada. Citoyenneté et Immigration Canada. 1999. *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration*. www.cic.gc.ca.
- . Citoyenneté et Immigration Canada. 2002. *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration*. www.cic.gc.ca.
- . Citoyenneté et Immigration Canada. 2004a. « Situation économique des immigrants », *L'Observateur / The Monitor* (printemps).
- . Citoyenneté et Immigration Canada. 2004b. « Taux d'acquisition de la citoyenneté pendant les années 1990 », *L'Observateur / The Monitor* (été).
- . Citoyenneté et Immigration Canada. 2004c. « Les six premiers mois au Canada – l'importance de la famille et des amis », *L'Observateur / The Monitor* (hiver).
- . Citoyenneté et Immigration Canada. 2004d. *Le système d'asile canadien*. www.cic.gc.ca.
- . Statistique Canada. 2003. « Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, le progrès et les perspectives », Résultats du premier cycle d'entrevues, n° 89-611-XIF au catalogue.
- . Statistique Canada. 2003. « Guide de l'utilisateur du Recensement de 2001 – minorité visible et groupe de population », n° 92-401-GIF au catalogue.
- Centre catholique pour immigrants d'Ottawa. 2001. « Last Stop Canada! Promoting Creative Dialogue », document issu d'un partenariat entre le Centre catholique pour immigrants et Patrimoine canadien (Programme du multiculturalisme).

Conseil canadien pour les réfugiés. 1998. « Les meilleures pratiques en matière d'établissement. Les services d'établissement pour les réfugiés et les immigrants au Canada ».

Conseil de planification sociale d'Ottawa (CPS). 2003. « Profil de la population d'Ottawa : rapport d'étude démographique, 1996-2001 ».

Desai, Sabra. 2000. « Colour, Culture and Dual Consciousness: Issues Identified by South Asian Immigrant Youth in the Greater Toronto Area », document préparé pour le Council of Agencies Serving South Asians (CASSA) et le South Asian Women's Centre (SAWC).

James, Carl E. 1995. « Race, Culture, and Identity », dans Carl E. James (dir.), *Perspectives on Racism and the Human Services Sector*.

Kalbach, Madeline A., et Warren Kalbach. 2000. « The Importance of Ethnic-connectedness for Canada's Postwar Immigrants », dans Madeline A. Kalbach et Warren Kalbach (dir.), *Perspectives on Ethnicity in Canada* ».

Kwan, Elizabeth. 1998. « Devolution of Social Programs and Spending Cuts: Impact on Immigrants and Refugees », Rapport de recherche n° 9, préparé pour le Congrès du travail du Canada.

Leung, Ho Hon. 2000. « Settlement Service Policies and Settlement Issues Among Chinese Canadians in Canada ».

Mohamoud, Hindia. 2003. « Immigration, ethnicité et langues à Ottawa : Aperçu du Recensement de 2001 ».

Poirier, Christian. 2003. « Federal-Provincial-Municipal Relations in Immigration and Settlement. », document préparé pour la Conférence sur les relations fédérales-municipales-provinciales par l'Institut des relations intergouvernementales de la Queen's University.

Tonks, Randal G., et Anand C. Paranjpe. 1999. « Am I a Canadian, an Ethnic, or an Ethnic-Canadian? », document de travail préparé pour le Vancouver Centre of Excellence dans le cadre d'une série sur l'immigration et l'intégration.

Weinfeld, Morton. 1998. *Inventaire préliminaire de la recherche en immigration au Canada. Synthèse d'études récentes sur l'immigration et l'intégration des immigrants au Canada dans la perspective de six disciplines.* www.canada.metropolis.net/research-policy/wienfeldf/index_f.html.

Maîtrise en études de l'immigration de l'Université Ryerson

Au sujet du programme d'études supérieures

Le premier programme canadien d'études supérieures consacré aux hautes études des politiques, des services et de l'expérience en immigration a été lancé en septembre 2004 à l'Université Ryerson.

La maîtrise en études de l'immigration et de l'établissement est un nouveau programme qui examinera les tendances, les politiques et les programmes de l'immigration au Canada dans une perspective multidisciplinaire. **Offert à temps plein ou à temps partiel**, ce programme a pour objet :

- d'améliorer, grâce à quatre cours principaux, la connaissance de la documentation et des questions importantes liées à l'histoire, à la théorie, à la méthode, aux politiques et aux programmes en matière d'immigration et d'établissement au Canada;
- d'étudier et d'évaluer d'un point de vue critique, par un choix de cours et de séminaires, certains des aspects sociaux, économiques, politiques, culturels, spatiaux et stratégiques de l'immigration et de l'établissement et certains aspects liés à la prestation des services et aux droits de la personne;
- de comparer l'expérience du Canada en matière de migration et d'établissement avec celle d'autres pays, par l'intégration d'une perspective internationale dans le programme d'études;
- de prévoir des discussions ciblées des questions et des concepts théoriques et méthodologiques que les intervenants se doivent de connaître et auxquels ils ont besoin de réfléchir quand ils utilisent une information connexe;
- de développer une compréhension critique des problèmes méthodologiques et pratiques auxquels se heurte la recherche dans le domaine;
- de développer, grâce à des travaux pratiques, la compréhension de la manière dont l'information est utilisée dans le domaine, à la fois dans la pratique et dans l'élaboration des politiques;
- de faire preuve d'une capacité de contribuer aux connaissances dans le domaine par la préparation d'un document de recherche ou d'un document sur un projet expérimental.

www.ryerson.ca/gradstudies/immigration

Le présent article présente une analyse de certains des défis et des contraintes liés à l'élaboration de services sociaux qui soient accessibles, équitables et adaptés à la composition culturelle, raciale et linguistique diversifiée de la collectivité d'Ottawa. Cette analyse est située dans un contexte historique afin de démontrer comment les changements de contextes influent sur la façon dont les enjeux sont compris et sur les modèles qui sont adoptés.

Accès et équité à Ottawa

Services sociaux, interventions institutionnelles et enjeux d'ordre culturel, racial et linguistique

RASHMI LUTHER
Carleton University

Il est maintenant bien reconnu que le Canada est une nation édifée par des immigrants et des réfugiés vivant sur des territoires occupés antérieurement par des groupes autochtones. Historiquement, alors que la composition de la nation et de ses villes a toujours été diverse sur le plan culturel et, dans une certaine mesure, sur le plan racial¹, cette diversité et les défis qui y sont associés ont surtout été liés aux principaux centres urbains que sont Toronto, Montréal et Vancouver. Ce n'est que récemment que la capitale nationale, Ottawa, a acquis cette distinction.

L'événement marquant pour Ottawa, celui qui a été à la source d'une prise de conscience de la démographie changeante de la capitale nationale, remonte à la fin des années 1970 et à la crise mondiale engendrée par la guerre du Vietnam. Tandis que la population d'Ottawa changeait lentement au début des années 1970, à la suite de l'arrivée de groupes qui faisaient antérieurement l'objet de restrictions, 1979 s'est démarquée par

l'établissement du Projet 4000², qui visait à intervenir relativement à la tragédie humaine croissante des personnes déplacées de l'Asie du Sud-Est. Les responsables du Projet s'étaient engagés à coordonner les parrainages privés et l'établissement de 4 000 réfugiés, principalement en provenance du Vietnam, mais également du Cambodge et du Laos, au sein de la collectivité d'Ottawa. Cette initiative, à laquelle s'ajoute l'accroissement du nombre de parrainages de réfugiés par le gouvernement, est reconnue comme étant un point tournant historique pour Ottawa, dans la mesure où la collectivité a été obligée de reconnaître sa propre diversité culturelle, linguistique et raciale.

¹ Jusqu'à la fin des années 1960 et à l'instauration du système de points en 1967, la diversité raciale du Canada était étroitement contrôlée et restreinte par les politiques d'immigration racistes qui favorisaient l'immigration en provenance de l'Europe, en particulier de l'Europe du Nord et des États-Unis.

² Le Projet 4000 était dirigé par Marion Dewar, qui était alors mairesse d'Ottawa, en collaboration avec l'église et les groupes communautaires locaux, y compris de nouveaux organismes d'établissement. Le projet a été de courte durée; il a pris fin en 1981 et son objectif d'établissement de 4 000 réfugiés parrainés par le secteur privé n'a pas été atteint. Toutefois, ce projet et des initiatives similaires menées à l'échelle nationale ont incité le gouvernement canadien à s'engager à parrainer 50 000 réfugiés venant de l'Asie du Sud-Est.

Limites institutionnelles

Bien qu'elle ait témoigné de la compassion et de la bonne foi de la collectivité, l'augmentation du nombre d'immigrants « différents » des immigrants européens arrivés plus tôt a aussi mis en lumière les limites institutionnelles et la partialité eurocentrique des programmes et services sociaux, ainsi que leur incapacité à répondre aux besoins de personnes de culture, de langue et de race différente. Ce point a d'ailleurs été souligné par Arthur Stinson [*Traduction*] : « Les intervenants du Projet [4000] ont vite compris que les fournisseurs de services pour la population générale étaient tout à fait incapables de s'occuper des réfugiés; ils n'avaient aucun concept du multiculturalisme. Bien au contraire, ils réagissaient de façon défensive aux demandes qui leur étaient présentées (1992, p. 5) ».

Avant l'arrivée de groupes de réfugiés de l'Asie du Sud-Est, les débats concernant les services sociaux³ à Ottawa, tout comme partout au Canada, étaient principalement axés sur les questions de sensibilisation au traitement différent réservé aux hommes et aux femmes, d'inclusion et de prestation de services en français. L'arrivée des nouveaux groupes a généré de nouveaux débats et demandes, lesquels étaient souvent en concurrence avec les précédents quant aux profils et aux ressources, à des services convenables du point de vue culturel, à la sensibilité interculturelle, aux politiques et aux pratiques antidiscriminatoires, au racisme systémique, etc. Les intervenants qui ont contribué à faire avancer ces débats étaient largement issus de la collectivité, comme des organismes de services aux immigrants et à des ethnies particulières, et à des groupes de revendication⁴.

Il va sans dire que le contexte dans lequel œuvraient les organismes communautaires à la fin des années 1970 était très différent de celui

qui existe aujourd'hui. Face aux limites dont faisaient preuve les services pour la population générale, les petits organismes communautaires, qui manquaient de ressources et de personnel, s'efforçaient de répondre aux demandes très nombreuses et complexes des nouvelles collectivités d'immigrants et de réfugiés⁵. Pour aider leurs clients, ces organismes ont pris l'initiative de combler les lacunes et d'assumer les rôles et les responsabilités qui incombait clairement à des organismes de services sociaux destinés à la population en général, de plus grande taille et mieux dotés en ressources. Bien que le mandat principal des organismes d'aide à l'établissement était de fournir des services de conseils, de traduction, d'interprétation et d'aide sociale, ils participaient aussi à des activités de défense des droits des clients, à la modification des politiques et à l'élimination des obstacles structureaux. En outre, on a souvent fait appel à eux pour aider les organismes de services pour la population générale à s'adapter aux différences culturelles.

Changement attribuable à la recherche et à la documentation des besoins

Au cours de cette période, la recherche, les conférences et les ateliers visant à documenter les besoins et à proposer des solutions ont été essentiels à la reconnaissance et à la légitimation des enjeux par le public, les gouvernements et les institutions, et à la défense des politiques, l'élaboration de programmes et les processus de changement institutionnel. Cette recherche a également mis les institutions de services sociaux pour la population générale au défi de reconnaître la présence d'obstacles structurels importants, y compris le racisme et la partialité eurocentrique enchâssés dans les politiques, les pratiques quotidiennes et les systèmes organisationnels. Toutefois, une bonne part de cette recherche était axée sur les difficultés rencontrées par les nouveaux immigrants et réfugiés dans le cadre des processus d'établissement et d'intégration⁶. En outre, les

³ Les services sociaux comprenaient les dossiers suivants : aide sociale, santé, santé mentale, logement, enseignement, anglais langue seconde et formation professionnelle.

⁴ Les groupes de défense des droits qui ont pris naissance au début de cette période comprennent le Comité ACCESS et l'Alliance de la capitale nationale sur les relations inter- raciales (ACNRI). Le Comité ACCESS a été établi en 1983 et a poursuivi ses activités jusqu'au début du nouveau millénaire. L'acronyme ACCESS correspondait à l'appellation Advisory Community Committee on Ethnic Social Services. L'ACNRI a également été établie en 1983 et a été dissoute au début du nouveau millénaire. Son travail était principalement axé sur l'élimination des obstacles systémiques, en particulier le racisme au sein de la société et de ses institutions.

⁵ Au nombre des organismes servant les immigrants qui existaient ou qui ont été mis sur pied à l'époque, on compte les Services pour immigrants catholiques (maintenant le Centre catholique pour immigrants), l'Organisation des services aux immigrants d'Ottawa-Carleton (maintenant les Services d'immigration communautaires d'Ottawa), le Ottawa Chinese Community Service Centre; le Centre de service social juif. Se reporter à Stinson (1992) pour de plus amples renseignements.

Vers la fin des années 1980, on constate une plus grande sensibilisation structurelle aux obstacles systémiques, comme le démontrent les rapports de recherche, exposés et autres documents existants. Cette sensibilisation reflète les préoccupations croissantes du grand public à cette époque, alors que les expressions et les actes de racisme manifestes ont continué à augmenter. Les critiques de la nature « douce » du multiculturalisme se sont également multipliées, notamment en ce qui concerne l'échec de l'intégration et de l'égalité promises.

solutions proposées favorisaient carrément des stratégies visant à accroître l'accès des clients individuels aux programmes existants ainsi que l'amélioration de ces programmes. Les exemples cités comprennent les suivants : prestation d'un plus grand nombre de programmes d'anglais langue seconde, en particulier pour les femmes; financement accru des programmes d'établissement pour les immigrants et les réfugiés; amélioration des services de traduction et de diffusion de l'information aux immigrants et aux réfugiés; amélioration de la formation interculturelle à l'intention du personnel des organismes de services pour la population générale; amélioration de l'accès aux services de traduction et d'interprétation pour les organismes de services pour la population générale; meilleure coordination des programmes entre les organismes et le gouvernement; diversité accrue au sein des organismes (personnel et direction).

Fait intéressant, une compréhension plus structurée des obstacles systémiques, tels que le racisme, et les solutions proposées tendent à être moins évidentes dans ces premiers rapports. Il s'y dégageait plutôt une préférence marquée pour des solutions visant des changements d'attitudes, de même que pour des processus destinés à renforcer ou compléter les services de façon superficielle.

Changement par l'élimination des obstacles systémiques

Toutefois, vers la fin des années 1980, on constate une plus grande sensibilisation structurelle aux obstacles systémiques, comme le démontrent les rapports de recherche, exposés et autres documents existants. Cette sensibilisation reflète les préoccupations croissantes au sein du grand public à cette époque, alors que les expressions et les actes de racisme manifestes ont continué à augmenter. Les critiques de la nature « douce » du

multiculturalisme se sont également multipliées, notamment en ce qui concerne l'échec de l'intégration et de l'égalité promises. En conséquence, des questions valables ont été posées quant à la valeur d'un multiculturalisme symbolique. Celui-ci mettait l'accent sur les « chances égales » et les célébrations culturelles, exprimées au moyen de saris, de samosas et d'orchestres amateurs, mais qui ne tenait pas compte, dans une large mesure, des réalités vécues et des demandes de plus en plus pressantes de « résultats égaux », notamment en ce qui a trait à l'emploi, aux salaires équitables et à la reconnaissance des titres de compétence, des qualités, des aptitudes et des expériences (Comité spécial sur les minorités visibles au Canada, 1984; Rapport de la Commission présidée par la juge Abella, 1984).

Les comptes rendus de recherche de la fin des années 1980 sont autant de reflets de cette période; ils contenaient davantage d'affirmations fermes sur la nécessité d'endiguer la discrimination et le racisme systémiques sous-tendant les politiques, les pratiques et les cultures organisationnelles et institutionnelles des services sociaux pour la population générale, en vue d'atteindre une égalité concrète (Agard, 1987; OCASI, 1988). En outre, on constate une hausse du nombre d'exams critiques des obstacles systémiques à l'intérieur des systèmes de services de santé et de services sociaux, ainsi que des arguments visant l'élargissement des analyses et des solutions, de services d'accès des clients individuels à des services d'accès de groupe, à la participation et à l'inclusion dans tous les aspects de la vie institutionnelle⁷ (Bergin, 1988; Bergin et Stinson, 1989).

L'importance accordée aux enjeux concernant les groupes, en particulier sur la pleine participation et l'inclusion (y compris l'élaboration, l'exécution, l'administration et l'évaluation des politiques et des programmes), témoigne des

⁶ Exemples : Raynor-White (1982), Nguyen et coll. (1983), Lilith Research Consultants (1985), et Hawkins et Stinson (1986).

transformations survenues vers le milieu des années 1990. En effet, une aide financière fournie par les gouvernements a contribué à régler les obstacles systémiques, par le biais de changements institutionnels ou organisationnels. Les stratégies associées aux orientations adoptées au cours de cette période comprennent l'analyse des systèmes et des politiques, de même que l'élaboration de politiques et de plans de mise en œuvre appropriés, en particulier relativement au recrutement et au maintien en fonction d'employés des organismes, de bénévoles et de clients divers sur les plans culturel, linguistique et racial. On espérait qu'une telle approche, qui visait l'organisation dans son ensemble et sur le plan de sa culture opérationnelle, produirait des résultats durables, contrairement aux approches antérieures qui avaient pour but d'améliorer l'accès des clients aux services sociaux destinés à la population générale.

Motivés, bien qu'un peu naïvement, par la possibilité d'en arriver à des résultats durables, un grand nombre d'organismes d'établissement, d'organisations ethniques et de groupes de défense des droits ont été inspirés par les modèles de changement institutionnel et de participation entière. Beaucoup de temps, d'énergie et de ressources (gouvernementales, communautaires et institutionnelles) ont été investies dans une gamme d'initiatives. Parmi celles-ci, nommons l'élaboration de politiques multiculturelles pour les organismes, l'établissement de structures de comités multiculturels, la désignation et le recrutement d'employés responsables du multiculturalisme et de la lutte contre le racisme; ces mesures visaient à inciter les organismes à adopter des mesures d'emploi équitables afin de recruter un personnel plus diversifié sur les plans culturel et racial et d'établir des collaborations et des partenariats institutionnels et communautaires, entre autres choses.

Il n'est donc pas étonnant qu'un certain nombre d'organismes locaux de services sociaux grand public aient réagi positivement à ces mesures. Ils ont étendu leurs services à la collectivité, établi des comités consultatifs et des groupes de travail, mené des enquêtes auprès de la collectivité ainsi que des évaluations des besoins, procédé à l'élaboration de politiques et à des examens organisationnels, organisé des séances de formation et mis au point de nouveaux programmes ciblés pour faciliter l'intégration des nouveaux venus (Bergin et Stinson, 1989; Chin et coll., 1992, et groupe de travail consultatif sur les minorités visibles d'OCSSPP, 1994). Toutefois, vers le milieu des années 1990, les progrès réels et les changements durables étaient toujours des exceptions, ce qui a mené Stinson (1992, p. 12) à conclure avec réticence que [*Traduction*] « nos organismes de la société dominante ne se sont préoccupés de l'accès des clients et de l'accès organisationnel que d'une façon rudimentaire et nettement inadéquate. »

Changement à l'époque du néolibéralisme et de la mondialisation économique

Contrairement aux années 1980 et au début des années 1990, au cours desquelles on a constaté une croissance considérable de la taille et de l'étendue de la société civile⁸, y compris des organismes communautaires de défense des droits et de services aux immigrants et aux groupes ethniques, le milieu des années 1990 a été marqué par des changements importants. En raison de l'ascendance du nouveau droit, de l'idéologie néolibérale et des politiques favorables au marché, le financement des organisations de la société civile autre que pour les fonctions de prestation de services directs a été considérablement réduit. Ce changement d'orientation, malgré l'évolution rapide des centres urbains, ou peut-être en raison de celle-ci, correspondait également à une dissension croissante concernant l'utilisation des ressources publiques pour financer le multiculturalisme étatique ou officiel. Ces sentiments étaient accompagnés par de fermes opinions selon lesquelles seules les fonctions liées à l'établissement à court terme devraient être financées (Luther et Osei-Kwadwo-Prempeh, 2003). Comme on mettait à nouveau l'accent sur l'établissement (prestation de services visant à répondre aux besoins immédiats), la participation, l'équité et l'inclusion (en éliminant les obstacles systémiques) ont

⁷ Le rapport de 1984 du Comité spécial sur les minorités visibles au Canada, cité dans Bergin et Stinson (1989, p.16) signalait l'importance à la fois de l'intégration et de la participation. L'intégration était définie comme étant un processus d'adaptation mutuelle et de résolution mutuelle des problèmes et des questions dans le cadre duquel les services des institutions et des organismes de services pour la population générale devraient être disponibles, sans obstacle à l'accès. Toutefois, la définition de participation en fait davantage un objectif ou une fin, à savoir ce que nous réaliserons lorsque les minorités seront représentées dans tous les secteurs – économique, politique, social et culturel – de la société.

effectivement été reléguées au second plan et considérées comme menant au gaspillage des rares ressources publiques.

Conclusion

Comme il en ressort clairement de l'analyse, les gains réalisés antérieurement, en particulier en ce qui concerne le changement organisationnel comme moyen de réaliser une inclusion et une équité concrètes, se sont érodés, de façon lente mais soutenue. Cette situation est en partie attribuable au déclin des interventions fermes en matière de défense des droits et des organes de coordination ainsi qu'au fait que les secteurs des services aux ethnies et immigrants doivent à nouveau assumer le fardeau de l'établissement et de la prestation de services directs. Dans ce contexte, les organismes de services sociaux pour la population générale ressentent moins les pressions extérieures et l'urgence de poursuivre des modèles de changement organisationnel ainsi que la pleine participation. En effet, dans un climat social qui est moins tolérant des différences culturelles et raciales, les attentes sont presque plus élevées pour ce qui est d'apprendre à s'adapter à ce qui existe déjà, plutôt que de chercher l'intégration et la participation en tant que processus de changement et d'adaptation mutuels continus. Par conséquent, des décennies après la crise mondiale relative aux réfugiés de l'Asie du Sud-Est, suivie d'autres crises similaires dans d'autres régions de l'Asie, de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, la prestation de services sociaux aux minorités culturelles et raciales d'Ottawa demeure axée sur les crises, plus réactive que proactive, à court terme, mal financée et plus fragmentée que jamais.

Par conséquent, bien que nous soyons parfaitement conscients des efforts déployés et du leadership exercé par certains intervenants de la région d'Ottawa relativement à la nécessité de régler les questions concernant l'accès individuel et organisationnel, l'équité, l'inclusion et la participation⁹, les interventions d'autres

joueurs sont souvent superficielles, symboliques, temporaires et fondées sur l'opportunisme. On éprouve surtout une déception profonde en raison du fait que les buts, les objectifs et les résultats souhaités, inspirés par les débordements d'intérêt, d'activité et de financement gouvernemental au cours des années 1980 visant le changement organisationnel, n'ont pas été poursuivis ou réalisés au cours des années suivantes. Cet échec a servi à renforcer le fossé original entre « nous » (services à la société dominante) et « eux » (services aux immigrants ou s'adressant spécifiquement à des ethnies). Bien que les deux types de services soient financés au moyen des fonds publics, la stabilité relative de leurs ressources respectives disponibles, combinée aux différences sur le plan du pouvoir, du statut et de la légitimité, se perpétue puisque de malheureuses lacunes n'ont toujours pas été comblées. Malheureusement, la présence persistante de ces lacunes perpétue les perceptions du public selon lesquelles les besoins de collectivités diverses – dont les immigrants et les réfugiés – sur les plans culturel, linguistique et racial, sont marginaux, périphériques, voire même moins importants que les besoins des Canadiens ordinaires.

La présente analyse permet de conclure que nous nous retrouvons toujours devant la même question : pourquoi les nombreuses stratégies et initiatives du passé n'ont-elles pas réussi à transformer la composition institutionnelle des établissements de prestation de services sociaux d'Ottawa, que ce soit pour les nouveaux immigrants ou réfugiés ou encore pour les individus ayant fait l'objet de racisme au fil des ans, en raison de leurs différences raciales, religieuses ou culturelles. Plutôt que d'aller de l'avant et de faire fond sur les initiatives du passé, en particulier celles qui visaient à habiliter les organismes de services sociaux pour la population générale, il semble y avoir eu une certaine régression, la distinction et l'inégalité étant devenues en quelque sorte la norme. Il existe un ensemble établi de services et de programmes pour les nouveaux groupes d'immigrants et de réfugiés, et un second pour

⁸ Andrew Cardozo (1996, p. 310) a écrit que la période antérieure à celle-ci en était une de stabilité économique relative, au cours de laquelle les gouvernements [Traduction] « ne faisaient pas l'objet de contraintes financières [...] ils étaient donc plus disposés à faire preuve de souplesse dans les orientations stratégiques et les idéaux de démocratie participative occupaient une place importante dans le programme fédéral. »

⁹ Voici des exemples du leadership et de la sensibilisation signalés dans des rapports et des outils, dont les suivants : *Transforming Our Organizations: A Tool for Planning and Monitoring Change* (1999) et *Building the Ottawa Mosaic: Summary Report of the Conference on Issues Regarding Ethnocultural Minorities in Ottawa* (2002).

les autres; le premier est perçu comme le parent pauvre du second. Pour bon nombre de personnes, cette situation est inadmissible, parce qu'elle a pour effet de réduire à des problèmes d'établissement et d'adaptation les problèmes systémiques liés à l'intégration et à la participation culturelles et raciales. Le fait que ce lien enlève à la société et à ses institutions, y compris les organismes de services sociaux d'Ottawa, une bonne part du fardeau d'adaptation et de modification de leurs normes et pratiques culturelles est une question préoccupante. Ce lien impose plutôt aux immigrants individuels le fardeau de s'adapter aux limites existantes et de les accepter. Cette régression ne correspond pas au portrait changeant d'Ottawa, pas plus qu'elle ne correspond à l'image qu'elle projette en tant que capitale nationale.

À propos de l'auteure

RASHMI LUTHER est membre du corps enseignant de l'École de service social de la Carleton University. Elle a enseigné et travaillé dans les domaines du développement communautaire, de la lutte contre le racisme, du changement organisationnel, des droits de la personne, du travail social international; de plus, elle a milité en faveur de la justice sociale. Son intérêt pour les enjeux communautaires locaux l'a amenée à participer à des commissions et siéger à des comités d'organismes de services aux immigrants, d'organisations d'immigrantes, de centres de santé communautaires, de services de police, de conseils scolaires et de divers organes de planification et de coordination sociales.

Références

Agard, R. 1987. *Access to the Social Assistance Service Delivery Systems by Various Ethno-cultural Groups*, compte rendu au comité d'examen de l'aide sociale.

Bergin, B. 1988. *Une question d'égalité : étude sur l'accès des minorités ethniques aux services de santé et aux services sociaux à Ottawa-Carleton*, Ottawa, Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton.

Bergin, B., et Arthur S. 1989. *Strengthening the Network of Services to Minority Ethnic Groups in Ottawa-Carleton*, Ottawa, Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton.

Chin, E., Hamdi M., et B. Schiffer-Graham. 1992. *The World Within Our City: A Study of Social Service Needs of Immigrants and Refugees in Gloucester*, Gloucester, Centre des ressources communautaires de Gloucester.

Estable, A., et coll. 1999. *Transforming Our Organizations: A Tool for Planning and Monitoring Anti-racism/multicultural Change*, Ottawa, Comité ACCESS d'Ottawa-Carleton (mars).

Hawkins, G., et A. Stinson. 1986. *La diversité des visages d'Ottawa-Carleton : guide servant d'introduction aux groupes minoritaires visibles*, Ottawa, Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton.

LASI et le Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton. 2002. *Building the Ottawa Mosaic*, rapport sommaire de la Conférence sur les questions relatives aux minorités ethnoculturelles d'Ottawa (25 avril).

Luther, R., et E. Osei-Kwadwo-Prempeh. 2003. *Advocacy Matters: Reviving and Sustaining Community Advocacy Networks to Support Multiculturalism and Anti-racism in the Ottawa Region*, Ottawa, The Community Advocacy Action Committee on Access and Equity.

Nguyen, S. D., T. Cooke, et T. Q. Phung. 1983. *Refugee Needs Assessment*, Ottawa, Ottawa-Carleton South-East Asian Refugee Project (mars).

OCASI. 1988. *Immigrants and Access to Community and Social Services*, compte rendu présenté au ministère des Services sociaux et communautaires (avril).

Projet de planification sociale d'Ottawa-Carleton, Groupe de travail consultatif sur les minorités visibles. 1994. *Rapport sur l'équité et l'accès des minorités visibles aux services sociaux et de santé à Ottawa-Carleton*, compte rendu présenté au Conseil régional de santé du district Ottawa-Carleton par le Groupe de travail consultatif sur les minorités visibles et Centraide (octobre).

Raynor-White, M. 1982. *Service Delivery in a Culturally Diverse Community*, Ottawa, Organisation des services aux immigrants d'Ottawa-Carleton.

Stinson, A. 1992. *Multiculturalism in the National Capital: A Decade of Development*, préparé pour le compte de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada (avril).

La plupart des recherches concernant les groupes ethniques et les immigrants ne portent immanquablement que sur l'endroit où vivent les gens. Nous en savons donc beaucoup sur le lieu de résidence des gens et sur leur interaction avec les membres de leur famille, mais relativement peu sur les autres lieux que ces gens fréquentent le jour et sur les personnes avec qui ils peuvent être en contact.

La géographie ethnoculturelle dans les villes de second rang

Au-delà des lieux de résidence

BRIAN K. RAY
Université d'Ottawa

JEAN BERGERON
Citoyenneté et Immigration Canada

Il ne fait aucun doute que les villes canadiennes sont de plus en plus multiculturelles et que sur le plan social, elles sont de plus en plus complexes. Il est également clair que l'immigration contribue à la diversification croissante des grands centres urbains. Aussi, il est nécessaire de mieux comprendre comment la diversité croissante dans les agglomérations urbaines du Canada touche la vie de millions de personnes. D'importantes recherches portent sur la géographie de la diversité, mais dans la plupart des cas, elles se concentrent sur les lieux de résidence et négligent l'importance des autres endroits quand vient le temps d'interpréter les caractéristiques de l'intégration sociale. Dans le présent article, les auteurs font valoir que les recherches sur la diversité doivent aller plus loin que les analyses qui n'examinent que les lieux de résidence. Puisque le milieu de travail offre d'excellentes possibilités d'interaction transculturelle, il faut également en tenir compte.

Depuis le début des années 1990, le nombre moyen d'immigrants admis annuellement au Canada est supérieur à 200 000, soit un apport annuel d'environ 0,7 % de la population totale. Non seulement les taux actuels d'immigration sont parmi les plus élevés des dernières décennies, mais les immigrants au Canada

proviennent d'un éventail de plus en plus large de pays. De nos jours, les nouveaux arrivants proviennent surtout de l'Asie et du Moyen-Orient alors qu'avant les années 1960, la majorité d'entre eux provenait d'Europe. Le Recensement de 2001 a rendu compte de cette diversité grandissante, dénombant non moins de 200 différentes origines ethniques. De plus, l'immigration devient de plus en plus un phénomène urbain : Toronto, Vancouver et Montréal sont les destinations de choix des nouveaux arrivants; ces dernières années, ces trois villes ont accueilli à elles seules les trois-quarts des immigrants au Canada. De même, plus d'immigrants se dirigent également vers ce que l'on appelle les villes de second et troisième rangs, telles qu'Ottawa, Calgary, Winnipeg et Hamilton.

Parallèlement à la croissance de l'immigration au Canada, le grand public s'intéresse de plus en plus aux façons dont les immigrants et les collectivités ethniques influencent nos modes de vie sur plans social, qu'économique et politique. De nombreux reportages témoignent du souci de la population quant à la concentration ethnique dans les villes canadiennes et laissent entendre, implicitement ou explicitement, que la concentration géographique mène à la fragmentation sociale et à des possibilités

limitées d'échanges interculturels. Par contre, d'autres reportages font l'éloge de la diversité ethnoculturelle de nos villes et des possibilités que l'immigration offre à l'ensemble de la population, sur les plans culturel et économique. Il est intéressant de noter que ces deux perceptions divergentes se rapportent souvent à une seule et même ville. On constate également que le seul élément géographique pris en compte pour comprendre la diversité ethnoculturelle est celui du lieu de résidence. Le débat omet généralement de considérer les caractéristiques complexes des rapports quotidiens hors du contexte de la résidence.

Les recherches sur la répartition des groupes d'une ville à l'autre et à l'intérieur même des villes tendent à mettre en valeur les expériences de groupes ethniques plutôt que de groupes « raciaux », en partie parce qu'il n'existe pas au Canada une tradition de discrimination raciale entre Noirs et Blancs et de ségrégation imposée, comme celle qui caractérise les centres urbains des États-Unis. L'attention accordée aux groupes ethniques dépend aussi de la disponibilité de données sur chacun des groupes ethniques ainsi que d'un intérêt marqué du public et des universitaires pour la composition ethnique (plutôt que raciale) du pays.

La plupart des recherches concernant les groupes ethniques et les immigrants ne portent inmanquablement que sur l'endroit où *vivent* les gens. Nous en savons donc beaucoup sur le lieu de résidence des gens et sur leur interaction avec les membres de leur famille, mais relativement peu sur les autres lieux que ces gens fréquentent le jour et sur les personnes avec qui ils peuvent être en contact. Bien qu'il soit difficile d'examiner les divers contextes d'interaction entre gens de milieux ethnoculturels différents, le Recensement canadien permet d'examiner les lieux géographiques où les gens travaillent. Le milieu du travail réunit souvent dans un même endroit des gens différents du point de vue ethnique, socioéconomique, de l'âge ou du sexe, et offre une perspective privilégiée sur les qualités dynamiques des lieux où les gens peuvent se rencontrer et échanger.

[Traduction]

En ne tenant compte que de la géographie des lieux de résidence, on n'inclut que les personnes qui y dorment; on néglige ainsi la présence d'autres gens qui peuvent y travailler. Cela crée l'illusion qu'il existe dans

les régions urbaines des espaces ethniques et racialisés bien délimités et présente faussement les quartiers résidentiels comme le domaine exclusif de ceux qui y vivent plutôt que des personnes qui y travaillent. (Ellis, Wright et Parks, 2004, p. 620)

Le présent article n'a pas pour objectif de contester les dizaines d'années de recherches qui dépeignent la géographie des ethnies et des immigrants dans les villes où les gens vivent. En fait, le lieu de résidence revêt une grande signification du point de vue social et culturel, et détermine l'accès à un grand nombre de services et de possibilités. Cependant, il est important d'analyser la manière dont est modifié le tableau de la diversité ethnoculturelle lorsque les lieux de travail et de résidence sont comparés. De la même manière, il importe d'examiner la manière dont évolue notre compréhension de la répartition géographique de la diversité lorsque nous comparons les lieux de travail aux lieux de résidence. Une brève analyse fondée sur des représentations cartographiques de la dispersion et de la concentration des immigrants vivant et travaillant dans une ville de second rang, en l'occurrence Ottawa-Gatineau, est présentée ci-dessous afin d'illustrer ces différences¹. Selon Statistique Canada, Ottawa-Gatineau est la région où il y a la plus forte concentration géographique de nouveaux immigrants² après Montréal, soit un pourcentage d'environ 40 % de nouveaux immigrants qui se trouvent dans les premiers 10 % de secteurs de recensement triés selon la taille de cette population (Schellenberg, 2004).

Dans le présent article, afin de mesurer et de représenter la dispersion, la concentration et la diversité d'une agglomération urbaine à l'autre, le secteur de recensement sert d'unité géographique de base. Les secteurs de recensement représentent l'unité géographique la plus fréquemment utilisée pour les études sur la dispersion et la concentration ethniques, bien qu'ils comportent certains inconvénients. Les secteurs de recensement, dont la population résidentielle se situe entre 4 000 et 5 000 habitants, ont tendance à dissimuler les séparations entre différents groupes à l'intérieur même d'un

¹ Cette analyse est fondée sur les données du Recensement de 2001 (échantillon de 20 %).

² L'expression « nouveaux immigrants » fait référence aux personnes nées à l'extérieur du Canada admises au pays entre 1991 et 2001.

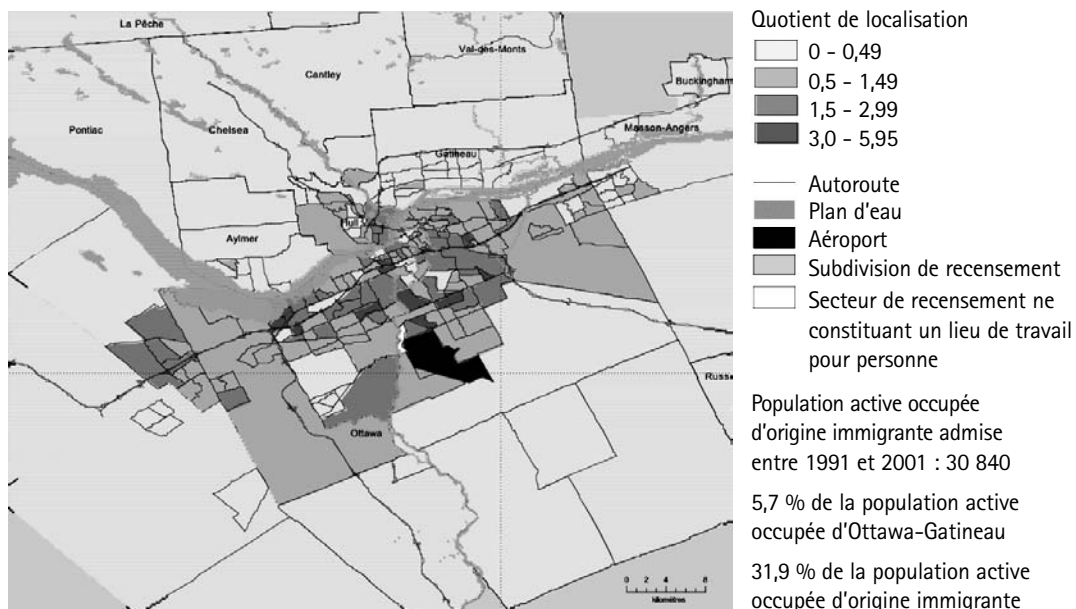
En ne décrivant que deux aspects de la répartition des nouveaux immigrants dans la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau, nous avons démontré que la géographie de la diversité ethnoculturelle est fort dynamique et complexe.

secteur. Par exemple, dans plusieurs villes canadiennes, il n'est pas rare de trouver dans le même secteur de recensement une tour d'habitation locative entourée de maisons unifamiliales à faible densité, ainsi que des immeubles logeant entrepôts, usines, bureaux ou commerces. Or, nous ne pouvons pas fonder sur les données du recensement pour examiner en profondeur la séparation ou l'interaction de groupes à l'intérieur de milieux de travail spécifiques. De plus, il n'est pas certain qu'une analyse sur une plus petite unité géographique ou sur une échelle réduite contribuerait davantage à notre compréhension des rapports entre les groupes ethnoculturels. Dans le milieu de travail, les interactions dans les bureaux, les usines ou les hôpitaux sont influencées par de nombreux facteurs, dont le type d'emploi, la taille de l'organisation et les caractéristiques de la hiérarchie en place. Cependant, les secteurs de recensement permettent de comparer la ségrégation de groupes en milieu résidentiel et au travail sans que l'on ait à se soucier des

différences d'échelle dans chaque territoire.

Une façon d'étudier la géographie des groupes minoritaires visibles ou des immigrants dans la région d'Ottawa-Gatineau consiste à examiner la répartition des territoires où ils sont surreprésentés ou sous-représentés. Pour nos besoins, nous utilisons le « quotient de localisation » pour mesurer le degré de concentration d'un groupe de gens nés à l'étranger habitant dans l'agglomération urbaine. Cet indice permet de comparer la concentration relative d'un groupe précis dans un petit secteur géographique (soit le secteur de recensement) à la concentration relative du même groupe dans un territoire beaucoup plus grand (soit la région métropolitaine de recensement, ou RMR). Les valeurs obtenues nous informent dans quelle mesure le secteur de recensement s'éloigne de la proportion globale que constitue un groupe dans l'agglomération métropolitaine. Un quotient de localisation supérieur à 1 témoigne d'une surreprésentation du groupe ethnique ou du groupe d'immigrants dans le secteur de recensement comparativement

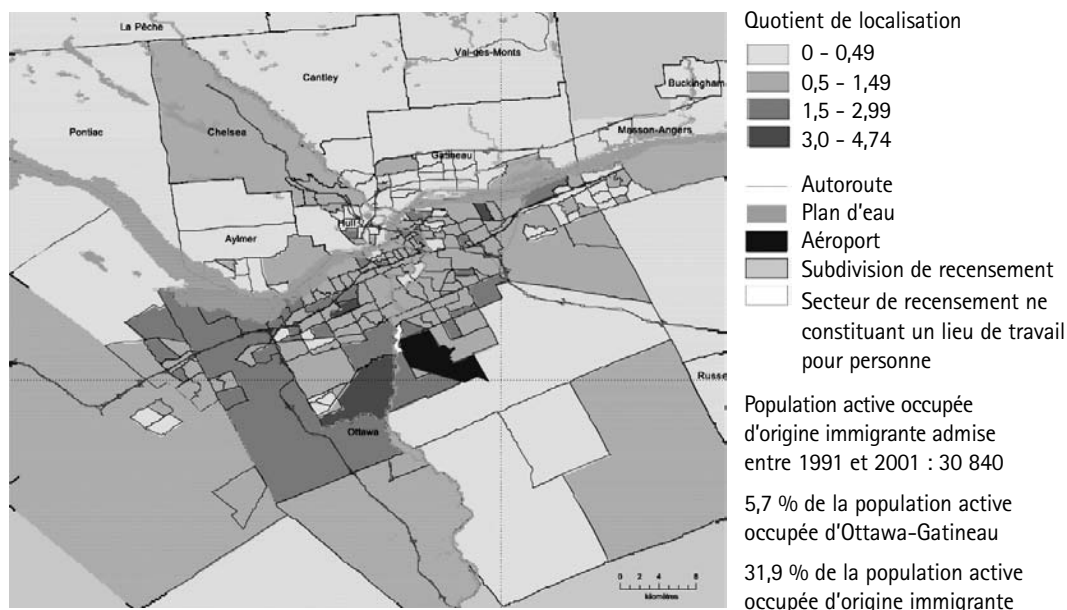
FIGURE 1
Répartition et concentration relative des immigrants admis entre 1991 et 2001 qui détiennent un emploi, selon le lieu de résidence (RMR d'Ottawa-Gatineau, 2001)



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, Citoyenneté et Immigration Canada totalisations personnalisées, 2006.

FIGURE 2

Répartition et concentration relative des immigrants admis entre 1991 et 2001 qui détiennent un emploi, selon le lieu de travail (RMR d'Ottawa-Gatineau, 2001)



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, Citoyenneté et Immigration Canada totalisations personnalisées, 2006.

à sa proportion globale dans l'ensemble de l'agglomération métropolitaine, c'est-à-dire qu'il y a une concentration relativement élevée du groupe dans le secteur de recensement. De même, un quotient de localisation inférieur à 1 révèle une sous-représentation ou une concentration relativement faible dans le secteur de recensement par rapport à la moyenne métropolitaine.

La Figure 1 montre les secteurs d'Ottawa-Gatineau où *résident* un nombre relativement élevé de travailleurs immigrants admis au pays entre 1991 et 2001. Ces nouveaux arrivants se retrouvent dans la plupart des secteurs du noyau et de la banlieue immédiate d'Ottawa et sont clairement sous-représentés dans les régions exurbaines, tout comme dans la plupart des secteurs d'agglomération du Québec. Notons la légère surreprésentation des nouveaux immigrants salariés dans la région de Kanata (le district le plus éloigné, dans la partie ouest de l'agglomération), qui compte de nombreuses entreprises spécialisées en haute technologie. Des quartiers ayant une plus grande concentration de nouveaux immigrants se trouvent dans plusieurs secteurs du noyau et de la banlieue immédiate, souvent là où il y a une meilleure offre de logements locatifs. Dans bien des cas, il s'agit de quartiers d'accueil pour les immigrants où 25 %

de la population est née à l'étranger et parmi celle-ci, plus de 25 % des immigrants ont été admis entre 1996 et 2001.

La Figure 2 montre les secteurs d'Ottawa-Gatineau où *travaillent* les nouveaux immigrants salariés. La comparaison des figures 1 et 2 fait ressortir une diminution sensible du nombre de quartiers où les nouveaux immigrants salariés sont fortement sous-représentés (c'est-à-dire les secteurs de recensement où le quotient de localisation est inférieur à 0,5) et des secteurs où on dénote une forte concentration (c'est-à-dire les secteurs de recensement où la valeur du quotient de localisation est égale ou supérieure à 3,0). De plus, le quotient de localisation maximal pour les secteurs de recensement où les nouveaux immigrants salariés travaillent est inférieur (4,74) à celui de leur lieu de résidence (5,95). Autrement dit, il semble que les nouveaux immigrants soient répartis de manière plus homogène dans toute la région d'Ottawa-Gatineau, du moins en ce qui concerne leur lieu de travail. Il existe une distinction assez similaire entre le lieu de travail et le lieu de résidence en ce qui concerne les employés salariés des minorités visibles dans l'ensemble.

En ne décrivant que deux aspects de la répartition des nouveaux immigrants dans la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau, nous

avons démontré que la géographie de la diversité ethnoculturelle est fort dynamique et complexe. Vu la grande mobilité des citoyens d'aujourd'hui, les géographies des lieux de résidence et des lieux de travail peuvent présenter de grandes différences. Bien qu'il ne s'agisse que de deux des nombreux lieux d'échange entre des gens de milieux culturels et linguistiques différents, ces constatations nous rappellent qu'en interprétant la vie urbaine en société uniquement du point de vue de la géographie résidentielle, le portrait ainsi brossé peut se révéler incomplet.

À propos des auteurs

BRIAN K. RAY, professeur agrégé au Département de géographie de l'Université d'Ottawa, est un spécialiste de la géographie sociale. Il étudie notamment les différentes façons dont les résidents de zone urbaines vivent et organisent leur quotidien au sein de villes multi-ethniques.

JEAN BERGERON est agent principal de recherche chez Citoyenneté et Immigration Canada.

Références

Ellis, Mark, Richard Wright, et Virginia Parks. 2004. « Work Together, Live Apart? Geographies of Racial and Ethnic Segregation at Home and at Work », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 94, n° 3.

Schellenberg, G. 2004. *Immigrants in Canada's Census Metropolitan Areas*, Ottawa, Statistique Canada, n° 89-613-MIE au catalogue.

Canada 2017 : Servir de la population multiculturelle du Canada de demain

Le Programme du multiculturalisme a organisé le forum Canada 2017 : Service la population multiculturelle du Canada de demain, qui s'est tenu les 22 et 23 mars 2005. Le forum avait pour but d'examiner le paysage démographique futur du Canada et de permettre au gouvernement canadien de se pencher sur les incidences politiques de notre population diversifiée changeante afin de prendre des décisions éclairées sur les politiques et les programmes nécessaires pour répondre aux besoins du Canada de demain. Quelque 150 participants ont assisté au forum.

Cinq thèmes y ont été abordés : les villes, les marchés du travail, les services de santé, les services sociaux et les institutions publiques. Plusieurs des conférenciers du forum étaient affiliés au réseau Metropolis, dont Krishna Pendakur (Simon Fraser University), Jacqueline Oxman-Martinez et Jill Hanley (Université de Montréal) et Dan Hiebert (University of British Columbia). Des copies de ces communications se trouvent en ligne à l'adresse : www.multiculturalism.pch.gc.ca.



Les taux d'inoccupation à Ottawa ont grimpé au cours des dernières années. Selon les données de la SCHL (octobre 2004), ils s'élèvent maintenant à 3,9 %. Mais le coût des loyers n'a pas baissé pour autant, bien qu'il augmente à un rythme plus lent. La capacité financière demeure un problème majeur pour les ménages à faible revenu vivant à Ottawa, qui occupe le troisième rang des villes canadiennes où les loyers sont les plus chers.

Logement social à Ottawa*

CATHERINE BOUCHER

Centretown Citizens Ottawa Corporation

Le logement social au Canada et en Ontario

Les logements abordables destinés aux ménages à revenu faible ou modeste sont surtout fournis par le secteur privé. Les logements sociaux, dont les loyers sont adaptés aux revenus des locataires, comptent pour environ 15 % de l'ensemble du secteur du logement social au Canada.

Les logements sociaux ont typiquement été financés par des programmes mis en œuvre par les instances gouvernementales supérieures. Jusqu'au milieu des années 1980, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le gouvernement fédéral accordait des subventions aux provinces, à des organisations sans but lucratif, ou à des coopératives communautaires afin de financer le logement. Le tout premier programme fédéral de ce type était axé sur le logement public. Les provinces, qui possédaient et géraient alors d'importants lotissements consacrés au logement, étaient responsables de son administration. Au milieu des années 1970, le secteur communautaire a commencé à prendre la relève. À partir de ce moment, les lotissements étaient généralement beaucoup plus petits. De plus, les programmes comportaient un volet financier en vertu duquel le montant des loyers de certaines unités variait selon le revenu des ménages, alors que les autres se louaient à des prix comparables au marché privé.

Au milieu des années 1980, dans le cadre d'un programme constitutionnel plus vaste, le gouvernement fédéral a accepté de faire du logement un domaine de compétence provinciale. Contrairement à de nombreuses provinces qui ne

disposaient pas des ressources nécessaires pour continuer d'appuyer le logement social, ou qui n'avaient pas la volonté politique de le faire, l'Ontario s'est livrée à l'élargissement intensif de son inventaire de logements abordables. Ce programme a cependant connu une fin abrupte en juin 1995, avec la modification du paysage politique. Quelques semaines après son arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur de Mike Harris annonçait l'annulation de tous les nouveaux logements sociaux promis.

De plus, le gouvernement Harris a décidé de déplacer certains éléments fiscaux de la province aux municipalités. Cette décision a entraîné le « transfert » des coûts provinciaux du logement social vers les municipalités en 1998. Le gouvernement fédéral continue de payer sa part de l'ancien inventaire, mais les municipalités assument désormais entièrement les coûts d'exploitation des immeubles financés par le gouvernement provincial. À Ottawa, le budget annuel prévu pour le logement social est d'environ 65 millions de dollars.

Nouveaux logements abordables : le contexte actuel

Les municipalités ontariennes ne disposent pas de ressources suffisantes pour construire de nouveaux logements abordables. La Ville d'Ottawa a déployé beaucoup d'efforts pour se doter de nouveaux logements sociaux en partenariat avec des

* Cet article est fondé sur une présentation donnée à l'occasion d'une discussion entre experts sur le logement et les nouveaux arrivants, tenue à Ottawa le 11 mai 2005.

organismes communautaires mais, depuis 1995, à cause de fonds insuffisants, seules 555 nouvelles unités permanentes ont vu le jour sur son territoire.

Ayant transféré ses compétences en la matière aux provinces, le gouvernement fédéral a réagi à la montée de l'itinérance au pays, au milieu des années 1990, en affectant davantage de ressources. Les Initiatives de partenariat en action communautaire (IPAC) ont ainsi permis de financer d'autres refuges ou d'améliorer les mesures destinées aux populations vulnérables. Cependant, les directives des IPAC sont claires : les fonds ne peuvent servir à la construction de logements permanents.

Réagissant aux pressions exercées par des intervenants et des municipalités, le gouvernement fédéral a annoncé en 2001 la mise en œuvre d'une nouvelle initiative axée sur le logement abordable. Les coûts de celle-ci devaient être partagés avec les provinces. En dépit du succès du programme dans quelques provinces, l'Ontario a refusé de verser l'équivalent des fonds fédéraux jusqu'à tout récemment, soit en avril 2005. Compte tenu des délais requis pour « roder » tout programme gouvernemental, les collectivités ne pouvaient espérer profiter des retombées promises avant la fin 2006. En outre, comme la construction de nouveaux logements nécessite environ deux ans entre l'étape de la conception et celle de l'« emménagement », on peut s'attendre à ne voir les résultats de cette annonce qu'en 2008 et ce, à condition que le programme survive aux nouvelles données politiques qui pourraient survenir entre-temps. Le programme comporte également un volet permettant la réhabilitation ou la conversion de logements existants, ainsi que le versement d'une modeste « allocation pour le logement » dans le secteur privé de l'habitation. Ces efforts pourraient déboucher sur la proposition de solutions plus rapides pour quelques foyers dans le besoin, mais il faudra plus de temps pour que se concrétise la véritable solution à long terme, c'est-à-dire la création de logements sociaux appartenant à la collectivité et gérés par cette dernière.

Portrait de la situation du logement à Ottawa

Les taux d'inoccupation à Ottawa ont grimpé au cours des dernières années. Selon les données de la SCHL (octobre 2004), ils s'élèvent maintenant à 3,9 %. Mais le coût des loyers n'a pas baissé pour autant, bien qu'il augmente à un rythme plus lent. La capacité financière demeure un

problème majeur pour les ménages à faible revenu vivant à Ottawa, qui occupe le troisième rang des villes canadiennes où les loyers sont les plus chers. Voici le coût moyen des loyers à Ottawa :

- Studio : 623 \$;
- Logement avec une chambre à coucher : 771 \$;
- Logement avec deux chambres à coucher : 940 \$.

Voici, en comparaison, les loyers abordables de divers ménages à faible revenu :

- Personne célibataire participant au programme Ontario au travail (aide sociale) : 335 \$;
- Personne célibataire participant au POSPH (prestations d'invalidité ontariennes) : 425 \$;
- Travailleur à temps plein au salaire minimum : 387 \$.

L'écart est énorme pour les personnes vivant avec un revenu très bas. Il est cependant aussi frappant de constater que même les ménages bénéficiant de modestes salaires ont de la difficulté à répondre à leurs besoins de logement sans consacrer plus de 30 % de leur revenu brut au loyer. Par exemple, une éducatrice en garderie dont le salaire annuel est de 32 000 \$ peut raisonnablement consacrer à son loyer 800 \$ par mois, alors que le loyer moyen d'un appartement comportant deux chambres à coucher est de 940 \$. Que se passerait-il si cette personne avait trois enfants et s'il lui fallait donc un appartement plus grand ? Elle devrait payer 1 156 \$ pour un appartement comportant trois chambres à coucher et consacrer à son loyer presque 45 % de son revenu brut. Imaginez sa situation si ses enfants avaient tous besoin de nouvelles bottes en même temps et que, le même mois, les factures de gaz et d'électricité étaient plus élevées qu'à l'habitude.

Inventaire et mode d'attribution des logements sociaux

Ottawa compte près de 22000 unités de logement social. L'Ottawa Community Housing Corporation (qui est composée de l'ancienne société de logement et de l'ancienne société sans but lucratif de la Ville d'Ottawa) possède et gère la plupart de celles-ci, soit environ 16 000 unités. Le reste de l'inventaire est géré par environ 80 coopératives ou sociétés sans but lucratif.

La liste d'attente pour l'obtention d'un logement abordable, sur laquelle figurent

Avoir la possibilité d'inviter des amis, de se servir un jus du frigo lorsqu'on en a envie, de marcher de la maison à l'école et de faire ses devoirs dans un environnement calme sont des choses que bien des gens prennent pour acquis. Les enfants vivant dans des refuges ne jouissent pas de ces privilèges fondamentaux et sont confrontés à une expérience très déstabilisante pour l'ensemble de la famille.

environ 11 000 foyers, fait l'objet d'une gestion centrale à l'aide du Répertoire des logements sociaux. Le principal mode d'attribution est chronologique et, selon la grandeur du logement requis, la période d'attente moyenne est de cinq à huit ans. Des exceptions à l'ordre chronologique sont acceptées pour les victimes de violence conjugale qui, en Ontario, se voient accorder la priorité en tout temps. Par ailleurs, la Ville d'Ottawa a établi deux autres groupes prioritaires : les sans-abri et les cas « urgents » pour la sécurité de personnes. Tous les fournisseurs de logements doivent réserver une unité vacante sur dix aux personnes faisant partie de l'un de ces deux groupes, en plus de se conformer aux règles provinciales relatives aux victimes de violence conjugale.

Incidence sur les nouveaux arrivants

La majorité des nouveaux arrivants ont des revenus faibles ou modestes. Il leur est donc très difficile de trouver des logements abordables. À Ottawa, la tendance aux loyers élevés et un marché locatif généralement vigoureux, qui offre très peu de logements bas de gamme, compliquent la situation des nouveaux arrivants. Bien qu'il existe quelques zones où les logements laissent à désirer à Ottawa, la plupart d'entre elles ont été rayées de la carte dans les années 1970 dans le cadre de divers efforts de « renouvellement urbain » ou sous l'effet de l'embourgeoisement des quartiers plus anciens.

Le mode de répartition chronologique des logements abordables fait en sorte que les familles et les personnes doivent trouver d'autres lieux pour se loger lorsque leur nom figure sur la liste d'attente. Entre-temps, elles aboutissent pour la plupart dans des logements qui sont inabordables et inadéquats, où les mauvaises conditions de vie et le surpeuplement sont la norme.

À cette situation vient s'ajouter un phénomène plus récent, soit la demande croissante pour des unités de logement très grandes afin d'héberger des familles nombreuses, principalement composées de réfugiés d'Afrique du Nord. Comme l'inventaire

existant propose généralement des unités plus petites avec une ou deux chambres à coucher, tant dans le secteur privé que dans celui sans but lucratif, ces familles éprouvent beaucoup de difficulté à trouver un logement approprié.

Dans de nombreux cas, les familles touchées par ce problème sont forcées d'opter pour les refuges, ce qui leur confère un certain avantage sur les autres demandeurs, sur le plan chronologique, lorsqu'un logement social approprié devient disponible. Toutefois, le manque d'unités de logement adaptées aux familles nombreuses prolonge considérablement leur attente par rapport aux plus petites familles sans abri. Pour les enfants, surtout, il est pour le moins pénible de vivre dans un refuge. Avoir la possibilité d'inviter des amis, de se servir un jus du frigo lorsqu'ils en ont envie, de marcher de la maison à l'école et de faire ses devoirs dans un environnement calme sont des choses que bien des gens prennent pour acquis. Les enfants vivant dans des refuges ne jouissent pas de ces privilèges fondamentaux et sont confrontés à une expérience très déstabilisante pour l'ensemble de la famille.

À la pénurie de logements convenant aux grosses familles s'ajoute le fait que les « nouveaux programmes de logement » n'établissent aucune distinction en ce qui a trait à la grandeur des unités sur le plan du financement. À cause de cela, les promoteurs reçoivent le même financement que ce soit pour un studio ou une maison comportant quatre chambres à coucher. Alors que le coût de construction d'une telle maison peut atteindre trois fois celui d'un studio, aucune mesure incitative n'existe pour encourager les promoteurs à élargir cet inventaire le cas échéant.

En plus des obstacles auxquels se heurtent les nouveaux arrivants appelés à s'adapter à un nouvel environnement, comme se frayer un chemin au travers les mille et une exigences bureaucratiques, apprendre une nouvelle langue et trouver un emploi, la recherche d'un logement convenable et abordable représente un défi immense.

Le Groupe d'étude sur le sans-abrisme à Ottawa a pour mission d'examiner, en suivant dans le temps les personnes sans abri, les voies qui mènent vers le sans-abrisme et celles qui permettent d'en sortir. En 2004, on a mené des interviews avec plus de 400 individus qui étaient sans abri, et 62 % d'entre eux ont été interviewés à nouveau deux ans plus tard. Cet article rend compte des similitudes et des différences entre les répondants, selon qu'ils étaient nés au Canada ou à l'étranger.

Groupe d'étude sur le sans-abrisme à Ottawa

Une comparaison entre les sans-abri d'origine canadienne et d'origine étrangère

FRAN KLODAWSKY
University Carleton

TIM AUBRY
Université d'Ottawa

REBECCA NEMIROFF
Université d'Ottawa

BENHAM BENHIA
University Carleton

MARTA YOUNG
Université d'Ottawa

CARL NICHOLSON
Centre catholique pour immigrants

L'idée du Groupe d'étude sur l'itinérance¹ est née de l'intérêt manifesté par la Ville d'Ottawa pour une collaboration entre les chercheurs universitaires, les représentants gouvernementaux et les prestataires de services. Il vise à cerner les raisons à l'origine du sans-abrisme et les moyens de s'en sortir, en suivant le parcours de sans-abri rencontrés lors d'une première série d'entrevues.

Pendant une période de sept mois à compter d'octobre 2002, on a interrogé plus de 400 personnes dans le cadre de l'étude sur le sans-abrisme à Ottawa. De ce nombre, 99 étaient nées à l'étranger. Grâce au soutien financier de l'Initiative nationale pour les sans-abri, les chercheurs ont pu examiner de façon exhaustive l'expérience de ces répondants et tenter de comprendre en quoi elle différait de celle des sans-abri nés au Canada (Klodawsky et coll., 2004).

Deux ans après les entrevues de la première phase, les chercheurs du groupe d'étude ont interviewé à nouveau près de 62 % des personnes qui composaient l'échantillon original. Dans

l'ensemble, les caractéristiques des répondants de la deuxième phase étaient très similaires à celles relevées au cours des entrevues de 2002-2003, notamment en ce qui a trait à la proportion de sans-abri nés à l'étranger par rapport aux sans-abri nés au Canada.

Un des principaux objectifs du groupe d'étude était de sonder un groupe aussi diversifié que possible pour connaître les différentes expériences liées au sans-abrisme. Par conséquent, les résultats de l'étude ne font pas état du fait que davantage d'hommes adultes que de femmes, d'enfants et de jeunes vivent dans les refuges d'urgence d'Ottawa. La stratégie d'échantillonnage globale a été conçue de façon à déceler une série de caractéristiques clés dans chacun des cinq sous-groupes définis – hommes adultes, femmes adultes, adultes avec enfants, jeunes hommes et jeunes femmes – et à connaître les refuges d'urgence et les services auxquels ces derniers avaient recours.

Des stratégies différentes ont cependant été utilisées pour chaque sous-groupe. Notons plus particulièrement que le personnel des refuges pour les femmes et les familles mettait l'accent

¹ Pour en savoir davantage sur le Groupe d'étude sur le sans-abrisme, Aubry et coll. (2003 et 2004).

sur le fait que plusieurs de leurs résidentes étaient immigrantes ou réfugiées. Les données obtenues durant l'étude ont confirmé que c'était bien le cas. C'est la raison pour laquelle on a offert des services d'interprétation culturelle à ces personnes et qu'on a choisi de diviser les échantillons de femmes adultes et d'adultes avec enfants pour tenir compte de la citoyenneté et de la durée du séjour. Cet exercice n'a pas été fait pour les sous-groupes des hommes adultes et des jeunes. Il est donc possible que l'étude couvre une plus grande quantité de femmes nées à l'étranger que si l'échantillon avait été représentatif.

Comparaison entre les répondants nés à l'étranger et nés au Canada (Phase I)

Parmi les 99 répondants nés à l'étranger, à peine un peu plus de la moitié étaient venus au pays à titre de réfugiés, alors que les autres étaient venus à titre d'immigrants. Contrairement au groupe des sans-abri nés au Canada, qui comptait à peu près autant d'hommes que de femmes, le groupe des sans-abri nés à l'étranger était composé de femmes dans une proportion de 79 %. Ces femmes représentaient 84 % des réfugiés et 74 % des immigrants interviewés. Bon nombre d'entre elles vivaient avec des enfants âgés de moins de 16 ans. En fait, 53 % des personnes composant l'échantillon total des adultes avec des enfants n'étaient pas nées au Canada. Les personnes nées à l'étranger provenaient de 40 pays différents. Si certaines venaient tout juste d'arriver au pays, surtout à titre de réfugiés, le tiers des immigrants interrogés étaient arrivés avant 1990. De nombreux réfugiés sondés provenaient de pays africains, dont la Somalie, le Djibouti et le Rwanda.

En utilisant des échantillons correspondants sur le plan de l'âge et du sexe, les chercheurs ont pu dégager les tendances suivantes :

- Les répondants nés à l'étranger sont plus susceptibles d'être sans abri pour des raisons financières. Le conflit familial constitue une autre cause courante, notamment parce que, selon la présente étude, les immigrants et les réfugiés récents préfèrent habiter avec leur famille élargie. Une troisième raison invoquée pour expliquer le sans-abrisme, qui s'applique tant aux répondants nés à l'étranger qu'à ceux nés au Canada, est la violence conjugale et, plus spécifiquement, les violences envers la conjointe;
- Dans l'ensemble, les répondants nés à l'étranger ont un niveau de scolarité supérieur à celui des

répondants nés au Canada. Cependant, certains réfugiés sont très peu scolarisés;

- La situation relative à l'emploi des répondants nés à l'étranger est semblable à celle des répondants nés au Canada. La plupart n'ont pas d'emploi rémunéré et ne sont pas à la recherche de travail;
- Les répondants nés à l'étranger sont moins enclins à recourir aux soins de santé et aux services sociaux que ceux nés au Canada;
- Par rapport à un échantillon de la population générale, les répondants nés à l'étranger se distinguent par un niveau de santé mentale et physique élevé, alors que la situation est tout autre pour les sans-abri nés au Canada, dont la santé physique et, surtout, mentale est moins bonne;
- Dans l'ensemble, les caractéristiques des répondants nés à l'étranger diffèrent de celles des répondants nés au Canada. Les raisons qui les ont poussés vers le sans-abrisme sont plus clairement liées à une série d'obstacles externes, comme le manque de logements abordables, les exigences relatives à l'obtention d'un emploi ou l'absence de services de garde adéquats. Pour ce qui est des répondants nés au Canada, ils semblent plus vulnérables sur les plans de la santé mentale et physique, du niveau d'instruction, de l'alcoolisme ou de la toxicomanie.

Comparaison entre les répondants nés à l'étranger et nés au Canada au fil des ans

Selon nos résultats préliminaires, comparativement aux sans-abri nés au Canada, les sans-abri nés à l'étranger bénéficiaient d'une plus grande stabilité en ce qui a trait au logement, comme en fait foi le nombre moins élevé de déplacements au cours de la période d'étude et la probabilité accrue de trouver un logement. Il importe toutefois de noter que les femmes adultes et les adultes vivant en famille étaient plus susceptibles que les autres sous-groupes de bénéficier d'un logement stable et que, comme nous l'avons noté, la plupart des répondants nés à l'étranger appartenaient à ces sous-groupes.

Les répondants nés à l'étranger étaient également plus nombreux à vivre dans un logement subventionné. L'accès accru à des logements subventionnés est vraisemblablement un facteur de stabilité important en matière de logement. Il pourrait découler de politiques de logement qui favorisent les familles avec des enfants ainsi que les femmes fuyant la violence conjugale.

Orientations recommandées

- Le besoin de mesures coordonnées entre les divers ordres de gouvernement pour aider les sans-abri nés à l'étranger comme ceux nés au Canada est urgent. Les problèmes qui poussent des personnes et des familles vers le sans-abrisme comportent des éléments multiples. En effet, les personnes interviewées dans le cadre de l'étude ont donné des exemples où les politiques et les programmes gouvernementaux ont peut-être, par inadvertance, contribué à l'itinérance;
- Bien que la coordination globale des efforts déployés par les ministères et les organismes fédéraux, provinciaux et municipaux soit nécessaire, il faut aussi des politiques et des programmes qui soient ciblés, mais qui tiennent également compte du fait que certains problèmes se recoupent et, par des interactions complexes, augmentent le risque de sans-abrisme. Par exemple, les conflits familiaux, la violence conjugale, la pauvreté et le stress causé par un logement inadéquat ont souvent été liés à l'itinérance. Bien que les gouvernements fédéral et provinciaux disposent de ressources pour intervenir dans le secteur du logement, ce sont souvent les municipalités et les organismes communautaires qui doivent contrer les effets de ces problèmes;
- Il importe de reconnaître les avantages fondamentaux de logements sécuritaires, abordables et stables, obtenus grâce à la revitalisation du secteur de l'habitation sociale. À l'heure actuelle, le nombre de logements sociaux est tout simplement insuffisant pour répondre aux besoins tous;
- Enfin, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent améliorer l'éventail de soins de santé et de services sociaux offerts pour répondre aux besoins particuliers des nouveaux arrivants. Malheureusement, compte tenu des réductions budgétaires et des programmes à financer, les fournisseurs de services à la population générale ne sont pas en mesure de répondre aux besoins spécifiques des nouveaux arrivants et d'opter pour des approches adaptées.

À propos des auteurs

FRAN KLODAWSKY est professeure agrégée au département de géographie et d'études environnementales de la Carleton University. Elle est co-chercheuse principale

du Groupe d'étude sur le sans-abrisme à Ottawa. Ses domaines de spécialisation sont l'identité et les politiques urbaines; la restructuration, l'identité, le logement et le sans-abrisme en zone urbaine au Canada; l'urbanisme à l'ère de la mondialisation; et le potentiel progressiste de la gouvernance locale.

TIM AUBRY est professeur titulaire au Département de psychologie de l'Université d'Ottawa. Il préside le Groupe de travail sur la recherche et l'évaluation de l'Alliance pour mettre fin à l'itinérance à Ottawa et est co-chercheur principal du Groupe d'étude sur le sans-abrisme à Ottawa. Ses domaines de spécialisation sont la santé mentale communautaire, les services en santé mentale, l'évaluation de programmes, les déficiences intellectuelles, les services sociaux, la désinstitutionalisation, le sans-abrisme et le bien-être des enfants.

REBECCA NEMIROFF est étudiante au doctorat au Département de psychologie de l'Université d'Ottawa. Ses recherches, tirées des travaux du Groupe d'étude sur le sans-abrisme à Ottawa, portent sur l'intégration communautaire des femmes qui ont été sans abri.

MARTA YOUNG est professeure agrégée au Département de psychologie de l'Université d'Ottawa. Ses domaines de spécialisation sont la psychologie interculturelle, l'ajustement des immigrants et des réfugiés, les femmes migrantes, le trauma et le bien-être.

BEHNAM BEHNIA est professeur adjoint à l'école de travail social de la Carleton University. Ses recherches portent sur les enjeux liés à la réinstallation et à l'intégration des immigrants et des réfugiés, les politiques relatives à l'immigration et aux réfugiés, les répercussions psychosociales de la répression, la guerre et la torture, la confiance et la création d'un climat de confiance, les systèmes de soutien et les actions bénévoles.

CARL NICHOLSON est le directeur général du Centre catholique pour immigrants à Ottawa et de la Fondation du Centre catholique pour immigrants. Offrant son appui aux deux conseils d'administration, il coordonne un budget de 2,8 millions de dollars et supervise un personnel de 48 employés soutenus par 800 bénévoles. Ensemble, ils procurent des services à quelque 5 000 nouveaux arrivants dans la région d'Ottawa-Carleton.

Références

Aubry, T., et coll. 2003. *Panel Study on Persons who are Homeless in Ottawa: Phase 1 Results*, Ottawa, Université d'Ottawa, Centre de recherche sur les services communautaires.

Aubry, T., et coll. 2004. *Developing a Methodology for Tracking Persons Who are Homeless Over Time. Final Report*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Cet article traite des recherches effectuées par le Partenariat des professionnels de formation internationale sur les obstacles à l'emploi auxquels font face les travailleurs formés à l'étranger, du point de vue des immigrants et de celui des employeurs. Ces recherches présentent le projet Embauche immigrants Ottawa comme étant une stratégie communautaire qui tente d'obtenir l'engagement des employeurs d'Ottawa.

L'engagement des employeurs : stratégies pour l'intégration à Ottawa de travailleurs formés à l'étranger

GINNY ADEY

Embauche immigrants Ottawa

CAROLE GAGNON

Partenariat des professionnels de formation internationale et Centraide Ottawa

Chaque année, Ottawa représente une destination de choix pour des milliers d'immigrants, dont une grande partie sont hautement qualifiés; en 2002 par exemple, plus de la moitié des nouveaux immigrants détenaient un diplôme universitaire, et de nombreux autres détenaient un diplôme ou un certificat de compétence. De plus, deux fois plus d'immigrants établis à Ottawa possédaient un doctorat que dans le reste du Canada (Centre syndical et patronal du Canada, Compétences mondiales et Centraide Ottawa, 2003, p. 7).

La majorité de ces immigrants sont des travailleurs formés à l'étranger qui, dès leur arrivée au Canada, doivent chercher un emploi dans un marché du travail particulier. En effet, Ottawa fait face à des défis stratégiques auxquels les autres grandes métropoles ne sont pas confrontées. Comme la ville est depuis longtemps le siège du gouvernement, elle est peu diversifiée du point de vue économique et, même s'il y a eu récemment des changements à cet égard, les emplois sont généralement concentrés dans le secteur public et celui des technologies de l'information et des communications. Par ailleurs, le fait qu'on exige une aisance dans les deux langues officielles

représente également un défi dans de nombreux secteurs d'emploi à Ottawa.

Même s'ils ont un haut niveau de connaissances et d'expérience, plus du quart des immigrants ayant un diplôme universitaire occupent un poste qui ne correspond pas à leur niveau de compétence, soit deux fois plus souvent que les diplômés universitaires nés au Canada (*Ibid.*, p. 10). Les nouveaux immigrants qui arrivent à Ottawa avec un diplôme universitaire sont quatre fois plus susceptibles d'être sans emploi que les diplômés universitaires nés au Canada (*Ibid.*, p. 9).

Partenariat des professionnels de formation internationale

Dans son Plan 20/20, la Ville d'Ottawa (2003, p. 33) fait remarquer que le Canada perd environ 5,9 milliards de dollars chaque année en raison du sous-emploi de travailleurs formés à l'étranger, et une part importante de cette perte touche la région d'Ottawa. Le Partenariat des professionnels de formation internationale (PPFI) a été formé en 2002 pour faire face à cet enjeu, et six partenaires communautaires se sont unis dans le but d'élaborer une stratégie mieux coordonnée afin de faciliter l'intégration au marché du travail

d'Ottawa des travailleurs formés à l'étranger. Les partenaires du PFFI sont les suivants :

- Centraide Ottawa;
- la Chambre de commerce d'Ottawa;
- le Regroupement des gens d'affaires de la capitale nationale (RGA);
- LASI/Compétences mondiales (coalition formée de huit agences locales de service aux immigrants);
- la Ville d'Ottawa;
- le Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa (OCRI).

Un des principes centraux du PFFI est le recours aux organisations et aux partenariats locaux comme moyen de créer des approches pertinentes à l'échelle locale faisant appel aux talents et aux ressources de la collectivité. Ce principe a également permis de veiller à ce que le projet s'appuie sur d'autres initiatives de perfectionnement de la main-d'œuvre et d'autres efforts de planification communautaire et à ce qu'il intègre ceux-ci.

Géré par un comité directeur, qui est lui-même formé de représentants de chaque partenaire et de membres de la collectivité, le PFFI croit au pouvoir de la collaboration et rassemble de nombreux organismes liés à l'emploi d'immigrants qualifiés à Ottawa. Les membres de son comité consultatif sont issus des trois ordres de gouvernement, du secteur des politiques publiques, des syndicats, du milieu de l'éducation et des organismes de services aux immigrants.

Le présent article décrit la démarche progressive adoptée au cours des cinq dernières années à Ottawa par le PFFI et donne un aperçu de son premier projet : Embauche immigrants Ottawa.

Première phase (2002-2004) : recherche et consultation des parties intéressées

En 2002, le PFFI a reçu, dans le cadre de l'Initiative du secteur bénévole et communautaire, l'approbation de son premier projet de recherche, ayant pour but de créer une stratégie communautaire pour appuyer l'intégration des travailleurs formés à l'étranger en s'attaquant aux obstacles auxquels font face les immigrants qui entrent sur le marché du travail.

Ce projet visait des secteurs précis afin de s'assurer qu'il y ait une correspondance entre, d'une part, l'offre de travailleurs formés à

l'étranger et, d'autre part, la demande de travailleurs dans les secteurs dans lesquels ils ont été formés. Au total, cinq tables rondes multilatérales propres à chaque secteur ont été organisées avec des enseignants, des ingénieurs, des médecins, des infirmières et des maçons. En 2004, un forum rassemblant plus de 120 représentants communautaires a permis d'étoffer et de renforcer les conclusions des tables rondes.

Durant les tables rondes, on a déterminé quels sont certains des obstacles communs et proposé des solutions. Ces obstacles et recommandations sont décrits ci-dessous. Les résultats complets sont présentés dans le rapport *Vers l'avenir : Une stratégie pour favoriser l'intégration des professionnels de formation internationale à Ottawa*, préparé par le PFFI, en avril 2004¹.

Obstacles à l'emploi des immigrants et recommandations de solutions

Les constatations des tables rondes donnaient à penser qu'il n'existe pas qu'un seul obstacle majeur auquel tous les travailleurs formés à l'étranger sont confrontés. Par conséquent, ce n'est pas une solution unique qui permettra d'éliminer l'ensemble des obstacles. Une part importante des recommandations n'était pertinente que pour un ou deux des cinq secteurs. Il était difficile de suggérer des solutions universelles qui permettraient de répondre aux besoins de tous les groupes et qui, en même temps, seraient assez précises pour être efficaces. On a cerné des obstacles communs, dont :

- *Expérience de travail* : le manque d'expérience de travail au Canada réduit de beaucoup les occasions d'emploi. On a également noté l'importance de la compréhension de la culture du milieu de travail au Canada;
- *Renseignements adéquats* : il y a un manque d'information au sujet des programmes et services offerts;
- *Réseautage* : le manque de possibilités de contact avec les employeurs et d'occasions de réseautage a été désigné comme un des obstacles les majeurs;
- *Titres de compétence* : il existe d'importants obstacles liés aux permis et à la reconnaissance des titres de compétence, tout particulièrement la difficulté d'obtenir des documents de l'étranger et les lourdes exigences bureaucratiques;

¹ Accessible en ligne à www.pffi.ca.

Les constatations des tables rondes donnaient à penser qu'il n'existe pas qu'un seul obstacle majeur auquel tous les travailleurs formés à l'étranger sont confrontés. Par conséquent, ce n'est pas une solution unique qui permettra d'éliminer l'ensemble des obstacles.

- *Programmes de formation* : la difficulté d'accéder à des programmes d'amélioration des compétences linguistiques et techniques ainsi que les dépenses associées aux programmes de transition et de formation a également été citée.

Soutien et solutions

Les solutions suivantes ont été mises de l'avant par au moins quatre des cinq groupes professionnels :

- Un meilleur accès à de la *formation linguistique* adaptée au milieu de travail;
- L'accès à du *mentorat* qui s'appuierait sur des professionnels chevronnés;
- La disponibilité de programmes *d'aide financière* mieux adaptés aux besoins particuliers des travailleurs formés à l'étranger.

Comme on a reconnu la nature complexe et fragmentée du processus d'intégration, la plupart des participants ont jugé qu'une stratégie communautaire complète est le moyen le plus efficace de faire face aux obstacles à l'emploi. Les partenaires et les parties intéressées se sont mis d'accord pour explorer la possibilité de mettre sur pied un conseil de direction des employeurs comparable à celui qui a été créé par le Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC) en tant que pierre angulaire de la stratégie locale d'intégration. Afin de mobiliser efficacement les employeurs, le PPFi a tout d'abord dû comprendre les obstacles du point de vue des employeurs avant de passer à l'étape suivante de la recherche.

Deuxième phase (2004–2005) : compréhension des besoins des employeurs

Le PPFi a obtenu du financement de Centraide Ottawa et du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario afin d'entreprendre la deuxième phase. On a ainsi pu élargir les projets liés au conseil de direction des employeurs en interviewant des dirigeants de petites et moyennes entreprises (PME) et les gros employeurs du milieu des affaires d'Ottawa.

Le PPFi a collaboré avec le programme Talents-à-l'œuvre du Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa (OCRI) en vue d'effectuer des entrevues en personne avec 25 des plus grands employeurs (1 000 employés et plus) d'Ottawa. La démarche a été adaptée aux PME dans le but d'évaluer leur sensibilisation aux réalités du marché du travail et de sonder leurs opinions sur la façon dont les immigrants peuvent participer. On a effectué 12 entrevues avec des propriétaires de PME de secteurs dans lesquels les immigrants d'Ottawa ont les compétences appropriées.

Obstacles des employeurs à l'embauche d'immigrants

Lorsqu'on leur a posé des questions à ce sujet, certains employeurs ont reconnu qu'embaucher des immigrants est sensé sur le plan des affaires et que ce type d'embauche pourrait faire croître leur entreprise. Certains ont également parlé de leur désir d'être socialement responsable. Plusieurs personnes interrogées se sont dites conscientes du fait que les travailleurs immigrants pourraient les aider à comprendre leur clientèle de plus en plus diverse et la manière de pénétrer de nouveaux marchés, ou d'y augmenter leur présence, dans les pays d'origine des immigrants.

Si la plupart des employeurs interviewés étaient conscients du fait qu'à Ottawa, la main-d'œuvre de demain dépendra en partie des immigrants, nombre d'entre eux n'étaient pas au courant des statistiques liées à l'intégration des immigrants à la population active. Même si les grandes entreprises et les PME ont des perceptions et des besoins différents, plusieurs des obstacles qu'elles ont soulevés étaient similaires. Ces obstacles sont résumés ci-dessous.

- *Langue* : la compétence linguistique, la connaissance de la terminologie propre au milieu de travail et les préférences pour les personnes étant à l'aise dans les deux langues officielles ont été désignées comme des facteurs cruciaux. Les représentants de PME ont établi une distinction entre la maîtrise d'une langue et la « clarté »;

- *Réseautage* : les employeurs ne savent souvent pas comment entrer en contact avec les candidats immigrants qualifiés, puisqu'ils ne font pas partie de réseaux officiels ou officieux;
 - *Formation* : la formation interculturelle est primordiale afin de créer un environnement accueillant du côté de l'employeur, et la formation linguistique et d'acculturation est utile pour les immigrants;
 - *Perception sociale* : les employeurs ont cerné des perceptions sociales pouvant se manifester chez les employés et les clients. On néglige souvent les avantages économiques liés à l'embauche d'immigrants, et le milieu de travail est parfois marqué par le racisme et la discrimination;
 - *Exigences strictes* : le gouvernement fédéral a des critères de sélection stricts concernant la langue, la citoyenneté canadienne et les exigences liées à la cote de sécurité (ils peuvent s'étendre aux sous-traitants du gouvernement);
 - *Outils de gestion des ressources humaines* : de nombreux systèmes de recrutement et d'embauche, particulièrement ceux des PME, sont axés sur la culture nord-américaine, ce qui nuit aux efforts en vue de recruter des personnes d'autres origines;
 - *Présélection* : les employeurs désirent avoir un accès facile et direct aux candidats prêts à l'emploi. Idéalement, les candidats doivent passer par un processus de présélection en ce qui concerne les langues, les titres de compétence et l'employabilité. Les PME peuvent ne pas avoir la capacité de se doter de fonctions de gestion des ressources humaines ou être en mesure de gérer des programmes (notamment des programmes de stage), et elles ont parfois l'impression de ne pas pouvoir prendre le risque d'embaucher des immigrants, ne pouvant se permettre de commettre une « erreur ».
- La communication, à l'extérieur de l'organisation, de l'expertise interne en matière d'*acculturation en milieu de travail*;
 - Le soutien proactif des immigrants afin qu'ils aient des *possibilités de réseautage*;
 - La possibilité d'offrir des séances de *formation interculturelle* et de sensibilisation aux employés et employeurs actuels;
 - Des mécanismes de soutien additionnels exigeant la participation d'autres parties intéressées, notamment des processus de délivrance de visas d'étudiant, des portails d'information sur l'embauche d'immigrants et un programme de qualification préalable à l'obtention d'une cote de sécurité.

Tous les employeurs ont accepté d'examiner la possibilité de participer à un futur conseil de direction pour les travailleurs formés à l'étranger. Cette réaction positive, ainsi que les défis (mis en lumière dans le rapport « Vers l'avenir ») auxquels les immigrants sont confrontés, a permis de passer à la phase suivante du PPF.

Troisième phase (2006–2009) : mobilisation des employeurs

En 2006, le PPF a présenté une demande au ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario en vue du financement de sa stratégie triennale de mobilisation des employeurs appelée « Embauche immigrants Ottawa ». Ce projet prend en compte le rôle clé que jouent les employeurs dans l'élaboration de solutions. Il fournit également une structure pour le leadership des employeurs, un besoin qui a été reconnu lors des précédentes phases de la recherche.

Les objectifs d'Embauche immigrants Ottawa seront atteints grâce à une démarche concertée et incluront trois éléments clés. L'élément central est le Conseil des employeurs champions (CEC), formé d'environ 25 employeurs des secteurs publics et privés s'étant engagés à militer pour l'intégration des immigrants qualifiés au marché du travail d'Ottawa. En plus d'agir comme porte-parole locaux sur cette question, les membres du CEC créent un climat propice à la collaboration intersectorielle, stimulent les partenariats stratégiques et agissent comme catalyseurs d'idées et d'innovations dans leurs propres organisations et dans leurs réseaux.

Les premiers membres du CEC ont été recrutés à l'hiver 2007, et le CEC a été lancé en avril de la même année. Les coprésidents du CEC sont

Soutien et solutions

Les employeurs ont noté un éventail de solutions qui, selon eux, pourraient avoir une influence sur l'embauche d'immigrants plus qualifiés.

- Des pratiques prometteuses telles que les *programmes de mentorat*, l'équité en matière d'emploi et les initiatives liées à la diversité;

Plusieurs personnes interrogées se sont dites conscientes du fait que les travailleurs immigrants pourraient les aider à comprendre leur clientèle de plus en plus diverse et la manière de pénétrer de nouveaux marchés, ou d'y augmenter leur présence, dans les pays d'origine des immigrants.

Hicham Adra, vice-président directeur de CGI, et Rosemarie Leclair, présidente et chef de la direction d'Hydro Ottawa. Les membres du CEC représentent un éventail d'intervenants : les grands employeurs, tels que la Banque Scotia et Calian; les employeurs du secteur public, par exemple la Ville d'Ottawa et l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada (AGRHFPC); et les PME, comme GEM Health Care Services Inc.

Embauche immigrants Ottawa reconnaît qu'afin de provoquer un changement réel à long terme, il importe d'obtenir la participation non seulement de la direction générale de l'organisation, mais également des personnes qui participent aux processus quotidiens d'embauche. Par conséquent, le deuxième élément du projet consiste à mettre sur pied des groupes de travail réunissant à la même table des directeurs des ressources humaines des organisations membres du CEC, ainsi que des représentants d'organismes d'immigration, de syndicats, d'organisations gouvernementales et d'établissements d'enseignement. Ces groupes détermineront quels sont les obstacles communs et élaboreront ensemble des solutions propres à chaque secteur ou milieu de travail. À compter de mai 2007, sous la direction d'Embauche immigrants Ottawa, les membres se réuniront chaque mois pour se communiquer de l'information et travailler ensemble afin de renforcer les liens entre les immigrants qualifiés et les employeurs locaux.

On discutera des résultats de ces réunions et des réunions du CEC, et on soulignera les réalisations, à l'occasion du sommet que tiendra à l'été 2008 le Conseil des employeurs champions. Cet événement, qui offrira des possibilités de réseautage et sera axé sur la présentation d'ateliers, sera l'occasion de mettre en relief les pratiques prometteuses et générera un dynamisme accru à l'égard de l'embauche des immigrants à Ottawa. Il s'agira d'un forum, destiné aux personnes ayant collaboré avec Embauché immigrants Ottawa, ainsi qu'à toute personne travaillant sur les questions d'embauche d'immigrants qualifiés, ayant pour but d'évaluer le travail effectué jusqu'à

maintenant et d'élaborer une feuille de route pour l'avenir.

Tout au long de l'année, Embauché immigrants Ottawa mènera des activités de sensibilisation à l'échelle locale conçues pour promouvoir chez les employeurs et le grand public une meilleure compréhension de la valeur socioéconomique que les immigrants apportent à Ottawa. Le site Web du projet², qui propose des ressources d'emploi locales et des liens utiles, contient également une vaste base de données permettant d'accéder à des ressources et à des outils gratuits destinés aux employeurs. L'accès à cette base de donnée s'est fait grâce à un partenariat stratégique avec le Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC) et son initiative de mobilisation des employeurs, hireimmigrants.ca. Grâce à ce partenariat des plus avantageux, les deux organismes pourront se communiquer de l'information et des conseils stratégiques.

L'établissement de relations a mené à des progrès décisifs. Au printemps 2007, le personnel du projet a rassemblé les organismes de services destinés aux immigrants d'Ottawa afin de discuter des stratégies visant à renforcer les liens entre les candidats immigrants qualifiés prêts à l'emploi et les employeurs d'Ottawa. Depuis, ce groupe d'organismes a décidé de procéder à une harmonisation sans précédent de services qui fera en sorte que le processus de recrutement soit le plus simple et le plus efficace possible pour les employeurs.

En s'assurant la participation de l'AGRHFPC au groupe de travail du secteur public, Embauché immigrants Ottawa a noué des liens solides avec l'entité responsable de l'embauche dans la fonction publique fédérale. Cet organisme repérera les problèmes propres à l'intégration des immigrants dans la fonction publique fédérale et jouera un rôle clé dans la résolution de ces problèmes. L'engagement de l'AGRHFPC en tant qu'employeur constitue un progrès considérable en vue d'influencer les pratiques d'embauche au sein du gouvernement fédéral. Embauché immigrants Ottawa continuera de chercher des

² Accessible en ligne à www.embaucheimmigrantsottawa.ca.

possibilités de créer d'autres alliances stratégiques porteuses dans la collectivité.

Allons de l'avant

Il est de plus en plus urgent de trouver des solutions, puisque le nombre d'immigrants arrivant à Ottawa augmente chaque année et de plus en plus d'employeurs ressentent les effets néfastes de la pénurie de main-d'œuvre. Le Partenariat des professionnels de formation internationale et Embauche immigrants Ottawa exercent depuis cinq ans des fonctions de coordination à l'égard des questions d'emploi liées aux immigrants qualifiés à l'échelon communautaire. Ces enjeux sont maintenant reconnus comme des priorités économiques stratégiques aux fins du développement de la ville d'Ottawa. Le conseil municipal a adopté une motion en avril afin de suivre une recommandation de collaborer avec le Partenariat des professionnels de formation internationale en vue de faciliter la création d'une stratégie communautaire d'intégration des immigrants à l'échelle du marché du travail de la ville. Cette motion comprenait également la reconnaissance des organes directeurs du PPFi comme conseillers dans le cadre d'une démarche à l'échelle municipale; cela permettra de s'assurer que les stratégies futures de la Ville s'appuieront sur les nombreux travaux entrepris par le PPFi et ses partenaires, et en tireront avantage, et que les progrès accomplis vers la mise au point de solutions intégrées et complètes destinées aux travailleurs d'Ottawa formés à l'étranger se poursuivront.

Malgré ces grands progrès, la transition entre l'immigration et l'obtention d'un emploi correspondant aux compétences de l'immigrant demeure un problème pour de nombreux nouveaux arrivants à Ottawa. Il est clair que bien des choses peuvent et doivent encore être accomplies afin de faciliter l'intégration des immigrants au marché du travail. Chaque immigrant qualifié devrait également avoir l'occasion de contribuer à la croissance et au dynamisme d'Ottawa. Nous poursuivrons notre travail jusqu'à ce que cet objectif soit atteint.

À propos des auteures

GINNY ADEY est directrice des communications chez Embauche immigrants Ottawa.

CAROLE GAGNON est directrice de projet du Partenariat des professionnels de formation internationale et directrice principale, Renforcement des ressources, à Centraide Ottawa.

Références

Centre syndical et patronal du Canada, Compétences mondiales et Centraide Ottawa. 2003. « Exploiter le potentiel : un profil statistique de la main-d'œuvre immigrante à Ottawa ». www.clbc.ca/files/Reports/Fitting_In/Statistical_Profile_of_Ottawas_Immigrant_Workforce.pdf.

Partenariat des professionnels de formation internationale – Ottawa (PPFi). 2004. *Vers l'avenir : Une stratégie pour favoriser l'intégration des professionnels de formation internationale à Ottawa*.

Ville d'Ottawa, 2003. *Ottawa 20/20 – Stratégie économique*, Ottawa, Développement des affaires, Services d'aménagement de la Ville d'Ottawa. http://ottawa.ca/city_services/planningzoning/2020/es/pdf/es_fr.pdf.

Dans un autre ordre d'idées...

Diversité et amélioration des soins de santé préventifs pour les immigrants

KEVIN POTTIE

Université d'Ottawa

LUCENIA ORTIZ

Edmonton Multicultural Broker's Cooperative

ALEIDA TUR KUILE

Université d'Ottawa

Pour l'équipe de la Canadian Initiative to Optimize Preventive Services for Immigrants (CIOPSI)

Introduction

L'immigration accroît considérablement la diversité des populations urbaines du Canada; les immigrants provenant de pays en développement constituent une part de plus en plus grande de notre population, une importance qui se reflète aussi sur le plan économique. Tandis que les immigrants tirent profit de comportements en matière de santé, de facteurs génétiques et de dépistage médical favorables (donnant lieu à ce qu'on appelle l'« effet de l'immigrant en bonne en santé »), des iniquités sur le plan de la santé existent dans les différents sous-groupes d'immigrants ayant certaines vulnérabilités sociales, culturelles, ethniques, démographiques ou économiques. Les constatations tirées d'une récente étude de couplage sur les cohortes de nouveaux arrivants au Canada révèlent des disparités en ce qui a trait aux tendances en mortalité et à la prévalence de certaines maladies chez les réfugiés et les sous-groupes d'immigrants.

Dans son analyse documentaire, Beiser (2005) avance que ni le « paradigme de l'immigrant malade », ni « le paradigme l'immigrant en bonne santé », n'offrent de cadre adéquat pour expliquer le phénomène de maladies chez les immigrants. Il propose plutôt un « paradigme interactif », selon lui plus approprié. Les maladies auxquelles les immigrants sont confrontés découlent de nombreux déterminants de la santé qui sont en fait interdépendants, dont l'exposition aux maladies dans leur région d'origine (tant avant

l'immigration qu'au moment d'un voyage dans cette région pour rendre visite à des amis et des membres de la famille), l'état immunitaire découlant d'une première exposition ou de la vaccination, les facteurs de stress avant et après l'immigration, les comportements liés à la santé et au rétablissement, ainsi que le recours aux soins préventifs.

Afin de préparer le Canada aux taux de plus en plus élevés d'immigration et de déplacements internationaux, il est nécessaire d'établir un réseau de soutien entre les communautés d'immigrants, les praticiens et les décideurs, et de bien comprendre les obstacles et les priorités liés aux soins préventifs. Cet article décrit les états de santé évitables et les obstacles à l'accès auxquels sont confrontés les immigrants. Il présente également les fondements de la création de notre guide de prévention. Nous espérons que le guide de prévention fournira un cadre pour la communication liée à la santé et un outil de prestation pratique permettant d'établir des liens entre les professionnels en santé primaire et publique et les communautés d'immigrants.

Les maladies qu'il est possible de prévenir chez les immigrants

Le Canada accueille chaque année environ 220 000 immigrants (dont 15 000 personnes appartenant à la catégorie des réfugiés au sens de la Convention). En 2001, 5,6 millions (près de 18,4 %) de la population canadienne était née à l'étranger,

ce qui correspond au pourcentage le plus élevé en 70 ans. La majorité des immigrants (soit plus de 70 %) proviennent maintenant de pays en développement. Parmi les immigrants qui sont arrivés au Canada dans les années 1990, 58 % étaient nés en Asie, y compris le Moyen-Orient; 20 % en Europe; 11 % dans les Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du Sud; 8 % en Afrique et 3 % aux États-Unis. Il est important pour la prospérité future du Canada de s'assurer que les immigrants et les réfugiés aient la santé nécessaire pour réussir.

L'incidence des maladies infectieuses au sein des populations nées à l'étranger est notable et se traduit par des taux élevés de morbidité et de mortalité chez les immigrants et les réfugiés, par comparaison à la population canadienne et à la population née aux États-Unis. Cette situation s'explique probablement par la prévalence accrue de la tuberculose, de l'hépatite B, du VIH/sida, des maladies parasitaires (*strongyloides* et autres parasites intestinaux, malaria), ainsi que par des taux plus élevés de réceptivité aux maladies évitables par la vaccination (rubéole, varicelle, tétanos) comparativement aux personnes nées au Canada. Toutes ces conditions augmentent le taux de morbidité et de mortalité, peuvent être transmises à d'autres personnes et peuvent

contribuer à l'augmentation des coûts en matière de soins de santé au Canada. Pourtant, nombre de ces maladies sont traitables ou évitables.

Les immigrants qui retournent dans leur pays d'origine pour rendre visite à des amis ou des membres de leur famille (VAF) représentent un pourcentage significatif des voyageurs qui se déplacent sur l'axe Nord-Sud. Ceux qui effectuent des VAF sont exposés à des risques plus élevés de blessures et de maladies liées aux voyages telles que la malaria, la fièvre typhoïde, l'hépatite et d'autres maladies évitables par la vaccination. Ces risques sont liés à une probabilité accrue d'exposition aux maladies locales et à une probabilité réduite de recours à des services de prévention des maladies avant de partir en voyage. Encore une fois, nombre de maladies pourraient être évitées par un traitement préventif approprié, par la vaccination ou par des conseils en matière de santé.

L'étude de couplage sur les données de l'Agence de santé publique du Canada (DesMeules et coll., 2004) a permis de constater des disparités en matière de santé, plus particulièrement en ce qui a trait aux maladies chroniques, entre les sous-groupes d'immigrants. Par exemple, l'incidence de la mortalité dans les cas de cancer du foie et du nasopharynx était élevée, particulièrement

TABLEAU 1

Obstacles à la prestation de services primaires et de services préventifs aux immigrants et aux réfugiés

Obstacles à l'échelle du système	Obstacles à l'échelle des fournisseurs et des praticiens	Obstacles à l'échelle des patients
<ul style="list-style-type: none"> • Délai de l'accès des immigrants à l'assurance-maladie • Absence de couverture pour les services de prévention liés aux déplacements • Manque de traducteurs et d'interprètes (langue et culture) • Délais pour la prestation des services de santé publique • Manque de coordination entre les agences pour tenir compte des déterminants sociaux qui influent sur la santé des immigrants 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'un guide pratique ou d'un protocole concernant le dépistage • Manque de connaissances sur la santé liée aux voyages • Difficulté à reconnaître les disparités sur le plan des risques • Manque de formation en matière de connaissance des cultures • Difficultés linguistiques • Demandes concurrentielles en matière de temps • Tarifs d'honoraires des médecins 	<ul style="list-style-type: none"> • Listes d'attente ou longues files d'attente • Moyens financiers limités • Obstacles linguistiques et culturels • Craintes liées à la stigmatisation • Sous-estimation des avantages relativement aux risques de maladie • Manque de connaissance du fonctionnement du système • Difficulté d'accès à un médecin ou à des soins continus • Pas d'assurance médicale • Manque d'expérience ou de compréhension de la planification des rendez-vous • Exigences concurrentielles de la vie (travail, communication avec la famille, école, logement) • Obstacles liés au sexe • Discrimination

chez les immigrants de l'Asie du Nord-Est autres que les réfugiés. L'étude a également révélé un taux de mortalité plus élevé chez les réfugiés de sexe masculin et les femmes réfugiées de l'Asie du Sud-Est; l'incidence du cancer du col de l'utérus était plus élevée chez les réfugiées âgées de 45 à 64 ans par comparaison aux femmes du même âge nées au Canada.

Obstacles aux services cliniques de prévention

Cependant, obtenir l'accès à des soins de santé de qualité constitue un défi pour les nouveaux arrivants. Les obstacles aux services préventifs sont observés au niveau du système (p. ex., pénurie actuelle de médecins de famille qui acceptent de nouveaux patients), des fournisseurs (p. ex., absence de guides pratiques pour la prévention) et des patients (p. ex., obstacles linguistiques et sous-estimation des avantages de la prévention) (voir Tableau 1). Certaines des nouvelles disparités en matière de santé dans les sous-groupes d'immigrants découlent de ces obstacles à l'accès et au recours aux services de prévention en matière de santé.

Les hommes et les femmes ont souvent des besoins différents en matière de soins préventifs et ils ne sont pas confrontés aux mêmes obstacles pour obtenir des soins de santé; par exemple, les hommes sont souvent plus réticents à faire appel aux services d'un professionnel, et les femmes, plus particulièrement les réfugiées, sont davantage exposées à des risques pour la santé en raison des enjeux liés à la grossesse et à la santé sexuelle. De plus, puisque le statut d'immigrant, le sexe et le statut socioéconomique se recoupent, les femmes courent un risque accru de mauvaise santé en raison de la pauvreté. Le Groupe d'étude du Canada reconnaît que certains risques sont propres au sexe et il a élaboré ses directives en matière de prévention en conséquence. Nous tiendrons également compte des problèmes de santé en fonction du sexe dans notre guide de prévention.

Les disparités au sein des populations d'immigrants et de réfugiés sont renforcées par le fait que les immigrants, les fournisseurs de soins de santé et les dirigeants des collectivités font face à des obstacles liés au « savoir » et à la prestation de services : le patient immigrant qui essaie de parler de ses besoins en matière de santé; le courtier en santé multiculturelle qui tente de trouver un médecin qui apporte un soutien à son client; le médecin qui tente de communiquer et d'assurer la prestation de services de soins de santé

à toutes les cultures, dans le cadre d'un système donnant un accès restreint à des interprètes culturels; le pharmacien qui tente d'identifier les médicaments provenant de l'étranger et d'établir l'admissibilité au régime d'assurance-médicament du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI). Pour les immigrants et les réfugiés, les obstacles et les réponses contradictoires peuvent se traduire par un désengagement et une méfiance envers les services de soins primaires et de soins préventifs « étrangers ».

Chacun de ces fournisseurs officiels et non officiels joue le rôle de courtier du savoir auprès des immigrants et des réfugiés; il s'agit d'un échange du savoir, à la fois mutuel et essentiel, qui peut tracer la voie vers des soins adaptés et accessibles. Le « courtage du savoir » a été utilisé pour décrire les recherches efficaces en matière de politiques et de processus, mais nous constatons que, d'un bout à l'autre du Canada, les médecins, les infirmiers, les courtiers en santé multiculturelle, les pharmaciens des collectivités et les chercheurs participent au processus de courtage du savoir. Nous croyons que les efforts de « courtage » du savoir sur la santé des immigrants doivent être clairement définis, les systèmes en la matière doivent être constitués afin de faciliter l'échange de données et l'établissement de liens entre les différents courtiers pour s'assurer que les informations sur les services cliniques de prévention, entre autres, soient adaptés et appropriés, que les idées et les modèles de soins soient communiqués et que les relations entre les principaux groupes d'intervenants soient stimulées.

Le « courtage du savoir » : un fondement pour l'élaboration d'un guide de prévention

[Traduction] « Les courtiers sont des négociateurs qui facilitent les communications, donnent accès à l'information et permettent l'échange de connaissances entre les membres du réseau » (FCRSS, 2003). À l'intérieur du Canada, les immigrants établissent un réseau de courtiers du savoir pour avoir accès à des soins de santé et à des informations concernant la santé. Dans cet article, nous utilisons le terme « courtier du savoir » pour décrire une personne qui s'engage dans un dialogue avec d'autres personnes, tout en reconnaissant la valeur des croyances et connaissances de l'autre, tout en accordant de l'importance à la création de liens entre les démarches et les croyances. Le courtier du savoir permet de rassembler différentes personnes et différentes cultures, de sorte que les connaissances

peuvent être transmises plus facilement et efficacement entre deux mondes différents. Il ne s'agit pas uniquement de la transmission de connaissances, de la traduction des renseignements ou de la transmission de données : le courtage du savoir est un dialogue qui permet l'établissement de relations, tout en inspirant la confiance.

Le courtage est souvent non reconnu, non désigné et parfois non planifié. Il est rare que l'on reconnaisse ou que l'on souligne le travail d'un dirigeant communautaire qui fait des études en vue d'obtenir un diplôme de maîtrise ou qui organise des forums visant la promotion de la santé communautaire et qui garde des liens avec des collègues professionnels de la santé en milieu universitaire; ou d'un chercheur universitaire dynamique qui organise des réunions sur les politiques et qui maintient un réseau de chercheurs universitaires; ou d'un praticien en soins primaires qui fournit des soins à des réfugiés, tout en planifiant des cours de formation et en travaillant de façon constante en collaboration avec des organisations internationales non gouvernementales. Nous estimons que ces personnes sont des courtiers du savoir.

Le « courtage du savoir » en matière de recherche et de politique

La santé de la population ne s'améliorera que si les résultats des recherches dans le domaine de la santé sont activement diffusés par la mise en œuvre d'activités de transmission des connaissances. Trois modèles de transmission et de mise en application des connaissances ont été décrits : 1) les incitatifs du producteur, où les chercheurs se chargent de la transmission et de la mise en application des connaissances en matière de recherche; 2) les incitatifs de l'utilisateur, où

les décideurs et les responsables des politiques se chargent d'utiliser les connaissances découlant des recherches; 3) les liaisons et les échanges, où les chercheurs et les décideurs sont conjointement responsables de la mise en application des connaissances issues de la recherche. C'est dans ce troisième modèle de transmission des connaissances que nous retrouvons le courtage du savoir touchant le chercheur, le praticien, le dirigeant d'une communauté immigrante et le responsable de l'élaboration des politiques. Dans ce modèle, le chercheur ou le responsable des politiques ne fait pas que produire et utiliser des données; il s'engage plutôt à établir des liens, à mettre en place un réseau et à entamer le dialogue. Nous pouvons également constater que le « courtage des connaissances » est un aspect de la pratique clinique qui offre la possibilité d'établir des liens avec des courtiers en santé multiculturelle.

Courtage du savoir par l'entremise de communications interculturelles entre les professionnels de la santé

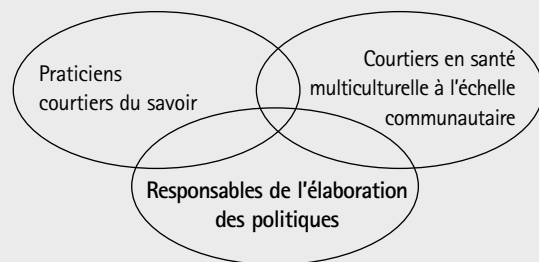
Les cliniciens, les infirmiers praticiens et les pharmaciens qui travaillent auprès des immigrants et des réfugiés doivent devenir des communicateurs interculturels efficaces. L'amélioration des communications est essentielle pour atténuer les écarts dans la qualité des services en relation avec la race du patient, son ethnicité et sa culture. L'art des communications interculturelles ne consiste pas uniquement à fournir de l'information, mais plutôt à échanger de l'information. Le médecin et le patient s'engagent dans une relation de confiance où le praticien apprend à connaître l'histoire, le contexte culturel et les attentes du patient, alors que le patient perçoit l'information en fonction de ses expériences vécues et de sa culture. La défense des droits est également un principe clé pour la médecine familiale, particulièrement lorsqu'il faut travailler en collaboration avec des collectivités marginalisées. Nous soutenons que les conseils en matière de santé, dans le contexte de soins offerts en continu, alliés à la défense des droits des collectivités marginalisées, constituent des preuves du courtage du savoir.

Courtage en santé multiculturelle

Les courtiers en santé multiculturelle ou les travailleurs de la santé œuvrant dans le secteur communautaire découlent du concept de « courtiers culturels » et de courtage culturel

FIGURE 1

Interaction entre les praticiens courtiers du savoir, les courtiers en santé multiculturelle et les responsables de l'élaboration des politiques



qu'on retrouve en anthropologie. Jezewski (1990) définit le courtage culturel comme étant [Traduction] « la création de ponts, l'établissement de relations et la médiation entre des groupes ou des personnes de différentes cultures afin d'atténuer les conflits et d'apporter des changements. » Les courtiers culturels travaillent en collaboration avec leurs partenaires organisationnels et communautaires avec lesquels ils facilitent le dialogue interculturel et les changements organisationnels. Leur travail consiste à établir des relations culturelles non seulement à des fins de résolution de conflits interculturels, mais également à prévenir de tels conflits. Les courtiers en santé multiculturelle parlent la langue première des familles et des groupes à qui ils offrent leurs services et ils ont les mêmes antécédents culturels que ces groupes. Ils connaissent également très bien la culture biomédicale et la culture canadienne, ce qui leur permet d'obtenir la confiance des fournisseurs de services et des établissements avec lesquels ils travaillent. Pour remplir leur rôle de médiateurs culturels et linguistiques entre les familles et le système formel, les courtiers en santé multiculturelle offrent un soutien informationnel, émotionnel et social à la maison, dans les collectivités et dans les établissements. Ils travaillent auprès des personnes et des familles afin d'atténuer ou d'éliminer les obstacles de la langue et de la culture qui empêchent les immigrants et les réfugiés d'accéder équitablement aux ressources en santé. Ils ont un avantage d'« initié » qui s'explique par leurs connaissances de la culture et des forces de la collectivité dans laquelle ils évoluent, ce qui peut s'avérer important pour atténuer les obstacles à une bonne santé, ainsi que pour faciliter l'atteinte de résultats positifs en matière de santé.

La confiance et l'acceptation sont essentielles à l'efficacité des actions des travailleurs en santé communautaire, tels que les courtiers en santé multiculturelle, et elles peuvent être encore plus efficaces si le travailleur est sensible à la culture de la collectivité. En matière de prévention des maladies et de soins de santé primaires, les travailleurs de la santé œuvrant dans le secteur communautaire ont contribué à l'augmentation du taux d'utilisation des services de prévention, en facilitant l'accès aux populations « difficiles à joindre »; en facilitant l'accès rapide aux services de soins de santé primaires pour les personnes qui ont reçu un diagnostic; en diminuant les complications et les admissions à l'hôpital pour

des problèmes liés à l'hypertension, à l'asthme, aux maladies cardiaques et au diabète; et en améliorant les habitudes en matière de soins personnels.

Conclusion

Le dialogue sur les soins préventifs offre l'occasion d'établir un capital social et des liens avec les courtiers du savoir. Les soins primaires et les soins préventifs sont souvent offerts, au fil du temps, dans le cadre de relations de confiance. Il y a donc moins d'urgence que dans le domaine des soins de santé urgents et davantage d'occasions d'échanges sur les croyances et d'adaptation des pratiques. Le courtage du savoir évolue dans les familles et dans les milieux communautaires, où les différents types de connaissances sont reconnus et considérés comme équivalents et importants. Par ailleurs, les soins préventifs offrent aux personnes la possibilité de prendre leur santé en main et c'est ce sens de l'autonomie que le courtage du savoir stimule. Nous estimons que les liens entre les praticiens en soins de santé, les pharmaciens des collectivités et le processus de courtage en santé multiculturelle fourniront des bases solides pour l'élaboration d'un guide de prévention efficace et approprié à l'intention des immigrants et des réfugiés au Canada.

À propos des auteurs

KEVIN POTTIE est chercheur universitaire en médecine familiale et scientifique principal de l'Institut de recherche sur la santé des populations de l'Université d'Ottawa. Ses recherches portent plus particulièrement sur la prestation de services primaires de santé et de soins préventifs auprès de populations d'immigrants et de réfugiés. Il est le fondateur et le codirecteur du Programme de santé pour les immigrants et les voyageurs à l'Université d'Ottawa et de son réseau de centres de santé urbains.

LUCENIA ORTIZ est codirectrice exécutive de la Edmonton Multi-Cultural Health Brokers Co-operative. Titulaire d'un doctorat en écologie humaine, ses travaux portent principalement sur l'établissement et la stimulation de pratiques de courtage multiculturel à titre de stratégie pour la promotion de l'inclusion sociale et la diminution des disparités sur le plan de la santé. Elle possède une vaste expérience en santé publique, en planification urbaine et en développement international.

ALEIDA TUR KUILE est coordonnatrice de la recherche au Centre de santé mondiale de l'Institut de recherche sur la santé des populations. Elle est titulaire d'une maîtrise en développement international et s'intéresse vivement à la santé internationale.

Références

- Bacaner, N., et coll. 2004. « Travel Medicine Considerations for North American Immigrants Visiting Friends and Relatives », *Journal of the American Medical Association*, vol. 291, p. 2856-2864.
- Beiser, M. 2005. « The Health of Immigrants and Refugees in Canada », *Revue canadienne de santé publique / Canadian Journal of Public Health*, vol. 96, p. S30-S44.
- Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS). 2003. *La théorie et la pratique du courtage de connaissances dans le système de santé canadien*, Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé.
- Desmeules, M., et coll. 2004. « New Approaches to Immigrant Health Assessment », *Revue canadienne de santé publique / Canadian Journal of Public Health*, vol. 95, p. 122-126.
- Desmeules, M., et coll. 2005. « Disparities in Mortality Patterns Among Canadian Immigrants and Refugees, 1980-1998: Results of a National Cohort Study », *Journal of Immigrant Health*, vol. 7, p. 221-223.
- Gagnon, A. 2002. « La réceptivité du système canadien de soins de santé à l'égard des nouveaux arrivants », Étude n° 40, Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada (Commission Romanow).
- Gushulak, B. D., et D. W. MacPherson. 2004. « Population Mobility and Health : An Overview of the Relationships Between Movement and Population Health », *Journal of Travel Medicine*, vol. 11, p. 171-178.
- Jezewski, M. A. 1990. « Culture Brokering in Migrant Farmworker Health Care », *Western Journal of Nursing Research*, vol. 12, p. 497-513.
- Lavis, J. N., et coll. 2003. « How Can Research Organizations More Effectively Transfer Research Knowledge to Decision Makers? », *The Milbank Quarterly*, vol. 81, p. 221-248.
- Lewin, S. A., et coll. 2005. « Lay Health Workers in Primary and Community Care », *The Cochrane Database of Systematic Reviews*, vol. 1.
- Lomas, J. 2000. « Using "Linkage and Exchange" to Move Research into Policy at a Canadian Foundation », *Health Affairs*, vol. 19, p. 236-240.
- Ortiz, L. M. 2003. « Multi-cultural Health Brokering: Bridging Cultures to Achieve Equity in Access to Health », University of Alberta, Department of Human Ecology.
- Stewart, M. J., et coll. 2003. « Weaving Together Social Support and Health in a Multicultural Context », rapport pour le Conseil de recherche en sciences humaines.
- Young, D. E., et D. Spitzer. 1999. *Understanding the Health Care Needs of Canadian Immigrants*, rapport pour le Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration.

Rapport de projet provisoire – Janvier 2007

Contexte

Ce projet a pris naissance à la suite de la conférence tenue en avril 2002, intitulée « Bâtir la mosaïque culturelle de la Ville d'Ottawa », organisée par le Conseil de planification sociale d'Ottawa en collaboration avec les organismes locaux de services aux immigrants.

L'objectif à court terme du projet Ottawa : Notre diverse cité consiste à établir un dialogue et un réseau d'entraide continus afin de mieux comprendre les enjeux liés à l'immigration et à la diversité. L'objectif à plus long terme consiste à appuyer une approche plus soutenue et plus coordonnée par le truchement de politiques et de programmes, plus particulièrement au palier municipal. Parmi les activités dans le cadre du projet, mentionnons la tenue de forums grand public, de débats publics et la présentation d'articles de recherche.

Au départ, les organisateurs du projet et les organismes de soutien étaient les suivants :

- Carl Nicholson, directeur exécutif, Centre catholique pour immigrants;
- Caroline Andrew, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa;
- John Biles, projet Metropolis, Citoyenneté et Immigration Canada;
- Andrew Cardozo, Canadian Opportunities Partnership (CANOPP).

Treize forums sur divers enjeux ont été tenus entre novembre 2004 et janvier 2007. En 2006, Yew Lee et Carolyn McGill de la société Axiom Consultants se sont joints au projet pour s'occuper de la planification et de la logistique des prochains forums.

La phase actuelle du projet (automne 2006 à juin 2007) bénéficie du soutien de Patrimoine canadien afin que les résultats suivants soient atteints :

- l'établissement d'un dialogue menant à une compréhension accrue et étendue de la façon dont les membres des collectivités interagissent avec les services municipaux et urbains;
- l'adoption d'une approche plus globale et plus inclusive à l'égard des services;
- une participation accrue dans la prise de décisions liées aux services;
- un engagement communautaire soutenu afin d'influencer le changement institutionnel;
- une recherche plus approfondie sur des sujets d'intérêt pour les collectivités minoritaires en vue d'interventions destinées à éclairer les politiques et la planification.

Le dernier forum de discussion axé sur un sujet précis s'est tenu en janvier 2007. Suite à cette série de forums, les responsables du projet Ottawa : Notre diverse cité font le point sur ce qui a été appris et réalisé jusqu'à maintenant et planifient les prochaines étapes afin de maximiser les changements en vue des résultats susmentionnés.

Le présent document contient un aperçu condensé des 13 forums tenus sous la bannière Ottawa : Notre diverse cité, ainsi que de la documentation tirée des notes, des rapports des forums et des bandes sonores. Veuillez prendre note que les statistiques et les événements mentionnés pour chacun des forums portent la date du forum en question.

Aperçu des activités du projet

Forums tenus à ce jour

1. Séance d'ouverture – Aperçu, le 8 novembre 2004
2. Planification urbaine, le 8 décembre 2004
3. Services sociaux, le 12 janvier 2005
4. Combattre le racisme urbain : dialogue Canada-Europe, le 24 janvier 2005
5. Santé publique, le 23 février 2005
6. Participation politique et communautaire, le 29 mars 2005
7. Éducation et apprentissage, le 18 avril 2005
8. Logement et sans-abrisme, le 11 mai 2005
9. Nos parcs et loisirs : une composante centrale d'une collectivité en santé, le 15 juin 2005
10. Les questions entourant le marché du travail, le 14 septembre 2005
11. La culture dans une société diversifiée, le 25 octobre 2006
12. Transport en commun et taxis, le 8 novembre 2006
13. Maintien de l'ordre et justice, le 24 janvier 2007

Lors de chaque forum, un groupe d'experts composé de chercheurs, de représentants municipaux, de représentants d'organismes communautaires et d'organismes fournisseurs de services était présent. Voici comment se déroulaient les forums : chaque intervenant donnait une présentation d'environ cinq minutes, le tout suivi d'une période de questions et de commentaires du public, puis des réponses formulées par les membres du groupe d'experts.

On a fait parvenir des invitations à ces forums à un large éventail de membres de la collectivité et de représentants du gouvernement et de divers établissements. Tout au long du projet, la liste d'invités a pris de l'ampleur grâce au bouche-à-oreille et aux contacts personnels.

Activités prévues

- Un forum sur la mobilisation communautaire, le 24 mars 2007
- Une rencontre au sommet, date à déterminer
- Cette édition de la publication *Nos diverses cités*, qui propose des articles de membres de groupes d'experts

1. Séance d'ouverture – Aperçu, le 8 novembre 2004

Coprésidents

Bob Chiarelli, maire de la Ville d'Ottawa

Carl Nicholson, directeur exécutif, Centre catholique pour immigrants

Membres du groupe d'experts

Rosaline Frith, sous-ministre adjointe intérimaire,
Citoyenneté et Immigration Canada

Hindia Mohamoud, Conseil de planification sociale d'Ottawa

Allan Moscovitch, Université Carleton

Brian Ray, Université d'Ottawa

Présentations

Le maire Bob Chiarelli exprime son soutien au projet Ottawa : Notre diverse cité et assure qu'il encouragera le personnel des services municipaux à participer aux forums.

Rosaline Frith se prononce sur les objectifs et les préoccupations de Citoyenneté et Immigration Canada; elle met également l'accent sur la nécessité d'une coopération entre les trois ordres de gouvernement. Hindia Mohamoud, Alan Moscovitch et Brian Ray parlent des tendances démographiques de la Ville : la composition socioculturelle, les conditions de logement, la conjoncture économique et la participation au marché du travail.

Enjeux

- Les résidents nés à l'étranger représentent 22 % de la population d'Ottawa. La population d'immigrants a augmenté deux fois plus rapidement que la population née au Canada entre 1996 et 2001. Ottawa est maintenant composée de plus de 60 groupes ethniques et 70 groupes linguistiques.
- Il faut un plus grand nombre d'outils d'intégration économique (capacités langagières, reconnaissance des titres de compétences, plus d'information pour les employeurs) et d'un accès accru à l'hébergement et aux soins de santé pour les nouveaux arrivants.
- L'inclusion sociale n'est pas uniquement le résultat de la diversité. Elle dépend de la qualité des interactions entre les divers individus et groupes sociaux. La gestion de la diversité se fonde sur les politiques sociales telles que l'éducation publique, les soins de santé et le soutien du revenu.

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- Le maire donnera suite à la tenue d'un sondage sur l'équité en matière d'emploi parmi le personnel des services municipaux.
- Les statistiques sur la composition socioculturelle et la conjoncture socioéconomique des immigrants peuvent orienter la planification des services multiculturels et la mise en place de programmes.
- Les administrations municipales ont la responsabilité d'atténuer l'exclusion et la ségrégation. À cette fin, elles peuvent avoir recours au maintien de l'ordre ainsi qu'à des programmes de transport, d'hébergement, etc.
- Le gouvernement fédéral peut fournir des ressources complémentaires.

2. Planification urbaine, le 8 décembre 2004

Présidente

Caroline Andrew, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

Groupe d'experts

Jocelyne St-Jean, Service de l'urbanisme, Ville d'Ottawa

Fatemeh Givechian, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

Khadija Haffajee, collectivité musulmane d'Ottawa

Paula Speevak-Sladowski, Fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole

Dianne Urquhart, directrice exécutive de programme, Conseil de planification sociale

Commentateur

Mohammed Adam, journaliste, Ottawa Citizen

Présentations

Les membres du groupe d'experts et le public discutent de l'importance de la planification urbaine et de la nécessité d'aborder la diversité de la Ville d'Ottawa d'une manière globale. On encourage les individus et les groupes communautaires à participer au processus de planification. Fatemeh Givechian estime que pour une société diversifiée, la métaphore de la salade est préférable à celle de la mosaïque ou de l'assimilation. Khadija Haffajee, pour sa part, touche aux décisions en matière de planification municipale et estime que celles-ci devraient respecter les croyances culturelles. Jocelyne St-Jean se penche sur la question du Plan 20/20 de la Ville d'Ottawa; selon elle, la difficulté réside dans la concrétisation de cette vision avec un budget restreint. Paula Speevak-Sladowski explique en quoi les nouveaux besoins sont complexes et intimidants, alors que Dianne Urquhart aborde la question de l'importance du secteur bénévole.

Enjeux

- Pour participer au processus de planification, il faut être intéressé et sensibilisé. Il est difficile de connaître le degré de sensibilisation des diverses communautés, ainsi que l'efficacité des relations communautaires de la Ville.
- Pour répondre aux besoins, il faut adopter un mode de réflexion plus concentré et moins cloisonné.

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- Les services et les activités offerts au sein d'une société diversifiée devraient être multidirectionnels.
- La prochaine étape du processus de planification urbaine consiste à en planifier l'élaboration. Les résidents de la Ville peuvent exercer une influence à cette étape-ci.
- Une planification urbaine efficace nécessite une expertise et un engagement à long terme. On pourrait mettre en place un groupe de travail qui suivrait cette question au cours des prochaines années. Le Comité consultatif sur l'équité et la diversité de la Ville d'Ottawa pourrait s'en charger.
- Le Conseil de la planification sociale d'Ottawa continuera à jouer un rôle important en agissant à titre de porte-parole pour la collectivité d'Ottawa en matière de planification urbaine. De plus, il peut jouer un rôle important en assurant le suivi des questions sur la diversité.
- Les responsables du projet Ottawa : Notre diverse cité pourraient tenir des séances destinées uniquement aux membres du personnel des services municipaux.

3. Services sociaux, le 12 janvier 2005

Modérateurs

Caroline Andrew, Université d'Ottawa

Carl Nicholson, directeur exécutif, Centre catholique pour immigrants

Conférenciers

Rashmi Luther, Faculté de travail social, Carleton University

Alex Cullen, conseiller municipal, Ville d'Ottawa

Michèle Kérisit, directrice, École de travail social, Université d'Ottawa

Barbara MacKinnon, Société d'aide à l'enfance

Mila Younes, Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (MOFIF)

Présentations

Alex Cullen fait état de la façon dont la Ville assure la gestion et la prestation des services qui constituent le fondement du filet de sécurité sociale (hébergement, aide au revenu, etc.). La Ville joue également un rôle au chapitre des soins de santé et des soins à l'enfance; elle finance les organismes fournisseurs de services pour qu'ils élargissent leur gamme de services. Les fonds investis dans ces programmes proviennent de l'assiette de la Ville d'Ottawa et de celle de la province. Pour sa part, Rashmi Luther présente un historique des services sociaux de la diverse cité d'Ottawa, en relatant l'arrivée des réfugiés de la mer dans les années 1970. Elle fait mention des divers forums et projets tenus au cours des dernières années, et ce, afin de démontrer que les enjeux liés à la diversité ont fait l'objet de nombreuses d'études et sont donc bien compris.

Michèle Kérisit rend compte de certaines des pratiques exemplaires visant à améliorer les services offerts aux nouveaux arrivants, particulièrement dans les centres de santé communautaires. Elle identifie également certaines mesures de restructuration et de compression dans les services qui ont été particulièrement difficiles pour les nouveaux arrivants. Mila Younes présente les résultats d'un projet de recherche sur l'accessibilité des services en français offerts aux immigrantes francophones victimes de violence conjugale ou de violence sexuelle. Barbara Mackinnon parle du processus de développement organisationnel continu au sein de la Société d'aide à l'enfance. L'objectif de la Société est d'être culturellement compétente, mais en raison de son mandat légal, qui est de protéger les enfants, ses normes et ses outils en matière de prise de décision ne sont pas très souples. La Société d'aide à l'enfance s'efforcera de faire connaître son rôle au sein des communautés et aussi de les encourager à participer à leurs services.

Enjeux

- La plupart des réponses aux questions d'accès, de pertinence et de participation liées aux services sociaux pour les communautés ethnoculturelles à Ottawa sont des solutions à court terme, souvent en réaction à une crise.
- Les gouvernements provinciaux et fédéral peuvent générer plus de recettes que la Ville. Ces ordres de gouvernement distribuent les recettes aux municipalités et fixent des objectifs globaux en matière de politiques pour certains programmes. La Ville offre ces services et en assume la responsabilité.
- De nombreux nouveaux arrivants et réfugiés ont besoin d'une aide holistique à court et à moyen termes afin de s'adapter à leur nouvelle vie. Des organismes sous-financés sont forcés de travailler en situation de crise ou en mode de cloisonnement.
- Des lacunes dans les services ou des préjugés raciaux manifestés par les fournisseurs de services peuvent mettre en danger les victimes de violence.

4. Combattre le racisme urbain : Dialogue Canada-Europe, le 24 janvier 2005

Trois professeurs d'universités européennes étaient à Ottawa pour assister aux réunions du projet Metropolis. Cette session extraordinaire sur la lutte contre le racisme urbain a été organisée en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Une table ronde sur le racisme a été tenue par un groupe plus restreint et ce, plus tôt au cours de la journée. Voici un sommaire du forum public tenu au cours de la soirée.

Président

Carl Nicholson, Centre catholique pour immigrants

Modérateur

Andrew Cardozo

Représentants municipaux

Baldwin Wong, Ville de Vancouver

Cassandra Fernandez, Ville de Toronto

Andy Kusi-Appiah, Ville d'Ottawa

Annie-Claude Sholtès, Ville de Gatineau

Professeurs d'universités européennes

Rinus Pennix, Pays-Bas

Yngve Lithman, Norvège

Bobby S. Sayyid, Royaume-Uni

Présentations

Les représentants des quatre villes canadiennes ainsi que les trois professeurs d'universités européennes discutent des données démographiques de leurs villes, des difficultés rencontrées et des solutions adoptées. Ils abordent les questions des groupes haineux, du système d'éducation, des médias, du rôle des villes, de l'hébergement et du maintien de l'ordre. Les participants trouvent fort utile d'établir des comparaisons avec d'autres villes. Ce sommaire est axé sur les enjeux locaux et canadiens.

Enjeux

- Les enjeux clés auxquels font face les villes canadiennes sont : la reconnaissance des titres de compétence étrangers et l'emploi, des services sociaux abordables, des budgets municipaux limités, la nécessité d'intégrer les nouveaux arrivants, l'écart entre les plans et la mise en œuvre d'actions significatives.
- Les deux principales difficultés rencontrées par la Ville d'Ottawa touchent l'emploi et les services sociaux.
- [Pour Gatineau] Dans le contexte québécois, comment une société qui se définit comme une minorité peut-elle composer avec d'autres minorités ?
- Les villes jouent un rôle important : appuyer les initiatives ascendantes afin de créer des programmes de rapprochement et de transition.

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- La Commission ontarienne des droits de la personne et la Commission canadienne pour l'UNESCO assureront un suivi de la table ronde tenue en après-midi sur la lutte contre le racisme urbain.
- Les communautés devraient appuyer les villes en se chargeant de l'orientation des programmes, en se portant à la défense des droits des citoyens et en collaborant avec les décideurs, les services de police, les organismes de réglementation et les gouvernements.
- Le secteur des ONG se porte beaucoup à la défense des immigrants et est bien outillé pour favoriser leur intégration. Ces organismes ont besoin de plus de financement pour accroître leur capacité.
- Voici des méthodes efficaces : de la recherche et des données fondées sur des faits, la mise sur pied de programmes de transition, de mentorat, et de stages pour les jeunes, la mise en place d'outils visant à accueillir les communautés et à favoriser leur intégration, des dispenses de frais pour les personnes à faible revenu, de la formation en résolution de conflits et la mise en place de programmes de partenariat.

5. Santé publique, le 23 février 2005

Conférenciers

Abebe Engdasaw, Égalité d'accès-Services de santé multiculturels, Santé publique Ottawa

Eileen O'Connor, École des sciences de l'activité physique, Université d'Ottawa

Melissa Rowe, Projet ethnoculturel de prévention du VIH/sida

Kevin Pottie, Département de médecine familiale, Université d'Ottawa

Sara Torres, Latin American Women's Support Organization (LAZO)

Mot de la fin

Alex Munter, ancien conseiller municipal, Ville d'Ottawa

D^r Robert Cushman, médecin-chef, Santé publique Ottawa

Présentations

Abebe Engdasaw parle d'un modèle de prestation de services de santé multiculturels pour les programmes de santé publique. Kevin Pottie souligne les difficultés dans la prestation de services de santé aux immigrants. Sara Torres définit la situation et les traits distinctifs de la communauté hispanophone d'Ottawa pour laquelle le système de santé publique doit trouver des approches alternatives adaptées. Enfin, Melissa Rowe parle d'une approche de développement communautaire visant à prévenir la transmission du VIH/sida.

Enjeux

- « Les nouveaux immigrants d'origine non européenne étaient deux fois plus susceptibles que les Canadiens de naissance de déclarer une détérioration de leur état de santé sur une période de huit ans. » (*Le Quotidien*, Statistique Canada, 23 février 2005)
- Il existe des barrières langagières et culturelles à la prestation de services de santé aux immigrants.
- Les diagnostics peuvent être difficiles à établir lors de la détection de maladies non courantes au Canada.
- Le VIH/sida est relié à d'importants enjeux, comme les tabous qui entourent cette maladie, le racisme, le stigmatisme, la méfiance et le déni.
- Nous devons aller au-delà des projets pilotes et créer un système de rechange.
- Qui doit prendre en charge ce problème ? Dans quelle mesure la communauté, en tant qu'entité, s'en préoccupe-t-elle ? Nous devons nous responsabiliser en tant que société pour le bien commun et l'inclusivité.
- Les médecins formés à l'étranger constituent une ressource précieuse et inutilisée.

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- Les médecins formés à l'étranger constituent une ressource précieuse et inutilisée.
- Utiliser la transmission des connaissances officielles et officieuses, les traducteurs et les interprètes.
- Miser sur la prévention primaire et à long terme.
- Adopter des approches de développement communautaire pour la prévention du VIH/sida – diffusion, instauration de la confiance, partenariats.
- Plan de travail de Santé publique Ottawa :
 - Communication (adéquante au niveau culturel et linguistique)
 - Volet intégré sur la santé multiculturelle
 - Savoir-faire culturel (formation, élaboration de documents de référence et de matériel documentaire, nouvelles recherches)
 - Partenariats (groupe de soutien et de travail, diffusion, projets communautaires mixtes)
 - Défense des droits (accès amélioré; financement accru; embauche, formation et recrutement; environnement sans racisme; collaboration avec d'autres organismes)
- Surveillance et évaluation
- Mise en place d'un projet de partenariat avec Centraide pour les médecins formés à l'étranger.
- Les Lay Health Promoters constituent un modèle de partenariat de soutien et d'action sociale destiné aux communautés hispanophones d'Ottawa. Parmi les partenaires, on compte le groupe communautaire des femmes d'Amérique latine, un centre de santé communautaire, une entreprise de recherche sociale et un centre universitaire de recherche en santé.

6. Participation politique et communautaire, le 29 mars 2005

Président

Carl Nicholson, directeur exécutif, Centre catholique pour immigrants

Conférenciers

Mohamed Ahmed

Diane Urquhart, directrice de programme, Conseil canadien de développement social

Ike Awgu, ancien candidat à la mairie

Nathalie des Rosiers, Université d'Ottawa

Diane Holmes, conseillère municipale, Ville d'Ottawa

Fantu Melesse, Comité des femmes, Ethiopian Community Association

John Samuel, ancien conseiller scolaire

Erin Tolley, projet Metropolis

Présentations

Mohamed Ahmed et Diane Urquhart offrent un aperçu du rapport des organismes locaux de service aux immigrants et du Conseil de planification sociale d'Ottawa intitulé *An Exploratory Overview of Assets of Immigrant and Visible Minority Communities in Ottawa*. Ike Awgu s'exprime quant à lui sur l'importance de l'apport des minorités visibles dans l'élaboration des politiques municipales. Diane Holmes donne son point de vue, en tant que conseillère municipale, sur la participation des minorités visibles et des nouveaux arrivants, alors que Fantu Melesse parle de ce qu'elle a appris lors de son cours de formation sur le lobbying. Après quoi Nathalie des Rosiers fait état du rapport de la Commission du droit du Canada sur la réforme électorale. Puis John Samuel décrit son expérience de candidat en vue d'être élu membre d'un conseil scolaire et de sa nomination en tant que candidat libéral dans un comté d'Ottawa. Enfin, Erin Tolley propose des solutions de rechange adaptées aux minorités visibles afin que celles-ci puissent exercer une influence politique et ainsi provoquer le changement.

Enjeux

- En tant que groupes, les jeunes gens et les minorités visibles ne se sentent pas concernés par les enjeux politiques et donc ne vont pas voter ou ne se portent pas candidats.
- La Ville d'Ottawa ne réussit pas tellement à faire participer les nouveaux Canadiens.
- Le système politique avantage ceux qui appartiennent au « système électoral majoritaire » – de façon générale, ce sont les gens qui vivent ici depuis longtemps ou les groupes culturels qui vivent ensemble. Les femmes, les minorités visibles et les jeunes connaissent tous les mêmes difficultés à être recrutés, nommés et élus.

Solutions/Possibilités/Prochaines étapes

- L'organisation communautaire est cruciale : il importe d'aider les gens à comprendre qu'ils doivent s'approprier les enjeux.
- Les nouveaux arrivants doivent préciser leurs besoins afin que l'argent soit dirigé au bon endroit. Il leur faut exercer des pressions en tant que groupe, nommer des chefs de file et exercer des pressions sur les membres élus.
- Dans le cadre de l'Initiative : une ville pour toutes les femmes, on a donné de la formation en matière de lobbying, offert du mentorat et de la formation en cours d'emploi sur l'administration municipale. Par exemple, les femmes ont pu participer au processus budgétaire. De cette manière, les conseillers municipaux ont également beaucoup appris sur les besoins des minorités visibles.
- Le conseil municipal a besoin d'aide de la communauté pour travailler dans les coulisses des autres ordres de gouvernement.
- En ce qui a trait à la réforme électorale, il faudrait utiliser les listes électorales afin d'assurer une représentation proportionnelle.
- Les candidats politiques devraient constamment établir des réseaux, réunir des fonds, planifier et être organisés.
- Il faut créer une banque de spécialistes au sein de la communauté et solliciter des candidatures pour les conseils.
- Enfin, il faut encourager les jeunes à participer activement à la vie politique.

7. Éducation et apprentissage, le 18 avril 2005

Président

Carl Nicholson, directeur exécutif, Centre catholique pour immigrants

Conférenciers

Margaret Lange, administratrice, Conseil scolaire Ottawa-Carleton

Luz Maria Alvarez Wilson, ancienne présidente, Glebe Collegiate Parents Council (défenseuse des cours d'anglais langue seconde)

Maryse Bermingham, Programme français, Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa

Wali Farah, agent de liaison, Programme multiculturel, Ottawa (invité)

June Girvan, chef bénévole, Centre J'Nikira Dinqinsh

Qasem Mahmud, École arabe, Ottawa

Présentations

Margaret Lange propose un aperçu des programmes du Conseil scolaire d'Ottawa-Carleton visant à accueillir et à intégrer les nouveaux arrivants ainsi que les familles et les enfants appartenant aux minorités visibles. Luz Maria Alvarez Wilson, quant à elle, fournit des statistiques sur les immigrants à Ottawa et les cours d'anglais langue seconde, alors que Maryse Bermingham s'exprime sur la situation dans les écoles pour les immigrants francophones à Ottawa. Wali Farah présente ensuite un historique et un aperçu du Programme des agents de liaison multiculturelle (partenariat entre l'Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa et le Conseil scolaire d'Ottawa-Carleton) et discute de certains des enjeux actuels du programme. Enfin, June Girvan se prononce sur la vision du centre J'Nikira Dinqinsh et de ses programmes, alors que Qasem Mahmoud touche aux enjeux auxquels sont confrontés les étudiants musulmans et les écoles privées.

Enjeux

- Les nouveaux Canadiens connaissent peu le système scolaire d'ici, ne comprennent pas l'importance et les possibilités de la participation et font face à des barrières langagières, culturelles et économiques qui freinent leur participation aux activités et dans la saine gestion scolaires.
- Beaucoup plus d'élèves ont besoin de cours d'anglais langue seconde que ne l'indique l'échelle d'évaluation provinciale. Le financement visant les cours d'anglais langue seconde est insuffisant. Le nombre d'enseignants d'ALS est insuffisant (112 étudiants pour un seul enseignant dans les écoles primaires). Le taux d'abandon chez les élèves d'anglais langue seconde se situe entre 60 et 70 %.
- Les écoles francophones de l'Ontario sont peu outillées pour accueillir, recevoir et fidéliser leurs élèves immigrants francophones. Elles disposent d'un budget limité. Elles n'offrent pas d'équivalent au cours d'anglais langue seconde, et peu de programmes de quelque type que ce soit.

- Le Conseil scolaire d'Ottawa-Carleton s'est doté de bonnes politiques sur la diversité, mais la plupart des écoles ne disposent pas des ressources nécessaires pour composer avec cette diversité (p. ex., programmes de sensibilisation, personnel représentatif de la diversité, parents concernés, enseignants en anglais langue seconde/formation en anglais langue seconde pour le personnel, compétences transculturelles, ressources documentaires). L'élaboration des programmes et des politiques du Conseil est, dans une grande mesure, la responsabilité des directeurs. Ces derniers ont besoin de plus d'encouragement et de soutien.
- De nombreux enseignants formés à l'étranger ne peuvent recevoir une accréditation pour enseigner en Ontario.
- Le nombre d'enseignants faisant partie des minorités visibles (y compris ceux qui sont nés et qui ont été formés au Canada) n'est pas suffisamment représentatif au sein du personnel enseignant.
- On a tendance à supposer que le programme pédagogique et la formation en matière d'antiracisme, de diversité et d'équité sont nécessaires uniquement dans les écoles où la population étudiante est diversifiée, et ne constituent pas un savoir que devrait acquérir l'ensemble des Canadiens. Certaines écoles faisant partie du Conseil scolaire d'Ottawa-Carleton sont soumises à des mesures de ségrégation (absence de diversité) en raison de l'utilisation de programmes spéciaux.
- Seulement 11 agents de liaison multiculturelle œuvrent au sein des 150 écoles faisant partie du Conseil scolaire d'Ottawa-Carleton.

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- Le Centre d'éducation J'Nikira Dinqinsh offre des programmes axés sur la réconciliation et le renforcement de la fierté chez les enfants noirs. Ces programmes sont mis de l'avant en collaboration avec les entreprises et les différentes institutions.
- Le Programme d'agents de liaison multiculturelle s'est avéré un succès.
- Le Comité d'intervention policière et communautaire (CIPC) contribue fortement à faire avancer le changement institutionnel.
- Le LASI – Compétences mondiales, en partenariat avec l'université Queen's et le Conseil scolaire d'Ottawa-Carleton, offre un programme de transition à l'intention des enseignants formés à l'étranger. On prévoit éventuellement élargir ce programme.
- Le multiculturalisme dans la collectivité constitue un atout sur lequel les écoles peuvent miser.
- Organiser des groupes de pression pour un enseignement accru de l'anglais langue seconde.

8. Hébergement et sans-abrisme, le 11 mai 2005

Président

Carl Nicholson, directeur exécutif, Centre catholique pour immigrants

Conférenciers

Tim Aubry, Centre de recherche sur les services éducatifs et communautaires, Université d'Ottawa

Anu Bose, Centre 507, Ottawa

Catherine Boucher, Centretown Citizens Corporation

Heng Chau, Maison d'accueil, Centre catholique pour immigrants

Fran Klodawsky, Département de géographie et d'études environnementales, Carleton University

Ana Ticas, Aide-logement, Ottawa

Commentaires

Russell Mawby, Direction du logement, Ville d'Ottawa

Présentations

Catherine Boucher offre un survol des politiques et du financement en matière de logement social en Ontario depuis la fin des années 1980 jusqu'à maintenant, ainsi qu'un bref aperçu de la situation actuelle qui prévaut à Ottawa. Fran Klodawsky fait état d'une étude sur les expériences de 99 sans-abri nés à l'étranger; cette étude faisait partie d'une autre à plus grande échelle sur les sans-abri vivant à Ottawa. Heng Chau décrit la transition que vivent les réfugiés du Canada entre la Maison d'accueil gérée par le Centre catholique pour immigrants vers un logement permanent. Ana Ticas parle du « sans-abrisme relatif » – état provoqué par un hébergement non conforme – et comment celui-ci se répercute sur les nouveaux arrivants au Canada. Tim Aubry présente, pour sa part, les conclusions générales du rapport sur le sans-abrisme à Ottawa, puis Anu Bose se prononce sur le Centre 507, dont les bénévoles travaillent avec les sans-abri et les gens aux prises avec des problèmes de santé et d'accoutumance.

Enjeux

- Les logements locatifs, y compris les logements sociaux, ne sont pas abordables pour les gens travaillant au salaire minimum ou adhérant au programme Ontario au travail.
- L'attente pour l'obtention d'un logement social varie entre cinq et huit ans pour les personnes qui ne correspondent pas aux normes provinciales ou municipales en ce qui a trait à l'accès au logement social.
- Il n'y a pas suffisamment de logements abordables pour les familles nombreuses.
- L'étude sur les sans-abri à Ottawa a révélé que les femmes nées à l'étranger (les réfugiées comme les immigrantes) sont beaucoup plus susceptibles que les femmes nées au Canada d'être sans-abri.
- Les causes les plus fréquentes du sans-abrisme chez les gens nés à l'étranger sont les problèmes financiers et les conflits familiaux. Dans l'ensemble, les causes du sans-abrisme chez les nouveaux arrivants sont largement liées aux barrières sociétales. Chez les gens nés au Canada, les causes du sans-abrisme sont davantage liées à la maladie, au manque d'instruction ou aux problèmes d'abus d'alcool ou d'autres drogues.
- Les nouveaux arrivants font face à de nombreuses barrières quand vient le temps de trouver un logement et de le garder. Le coût du logement est trop élevé en proportion des revenus, ou encore ils n'ont pas d'historique de crédit, ont une famille nombreuse, sont sur une liste d'attente pour un logement subventionné, connaissent des problèmes de communication, de discrimination, comprennent mal leurs droits en matière de logement ainsi que leurs propres droits.
- Le marché de l'habitation étant ce qu'il est, certains nouveaux arrivants doivent s'accommoder d'un logement qui ne correspond pas à leurs besoins (trop coûteux, trop petit, en mauvais état). Cela peut avoir des répercussions négatives à long terme sur de nombreux aspects de leur vie : famille, travail, école, santé, estime personnelle et engagement social.
- Il n'existe pas d'incitation financière pour la création de logements adaptés aux nouveaux arrivants (par exemple, des logements abordables ou convenant aux familles nombreuses).

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- Voici quelques annonces politiques récentes : les gouvernements fédéral et ontarien ont signé une entente de partage des coûts concernant le logement abordable; dans le cadre du budget fédéral, une somme de 1,6 milliard de dollars sera injectée dans le logement abordable; la Société canadienne d'hypothèques et de logement a annoncé la mise sur pied d'un programme visant à réduire les coûts de l'assurance hypothèque.
- Voici les recommandations de l'étude sur le logement et le sans-abrisme à Ottawa :
 - Tous les ordres de gouvernement devraient s'attaquer à ces problèmes.
 - Il faut élaborer des politiques et des programmes ciblés; il est important de reconnaître que certains problèmes se chevauchent.
 - Il faut reconnaître les avantages que procure la revitalisation du secteur du logement social.
 - Il faut apporter des améliorations à la gamme de services sociaux et de santé qui répondent aux besoins uniques des nouveaux arrivants.
- Le nouveau rapport sur le sans-abrisme donne le ton quant à la situation. Les prochaines éditions de ce rapport permettront de faire un suivi de la question.
- La Ville d'Ottawa procédera sous peu à une évaluation de son processus d'établissement des priorités locales en matière de logement social et examinera les indicateurs de priorité, trois ans après sa mise en œuvre. On invite la collectivité à y participer.
- La recherche démontre que le logement social constitue un bon investissement social et économique à long terme, bien que le montant de l'investissement initial soit élevé.
- Les responsables de l'Initiative multiconfessionnelle sur l'habitation, qui regroupe plusieurs communautés confessionnelles, a acheté une maison grâce à des fonds recueillis au sein de la collectivité.
- Les organismes responsables du logement social et d'autres organismes collaborent avec la Ville à l'élaboration du plan officiel (par exemple, changer le règlement de zonage pour permettre la construction d'appartements accessoires).
- La Ville d'Ottawa a adopté le logement comme étant l'un des dix principaux ordres du jour de la corporation municipale. Cela est en partie en reconnaissance du fait que les nouveaux arrivants ont une incidence importante sur la Ville et que le logement a de profondes répercussions sur le taux de succès des nouveaux arrivants.
- Le budget du gouvernement fédéral consacré au logement est de l'ordre de 1,2 milliard de dollars.

9. Parcs et loisirs : une composante centrale d'une communauté en santé, le 15 juin 2005

Président

Carl Nicholson, directeur exécutif, Centre catholique pour immigrants

Conférenciers

Denis Bédard, directeur général, Patro d'Ottawa

Camélia Djama, Association des parents de la communauté djibouto-somalienne d'expression française

Alexandra Samson, artiste-peintre

Adrienne Coddett, enseignante, Woodroffe High School

Jean Harvey, Université d'Ottawa

Christine Dallaire, Université d'Ottawa

Commentaires

Aaron Burry, directeur, Parcs et loisirs, Ville d'Ottawa

Présentations

Christine Dallaire donne des exemples de la façon dont le sport et les loisirs contribuent à l'intégration des gens dans la société canadienne et les aident à préserver leur patrimoine culturel. Adrienne Coddett raconte comme elle a mis sur pied un programme de basketball afin d'offrir des occasions de réseautage et de développement des compétences aux joueurs de basketball des écoles secondaires afin qu'ils poursuivent leurs études au niveau collégial ou universitaire. Ce programme est mis à rude épreuve en raison du manque de ressources et d'installations accessibles et convenables. Jean Harvey désigne pour sa part trois catégories d'obstacles à l'inclusion dans le domaine des sports et des loisirs : l'infrastructure, la structure (la nature des activités, la connaissance des programmes, le leadership, la visibilité culturelle, les préjugés et la langue), et les procédures (soutien social, droits des citoyens, structure organisationnelle, style de gestion). Denis Bédard explique pour sa part comment le centre communautaire de la Basse ville, le Patro, s'est adapté aux changements sociaux et culturels afin de desservir la collectivité francophone. On y a élargi l'accès à tous les membres de la collectivité et adopté une approche holistique. Le Patro s'associe à bon nombre de programmes et d'organisations et offre des programmes satellites à l'aide de partenaires œuvrant au sein de la collectivité. Camélia Djama est directrice d'un programme qui aide les parents de la communauté djibouto-somalienne à communiquer avec les intervenants du système scolaire et à y participer. Alexandra Samson, elle, travaille dans un centre pour la jeunesse ethnoculturelle du sud d'Ottawa, où il y a peu d'installations de loisirs pour les jeunes. Durant l'été, elle a amené des jeunes en autobus afin d'aller prendre part aux activités offertes au Patro. Aaron Burry s'exprime sur la difficulté d'équilibrer l'utilisation de ressources très limitées; il affirme que la Ville mise davantage sur les installations faciles d'accès, comme les parcs et les plages, au lieu de s'attarder aux sports, alors que son rôle consiste à en faire la promotion.

Enjeux

- Les sports et les activités de loisirs ont une incidence sur de nombreux secteurs : le secteur culturel, le secteur social ainsi que la santé physique et mentale.
- La part du budget municipal consacrée aux loisirs est limitée (8 % des taxes municipales et aucun financement provincial ou fédéral), les installations sont déshabillées et on ne prévoit aucun investissement majeur à court terme. Certains quartiers de la ville ne disposent d'aucune installation adaptée à leurs besoins.
- L'accès aux loisirs ne consiste pas seulement à offrir un large éventail d'activités adaptées aux besoins culturels des diverses communautés; il s'agit également de veiller à ce que ces communautés participent à la phase de planification ainsi qu'à toutes les phases de la prise de décision, et même au bon fonctionnement des programmes sur une base quotidienne.
- Les frais d'utilisation sont un obstacle. La Ville a mis en place un programme d'aide financière, mais la logistique demeure difficile pour de nombreux nouveaux arrivants.
- La sécurité des installations constitue un enjeu important.
- Traditionnellement, les enjeux liés aux loisirs sont diversifiés et affectent tous de façon différente des groupes relativement restreints. La communauté visée est apolitique ou non outillée pour prendre la parole (comparativement à d'autres groupes d'intérêt).
- La Ville d'Ottawa et le Conseil scolaire d'Ottawa-Carleton poursuivent leurs négociations sur l'utilisation mutuelle des installations, mais les deux se retrouvent dans des camps opposés en raison des restrictions budgétaires.

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- Le Comité de la santé, des loisirs et des services sociaux à l'hôtel de ville étudie actuellement la motion suivante : « Que le Conseil présente une requête au gouvernement fédéral lui demandant de veiller à ce que l'on admette l'impact des politiques d'immigration sur les services municipaux et communautaires et qu'il en soit tenu compte comme il se doit dans les principes directeurs et l'octroi d'une aide financière et de ressources en ce qui a trait notamment aux services de logement et d'établissement. »
- La Ville d'Ottawa projette d'établir des partenariats de capital (partage de coûts, services en nature, divers programmes de subventions) afin de créer de nouvelles infrastructures.
- Le Comité consultatif sur les parcs et les loisirs de la Ville d'Ottawa invite les délégations à se pencher sur des questions concernant les politiques, l'utilisation des installations et les mécanismes de subvention. Le Comité tiendra quelques forums publics et la diversité sera l'un des thèmes abordés (l'autre sera le vieillissement de la population).
- Le personnel des services municipaux invite les membres de la collectivité à étayer leurs préoccupations et à leur octroyer un ordre de priorité. Il sera ainsi plus facile de les présenter et de s'y attaquer.
- Les réseaux communautaires sont importants parce qu'ils savent se faire entendre et ainsi demander qu'on change les choses. Les avocats populaires peuvent donner de la force à leurs groupes d'intérêt en définissant le problème de façon interculturelle – par exemple, l'accès aux groupes de gens à faible revenu.
- La Ville devrait adopter un principe de base sur la diversité pour tous les services. Le Comité consultatif sur l'équité et la diversité devrait tenir compte de ce qui devrait être inclus dans les politiques municipales, en matière de loisirs notamment.
- Le programme d'action de la Ville devrait comporter de la formation sur la diversité pour l'ensemble du personnel.

CANADIAN JOURNAL OF URBAN RESEARCH
Revue canadienne de recherche urbaine
Édition Spéciale
Nos diverses cités : défis et possibilités

Sommaire

Introduction
L'immigration et la diversité dans les villes canadiennes—un sujet d'actualité
Tom Carter, Marc Vachon, John Biles, Erin Tolley, Jim Zamprelli.....i

Articles
Les enclaves ethniques et la cohésion sociale
Mohammad Quader, Sandeep Kumar.....1

Immigration, situation défavorisée sur le plan social et bandes de jeunes dans les villes : résultats d'un sondage mené dans la région de Toronto
Scott Wierley, Julian Towner.....21

La diversité dans les sports et loisirs : défi ou atout pour les villes de l'agglomération montréalaise?
Cécile Poirier, Annie Germain, Amélie Billette.....46


Les défis du pluralisme religieux à Kingston, Ontario
William Clouston James, Laurie K. Goshinski.....59

La mobilité résidentielle des immigrants au Canada : les premiers mois
Jean Renaud, Karine Bégin, Virginie Ferreins, Damaris Rose.....79

S'établir dans un nouveau pays : constatations relatives à l'immigration et aux marchés du logement en milieu métropolitain décollant de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada
Pablo Mendes, Daniel Hebert, Elvin Wytj.....96

Diversité urbaine : la composition des circonscriptions électorales et l'appui aux partis lors des élections fédérales canadiennes de 2004
Linda M. Gerber.....123

Programme du 74^e Congrès de l'Afpa.....B1



Nos diverses cités : défis et possibilités

Édition spéciale de la *Revue canadienne de recherche urbaine / Canadian Journal of Urban Research*

La plus récente édition de la *Revue canadienne de recherche urbaine / Canadian Journal of Urban Research* (vol. 15, n° 2, 2006) est le fruit d'une collaboration entre les rédacteurs invités Tom Carter et Marc Vachon (Université de Winnipeg), John Biles et Erin Tolley (Équipe du projet Metropolis), et Jim Zamprelli (Société canadienne d'hypothèques et de logement). Cette revue présente une sélection d'articles portant sur la politique, la religion, le logement, les bandes de jeunes, les sports ainsi que les services récréatifs. On y aborde les défis que pose la concentration croissante de groupes religieux, linguistiques, ethniques et raciaux au sein des villes canadiennes, et on y propose des moyens de faciliter le processus d'intégration.

Pour obtenir une copie gratuite de la revue, veuillez écrire à canada@metropolis.net

10. Les questions entourant le marché du travail, le 14 septembre 2005

Cette séance a été présentée également par la fondation Douglas-Coldwell.

Président

Carl Nicholson, directeur exécutif, Centre catholique pour immigrants

Conférenciers

Glen Bailey, vice-président, Planification et responsabilisation en matière des ressources humaines, Agence de gestion des ressources humaines de la Fonction publique du Canada

Ed Cashman, région de la capitale nationale, Alliance de la Fonction publique du Canada

Philippe Couton, professeur de sociologie, Université d'Ottawa

Navin Parekh, président, Training Et Development Associates

Kelly McGahey, initiatrice de projet, LASI – Compétences mondiales, Ottawa

Jeff Byrne, Dotation et relations avec les clients, Ville d'Ottawa

Commentaires

Khaddouj Souaid, consultant principal, Goss Gilroy Inc.

Présentations

Philippe Couton affirme que l'immigration favorisait l'arrivée d'un grand nombre de personnes très instruites et a mis l'accent sur l'aspect économique de l'immigration. On accorde souvent une grande importance aux aspects sociaux. Quant à lui, Navin Parekh se prononce sur le rapport de 1999 de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre; *Reaching our full potential: Prior learning assessment and recognition for foreign-trained Canadians* et notamment, sur la première recommandation, qui visait l'élaboration d'une approche nationale coordonnée liée à cette question. Glen Bailey parle de l'approche de la fonction publique fédérale vis-à-vis l'équité en matière d'emploi. Ed Cashman fait état d'obstacles particuliers à l'embauche des minorités et des nouveaux arrivants dans la fonction publique fédérale. Kelly KcGahey se penche sur la façon dont LASI – Compétences mondiales aide les immigrants à saisir les occasions professionnelles liées à leurs titres et qualités, de même que sur le travail accompli par Compétences mondiales pour faire participer les employeurs. Finalement, Jeff Byrne parle de la composition de la population active de la Ville d'Ottawa et des tendances récentes en matière d'embauche.

Enjeux

- La reconnaissance des titres de compétences étrangers continue d'être un problème majeur pour les immigrants au Canada.
- Le gouvernement fédéral n'a pas atteint les objectifs du programme Faire place au changement visant à embaucher des minorités visibles. Voici certains obstacles particuliers : la citoyenneté, l'habilitation de sécurité et la politique sur le bilinguisme. Voici d'autres obstacles systémiques : la partialité inhérente associée au processus de sélection, l'insensibilité culturelle, les stéréotypes fondés sur la couleur, la culture, la race et la religion.
- La Ville d'Ottawa n'a pas été en mode de recrutement depuis sa fusion.

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- Recommandations du rapport de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre :
 - Le Canada devrait élaborer une approche nationale concertée, qui regrouperait toutes les initiatives appuyées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales.
 - Il faudrait mettre en place un organisme fédéral de coordination.
 - Il faudrait procéder à des évaluations des titres de compétences avant que l'immigration ait lieu; offrir, à plus grande échelle, de la consultation en matière d'emploi après l'immigration tout en assurant un accès facile et rapide à la formation en matière de réorientation.
 - Les employeurs devraient avoir recours à un formulaire d'évaluation et de reconnaissance des acquis plus élaboré qui comprendrait l'expérience de travail et la formation scolaire et ceux-ci devraient offrir davantage de formation et de stages.
- Un comité de sous-ministres a été mis sur pied afin de se pencher sur l'équité en matière d'emploi.
- Les organismes et ministères fédéraux devraient inclure les questions portant sur la diversité dans leurs plans d'activités.
- LASI – Compétences mondiales tente de sensibiliser les établissements scolaires, les organismes réglementaires, les administrations municipales ainsi que les gouvernementaux provinciaux et fédéral et aimerait faire campagne auprès des employés ainsi que du grand public.
- Les besoins actuels de la Ville d'Ottawa en matière de recrutement se situent au niveau des infirmières, des travailleurs du secteur de l'hygiène publique, des travailleurs des TI, des planificateurs, des inspecteurs en bâtiments, des libraires et des mécaniciens.

*Recommandations émanant du forum
Ottawa : Notre diverse cité*

Le présent forum a donné lieu à des recommandations particulières dans trois secteurs.

La Ville d'Ottawa

- Une enquête en milieu de travail auprès des minorités visibles devrait être menée sous à Ottawa, laquelle permettrait de fixer des objectifs et des échéanciers réels pour l'augmentation du nombre de minorités au sein de la corporation municipale, afin que la Ville soit un reflet des citoyens qu'elle dessert et des contribuables qui paient les factures.
- L'approche adoptée par le Service de police d'Ottawa devrait être reprise dans d'autres secteurs de l'administration municipale.
- La relation professionnelle entre Compétences mondiales et la Ville d'Ottawa devrait être plus étroite afin d'aider les nouveaux arrivants à obtenir de l'aide et un emploi.
- La Ville d'Ottawa, tout comme les employeurs, les autres ordres de gouvernement, les syndicats et les autres agences commerciales et sociales, devrait envisager de mettre sur pied à Ottawa un modèle semblable au Toronto Regional Immigrant Employment Council, de sorte que les intervenants dans la région soient à même de collaborer de façon plus ciblée afin de réduire le taux de chômage et le sous-emploi chez les immigrants et les minorités visibles.

Reconnaissance des titres de compétences étrangers

- Adopter une approche nationale relativement à la reconnaissance des titres de compétences étrangers, laquelle comprendrait la participation des gouvernements provinciaux et fédéral, ainsi que des organismes de réglementation professionnelle de chacune des professions.
- Miser sur les programmes de partenariat avec des organismes tels que Compétences mondiales et Centraide pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers et la prestation de programmes de transition pour les nouveaux arrivants, afin qu'ils obtiennent une reconnaissance en bonne et due forme et qu'ils combent leurs lacunes sur le plan des compétences.

- Les employeurs doivent officialiser leur processus d'évaluation et de reconnaissance des acquis pour les nouveaux arrivants afin de tenir compte des antécédents professionnels et scolaires.
- Depuis l'abolition de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre, un vide s'est installé sur le plan de la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Il est nécessaire d'avoir un organisme national – par exemple le Conseil ethnoculturel du Canada, le Conseil national sur le développement de la main-d'œuvre des minorités visibles, ou encore l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis – qui se chargera d'accorder une priorité élevée à cette question et d'entreprendre une campagne vigoureuse.

Équité fédérale en matière d'emploi

- Grandement améliorer le programme d'équité en matière d'emploi afin de respecter les engagements de Faire place au changement dans un avenir prochain, autant en ce qui a trait à l'embauche d'un plus grand nombre de minorités visibles qu'à la nomination de celles-ci à des postes de gestionnaires et de cadres supérieurs.
- Le gouvernement fédéral devrait accorder une plus grande attention aux préoccupations que vivent les minorités faisant face à de la discrimination dans leur milieu de travail.
- Procéder à un examen de l'exigence selon laquelle tous les postulants au gouvernement fédéral doivent avoir obtenu la citoyenneté canadienne.
- Soulever la question de l'équité en matière d'emploi avec les représentants du gouvernement et les candidats lors de la prochaine élection générale.

11. La culture dans une société diversifiée, le 25 octobre 2006

Présidente

Eileen Sarkar, École d'études politiques, Université d'Ottawa

Conférenciers

Monica Gattinger, École d'études politiques,
Université d'Ottawa

Sharon Fernandez, consultante, ancienne coordonnatrice,
Bureau de l'équité du Conseil des Arts du Canada

Evalt Lemours, Le Groupe ADEP (Anti-Délinquance En Poésie)

Colleen Hendrick, directrice, Services culturels
et financement communautaire, Ville d'Ottawa

C. Lloyd Stanford, président, Third World Players,
Le Groupe Stanford Inc.

Barbara Clubb, bibliothécaire et PDG,
Bibliothèque publique d'Ottawa

Présentations

Barbara Clubb explique de quelle façon la Bibliothèque publique d'Ottawa incite et encourage les nouveaux arrivants à s'intégrer à la société canadienne et à poursuivre leur quête de la citoyenneté canadienne. De son côté, Sharon Fernandez affirme que la culture contribue fortement à ce que les gens se sentent « intégrés » à la société canadienne. Monica Gattinger se prononce sur l'importance de la participation aux activités culturelles afin de créer une compréhension culturelle et un capital social tout en maintenant une diversité culturelle. Evalt Lemours explique comment et pourquoi son groupe a recours à la poésie pour endiguer la délinquance chez les jeunes. Colleen Hendrick offre un aperçu de l'aménagement urbain et explique que la diversité fait partie des six priorités clés de la Ville. Elle explique que le rôle de son service est lié aux services culturels et au financement communautaire et nous fait part de certaines des initiatives actuellement à l'étude. Enfin, C. Lloyd Stanford explique l'importance du lien entre les politiques culturelles et socioéconomiques dans une société multiculturelle.

Enjeux

- La culture contribue fortement à ce que les gens se sentent partie intégrante de l'identité canadienne.
- Ottawa occupe le dernier rang quant au financement par personne dans les domaines des arts et de la culture au sein du Canada. La Ville reçoit jusqu'à cinq fois plus de demandes que ce à quoi elle peut répondre.
- Ottawa doit vivre avec le paradoxe du titre de capitale nationale. La Ville bénéficie des institutions culturelles fédérales qui y ont pignon sur rue, mais d'un autre côté, cela amène l'administration municipale à accorder moins d'importance au budget et aux politiques en matière de culture.
- La croissance démographique récente à Ottawa a été très diversifiée. La Ville d'Ottawa doit appuyer, non sans peine, les démarches culturelles des divers groupes.
- Le système scolaire ne s'est pas adapté aux besoins de la minorité francophone et de la jeunesse immigrante et de ses parents. Il existe un manque sur le plan des programmes adaptés à ceux-ci. Les parents des nouveaux arrivants ne comprennent pas le système scolaire et se sentent rapidement dépassés.
- Le financement de la culture laisse parfois de côté la culture avec un « petit c » (p. ex., le folklore) ainsi que les artistes qui sont considérés comme étant « amateurs » parce qu'ils n'arrivent pas à vivre uniquement de leur art.

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- La bibliothèque sait qu'elle doit adapter ses services, particulièrement pour les nouveaux arrivants. La bibliothèque mène actuellement des consultations afin d'élaborer un plan à long terme et demande la participation du public.
- Des données sont disponibles sur les artistes faisant partie des minorités visibles au Canada. Les minorités visibles sont également des consommateurs de la culture.
- Les jeunes peuvent prendre part aux activités culturelles sans se sentir menacés ou jugés. Il s'agit d'un bon outil pour combattre la frustration et l'exclusion.
- La Ville collabore à bon nombre d'initiatives et de stratégies avec les partenaires de la collectivité, y compris : une stratégie d'investissement dans les arts, du nouveau financement (avec une discussion sur les lacunes et les priorités qui devraient être mises au premier plan), un portail du patrimoine (virtuel en premier lieu et physique, par la suite).
- Pour ceux qui souhaitent travailler au sein de la Ville : il existe le Comité consultatif sur les arts, le patrimoine et la culture; les gens peuvent postuler pour siéger au jury de sélection; il sera possible de consulter le plan d'investissement dans les arts accessible sur le site Web de la Ville d'Ottawa et une rétroaction du public sera la bienvenue.
- La culture est un investissement, elle contribue à attirer les touristes à Ottawa.
- C'est le pays en entier qui tirerait profit de l'enrichissement de la culture à Ottawa et c'est la raison pour laquelle les gouvernements provinciaux et fédéral doivent réfléchir attentivement à cet enjeu.
- Voici un exemple d'une stratégie proactive visant à financer diverses activités culturelles : créer une base de données d'artistes.
- La Ville a entamé un recensement sur la main-d'œuvre et prévoit élaborer une stratégie d'équité en matière d'emploi.
- Le développement des capacités – les partenariats, par exemple – constitue une stratégie de rechange au financement gouvernemental.
- Les données et les ressources concernant le financement culturel en tant qu'investissement sont disponibles pour appuyer les efforts de lobbying.
- Être organisé, s'exprimer et former des coalitions constituent des moyens efficaces de favoriser le changement.

12. Transport en commun et taxis, le 8 novembre 2006

Président

Carl Nicholson, directeur exécutif,
Centre catholique pour immigrants

Conférenciers

Brian Ray, Département de géographie, Université d'Ottawa

Andrew Heisz, Division de l'analyse des entreprises
et du marché du travail, Statistique Canada

Suzanne Doerge, Initiative : une ville pour toutes
les femmes (IVTF)

Valerie Collicott, Initiatives des femmes pour la
sécurité environnementale (IFSE)

Brigitte Bitar, spécialiste, relations avec la clientèle,
Transports en commun, Ville d'Ottawa

Linda Anderson, Direction des services des règlements municipaux,
Ville d'Ottawa

Hanif Patni, président et PDG, Coventry Connections Inc.

Présentations

Andrew Heisz présente les conclusions de sa recherche. Celles-ci révèlent que les immigrants qui sont arrivés au Canada au cours des dix dernières années sont plus susceptibles d'utiliser les transports publics pour se rendre au travail que les immigrants de plus longue date ou les Canadiens nés ici. Il discute des répercussions de cette tendance sur les villes. Brian Ray souligne certaines différences dans les habitudes d'utilisation du transport public et privé des nouveaux arrivants de sexe masculin et féminin, ainsi que l'importance du transport pour le sentiment d'appartenance d'une personne envers sa société. Brigitte Bitar se penche sur les communications et la diffusion de OC Transpo en relation avec une ville diversifiée, alors que Hanif Patni affirme que les chauffeurs dans son entreprise sont des Canadiens de première génération à 99 % et représentent de nombreux pays, origines ethnoculturelles et religions. Linda Anderson explique que la Ville considère les taxis comme faisant partie intégrante du transport public. Depuis la fusion, les règlements sur les taxis ont été harmonisés et sont davantage axés sur les services à la clientèle et la sécurité. Valerie Collicott s'exprime sur les conclusions de l'évaluation de la sécurité de 30 terminus d'OC Transpo effectuée par l'IFSE (éclairage, signalisation, services d'urgence et endroits de congestion), et a cerné les enjeux particuliers auxquels font face les femmes immigrantes. Suzanne Doerge explique aux participants que l'outil d'équité de genre à l'IVTF est compilé avec celui de la Ville d'Ottawa et est actuellement soumis à une évaluation aux fins d'une possible utilisation dans le plan directeur. Le guide peut être utilisé pour évaluer l'inclusivité à chacune des étapes de la planification.

Enjeux

- La recherche démontre que les récents immigrants représentent, et continueront de représenter, une bonne clientèle pour le transport public.
- La signalisation et l'information chez OC Transpo sont parfois déficientes (les usagers se trompent de stations, prennent les téléphones de ronde pour des téléphones publics, ne connaissent pas le programme de liaison entre les taxis).
- La langue est parfois un obstacle à la sécurité. Les attitudes culturelles envers l'autorité peuvent également avoir des répercussions sur le sentiment de sécurité d'une personne. Lorsque les femmes immigrantes ne se sentent pas en sécurité ou en confiance, elles restent à la maison. Cela a une incidence sur leur intégration au sein de la société canadienne.
- L'augmentation des coûts de transport en commun affecte les familles à faible revenu, souvent représentées par les immigrants, et plus particulièrement les familles plus nombreuses.
- Les chauffeurs d'OC Transpo ne sont pas représentatifs de la collectivité des usagers.

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- L'IFSE demande une plus grande participation de la collectivité pour la tenue des prochaines évaluations en matière de sécurité.
- La population d'Ottawa grandit et l'infrastructure de base devient de plus en plus limitée, ce qui incite la Ville à procéder à une intégration transparente des transports publics – autobus, taxis et rails légers.
- OC Transpo planifie la mise en application d'une carte d'abonnement d'autobus « familiale » (d'ici 2009), un laissez-passer autorisant le détenteur à effectuer un certain nombre de trajets, ainsi qu'un système de récompense. L'information qui se trouve sur le site Internet de OC Transpo sera bientôt multilingue et un plus grand nombre de présentations de l'entreprise seront en format langue seconde.
- L'outil de l'organisme Une ville pour toutes les femmes (IVTF) peut être utilisé comme une optique d'analyse de l'équité pour de nombreux groupes, dont les minorités visibles et les familles à faible revenu.

13. Maintien de l'ordre et justice, le 24 janvier 2007

Président

Carl Nicholson, coprésident du CIPC et directeur exécutif, Centre catholique pour immigrants

Conférenciers

Scot Wortley, Centre de criminologie, University of Toronto

Vic Satzewich, Département de sociologie, McMaster University

Larry Hill, chef adjoint, Service de police d'Ottawa

Claude-Xavier Pierre, vice-coprésident, Comité d'intervention policière et communautaire

Karl Nickner, directeur exécutif, Canadian Council on American Islamic Relations (CRAI-CAN)

Katral-Nada Hassan, membre de la collectivité musulmane

Présentations

Scot Wortley brosse un portrait de la recherche qui a été effectuée sur le profilage dans le milieu de la police en Ontario au cours des quinze dernières années. Vic Satzewich donne son point de vue sur la recherche effectuée sur les services de police de Hamilton, notamment sur le point de vue des dirigeants et du personnel en ce qui concerne le débat entourant le profilage racial. Claude-Xavier Pierre affirme que le problème du profilage racial est la responsabilité de tous et que nous devons aborder ce problème de façon collective. Katral-Nada Hassan s'exprime sur des approches globales que devrait adopter le système de justice afin de composer avec la collectivité arabe et musulmane et aussi mieux comprendre ses difficultés. Karl Nickner, de son côté, cite des conclusions de l'enquête menée par le CRAI-CAN sur les pratiques du personnel de sécurité lorsqu'il entre en contact avec les membres de la communauté musulmane. Larry Hill affirme que beaucoup de policiers pratiquent la partialité raciale. Les services de police d'Ottawa s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire preuve d'impartialité, et ce, avec l'aide de la collectivité.

Enjeux

- Il existe un écart important entre les points de vue des policiers et de la collectivité quant à l'existence du profilage racial. Les membres de la collectivité reconnaissent les attitudes et les comportements racistes des policiers. Les policiers font fi des constatations de la recherche pour diverses raisons et affirment faire du profilage psychologique – non du profilage racial – ce qui constitue une partie essentielle de leur travail.
- Le profilage affecte principalement sur les jeunes et, à travers eux, le Canada de demain.
- Les collectivités arabes et musulmanes se sont senties stigmatisées et aliénées par les mesures de sécurité et certaines tactiques adoptées par les responsables de la sécurité depuis le 11 septembre 2001.
- La formation est essentielle, mais il y a quand même des limites à ce que peuvent faire les ateliers de formation. Les besoins en formation doivent être renforcés par les mesures de responsabilité de la police (évaluation de la formation, examens de rendement liés à des promotions, etc.).
- Il y a passablement de données émanant des entrevues et des groupes de discussion sur le profilage et la partialité. Soit les données numériques ne sont pas recueillies par les policiers ou le système de justice, soit elles ne sont pas rendues publiques par les chercheurs.
- Certaines communautés immigrantes ou minorités visibles sont mal desservies, soit en raison de la peur, soit en raison du manque de confiance – pensons par exemple aux femmes victimes de violence.
- Si les problèmes sont racialisés et considérés comme le pendant d'un certain groupe, il s'agit alors d'une forme de racisme.

Solutions / Possibilités / Prochaines étapes

- Pour que les communications soient efficaces, il faut savoir à qui l'on parle et comprendre également qu'il existe divers points de vue. Cela peut d'ailleurs exiger de la formation ou la transmission des valeurs culturelles.
- Le CIPC est un modèle à suivre en ce qui concerne le changement institutionnel.
- Le CIPC et la Commission des services policiers d'Ottawa s'engagent à prendre en compte les préoccupations de la collectivité et à assurer un suivi.
- Les membres de la collectivité qui souhaitent un changement doivent prendre les choses en main et agir en leaders.
- Le service de police d'Ottawa a récemment complété une enquête en milieu de travail – une première pour un service de police au Canada. Le taux de participation était élevé (74 %). Les résultats seront utilisés aux fins de la planification du service de police d'Ottawa. Cette enquête sera répétée de façon périodique afin que l'on assure un suivi des résultats des initiatives en vue d'accroître la diversité, comme le recrutement ciblé.
- Le CIPC encourage le service de police d'Ottawa à employer des méthodes de rechange pour la gestion des plaintes. Ces mesures ne sont pas accusatoires et contribuent à tisser des liens entre le milieu policier et la collectivité.
- Le choix d'un nouveau chef de police pour la Ville d'Ottawa peut constituer une excellente occasion d'établir de meilleurs liens avec les collectivités minoritaires.

Le département de géographie de la University of Guelph est l'hôte d'un groupe de chercheurs qui étudient les questions liées à l'immigration ailleurs que dans les villes-carrefours traditionnelles. Sous la direction de Harald Bauder, les étudiants diplômés organisent des séminaires axés sur ces enjeux. Cet article donne un bref aperçu du contenu de la troisième édition du séminaire intitulé Immigration Series, tenu à la University of Guelph le 8 septembre 2006.

Le rôle des villes secondaires

Compte rendu du séminaire Immigration Series*

TOM LUSIS
University of Guelph

Le département de géographie de la University of Guelph organise depuis trois ans un séminaire traitant des questions d'immigration qui se posent à l'extérieur des villes-carrefours qui servent habituellement de porte d'entrée à l'immigration. La dernière édition du séminaire, organisé par le Centre d'excellence conjoint pour la recherche en immigration et en intégration (CERIS), s'est tenue le 8 septembre 2006. Le présent rapport contient une brève description des communications présentées dans le cadre du séminaire et résume quelques-uns des sujets abordés à la table ronde qui a suivi.

Le séminaire de 2006 s'intitulait Immigration Series at the University of Guelph: The Role of Secondary Cities. Les thèmes abordés étaient axés sur les obstacles sociaux et économiques auxquels se heurtent les immigrants dans les villes de taille moyenne et le rôle que jouent les établissements de soutien à cet égard. Parmi les objectifs du séminaire, mentionnons les suivants : permettre aux personnes et aux organisations qui travaillent directement avec le public dans des villes de taille moyenne de se réunir pour faire part de leurs opinions et commentaires sur les questions actuelles en matière d'immigration, et présenter certaines des recherches universitaires récentes et en cours sur l'immigration hors des grands centres. Des représentants de Citoyenneté et Immigration Canada, du ministère du Développement économique et du Commerce, des administrations municipales, des organisations non gouvernementales, des centres multiculturels, des collèges locaux, de

même que des étudiants de différentes universités ont notamment pris part au séminaire.

Aperçu des présentations

La formule des présentations de cette année traduisait les objectifs du séminaire. Parmi les conférenciers se trouvaient des immigrants habitant dans des villes de taille moyenne, des universitaires et des représentants d'organismes de soutien aux immigrants. Après le mot d'ouverture de Harald Bauder, le séminaire a débuté par deux présentations dans le cadre desquelles des personnes sont venues partager quelques-unes de leurs expériences personnelles en tant que résidant d'un petit centre urbain. Victoria Szucs habite et travaille à Guelph et fait partie du Foreign-Trained Doctors Study Group, un groupe de d'immigrants formés en médecine à l'étranger, qui se réunissent sur une base régulière au centre multiculturel de Guelph afin de se préparer au processus de reconnaissance professionnelle. M^{me} Szucs, qui était médecin en Yougoslavie mais qui ne peut pratiquer en Ontario, a décrit certaines des épreuves que doivent affronter les immigrants de première génération au Canada, ainsi que les difficultés rencontrées par des professionnels formés à l'étranger qui tentent de passer à travers le

* Nous tenons à remercier le Centre d'excellence conjoint pour la recherche en immigration et en intégration (CERIS), grâce auquel ce séminaire a été organisé. Nous remercions également tous les participants au séminaire, auxquels nous devons cette réussite.

processus de reconnaissance professionnelle. Elle a expliqué, par exemple, que les immigrants désirant obtenir un emploi devaient passer le TOEFL (Test of English as a Foreign Language) tous les deux ans, ce qui devient avec le temps un fardeau financier, les immigrants devant déboursier chaque fois qu'ils passent l'examen, même s'ils ont déjà démontré leurs connaissances linguistiques. Le deuxième conférencier était Edward Akinwunmi, un entrepreneur résidant actuellement à St. Catharines à qui l'on doit le premier journal de la région du Niagara consacré au multiculturalisme, le *Mosaic Edition*. M. Akinwunmi a parlé des avantages éventuels que représentent les collectivités de taille moyenne pour les entrepreneurs immigrants. Au lieu de s'établir à Toronto, il a décidé de migrer vers St. Catharines, car il croyait que ses possibilités d'affaires seraient meilleures dans une ville de taille moyenne. M. Akinwunmi estimait qu'à Toronto, le *Mosaic Edition* ne serait qu'une parmi tant d'autres entreprises ethniques et qu'il se perdrait dans la masse. En revanche, dans la région du Niagara, le *Mosaic Edition* est maintenant distribué dans de nombreuses boutiques et dans les bibliothèques.

L'auteur du présent article a présenté deux communications. La première, intitulée « Études sur l'immigration dans les villes de deuxième importance : programme de recherche », a mis l'accent sur certains des projets de recherche effectués présentement à la University of Guelph. Cette communication donnait un aperçu du projet financé par le CERIS, intitulé Les réseaux locaux, régionaux et transnationaux, ainsi que l'intégration et la dispersion des immigrants philippins, mené en collaboration avec la University of Guelph. Margaret Walton-Roberts de la Wilfrid Laurier University, le Guelph Multicultural Centre, le New Canadian Program et le Welland Heritage Council and Multicultural Centre. Il repose sur une étude empirique portant sur les communautés immigrantes de trois villes de taille moyenne situées dans le sud de l'Ontario. Les sites de recherche visés sont Guelph, Kitchener-Waterloo et Welland et les objectifs comprennent la consignation des expériences socioéconomiques vécues par les immigrants philippins dans ces collectivités, et un examen de la façon dont les réseaux d'immigrants établissent des relations aux échelles locale, régionale et internationale. Ce projet sera également axé sur les types de relations qu'entretiennent les groupes

immigrants des villes de taille moyenne avec les collectivités ethniques de Toronto, ville d'entrée principale de ceux et celles qui immigreront au Canada.

La seconde communication de cette section du séminaire, donnée au nom d'Éric Quimper et de Michèle Vatz Laaroussi de l'Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, a donné un aperçu du projet intitulé Les municipalités et la gestion de la diversité ethnique, religieuse et culturelle en milieu urbain et rural : analyse de la recherche au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et au Québec. Ce projet, mené conjointement par des chercheurs de l'Université de Sherbrooke, de l'Université de Moncton, de la University of Saskatchewan et de l'Université Laval, vise à analyser les politiques de gestion de la diversité ethnique, religieuse et culturelle de nombreuses municipalités rurales et urbaines. En utilisant comme exemple la Politique d'accueil et d'intégration des immigrants de la Ville de Sherbrooke, la communication a donné un aperçu du type d'obstacles auxquels sont confrontés de telles politiques dans l'atteinte de leurs objectifs, c'est-à-dire de faire en sorte que les nouveaux arrivants aient accès à tous les services et au marché du travail. La communication s'est terminée sur quelques suggestions quant aux révisions qui pourraient être apportées à la politique municipale pour faciliter l'atteinte des objectifs énoncés.

Après une pause dont plusieurs participants ont profité pour nouer des liens, une troisième série de communications a été donnée par des représentants de divers organismes de soutien aux immigrants de villes de taille moyenne. La première conférencière était Tanya Bouchard du Canadian Access for International Professions and Skilled Trades. Cette agence de placement du Welland Heritage Council and Multicultural Centre¹ offre de nombreux services aux nouveaux arrivants, notamment de l'aide à l'établissement, de la formation professionnelle et des conseils juridiques. Sa présentation a mis en évidence certains des problèmes de financement rencontrés par les organismes de soutien œuvrant à l'extérieur des grands centres urbains. Par exemple, l'une des principales difficultés réside dans le fait que les besoins des villes secondaires sont différents de ceux des grands centres, mais le

¹ www.wellandheritagecouncil.com.

Plusieurs des obstacles que doivent surmonter les immigrants sur le marché du travail ne sont pas inhérents aux villes de taille moyenne; dans les grands centres urbains, les nouveaux arrivants font face aux mêmes difficultés [...] le processus ardu de reconnaissance professionnelle et le manque d'expérience de travail canadienne sont des sources communes de frustration pour l'ensemble des immigrants professionnels, où qu'ils soient établis.

financement repose néanmoins sur une analyse comparative. Par conséquent, les organismes de plus petite taille ne reçoivent pas le financement adéquat pour répondre à tous les besoins des nouveaux arrivants. M^{me} Bouchard a également mentionné que de nombreux obstacles à l'emploi rencontrés par les immigrants des villes de taille moyenne sont semblables à ceux rencontrés dans les grands centres urbains. Par conséquent, les nouveaux arrivants de la région de Niagara ont souvent exprimé de la frustration, car ils sont incapables de trouver un emploi dans leur domaine en raison de différents problèmes, notamment leur manque « d'expérience canadienne ». La communication suivante a été donnée par Djurdjica Halgasev du Guelph and District Multicultural Centre² qui a exposé plus en détail certains des obstacles sociaux et économiques auxquels sont confrontés les professionnels immigrants dans les collectivités de taille moyenne. Citant les médecins immigrants comme exemple, elle a présenté les coûts prohibitifs liés au processus de reconnaissance professionnelle et a montré comment la charge financière que représentent ces examens entrave les initiatives de nombreux professionnels immigrants. La dernière communication a été donnée par Brian Wiley des Lutherwood Adult Employment Services³, organisme de Guelph qui offre une aide à l'emploi aux immigrants, notamment des services de soutien aux personnes ne possédant aucune expérience de travail au Canada ou aucune formation professionnelle ou linguistique. L'organisme se charge de les mettre directement en contact avec des employeurs qui recrutent du nouveau personnel. Cette communication, intitulée « Obstacles à la recherche d'emploi pour les immigrants des villes secondaires », a donné un bref aperçu de l'intégration au marché du travail des immigrants à Guelph et portait

principalement sur certains des obstacles rencontrés par les nouveaux arrivants dans cette ville. L'importance des connaissances linguistiques était également digne de mention puisque la maîtrise insuffisante d'une langue officielle est l'une des raisons les plus fréquemment citées par les employeurs de Guelph pour ne pas embaucher des personnes immigrantes.

Une fois cette section du séminaire terminée, une table ronde a eu lieu où les participants ont eu l'occasion de discuter de certaines des questions abordées préalablement. Les membres de l'auditoire en ont profité pour poser des questions, faire part de leurs commentaires sur certaines des communications et relater leurs propres expériences. Un débat intéressant au cours duquel de nouvelles questions ont été soulevées a ensuite eu lieu, ce qui a permis d'ouvrir la voie à des enquêtes et à des analyses plus approfondies.

Synthèse des débats

Dans le contexte de l'établissement et de l'intégration des immigrants dans les villes de taille moyenne, les présentations et la table ronde ont soulevé les trois points majeurs :

- Plusieurs des obstacles que doivent surmonter les immigrants sur le marché du travail ne sont pas inhérents aux villes de taille moyenne; dans les grands centres urbains, les nouveaux arrivants font face aux mêmes difficultés. Par exemple, le processus ardu de reconnaissance professionnelle et le manque d'expérience de travail canadienne sont des sources communes de frustration pour l'ensemble des immigrants professionnels, où qu'ils soient établis. La principale différence réside dans le fait que ces obstacles sont souvent plus prononcés dans les villes de taille moyenne, car de nombreux services liés au processus de reconnaissance professionnelle ne sont offerts que dans les grandes villes. Ainsi, comme l'a fait remarquer Tanya

² www.gdmc.org.

³ <http://aes.lutherwood.ca>.

Bouchard dans sa communication, les grands centres urbains offrent généralement plus de possibilités en matière de formation et de perfectionnement professionnel. En outre, plusieurs des examens que font passer les associations professionnelles sont donnés dans les grandes villes, les immigrants se voient donc souvent obligés de parcourir des distances considérables pour y participer. Ce type de contrainte géographique ajoute des dépenses supplémentaires à des ressources souvent restreintes. L'accès limité à certains services comme des cours d'anglais langue seconde (ALS) constitue un obstacle semblable. Brian Wiley a montré que dans plusieurs villes de plus petite taille, les cours d'ALS ne sont offerts que jusqu'au septième niveau d'instruction. Bien que cette formation soit suffisante pour occuper la majorité des emplois, les postes de cadre exigent habituellement une formation propre au secteur en question ainsi que d'avoir atteint le dixième niveau d'instruction en ALS. Ce niveau de formation n'est pas facilement accessible dans les petites villes, ce qui oblige les immigrants à se déplacer vers les grands centres pour y suivre les cours nécessaires. Là encore, cette situation est synonyme d'obstacles considérables en temps et en argent pour les nouveaux arrivants.

- Bien que les immigrants des villes de taille moyenne et des grands centres sont souvent confrontés aux mêmes obstacles, leur capacité à les surmonter repose en bonne partie sur l'infrastructure à laquelle ils ont accès, notamment à la présence d'organismes et de programmes de soutien. On a souligné lors de la discussion le fait que de nombreuses villes de taille moyenne ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire pour faciliter l'établissement des immigrants. Les conférenciers de Guelph et de la région du Niagara ont fait remarquer qu'il était nécessaire de mettre en place un réseau de transport en commun fiable dans ces régions. Plusieurs nouveaux arrivants n'ont pas les moyens financiers de posséder une voiture et dépendent du transport en commun pour se déplacer. En l'absence d'un réseau de transport en commun toutefois, il est très difficile pour les immigrants de se déplacer dans la ville. Ceci peut constituer un obstacle taille à l'intégration des immigrants

au marché du travail et ce, de deux manières; d'abord, le temps excessif requis pour les déplacements peuvent restreindre les possibilités d'emploi, ensuite l'accès aux services liés à l'emploi, comme la formation professionnelle, s'en trouve également restreint. De ce point de vue, il semblerait que si les villes de taille moyenne veulent devenir plus accueillantes envers les immigrants, les administrations municipales doivent améliorer la prestation des services actuels afin que les nouveaux arrivants puissent facilement avoir accès aux emplois et aux organismes chargés de les aider à s'intégrer à la collectivité.

- Certains obstacles sont inhérents aux villes de taille moyenne; pensons notamment à la difficulté qu'éprouvent les nouveaux arrivants à se faire accepter au sein de la collectivité. L'un des participants à la discussion a fait remarquer que les immigrants sont parfois perçus comme des rivaux sur le marché du travail local et, de ce fait, comme une menace dans les collectivités plus petites. De tels sentiments sont accentués dans les régions en difficulté sur le plan économique qui sont touchées par la migration des jeunes. Ainsi, les résidents de ces régions ont vu leurs enfants partir pour trouver un emploi ailleurs, et on attend maintenant d'eux qu'ils se montrent accueillants envers les nouveaux arrivants. Il faut également mentionner que des obstacles semblables existent au sein de la communauté immigrante. Par exemple, selon Chyang Wen, du ministère du Développement économique et du Commerce, l'une des raisons qui empêchent l'expansion du programme d'immigration des gens d'affaires hors des grands centres est le manque d'hospitalité perçu envers les ethnies. Même si les petits centres urbains pourraient intéresser les investisseurs, ces derniers n'ont pas été en mesure d'établir des liens avec une population ethnique dans une ville de taille moyenne et se sentent plus à l'aise dans les villes-carrefours. Par conséquent, il importe de jeter un pont entre les nouveaux arrivants et les communautés ethniques existantes si les villes de taille moyenne souhaitent attirer et retenir les nouveaux immigrants. Ces problèmes illustrent la complexité des obstacles à l'intégration sociale et économique des

nouveaux arrivants dans les villes de taille moyenne auxquels se heurtent la population locale de même que les communautés immigrantes existantes. Toutes les parties devront donc conjuguer leurs efforts afin que les collectivités secondaires deviennent, pour les nouveaux arrivants, de bonnes solutions de rechange aux grands centres urbains.

Conclusion

Depuis la première série de séminaires il y a trois ans, le taux de participation et l'intérêt ne cessent d'augmenter chez les personnes préoccupées par les questions liées à l'immigration à l'extérieur des villes-carrefours. Nous espérons que cette tendance se maintiendra et nous avons l'intention d'offrir une tribune pour que les

agences et les organismes au service des immigrants puissent exprimer leurs préoccupations au sujet des enjeux associés à l'immigration, tout en présentant les plus récentes recherches universitaires menées sur le sujet. Par ailleurs, nous espérons que les immigrants continueront à participer à ces séminaires et à partager avec nous leurs récits de sorte que nous puissions tous apprendre de leur expérience dans des villes de taille moyenne.

À propos de l'auteur

TOM LUSIS est un étudiant au doctorat en géographie à la University of Guelph. Ses recherches portent principalement sur les activités transnationales de la communauté philippino-canadienne de Toronto et des villes ontariennes de taille moyenne.



Reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger

Directrice invitée : Leslyanne Hawthorne (University of Melbourne)

Le dernier numéro de la revue *Thèmes canadiens* (printemps 2007) invite le lecteur à jeter un regard neuf sur le débat relatif à la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger. Les quelque 35 articles de ce numéro, précédés d'une introduction de Leslyanne Hawthorne (University of Melbourne), brossent un tableau exhaustif des enjeux liés à la reconnaissance des acquis et proposent un éventail de stratégies canadiennes visant à résoudre cette question.

Les auteurs discutent notamment des normes établies par les organismes de réglementation, de la « légitimité » du processus de reconnaissance des acquis, de la prévalence des préjugés et du protectionnisme professionnel, des stratégies de reconnaissance des acquis au Canada et à l'étranger, des façons de faciliter les évaluations professionnelles, des modalités d'accréditation des immigrants, des programmes de perfectionnement et de transition, et de la contribution économique, sociale et culturelle qu'ils apportent au Canada.

Pour commander un exemplaire : canada@metropolis.net

Le programme coopératif d'études supérieures en migration et en relations ethniques de la University of Western Ontario réunira des étudiants diplômés et des membres du corps professoral afin d'étudier des questions sur la migration, les relations ethniques, la diversité culturelle, les conflits, l'acculturation et l'intégration des immigrants, du point de vue de divers domaines de sciences sociales.

Formation en migration et relations ethniques à la University of Western Ontario*

VICTORIA M. ESSES, RODERIC BEAUJOT and BELINDA DODSON
University of Western Ontario

Avec la migration internationale qui atteint des sommets et les conflits ethniques qui font la manchette, la formation des étudiants dans le domaine de la migration et des relations ethniques revêt une importance grandissante. Il est essentiel de pouvoir compter sur des personnes hautement qualifiées afin de répondre efficacement aux enjeux liés à la gestion de la migration et ce, d'une manière qui favorise la réussite et le bien-être des immigrants et des minorités visibles, qui suscite le soutien et la coopération de tous les membres de la société, et qui garantisse que l'ensemble du pays en tire profit. Au Canada, de nombreux chercheurs universitaires œuvrant dans différents domaines consacrent leurs recherches aux questions relatives à la migration et aux relations ethniques et s'emploient à former les étudiants dans ce domaine.

Toutefois, il devient de plus en plus clair que les connaissances ne se limitent pas à un domaine et que les étudiants doivent suivre une formation dépassant les limites de leur discipline. En effet, les bailleurs de fonds canadiens consacrent de plus en plus de fonds aux programmes de recherche interdisciplinaires; le projet Metropolis constitue un exemple de reconnaissance des avantages que présentent les approches multidisciplinaires. Ainsi, notre formation doit aller au-delà des méthodes traditionnelles afin de fournir aux étudiants les

outils nécessaires pour comprendre, étudier et aborder les questions relatives à la migration et aux relations ethniques à l'échelle nationale et internationale.

La Faculty of Social Science de la University of Western Ontario a la chance de compter parmi ses membres un grand nombre de chercheurs spécialisés en migration et en relations ethniques, bien que leur expérience respective dans ces domaines n'ait pas été pleinement exploitée jusqu'à présent. Nous nous penchons depuis quelque temps sur la meilleure façon de mobiliser cette expertise afin de former des employés hautement qualifiés, possédant une formation et des connaissances solides qui pourraient être utilisées pour relever les défis auxquels fait face le Canada en tant que nation multiculturelle et d'immigration, et qui pourraient aussi être appliquées à l'échelle internationale. Nos concertations ont donné lieu à la création d'un programme coopératif d'études supérieures en migration et en relations ethniques (Collaborative Graduate Program in Migration and Ethnic Relations), auquel les premiers étudiants seront admis à l'automne 2007 (en attente de l'approbation du Conseil des études supérieures de l'Ontario).

* www.ssc.uwo.ca/gradstudents/programs/MigrationEthnicRelations.asp.

Le nouveau programme coopératif d'études supérieures en migration et en relations ethniques de la University of Western Ontario

Le programme coopératif d'études supérieures en migration et en relations ethniques de la University of Western Ontario réunira des étudiants diplômés et des membres du corps professoral afin d'étudier des questions sur la migration, les relations ethniques, la diversité culturelle, les conflits, l'acculturation et l'intégration des immigrants, du point de vue de divers domaines de sciences sociales. Ce programme examinera un certain nombre de macroquestions ou concepts sociétaux, ainsi que des microquestions ou concepts interpersonnels. Ce projet de collaboration à l'intention des étudiants viendra s'ajouter aux programmes d'études supérieures qui sont bien établis dans les départements d'anthropologie, d'histoire, de géographie, de sciences politiques, de psychologie et de sociologie. Les étudiants devront s'inscrire à l'un des programmes d'études supérieures d'une discipline collaboratrice et répondre aux exigences de ce programme en plus des exigences du programme en migration et en relations ethniques. Une fois leurs études terminées, ils recevront un diplôme dans leur discipline, avec spécialisation en migration et en relations ethniques.

Avantages du programme

En créant ce programme coopératif d'études supérieures, nous sommes en mesure de mettre à profit les forces respectives de chacun des départements participants, tout en ajoutant une formation interdisciplinaire et mobilisatrice. Les étudiants en tirent parti de deux façons : d'un côté ils obtiennent un diplôme d'études supérieures dans un domaine traditionnel des sciences sociales et de l'autre, ils ont une spécialisation en migration et en relations ethniques. De fait, nous estimons qu'un tel programme comporte bien des avantages. En premier lieu, nous prévoyons qu'il attirera des étudiants de partout au Canada et de partout dans le monde en raison de sa capacité à offrir

une formation de base ainsi qu'une formation spécialisée directement qui soit pertinente aux enjeux du moment. Ce dernier point est d'autant plus important que les étudiants recherchent de plus en plus des programmes de formation qui allient excellence académique et utilité pratique.

En deuxième lieu, la combinaison d'une solide formation universitaire et d'une formation interdisciplinaire avancée fournira aux étudiants les outils nécessaires pour mieux comprendre le domaine de la migration et des relations ethniques, ainsi que pour effectuer des recherches à cet égard. Le programme comprendra une série commune de séminaires, des cours offerts conjointement par différents départements et la possibilité pour les étudiants de travailler avec des professeurs de différents départements de la Faculty of Social Science.

Enfin, la formation interdisciplinaire d'études supérieures en migration et en relations ethniques préparera nos étudiants en vue de différents types de postes dans le secteur universitaire et à l'extérieur de celui-ci. En particulier, outre leur capacité d'obtenir un poste universitaire dans leur domaine, nos diplômés seront hautement qualifiés pour travailler dans le secteur public ou privé, dans le domaine de la recherche, ou au sein d'organisations non gouvernementales, tant au Canada qu'à l'étranger.

Admission au programme

Les étudiants qui souhaitent participer au programme coopératif d'études supérieures doivent d'abord présenter une demande auprès d'un département participant. Les étudiants admis au programme d'études supérieures de l'un de ces départements pourront alors s'inscrire au programme coopératif. Les demandes d'admission au programme peuvent être présentées lors de l'inscription au programme d'un département participant ou au cours de la première session d'études. Les étudiants peuvent participer au programme au niveau du 2^e ou du 3^e cycle d'études.

Membres du corps professoral habilités à superviser les étudiants diplômés participant au programme et leurs publications respectives liées aux domaines d'intérêt

Nom et département	Domaines de spécialisation	Publications
Abada, Teresa Ph.D. 2003, University of Alberta; Sociologie (professeure adjointe)	Démographie de l'immigration, intégration des enfants et des jeunes immigrants.	Balakrishnan, T. R., Z. Ravanera, and T. Abada. 2005. « Spatial Residential Residential Patterns and Socio-economic Integration of Filipinos in Canada », <i>Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies</i> , vol. XXXVII, n° 2.
Allahar, Anton Ph.D. 1981, University of Toronto; Sociologie (professeur titulaire)	Sociologie du développement économique, sociologie politique, études ethniques et études sur le nationalisme.	Allahar, A. L., dir. 2005. <i>Ethnicity, Class and Nationalism: Caribbean and Extra-Caribbean Dimensions</i> , New York, Lexington Books. Allahar, A. L. 2006. « The Social Construction of Primordial Identities », dans Sean P. Hier et B. Singh Bolaria (dir.), <i>Identity and Belonging: Re-thinking Race and Ethnicity in Canadian Society</i> , Toronto, Canadian Scholars Press.
Baxter, Jamie Ph.D. 1997, McMaster University; Géographie (professeur agrégé)	Perception du risque, réactions des collectivités aux risques, géographie de la santé, méthodologie, méthodes qualitatives.	Baxter, J. 2006. « Place Impacts of Technological Hazards: A Case Study of Community Conflict as Outcome », <i>Journal of Environmental Planning and Management</i> , vol. 49, n° 3. Baxter, J., et J. Eyles. 1999. « The Utility of In-depth Interviews for Studying the Meaning of Environmental Risk », <i>Professional Geographer</i> , vol. 51, n° 2.
Beaujot, Roderic Ph.D. 1975, University of Alberta; Sociologie (professeur titulaire)	Population du Canada, démographie de l'immigration, intégration des immigrants, population et développement.	Beaujot, R, et D. Kerr. 2004. <i>Population Change in Canada</i> , Toronto, Oxford. Beaujot, R. 2003. « Effect of Immigration on Demographic Structure », dans C. Beach, A. Green et J. Reitz (dir), <i>Canadian Immigration Policy for the 21st Century</i> , Kingston, McGill-Queen's University Press.
Bélanger, Danièle Ph.D. 1997, Université de Montréal; Sociologie (professeure agrégée) Chaire de recherche du Canada sur la population, le genre et le développement	Études sur la population et le genre, genre et migration, migration de la main-d'œuvre, Asie, population et développement.	Bélanger, D., Le Bach Duong, et Khuat Thu Hong. À venir. « Cross Border Migration and Trafficking at the Vietnam-China border », dans Isabelle Attané (dir.), <i>Female Deficit in Asia: Causes and Consequences</i> , CEPED. Bélanger, D., et W. Hongzen. À venir. « Materializing Differential Citizenship: "Integration" Policies and Social Exclusion of Immigrant Spouses in Taiwan », <i>Citizenship Studies</i> .
Chen, Xinyin Ph.D. 1992, University of Waterloo; Psychologie (professeur titulaire)	Adaptation sociale et psychologique des enfants immigrants, influence familiale, développement humain interculturel.	Chen, X., D. French, et B. Schneider, dir. 2006. « Peer Relationships in Cultural Context », volume de la série <i>Cambridge Studies in Social and Emotional Development</i> , New York, Cambridge University Press. Chen, X., G. Cen, D. Li, et Y. He. 2005. « Social Functioning and Adjustment in Chinese Children: The Imprint of Historical Time », <i>Child Development</i> , vol. 76, p. 182-195.
Clark, Kim Ph.D. 1993, New School for Social Research; Anthropologie (professeure agrégée)	Relations entre les Indiens équatoriens et l'État, fondements historiques du genre, de la classe, de la race, de l'ethnicité et de la nation en Équateur.	Clark, A. K. 2005. « Ecuadorian Indians, the Nation, and Class in Historical Perspective: Rethinking a "New Social Movement" », <i>Anthropologica</i> , vol. 47, n° 1, p. 53-66. Clark, A. K., et M. Becker, dir. Sous presse 2007. <i>Highland Indians and the State in Modern Ecuador</i> , Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.
Colussi, Aldo Ph.D. 2004, University of Pennsylvania; Sciences économiques (professeur adjoint)	Migration internationale, réseaux des immigrants, migration et développement.	Colussi, A. 2006, <i>Migrants' Networks: An Estimable Model of Illegal Mexican Migration</i> , mimeographie.

Nom et département	Domaines de spécialisation	Publications
Darnell, Regna (Ph.D. 1969, University of Pennsylvania); Anthropologie (professeure titulaire)	Les nomades des Premières nations par rapport à l'autonomie gouvernementale et à l'État-nation canadien, identité canadienne et identité ethnique, peuples autochtones.	Darnell, R. 2004. « Persistence of Nomadic Habits in Urban-Rural Migration: Towards a Qualitative Demography », <i>Proceedings of the 35th Algonquian Conference</i> , p. 75-89. Darnell, R. 1998. « Rethinking Band and Tribe, Community and Nation: An Accordion Model of Nomadic Native North American Social Organization », <i>Proceedings of the 29th Algonquian Conference</i> , p. 90-105.
Dietz, Joerg Ph.D. 2000, Tulane University; Psychologie et Richard Ivey School of Business (professeur agrégé)	Gestion de la diversité, préjugés et discrimination en alisation des compétences des immigrants.	Esses, V. M., J. Dietz, et A. Bhardwaj. 2006. « The Role of Prejudice in the Discounting of Immigrant Skills », dans R. Mahalingam (dir.), <i>The Cultural Psychology of Immigrants</i> , Mahwah, NJ, Erlbaum. Petersen, L.-E., et J. Dietz. 2005. « Prejudice and Enforcement of Workforce Homogeneity as Explanations for Employment Discrimination », <i>Journal of Applied Social Psychology</i> , vol. 35, n° 1.
Dodson, Belinda Ph.D. 1990, Cambridge University; Géographie (professeure agrégée)	Développement international, genre et migration, transnationalisme, Afrique australe.	Dodson, B., et J. Crush. 2004. « A Report on Gender Discrimination in South Africa's 2002 Immigration Act: Masculinizing the Migrant », <i>Feminist Review</i> , vol. 77, p. 97-119. Dodson, B., et C. Oelofse. 2000. « Shades of Xenophobia: In-migrants and Immigrants in Mizamoyethu, Cape Town », <i>Canadian Journal of African Studies</i> , vol. 34, n° 1, p. 124-148.
Dyczok, Marta DPhil 1995, University of Oxford; Sciences politiques et Histoire (professeure agrégée)	Politiques internationales et histoire, Europe de l'Est, média, migration et post-communisme.	Dyczok, M. 2000. <i>The Grand Alliance and Ukrainian Refugees</i> . Basingstoke, Houndmills, Macmillan, New York, St. Martin's Press, avec le St. Anthony's College, Oxford. Dyczok, M. 2000. <i>Ukraine: Change Without Movement, Movement, Without Change</i> . Amsterdam, Harwood Academic Publishers
Esses, Victoria Ph.D. 1986, University of Toronto; Psychologie (professeure titulaire)	Attitudes envers les immigrants, immigration et diversité culturelle, actualisation des compétences des immigrants dans l'emploi, multiculturalisme et relations au sein des groupes ethniques au Canada, préjugés et discrimination.	Esses, V. M., U. Wagner, C. Wolf, M. Preiser, et C. J. Wilbur. 2006. « Perceptions of National Identity and Attitudes Toward Immigrants and Immigration in Canada and Germany », <i>International Journal of Intercultural Relations</i> , vol. 30, p. 653-669. Esses, V. M., et G. Hodson. 2006. « The Role of Lay Perceptions of Ethnic Prejudice in the Maintenance and Perpetuation of Ethnic Bias », <i>Journal of Social Issues</i> , vol. 62, p. 453-468.
Farah, Randa Ph.D. 1999, University of Toronto; Anthropologie (professeure agrégée)	Réfugiés, déplacements, conflits, souvenirs/histoire, identité, nations et nationalisme, genre, enfants, aide humanitaire.	Farah, R. 2006. « Palestinian Refugees: Dethroning the Nation at the Crowning of the "Statelet"? », <i>Interventions: International Journal of Postcolonial Studies</i> , vol. 8, p. 229-252. Farah, R. 2005. « Palestine Refugee Children and Caregivers in Jordan », dans D. Chatty et G. Hundt (dir.), <i>Children of Palestine: Experiencing Forced Migration in the Middle East</i> , Oxford, Berghahn Books, p. 87-121.

Nom et département	Domaines de spécialisation	Publications
Gawronski, Bertram Ph.D. 2001, Humboldt University; Psychologie (professeur agrégé) Chaire de recherche du Canada en psychologie sociale (niveau 2)	Processus sociocognitifs liés aux préjugés et aux stéréotypes, en particulier le rôle des processus automatiques et contrôlés.	Gawronski, B., K. Ehrenberg, R. Banse, J. Zukova, et K. C. Klauer. 2003. « It's in the Mind of the Beholder: The Impact of Stereotypic Associations on Category-based and Individuating Impression Formation », <i>Journal of Experimental Social Psychology</i> , vol. 39, p. 16-30. Gawronski, B., D. Geschke, et R. Banse. 2003. « Implicit Bias in Impression Formation: Associations Influence the Construal of Individuating Information », <i>European Journal of Social Psychology</i> , vol. 33, p. 573-589.
Gilliland, Jason Ph.D. 2002, McGill University; Géographie (professeur adjoint)	Géographie urbaine, géographie historique, logement, ségrégation ethnique résidentielle, mobilité résidentielle.	Gilliland, J. 1998. « Modeling Residential Mobility in Montreal, 1860-1900 », <i>Historical Methods</i> , vol. 31, n° 1, p. 27-42. Gilliland, J., et S. Olson. 1998. « Claims on Housing Space in Nineteenth-Century Montreal », <i>Revue d'histoire urbaine / Urban History Review</i> , vol. 26, n° 2, p. 3-16.
Halpern, Monda Ph.D. 1997, Queen's University; Histoire (professeure adjointe)	Histoire sociale des immigrants juifs aux États-Unis et au Canada (1880-1950), questions relatives à l'identité juive.	Halpern, M. En cours de rédaction. <i>Jews, Gender, and the Edelson-Horwitz Murder Case</i> [titre provisoire]. Halpern, M. En cours de révision par les pairs. « "This Ambitious Polish Jew": Rethinking the Conversion of Bishop Isaac Hellmuth ».
Hele, Karl Ph.D. 2003, McGill University; Histoire et Anthropologie (professeur adjoint); directeur, programme d'études sur les Premières nations	Anishinabeg, régions en bordure du Bouclier, frontière, souvenirs, peuples autochtones du Canada, Canada d'autrefois.	Hele, K. 2004. « James D. Cameron: Baptist and Mixed-blood Minister at Bawating: 1831-1859 », dans H. C. Wolfart (dir.), <i>Papers of the 35th Algonquian Conference</i> , Manitoba, University of Manitoba Press, p.137-161. Hele, K., dir. À venir. « The Anishinabeg and Métis in the Sault Ste. Marie Borderlands Confronting a Line Drawn Upon the Water », dans <i>Lines Drawn Upon the Water: The First Nations Experience in the Great Lakes' Borderlands</i> , Waterloo, Wilfrid Laurier University Press.
Hopkins, Jeff Ph.D. 1992, McGill University; Géographie (professeur agrégé)	Conflits culturels entre les identités ethniques au niveau des lieux et emplacements, représentations et pratiques des identités ethniques dans les territoires.	Hopkins, J., et G. Leckie. 2002. « The Public Place of Central Libraries: Findings from Toronto and Vancouver », <i>Library Quarterly</i> , vol. 72, n° 3, p. 326-374. Hopkins, J. 2000. « Signs of Masculinism in an "Uneasy" Place: Advertising for "Big Brothers" », <i>Gender, Place and Culture</i> , vol. 7, n° 1, p. 31-55.
Jorgensen, Dan Ph.D. 1981, University of British Columbia; Anthropologie (professeur agrégé)	Frontières provinciales, délimitation des zones d'impact minières et identités ethniques en Papouasie-Nouvelle-Guinée, place des identités locales dans une prétendue géographie mondiale.	Jorgensen, D. 2005. « Third Wave Evangelism and the Politics of the Global in Papua New Guinea: Spiritual Warfare and the Recreation of Place in Telefolmin », <i>Oceania</i> , vol. 75, n° 4, p. 444-461. Jorgensen, D. 2004. « Who and What is a Landowner? Mythology and Marking the Ground in a Papua New Guinea Mining Project », dans A. Rumsey et J. Weiner (dir.), <i>Mining and Indigenous Lifeworlds in Australia and Papua New Guinea</i> , Wantage, Sean Kingston Publishing, p. 68-100.

Nom et département	Domaines de spécialisation	Publications
Luginaah, Isaac Ph.D. 2001, McMaster University; Géographie (professeur adjoint)	Santé de la population, environnement, migration et santé.	Luginaah, I., D. Elkins, E. Maticka Tyndale, T. Landry, et M. Muthui. 2005. « Challenges of a Pandemic: HIV/AIDS Related Problems Affecting Kenyan Widows », <i>Social Science and Medicine</i> , vol. 60, p. 1219-1228. Luginaah, I., E. Yiridoe, et M. Taabazuing. 2005. « From Mandatory Testing to Voluntary Testing: Balancing Human Rights, Religious and Cultural Values, and HIV/AIDS Prevention in Ghana », <i>Social Science and Medicine</i> , vol. 61, p. 1689-1700.
Nathans, Eli Ph.D. 2001, Johns Hopkins University; Histoire (professeur adjoint)	Politiques en matière de citoyenneté et de naturalisation.	Nathans, E. 2004. <i>The Politics of Citizenship in Germany: Ethnicity, Utility and Nationalism</i> , Oxford, Berg Publishers.
Olson, James Ph.D. 1980, University of Waterloo; Psychologie (professeur titulaire)	Psychologie sociale de la justice, attitudes et persuasion, cognition sociale.	Olson, J. M., et J. Stone. 2005. « The Influence of Behavior on Attitudes », dans D. Albarracín, B. T. Johnson, et M. P. Zanna, <i>Handbook of Attitudes and Attitude Change</i> , Mahwah, NJ, Erlbaum, p. 223-271. Hafer, C. L., et J. M. Olson, 2003. « An Analysis of Empirical Work on the Scope of Justice », <i>Personality and Social Psychology Review</i> , vol. 7, p. 311-323.
Quinn, Joanna Ph.D. 2003, McMaster University; Sciences politiques (professeure adjointe)	Droits de la personne, justice transitoire, reconstruction post-conflit.	Quinn, J. R. 2006. « Social Reconstruction in Uganda: The Role of Informal Mechanisms in Transitional Justice », <i>Human Rights Review</i> , vol. 8, n° 4. Quinn, J. R. 2004. « Constraints: The Un-doing of the Ugandan Truth Commission », <i>Human Rights Quarterly</i> , vol. 26, n° 2, p. 401-427.
St. Christian, Douglass Ph.D. 1995, McMaster University; Anthropologie (professeur agrégé)	Migration rurale et urbaine, politique et pratique d'établissement des immigrants, enclaves ethniques collaboratives et contestées des villes.	
White, Jerry Ph.D. 1988, McMaster University; Sociologie (professeur)	Migration des Autochtones, diversité et conflits ethniques.	White, J. P., P. Maxim, et N. Spence. 2004. <i>Permission to Develop: Aboriginal Treaties, Case Law and Regulations</i> , Toronto, Thompson Educational Press. White, J. P., D. Beavon, et P. Maxim. 2003. <i>Aboriginal Conditions: The Research Foundations for Public Policy</i> , Vancouver, University of British Columbia Press.

La politique sur les relations ethniques de la Ville de London a été l'une des premières entreprises du LDRRAC. Cette politique, à laquelle doivent se conformer la Ville de London et ses organismes affiliés, comme ses comités et ses commissions, définit les orientations stratégiques et le rôle de celles-ci dans la création d'un environnement où ne sévissent pas la discrimination et le harcèlement fondés sur des critères raciaux.

L'intégration dans une ville de taille moyenne : la stratégie préconisée à London, Ontario

London Diversity and Race Relations Advisory Committee

Les succès remportés par le London Diversity and Race Relations Advisory Committee [comité consultatif sur la diversité et les relations ethniques de London] (LDRRAC) reposent sur la création de liens avec l'administration municipale, le milieu politique et les organismes communautaires, et plus particulièrement sur la mise en place d'une concertation stratégique et engagée.

Une récente conférence sur la diversité culturelle, intitulée Celebrating London's Cultural Diversity Conference, illustre à quel point l'approche axée sur la collaboration et la coopération gagne du terrain à London. Visant à encourager le dialogue entre les intervenants sur les moyens d'attirer et de conserver de nouveaux citoyens canadiens à London, cet événement tenu en novembre 2006 comptait parmi ses commanditaires et organisateurs des représentants de Centraide de London et du comté de Middlesex, de la Ville de London, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, de la London Economic Development Corporation, du Community Services Coordination Network, du London Cross Cultural Learner Centre, du London InterCommunity Health Centre, du South London Neighbourhood Resource Centre ainsi que du LDRRAC.

La tenue de cette conférence et le fait qu'elle ait attiré plus de 400 participants inscrits témoignent du fait que la collectivité prend de plus en plus conscience de l'ampleur des besoins

et des enjeux liés à la diversité, auxquels le LDRRAC s'efforce de répondre. Le comité a d'abord été mis sur pied en 1988 sous le nom London Race Relations Advisory Committee [comité consultatif sur les relations ethniques], mais nos membres se sont rendus compte au cours des dernières années que le mandat du comité consultatif devrait être élargi. Par exemple, avant l'adoption de la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO), la section locale de la LPHO était invitée à nommer un représentant qui siégerait au comité, à titre de porte-parole des personnes handicapées. Des membres du comité consultatif ont aussi joué un rôle proactif dans l'examen des normes d'accessibilité aux installations adoptées par la Ville de London en septembre 2001.

C'est ainsi qu'en 2002, pour mieux refléter la réalité, on a recommandé au conseil municipal d'inclure le mot « diversité » dans le nom du comité consultatif – conformément au souhait des membres du comité qui sentaient qu'ils pouvaient et devaient appuyer cette proposition. Telle est la définition de la diversité retenue pour orienter les travaux du comité :

[Traduction]

La diversité se rapporte aux caractéristiques uniques que chacun possède, qui définissent notre individualité et qui suscitent un sentiment d'appartenance à un ou à plusieurs groupes. La diversité englobe les concepts

d'ethnie, de classe, de sexe, de religion, d'orientation sexuelle et d'handicap. La diversité apporte force et richesse à l'ensemble social.

L'ajout officiel du mot « diversité » a permis au comité consultatif, devenu le London Diversity and Race Relations Advisory Committee, d'améliorer sa capacité de s'exprimer et d'agir dans le domaine de l'intégration et, surtout, de travailler en collaboration avec les intervenants municipaux et communautaires.

Diversité et intégration : le point de vue de London

Située au confluent de la rivière Thames, London est le pôle du Sud-ouest de l'Ontario en matière de commerce, d'éducation et de santé, et constitue l'une des plaques tournantes du transport au pays. Selon le Recensement de 2001, London est la dixième plus grande ville du Canada, avec une population totale de 336 680 habitants. Le cinquième de sa population (69 175 habitants) est né à l'étranger, proportion qui demeurée inchangée entre 1981 et 2001. Ces données ne tiennent pas compte des résidents non permanents qui sont nés à l'étranger, comme les réfugiés et les étudiants.

En 2001, en comparaison avec des municipalités de taille comparable, comme Waterloo, Windsor, Hamilton et Halton, London comptait un peu moins d'habitants nés à l'étranger. Cela pourrait cependant changer. En 2005, le nombre d'immigrants qui ont obtenu le droit d'établissement et qui ont opté pour London s'est accru de 38 % par rapport à 2004. Il s'agissait de la plus forte augmentation en Ontario à ce chapitre, et de la quatrième en importance au Canada. Les 3 213 immigrants admis qui sont arrivés à London en 2005 représentent 1,2 % de tous les immigrants ayant obtenu le droit de s'établir au Canada. Entre 1996 et 2003, moins de 1,0 % des résidents permanents spécifiaient London comme destination.

Le nombre total d'immigrants vivant à London a augmenté de 31 % entre 1981 et 2001, avec un pic de croissance entre 1986 et 1996, ce qui correspond à la croissance démographique totale de London durant la même période. De fait, le quart de notre croissance démographique entre 1991 et 2001 peut être attribué à la croissance de la population immigrante.

Le nombre de réfugiés âgés de 18 ans ou plus qui déménagent à London a radicalement diminué en 2005 par rapport aux années

précédentes. Tandis qu'entre 2001 et 2004 plus de 500 réfugiés s'étaient établis à London, en 2005 seulement une centaine de réfugiés adultes avaient fait de London leur destination.

Aujourd'hui, 14 % des citoyens de London nés à l'étranger sont des immigrants récents, étant arrivés au Canada entre 1996 et 2001, et 10,8 % de l'ensemble de la population appartient à une minorité visible. Les immigrants récents et les membres de minorités visibles se distinguent par des taux de chômage plus élevés et des revenus plus faibles que le reste de la population et ce, malgré le fait que la plupart d'entre eux sont très éduqués.

Ces statistiques mettent en évidence l'importance des enjeux liés à la diversité et à l'intégration auxquels London est confronté. La conférence Celebrating London's Cultural Diversity Conference a permis de sonner l'alerte à cet égard. Dans sa présentation intitulée « The Importance of Immigration to Canada: A Focus on London », Deb Matthews, députée provinciale de London-Centre-Nord, a souligné que si les modèles démographiques du pays demeuraient inchangés, on assisterait au déclin naturel de la population et après 2025, l'immigration serait la seule source de croissance démographique du Canada. Ce déclin naturel se produirait plus rapidement à London, à moins que la ville ne réussisse à attirer sur son territoire un plus grand nombre d'immigrants récents.

Démarches pour favoriser la diversité dans la collectivité

Le LDRRAC et le comité qui l'a précédé, le Comité consultatif sur les relations ethniques de London, ont agi comme des chefs de file et des partisans de différentes initiatives visant à favoriser la diversité dans la collectivité. Comme pour la plupart des municipalités canadiennes, les mesures adoptées par London en vue d'encourager l'intégration comportent différentes solutions fondées sur la collectivité, dont certaines sont en harmonie avec les lois fédérales et provinciales.

Cadre d'harmonisation avec les politiques et les plans municipaux

La politique sur les relations ethniques de la Ville de London a été l'une des premières entreprises du LDRRAC. Cette politique, à laquelle doivent se conformer la Ville de London et ses organismes affiliés, comme ses comités et ses commissions, définit les orientations stratégiques et le rôle de

Plus de 20 000 cartes de rubans sur lesquelles était inscrit « Together we're better » [ensemble, nous sommes mieux] ont été distribuées grâce au soutien généreux de la collectivité, qui s'est traduit sous différentes formes, de l'entreprise locale qui a financé l'achat du matériel nécessaire à la campagne, aux médias qui ont diffusé des messages d'intérêt public expliquant aux résidents de London comment exprimer leur position contre le racisme, les préjugés et la discrimination.

celles-ci dans la création d'un environnement où ne sévissent pas la discrimination et le harcèlement fondés sur des critères raciaux. S'inspirant de la définition de la discrimination du *Code des droits de la personne* de l'Ontario, cette politique a été appliquée dans d'autres secteurs de la collectivité. Par exemple, on s'en est servi dans la formation des entraîneurs d'équipes sportives du London Sports Council.

Le LDRRAC a de nouveau travaillé en partenariat avec l'administration municipale sur l'élaboration de la politique sur l'équité et la diversité. Il s'agit du plus récent ajout aux politiques liées aux droits de la personne qui s'inscrivent dans le programme d'orientation à l'intention des nouveaux employés.

Le LDRRAC est déjà reconnu pour sa participation au processus d'examen des normes d'accessibilité aux installations de la Ville de London. Adoptées en septembre 2001 et revues l'an dernier, ces normes intègrent les principes d'une « conception universelle », desquels tous peuvent bénéficier, quel que soit leur âge ou leur handicap.

Comme nous en faisons mention un peu plus loin, le plan communautaire de London est un autre projet clé auquel le LDRRAC a pris part afin d'aider London à mieux composer avec les activités haineuses et les problèmes liés aux préjugés dans la collectivité.

Établir des mécanismes de surveillance et d'intervention pour les problèmes systémiques

La section de London de l'Association for the Elimination of Hate exerce une surveillance des activités haineuses et motivées par la préjugés et intervient dans le cas de celles-ci. En plus d'aider les victimes, l'Association offre des services de sensibilisation à l'intention du public sous la forme de présentations, d'ateliers et de formations adaptées, ainsi que divers autres programmes, comme des cours sur le génocide par l'entremise du General Roméo Dallaire Genocide Institute.

Les membres du LDRRAC ont joué un rôle déterminant dans la création de cet organisme de services communautaires, ainsi que dans la sélection du premier directeur exécutif et des membres du conseil d'administration. De plus, ils ont participé au travail préparatoire en vue du lancement de l'Association, en 2000. Cette initiative est née de la réaction de la collectivité face à certains incidents haineux et à la couverture qu'en ont faite les médias locaux et nationaux, qui incitait à croire en la présence à London d'une forte concentration de groupes militant pour la suprématie blanche. Notre comité a combiné ses efforts avec ceux du comité consultatif sur la sécurité collective et la prévention de la criminalité afin de former un sous-comité axé sur la prévention des crimes haineux et des activités motivées par les préjugés. Dans le cadre de cette collaboration, notamment, on a eu recours aux services d'un expert-conseil pour l'organisation de groupes de discussion. Les conclusions de ce projet de recherche communautaire ont permis d'élaborer un plan d'action qui recommandait la création d'une association pour l'élimination de la haine et des préjugés.

Répondre aux besoins ethnoculturels

Tous les volets de la prestation de services municipaux – de la planification urbaine aux programmes récréatifs – exigent que l'on tienne compte des besoins ethnoculturels. La recherche et les consultations auprès de la collectivité sont essentielles. À London, elles ont permis d'offrir des services ouverts à la diversité, comme le programme de natation destiné aux femmes musulmanes qui a été instauré en 2000, ou encore la conception du centre de soins de longue durée Dearness Home, dont le nouvel édifice a ouvert ses portes en 2005.

Une initiative favorisant l'innovation au sein de la collectivité – la Creative City Neighbourhood Initiative – a également vu le jour; bien qu'ayant un mandat bien plus vaste, elle compte aussi l'intégration ethnoculturelle parmi ses objectifs.

Cette initiative découle du plan d'action élaboré par le Creative City Task Force, un groupe de travail chargé de trouver de nouveaux moyens stimuler la croissance et la prospérité économique de London. Le conseil municipal a approuvé l'initiative proposée par le groupe de travail pour rehausser la créativité dans les différents quartiers de la ville. Ce qui a permis à différents groupes œuvrant dans les quartiers d'obtenir un financement de démarrage de 300 \$ pour financer des projets qui :

- favorisent et soulignent la diversité;
- font preuve de créativité artistique;
- offrent des perspectives d'emploi aux jeunes;
- favorisent les échanges culturels ou font connaître le patrimoine;
- sont bénéfiques à l'environnement.

Les projets retenus – présentés en novembre 2006 à l'occasion de l'activité Showcasing London's Creative City Neighbourhood Initiatives – comprenaient des expositions d'art, des dégustations culinaires et des spectacles donnés par divers groupes et organismes représentant l'Afghanistan, la Bosnie, l'Iraq et de nombreux autres pays d'où proviennent les citoyens nés à l'étranger, ainsi que par des membres des Premières nations.

Sensibiliser le public et encourager la participation des résidents

La promotion de la diversité culturelle et la sensibilisation aux différences dans l'ensemble de la collectivité s'inscrivent dans un processus éducatif plus vaste. Figurent ci-dessous quelques exemples illustrant quelques démarches entreprises à London à ce chapitre.

En mars de chaque année, dans le cadre des célébrations marquant la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Ville de London présente des prix de reconnaissance dans cinq catégories liées aux relations ethniques. Le LDRRAC a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de ce programme, dont les prix servent trois objectifs :

- reconnaître les entreprises, les organismes et les établissements privés et publics, ou leurs représentants, qui lancent des initiatives pour faire avancer les relations ethniques à London et pour éliminer la discrimination raciale dans notre collectivité;

- sensibiliser le public et le milieu des affaires à l'importance des relations ethniques positives;
- encourager les activités à l'échelle municipale qui visent à promouvoir London comme ville accueillante.

De plus, le LDRRAC nomme des personnes dont les noms apparaîtront sur la liste des honneurs du Nouvel An du maire, dans deux catégories : diversité et relations ethniques, et humanitarisme.

Des rubans multicolores fixés aux antennes des voitures et aux rétroviseurs ont constitué une autre manifestation à grande échelle en faveur de l'unité, menée pour soutenir une campagne de sensibilisation du LDRRAC. Plus de 20 000 cartes de rubans sur lesquelles était inscrit « Together we're better » [ensemble, nous sommes mieux] ont été distribuées grâce au soutien généreux de la collectivité, qui s'est traduit sous différentes formes, de l'entreprise locale qui a financé l'achat du matériel nécessaire à la campagne, aux médias qui ont diffusé des messages d'intérêt public expliquant aux résidents de London comment exprimer leur position contre le racisme, les préjugés et la discrimination.

En 2005, le LDRRAC a tenu une journée portes ouvertes afin de faire mieux connaître le rôle qu'il joue pour ce qui est de favoriser la communication entre la population de London d'une part, et le personnel et les élus municipaux d'autre part. Une tribune a été créée, où les questions liées à la diversité et aux relations ethniques pouvaient figurer au centre des discussions, auxquelles participaient un vaste éventail de représentants de la collectivité. Cette journée portes ouvertes est devenue un événement annuel et, lors de sa deuxième édition, en septembre 2006, Barbara Hall, commissaire en chef, Commission des droits de la personne, est venue donner une présentation. Cet événement a considérablement gagné en popularité, le nombre de visiteurs ainsi que le nombre d'organismes communautaires ayant des kiosques d'information ont beaucoup augmenté depuis son inaugurale.

Internet est également utilisé comme outil de communication. Notre site Web¹ fournit de l'information sur des événements et des activités traitant de questions liées à l'intégration – invitant notamment le public à assister à notre

¹ www.london.ca/LDRRAC

journée portes ouvertes –, en plus d'attirer l'attention sur des événements spéciaux auxquels participe le LDRRAC, comme le Mois de l'histoire des Noirs, le Mois du patrimoine asiatique, la Semaine de la fierté et la Journée nationale des Autochtones.

Affiliation au LDRRAC et structure de soutien

Les neuf membres votants du LDRRAC, plus un représentant de services communautaires francophones (l'ACFO de London-Sarnia) sont nommés par le conseil municipal. Une des principales composantes du LDRRAC est son groupe de personnes-ressources sans droit de vote, composé de représentants de 19 organismes (police, commissions scolaires, établissements d'enseignement et autres types d'organismes, comme le Council for London Seniors et l'Ethnocultural Council of London, ainsi que des groupes religieux, comme les adeptes du Bahisme). Les candidatures de ces représentants sont proposées par leurs organismes respectifs, et ils sont nommés par le conseil municipal.

Entre autres responsabilités, les membres et les groupes de personnes-ressources du LDRRAC doivent présenter leur avis et recommandations au conseil municipal au sujet de questions liées à la discrimination – selon la définition du *Code des droits de la personne* de l'Ontario et conformément aux politiques de la Ville de London – et participer à l'élaboration de politiques et de programmes de lutte contre la discrimination dans la collectivité. Une autre de leurs responsabilités, qui consiste [Traduction] « à recevoir et à consigner les plaintes relatives à des actes préjudiciables, à du racisme, à des gestes haineux et à des pratiques discriminatoires », relève maintenant en grande partie de la section de London de l'Association for the Elimination of Hate.

Le LDRRAC relève du conseil municipal, par l'entremise du Community and Protective Services Committee. Comptant parmi trois comités permanents, ce dernier se penche sur de nombreuses questions plus vastes touchant à la municipalité. Lorsque ces questions revêtent une certaine pertinence sur le plan de l'intégration, elles sont soumises à l'attention du LDRRAC.

Leçons tirées et orientations futures

Il va sans dire que notre Comité s'est heurté à quelques difficultés. Il a parfois été ardu de faire progresser le programme de la diversité. Nous sommes très enthousiastes à l'idée que le LDRRAC s'apprête à collaborer à la définition de la vision de la Ville, « to inspire pride and confidence in every Londoner » (inspirer la fierté et la confiance dans chaque résident de London).

Nous avons été confrontés au fil des ans à des obstacles que nous avons su surmonter, mais, en cours de route, nous avons malheureusement perdu des membres qui estimaient que le comité consultatif n'était pas entendu et ne pouvait s'exprimer dans les situations qui semblaient plus déterminantes. La persévérance, une communication efficace et des changements à la direction de la Ville de London nous ont permis de connaître des moments d'échange et d'interaction emballants. Le LDRRAC est maintenant davantage perçu comme une ressource consultative et un organisme de liaison capable d'aider la Ville à réaliser sa vision.

L'objectif que se fixe maintenant le Comité – qui concerne toutes les municipalités qui se veulent accueillantes pour tous – consiste à mieux définir et aborder les questions liées à la diversité. Par exemple, si on établit un consensus quant à la manière de « gérer » la diversité, certaines mesures seront prises et encouragées. En revanche, si on souhaite plutôt « célébrer » et « accueillir » la diversité, il faut être conscient que cette interprétation exige un engagement différent de la part des représentants élus, de l'administration municipale et des organismes communautaires.

Les différentes interprétations relatives à la diversité peuvent occasionner des défis et des problèmes de communication majeurs. Le fait de clarifier ce que signifie la diversité – et de s'entendre sur la stratégie à adopter à son égard – peut jouer un rôle déterminant dans les efforts pour renforcer la collectivité, progresser sous le signe de la collaboration et se doter de mécanismes de communication efficaces entre tous les intervenants afin que nos collectivités fassent de l'intégration une réalité.

Au cours de l'été à venir, l'Ontario rural accueillera comme chaque année des milliers de travailleurs saisonniers provenant des Antilles et du Mexique. La citoyenneté formelle est un facteur déterminant dans le traitement des différents groupes de travailleurs, rendant les travailleurs étrangers plus vulnérables et exploitables que les travailleurs canadiens. Le débat médiatique entourant le programme de main-d'œuvre étrangère, proposé par le gouvernement de l'Ontario en 1999, révèle le système deux poids deux mesures qui s'applique aux travailleurs selon qu'ils soient citoyens canadiens ou étrangers.

La citoyenneté fait toute la différence ! Les travailleurs migrants de l'Ontario rural*

HARALD BAUDER
University of Guelph

De nombreuses régions rurales de l'Ontario sont « structurellement dépendantes » de la main-d'œuvre migrante étrangère (Basok, 2002). Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers des Antilles et du Mexique, ou « programme de main-d'œuvre étrangère », fournit chaque année des travailleurs du Mexique et des Antilles membres du Commonwealth, ce qui permet de rentabiliser l'industrie horticole de l'Ontario. Par le passé, le programme de main-d'œuvre étrangère était teinté de racisme. Dans les années 1960, les agents canadiens d'immigration qui interrogeaient les candidats aux visas de travail temporaire au Canada décrivaient les « hommes nègres antillais comme étant infantiles, indolents, paresseux et stupides »¹ (Satzewich, 1991, p. 136), alors que les Antillaises étaient jugées immorales et de mœurs légères. De plus, on percevait les travailleurs antillais comme étant biologiquement inadaptés au climat froid du Canada et on estimait qu'ils contribuaient aux tensions raciales dans les collectivités rurales du Canada. C'est pourquoi ils n'étaient invités qu'à titre de travailleurs temporaires et devaient se plier à de strictes contraintes de mobilité, plutôt qu'à titre d'immigrants permanents et de futurs Canadiens. Bien qu'aujourd'hui la rhétorique raciale soit plus

rare, le programme de main-d'œuvre étrangère existe toujours et recrute des travailleurs provenant des mêmes pays qu'il y a 30 ans, en plus grand nombre même. Ce qui a changé toutefois, ce sont les explications justifiant le programme. Maintenant, c'est la citoyenneté, plutôt que la race, qui donne sa légitimité au programme.

Le programme de main-d'œuvre étrangère

Depuis sa création en 1967, le programme de main-d'œuvre étrangère connaît une popularité croissante au sein de l'industrie agricole canadienne. En 1966, 263 travailleurs jamaïcains ont été embauchés pour travailler au Canada; en 1999, on comptait 7 476 travailleurs agricoles saisonniers des Antilles et 6 078 du Mexique. En 2005, rien qu'en Ontario, 17 594 travailleurs saisonniers travaillaient dans le secteur agricole (FARMS, 2006). Parallèlement, le nombre total de travailleurs canadiens occupant des fonctions similaires a diminué.

* Cet article se fonde sur le livre *Labor Movement: How Migration Regulates Labor Markets* (New York, Oxford University Press, 2006), rédigé par l'auteur.

¹ *NdT* : Toutes les citations sont des traductions.

Les hommes constituent la majorité des participants au programme de main-d'œuvre étrangère. Bon nombre d'entre eux travaillent pour des cultivateurs de tabac, de légumes, de fruits et de pommes, ainsi que dans des serres, des pépinières et des conserveries de l'Ontario. Même si les travailleurs gagnent un salaire plus élevé que dans leur pays, ils ne sont payés qu'au salaire minimum, ou légèrement plus. Ils travaillent de longues heures, les fins de semaine si nécessaire, et ne sont autorisés à travailler que pour un seul employeur, ce qui signifie que leur séjour dépend de la satisfaction de ce dernier (Basok, 2002). Peu de travailleurs canadiens veulent travailler pour un tel salaire et dans de telles conditions – ce qui explique la raison d'être du programme.

Le public canadien est très conscient des avantages économiques de la main-d'œuvre migrante. Les médias affirment souvent que l'accès aux travailleurs étrangers est une question de survie économique pour les cultures, comme le révèle cet agriculteur dans un article du *Sun Times* d'Owen Sound : « Notre industrie ne pourrait survivre sans eux » (Avery, 1999). Le quotidien *The Expositor* de Brantford (1999) suggère pour sa part que la main-d'œuvre étrangère n'est qu'un mécanisme de protection économique : « Gary Cooper, propriétaire d'un verger de la région de Simcoe et président de FARMS (l'organisme sans but lucratif qui gère le programme de main-d'œuvre étrangère) depuis cinq ans, affirme que le programme répond seulement aux besoins de main-d'œuvre des agriculteurs. Il s'agit d'un mécanisme de protection lorsqu'il n'y a pas assez de travailleurs canadiens fiables, affirme-t-il ». La main-d'œuvre migrante est considérée comme particulièrement douée pour le travail manuel dans les vergers. Les médias dépeignent souvent les travailleurs étrangers comme d'habiles cueilleurs de fruits « aux mains délicates », faisant ainsi référence à leur capacité de cueillir un grand nombre de pommes pendant une courte période sans les meurtrir.

Le programme de travail agricole obligatoire et la valeur de la citoyenneté

Un débat public révélateur a fait rage au cours de l'été 1999. Le gouvernement provincial de l'Ontario a évoqué l'idée que les bénéficiaires de l'aide sociale au Canada effectuent des travaux saisonniers au sein de l'industrie horticole, idée qui est devenue le programme de travail agricole

obligatoire². Il ne s'agissait pas d'une idée complètement nouvelle. En 1971, ce sujet avait été débattu au Parlement canadien sous la rubrique « Main-d'œuvre : Utilisation des chômeurs et des étudiants plutôt que des Antillais pour cueillir des fruits ». Pierre Elliot Trudeau, alors premier ministre du Canada, défendait la nécessité du programme de main-d'œuvre étrangère pour combler des postes « que les chômeurs et les étudiants refusent » (Sharma, 2001, p. 432). En août 1999, un député provincial conservateur a relancé cette idée. Le premier ministre de l'Ontario Mike Harris a intensifié le débat en soulevant la question auprès des journalistes. En septembre 1999, le Social Service Department de l'Ontario a confirmé que le programme de travail agricole obligatoire pourrait être justifié aux termes de l'exigence du programme de travail obligatoire de l'Ontario, selon laquelle les bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail devraient suivre une formation ou travailler, ou perdre leurs prestations.

Des groupes d'action sociale comme l'Ontario Coalition Against Poverty, des syndicats et des églises, notamment l'Église Unie du Canada, se sont mobilisés contre le programme de travail agricole obligatoire. L'association United Farm Workers a lancé une pétition contre la mise en œuvre du programme, pétition que les politiciens de l'opposition ont présentée à plusieurs reprises à l'Assemblée législative de l'Ontario. Fait intéressant à souligner, dans ce débat médiatique, l'opposition provenait non seulement des syndicats et des défenseurs des libertés civiles, comme on pouvait s'y attendre, mais également des agriculteurs ontariens, qui pouvaient profiter d'une main-d'œuvre bon marché et polyvalente. Ces derniers craignaient que les travailleurs étrangers ne soient remplacés par des bénéficiaires de l'aide sociale au Canada qui, au contraire des travailleurs étrangers, ne feraient preuve d'aucune polyvalence ou discipline. La désapprobation des agriculteurs a probablement constitué un facteur déterminant dans l'échec du gouvernement ontarien à remplacer les travailleurs étrangers par des participants au programme de travail agricole obligatoire. En 2000, une étrange coalition formée d'employeurs et de défenseurs des

² Le « programme de travail agricole obligatoire » renvoie au « programme de travail obligatoire » puisqu'il fait référence aux programmes qui réintègrent les bénéficiaires de l'aide sociale au marché du travail. Ces programmes sont devenus des enjeux majeurs en Ontario après l'élection d'un gouvernement provincial conservateur en 1995 (Lightman, 1997; Torjman, 1996).

Si la majorité des journalistes ont rejeté le programme de travail agricole obligatoire parce qu'il imposait des conditions de travail inacceptables aux citoyens canadiens, ces mêmes conditions étaient, semble-t-il, tout à fait acceptables pour les travailleurs étrangers – bien que ces derniers soient confrontés à une misère égale et, dans bien des cas, pire que celle des bénéficiaires de l'aide sociale.

travailleurs et des bénéficiaires de l'aide sociale a remporté la guerre des relations publiques contre le programme de travail agricole obligatoire. Bien que ce programme n'ait jamais été mis en œuvre, le débat l'entourant illustre le rôle de la citoyenneté dans la valeur accordée aux citoyens canadiens et la définition des conditions de travail. Des normes différentes s'appliquent aux citoyens canadiens et aux travailleurs étrangers.

En général, les médias se sont montrés critiques à l'endroit du programme de travail agricole obligatoire. Certains commentateurs ont remis en question le fait que le travail agricole permettrait aux participants d'acquérir de précieuses compétences qu'ils pourraient utiliser une fois la saison des récoltes terminée. D'autres ont comparé le programme à « l'époque bénié du stalinisme, lorsque les gens devaient aussi effectuer des travaux agricoles » (Wilhelm, 1999). Toutefois, l'argument le plus souvent avancé pour dénoncer le programme de travail agricole obligatoire est qu'un emploi au sein d'une industrie horticole saisonnière ne convenait pas aux bénéficiaires de l'aide sociale au Canada. En raison d'un manque présumé de compétences et d'éthique chez les travailleurs canadiens, « les agriculteurs sont souvent obligés d'embaucher des travailleurs migrants, dont bon nombre proviennent du Mexique et des Antilles, pour la saison annuelle des récoltes » (*The Record*, 1999).

Dans le débat public entourant le programme de travail agricole obligatoire, l'argument qui revenait le plus souvent était que les bénéficiaires de l'aide sociale et les migrants étrangers ne sont pas des travailleurs facilement interchangeables. En fait, aux yeux des agriculteurs, les travailleurs étrangers travaillent mieux que les Canadiens qui prennent part au programme de travail obligatoire. « En raison de la nature périssable de notre industrie, certaines récoltes nécessitent des mains délicates. [...] Je ne dis pas que vous et moi ne pourrions pas le faire, c'est plus une question d'éthique du travail et vous devez vouloir le faire. [...] Bien sûr que [les travailleurs migrants] coûtent plus cher, mais il n'y a rien de plus fiable

que d'avoir ces travailleurs sur place », a affirmé Michael Mazur, secrétaire général de l'Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario, à un journaliste du *Ottawa Sun* (Gray, 1999). L'auteur d'une lettre au courrier des lecteurs du *Kingston Whig Standard* (Wilhelm, 1999) a souligné sensiblement la même chose, c'est-à-dire que les travailleurs étrangers sont plus professionnels et plus d'expérience que les travailleurs locaux : « Pourquoi importer des travailleurs du Mexique et des Antilles alors que nous avons des travailleurs dans notre propre cour ? [...] Ces gens sont des travailleurs professionnels et expérimentés qui ont l'habitude de passer d'un endroit à un autre, d'une récolte à une autre. Ils travaillent vite et bien et retournent ensuite chez eux. [...] Les agriculteurs n'ont pas besoin d'une bande d'amateurs peu enthousiastes pour récolter leurs produits. » Autre exemple, un agriculteur écrit dans le courrier aux lecteurs du *Toronto Star* : « Je ne fais pas la promotion du programme de travail obligatoire au sein de l'industrie agricole. [...] Nos employés doivent vouloir travailler et non pas être contraints de le faire. » (Drummond, 1999). Un éditorial du *Hamilton Spectator* (1999) exprime la même opinion : « Même avec de la formation pour les participants [du programme de travail agricole obligatoire], nous ne croyons pas que les agriculteurs auront l'assurance de leur productivité. [...] En revanche, les travailleurs migrants veulent ces emplois et savent que la productivité est la seule façon d'être embauchés de nouveau l'année suivante. » Au cœur de ce débat, les travailleurs étrangers sont présentés comme extrêmement qualifiés et motivés, tandis que les bénéficiaires de l'aide sociale sont incapables d'effectuer le travail agricole.

L'image du travailleur étranger motivé, qualifié, professionnel et aimant son travail est, bien entendu, une distorsion des conditions réelles dans lesquelles les travailleurs étrangers participent au programme de main-d'œuvre étrangère. Ils désirent participer au programme uniquement parce que les salaires et les conditions de travail sont meilleurs que dans leur

pays d'origine. Le programme de main-d'œuvre étrangère exploite ces différences internationales.

À leur arrivée au Canada, les travailleurs étrangers ne participent pas au marché du travail au même titre que les Canadiens : les travailleurs étrangers peuvent être congédiés (ou menacés de congédiement), exclus du programme et par la suite expulsés du Canada. Les bénéficiaires de l'aide sociale au Canada, quant à eux, peuvent faire valoir différents droits de la personne et droits relatifs à la citoyenneté qui les protègent de l'expulsion, des abus et de l'exploitation. Voilà pourquoi le programme de main-d'œuvre étrangère fournit des travailleurs plus travailleurs, fiables et motivés que ceux que pourrait fournir le programme de travail agricole obligatoire. De ce point de vue, un agriculteur qui remplace sa main-d'œuvre étrangère par des travailleurs protégés par des droits et privilèges relatifs à la citoyenneté prendrait une mauvaise décision d'affaires.

Le débat entourant le programme de travail agricole obligatoire a mis en lumière le fait que différentes normes de travail s'appliquent aux bénéficiaires de l'aide sociale au Canada, d'une part, et aux travailleurs saisonniers étrangers, d'autre part. Les médias ont appliqué une règle de deux poids deux mesures en faisant la promotion de conditions de travail minimales différentes pour les participants à un éventuel programme de travail agricole obligatoire et les travailleurs saisonniers étrangers. Un article publié dans le *Hamilton Spectator* (1999) rejette le programme de travail agricole obligatoire parce que les exploitations agricoles comptent parmi les milieux de travail les plus dangereux au pays. Un autre article (Hepfner, 1999) laisse entendre qu'ont ne peut s'attendre à ce que des citoyens canadiens effectuent ce type de travail : « le travail agricole est très difficile. [Un bénéficiaire d'assistance sociale] rit à l'idée que les gens devront peut-être occuper un emploi agricole ou perdre leurs prestations d'aide sociale : "ils ne peuvent pas forcer les gens à faire ce travail-là." » Le même article cite la porte-parole de l'organisation Women Against Poverty, établie à Hamilton, qui observe que le travail agricole est trop ardu pour les bénéficiaires de l'aide sociale au Canada : « Selon moi, ce programme ressemble à de l'esclavage. Certains assistés sociaux ont à peine de quoi manger, et cueillir des fruits n'est pas un travail de tout repos. Vous devez être en santé. [...] Il est difficile pour les travailleurs recevant le salaire minimum de sortir des régions rurales et de se

nourrir suffisamment pour travailler durant de longues journées. »

Si la majorité des journalistes ont rejeté le programme de travail agricole obligatoire parce qu'il imposait des conditions de travail inacceptables aux citoyens canadiens, ces mêmes conditions étaient, semble-t-il, tout à fait acceptables pour les travailleurs étrangers – bien que ces derniers soient confrontés à une misère égale et, dans bien des cas, pire que celle des bénéficiaires de l'aide sociale. La plupart des travailleurs étrangers proviennent de familles pauvres et nombreuses. En fait, les difficultés économiques et un nombre élevé de personnes à charge sont des critères de sélection des travailleurs du programme de main-d'œuvre étrangère. Peu de travailleurs ont accès à des soins de santé dans leur pays d'origine et nombreux sont ceux qui souffrent d'un manque de nourriture. Durant leur séjour au Canada, l'accès de ces travailleurs aux soins de santé demeure restreint, ils vivent dans des dortoirs rudimentaires, sont séparés de leur famille et sont plongés dans un environnement social et culturel inconnu. Si des normes uniformes s'appliquaient, le tollé de protestations à l'égard des conditions sociales et des normes du travail imposées aux travailleurs étrangers aurait dû être plus fort que celui à l'égard du programme de travail agricole obligatoire proposé. Pourtant, c'est le contraire qui s'est produit.

Conclusion

Le programme de main-d'œuvre étrangère fournit aux agriculteurs de l'Ontario une main-d'œuvre polyvalente et disciplinée. Les inégalités globales et la non-citoyenneté canadienne exercent une pression encore plus grande sur les travailleurs étrangers que sur les travailleurs canadiens pour qu'ils respectent les conditions d'emploi dans le secteur des récoltes. Même les bénéficiaires d'aide sociale relativement vulnérables ont davantage de moyens pour résister à ces pressions, puisque leur citoyenneté canadienne leur assure des droits sociaux et économiques qui ne sont pas offerts aux travailleurs migrants étrangers. Le débat public entourant le programme de travail agricole obligatoire a montré comment la citoyenneté peut justifier le traitement différent accordé aux travailleurs agricoles. Les distinctions fondées sur la citoyenneté ont supplanté la racialisation des travailleurs étrangers dans les années 1960.

La citoyenneté est devenu le nouveau critère qui différencie les travailleurs. Les défenseurs, les

églises et les mouvements syndicaux se prononcent contre la violation des droits civils et du travail des bénéficiaires de l'aide sociale au Canada, mais ils restent beaucoup plus silencieux lorsqu'il s'agit des droits des travailleurs étrangers. Cette différence entre les travailleurs canadiens et étrangers traduit un système à deux poids deux mesures plus vaste que celui qui s'applique généralement à l'échelle internationale aux travailleurs des pays industrialisés et des pays du tiers monde. En effet, dans le cadre du débat sur le programme de travail agricole obligatoire, cette double mesure ne s'applique pas aux travailleurs qui vivent et travaillent dans des pays différents, mais bien aux travailleurs n'ayant pas la citoyenneté canadienne.

Ce traitement différent des travailleurs canadiens et des travailleurs étrangers ressemble à une exploitation de la citoyenneté. Ce type d'exploitation systémique, qui oppose travailleurs migrants et non migrants, mine le bien-être et les normes du travail de tous les travailleurs. Une stratégie d'inclusion qui offrirait aux travailleurs étrangers la possibilité de la citoyenneté serait une approche sensée pour le maintien d'une économie canadienne à salaires concurrentiels.

À propos de l'auteur

HARALD BAUDER est professeur adjoint au département de géographie de la University of Guelph. Ses domaines de spécialisation sont, entre autres, la main d'œuvre migrante, l'établissement dans les villes de taille moyenne et en région rurale, et les débats sur l'immigration au Canada et en Allemagne. En 2006, il a publié *Labor Movement: How Migration Regulates Labor Markets*, chez Oxford University Press, New York.

Références

- Avery, Roberta. 1999. « Help Wanted: Offshore Workers Necessary in Modern Agriculture, Growers Say », *Sun Times* [Owen Sound] (29 septembre), p. A5.
- Basok, Tanya. 2002. *Tortillas and Tomatoes: Transmigrant Mexican Harvesters in Canada*. Montréal et Kingston, McGill-Queens's University Press, 2002.
- Drummond, Linda. 1999. « Migrant Farm Labour Treated Well », *Toronto Star* (21 septembre 1999), p. A23.
- Gray, Brian. 1999. « Core of the Farmfare Issue », *The Ottawa Sun* (9 septembre) p. 16.
- Hepfner, Lisa. 1999. « Canadians Won't Stay Down on the Farm: Hard Work, Low Pay Scare off the Locals », *The Hamilton Spectator* (2 septembre), p. A3.
- Lightman, Ernie S. 1997. « It's Not a Walk in the Park: Workfare in Ontario », dans Eric Shragge (dir.), *Workfare: Ideology for a New Under-Class*, Toronto, Garamond Press, p. 85-107.
- Satzewich, Vic. 1991. *Racism and the Incorporation of Foreign Labour: Farm Labour Migration to Canada Since 1945*, London, Routledge.
- Sharma, Nandita Rani. 2001. « On Being not Canadian: The Social Organization of "Migrant Workers" in Canada », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 8, n° 4, p. 415-439.
- The Expositor* [Brantford]. 1999. « Offshore Labour Arriving for Leaf Harvest » (4 août), p. C1.
- The Hamilton Spectator*. 1999. « Farm fare Idea Is Close to Being Fatally Flawed » (4 septembre), p. D12.
- The Record* [Kitchener-Waterloo]. 1999. « Harris Would Like Farmers to Participate in Workfare » (22 septembre), p. B7.
- Torjman, Sherri. 1996. *Workfare: A Poor Law*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy.
- Wilhelm, Diane. 1999. « Farm Workfare a Pipedream », *The Kingston Whig-Standard* (16 septembre), p. 6.

En ce qui a trait à l'immigration, à l'évolution de la diversité culturelle et à la croissance de la population de minorités visibles, Thunder Bay n'a pas su tirer profit des nombreux changements survenus au cours des 15 à 20 dernières années et qui ont littéralement changé la face du Canada et de l'Ontario. À cet égard, elle n'est pas la seule à ne pas avoir profité de cette évolution.

Thunder Bay : entre le marteau et l'enclume dans le Nord-Ouest de l'Ontario

THOMAS DUNK
Lakehead University

Au début du 20^e siècle, les villes jumelles de Fort William et de Port Arthur (fusionnées en 1970 pour créer Thunder Bay) comptaient parmi les collectivités les plus multiculturelles au pays. Bien que ces deux villes fussent de petite taille, même selon les normes de l'époque, elles prenaient rapidement de l'expansion. L'accroissement de leur population était attribuable, comme c'était le cas dans l'ensemble du pays, à l'arrivée massive d'immigrants européens. Nombreux d'entre eux étaient d'origine britannique, mais d'autres venaient de pays européens non anglophones.

La période qui a succédé à celle de la traite des fourrures, soit à compter de 1875, a vu une croissance de Thunder Bay. Cette période coïncide avec le début de la construction de la partie ouest du chemin de fer du Canadien Pacifique dans le lotissement que l'on appelle aujourd'hui Westfort et qui se trouve dans la partie sud de Thunder Bay. C'était le début du développement du chemin de fer et des silos à grains destinés au transbordement du blé des Prairies. La période a également été marquée par des cycles d'expansion et de ralentissement dans les secteurs de l'extraction de métaux précieux, de l'exploitation forestière et de la fabrication de pâtes et papiers. Ces activités nécessitaient le recours à un grand nombre de travailleurs relativement non qualifiés. Pour répondre à la demande, on a fait appel à une main-d'œuvre hétérogène et souvent transitoire composée, en grande partie,

d'immigrants provenant de l'Europe du Nord, de l'Europe de l'Est et de l'Europe du Sud. Lorsque la Première Guerre mondiale a éclaté, près du tiers de la population de quelque 45 000 personnes était composée de Finlandais, de Slovaques, d'Italiens, d'Ukrainiens, de Polonais et de Scandinaves (Rasporich et Tronrud 1995, 215).

La pluralité et le caractère attrayant des deux villes pour les immigrants de cette époque ne pouvaient pas être plus à l'opposé de la situation actuelle. Cet endroit, qui accueillait autrefois de nombreux nouveaux immigrants, en accueille aujourd'hui relativement peu. Selon le Recensement de 2001, seulement 1 325 habitants de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Thunder Bay avaient immigré entre 1991 et 2001 (Tableau 1). Cela représente seulement un peu plus 1 % de la population en 2001, qui s'élevait à 120 370, ce qui est de loin inférieur aux données pour l'ensemble de la province. En effet, au cours de cette décennie, le taux d'immigration de la province équivalait à environ 9 % de la population. De plus, si l'on compare la situation de Thunder Bay à celle de Toronto, où 17 % de la population a immigré au Canada au cours de la même période, le contraste est frappant. Bien que l'on n'ait pas encore accès aux données du Recensement de 2006 sur l'immigration à Thunder Bay, Citoyenneté et Immigration Canada affirme que la ville a seulement accueilli 489 nouveaux immigrants,

TABLEAU 1

Lieu de naissance et date d'arrivée des immigrants, RMR de Thunder Bay et Ontario

	RMR de Thunder Bay		Ontario	
	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
Toutes personnes confondues	120 370		11 285 545	
Personnes nées au Canada	106 930	88,83	8 164 860	72,35
Personnes nées à l'étranger	13 315	11,06	3 030 075	26,84
Personnes ayant immigré avant 1991	11 995	9,97	2 007 705	17,79
Personnes ayant immigré entre 1991 et 2001	1 325	1,10	1 022 370	9,06

Source: Statistique Canada. 2002b.

entre 2002 et 2005 (Citoyenneté et Immigration Canada 2006, p. 2)¹.

Bien que l'on ait assisté à une croissance de la population née à l'étranger au cours des années 1990, Thunder Bay faisait partie des villes de deuxième ou de troisième rang, où la proportion des personnes nées à l'étranger était à la baisse. En 2001, cette population était seulement d'un peu plus de 11 %, alors que la moyenne provinciale était de 26,8 %, ce qui représente une baisse de 13,1 % si on compare les données à celles de dix ans auparavant (Tableau 2). Il s'agissait d'une réduction absolue et relative puisque la population globale de la ville a baissé de 4 % entre 1991 et 2001².

Selon le Recensement de 2001, 90 % de la population née à l'étranger dans la RMR de Thunder Bay avait immigré avant 1991, alors qu'à l'échelle de la province, ce pourcentage s'élevait à 66 %. Alors que seulement 44 % de la population d'immigrants en Ontario provenaient

d'Europe, à Thunder Bay, 81 % de la population d'immigrants provenaient d'Europe. En effet, la population de minorités visibles s'élevait à 2 690 personnes, soit légèrement plus de 2 % de la population de la ville, ce qui est de loin inférieur au taux provincial de 19 %. On peut aussi examiner le phénomène de pénurie de nouveaux arrivants étrangers sous l'angle des institutions culturelles. Presque 80 % des habitants sont d'appartenance religieuse catholique ou protestante, alors que 17 % n'ont pas d'appartenance religieuse. Les gens qui affirment être d'appartenance musulmane, juive, bouddhiste, hindouiste, sikhe (et autres religions orientales) représentent moins de 1 % de la population de Thunder Bay alors que, à l'échelle de la province, ils représentent près de 6 % (Statistique Canada, 2002b).

Ainsi, en ce qui a trait à l'immigration, à l'évolution de la diversité culturelle et à la croissance de la population de minorités visibles, Thunder Bay n'a pas su tirer profit des nombreux changements qui sont survenus au cours des 15 à 20 dernières années et qui ont littéralement changé la face du Canada et de l'Ontario. À cet égard, elle n'est pas la seule à ne pas avoir profité de cette évolution. Il est notoire que les immigrants, notamment les immigrants en provenance de pays européens, sont regroupés dans quelques centres métropolitains,

TABLEAU 2

Proportion de personnes nées à l'étranger, RMR de Thunder Bay (Recensements de 1991 à 2001)

	1991	1996	2001
RMR de Thunder Bay	13,1	12,2	11,1
Ontario	23,7	25,6	26,8
Canada	16,1	17,4	18,4

Source : Statistique Canada. *Proportion de personnes nées à l'étranger, par région métropolitaine de recensement (Recensements de 1991 à 2001) et Proportion de personnes nées à l'étranger, par province et territoire (Recensements de 1991 à 2001).*

¹ Plus précisément, 113 en 2002, 125 en 2003, 141 en 2004 et 110 en 2005. Ces nombres ne tiennent pas compte du nombre d'immigrants qui sont restés à Thunder Bay.

² Les données du Recensement de 2006, qui viennent d'être publiées, indiquent que la RMR de Thunder Bay a connu une croissance de 0,8 % entre 2001 et 2006. La population a donc cessé de diminuer. Or, compte tenu du fait que la population provinciale a augmenté de 6,6 % au cours de la même période, Thunder Bay accuse toujours un retard par rapport au reste de la province. De plus, la population du district de Thunder Bay a continué de diminuer.

L'appartenance ethnique n'est plus le principal déterminant des modèles des espaces résidentiels, de mariage et de l'emploi. Lorsque l'on parle de plus grande diversité, on fait référence à la présence et à la visibilité accrues des personnes et de la culture autochtones dans la ville. [...] En effet, il est vrai que la division entre les « Blancs » et les Autochtones constitue l'un des problèmes sous-jacents de la collectivité dans la région.

principalement à Toronto, Vancouver et Montréal. La composition ethnoculturelle de Thunder Bay est loin d'être homogène. Elle est plus diversifiée que celle de Sudbury, l'autre ville du Nord de la province qui a aussi un passé de dépendance envers une économie fondée sur les ressources naturelles. Parmi les 29 RMR existantes lors du Recensement de 2001, Thunder Bay s'est classée au 17^e rang en matière de proportion de la population née à l'étranger. En ce sens, Thunder Bay est plus hétérogène que Regina, Saskatoon, St. John's, Halifax, Québec et Trois-Rivières, pour ne nommer que ces villes. Néanmoins, il est inquiétant de constater, et ce, pour de nombreuses raisons, que la proportion de la population née au Canada a augmenté de presque 89 % au cours de la dernière décennie du 20^e siècle, à une époque où la culture dans l'ensemble de la province devenait de plus en plus complexe. Plus de détails sur l'une de ces raisons seront fournis plus loin.

Un autre facteur fait en quelque sorte que la diversité ethnique de Thunder Bay est unique. Bien que, dans l'ensemble, la population ait diminué d'environ 4 % pendant les années 1990, la population autochtone de la ville a augmenté. Selon Statistique Canada, la population autochtone de la RMR de Thunder Bay en 2001 s'élevait à 8 200, soit près de 7 % de l'ensemble de la population. Ce segment de la population de la ville est composé principalement de jeunes. En effet, l'âge moyen est de 25,6 ans alors que celui de la RMR est de 39,1 ans. En outre, 33 % des personnes de ce segment étaient âgées de 14 ans ou moins en 2001, comparativement à 18 % pour l'ensemble de la population de la ville (Statistique Canada 2002a, 2002b).

Il est fort probable que la présence autochtone à Thunder Bay soit sous-représentée dans les données officielles. Cela est en partie attribuable aux problèmes liés à la collecte de données sur une population qui est plutôt itinérante lors de la période de recensement. Thunder Bay est un centre régional en matière d'éducation, de services

sociaux et de santé. À tout moment, la population autochtone qui fréquente les établissements d'enseignement secondaire ou postsecondaire, qui a recours aux services hospitaliers ou qui participe à des activités politiques et culturelles autochtones (de plus en plus nombreuses) est plus ou moins temporaire dans la ville. Les bureaux administratifs de la Nation nishnawbe-aski, et de 49 Premières nations affiliées réparties dans le Nord de l'Ontario, sont situés à Fort William First Nation, qui limite Thunder Bay du côté sud.

La diversité ethnique et le statut socio-économique à Thunder Bay

L'histoire de Thunder Bay est caractérisée par les différences socio-économiques auxquelles se sont ajoutées les divisions ethniques. Au cours des deux premières décennies du 20^e siècle, l'élite anglo-saxonne et la classe ouvrière « respectable » d'origine britannique ont souvent méprisé les immigrants de l'Est et du Sud de l'Europe. Ces derniers s'engageaient dans des luttes parfois violentes avec les employeurs et les autorités publiques afin d'avoir accès au marché du travail, pour obtenir de meilleures conditions de travail et de bons salaires. En fait, dans les éditoriaux des journaux locaux, on a tenté de déterminer si les Italiens du sud de l'Italie étaient blancs ou noirs, sorte de prélude aux débats modernes sur l'aménagement social et la signification de concepts comme « les blancs », « l'appartenance à la race blanche » ou « les minorités visibles ». Les gens acceptaient plus facilement les Européens du Nord, en raison d'un fondement raciste en vertu duquel ils partageaient avec eux un héritage nordique qui se rapprochait de la majorité anglo-saxonne³.

³ Il est possible de consulter une documentation très intéressante sur l'histoire ouvrière de Thunder Bay. Dans la plupart des documents, on met l'accent sur la relation entre la classe sociale et l'ethnicité dans les luttes ouvrières de Lakehead. Se reporter à Morrison 1995 pour en avoir un aperçu et des références détaillées.

Aujourd'hui, la division du travail n'est plus aussi évidente. La représentation du travail que se faisaient les gens – les Écossais et les Anglais s'étaient emparés du travail lié aux chemins de fer et aux silos à grains, les Finlandais étaient pour la plupart des bûcherons et les Italiens et les Européens de l'Est travaillaient dans le secteur de la construction lourde – fait partie de l'héritage culturel local perpétué par les personnes âgées. Compte tenu des changements économiques qui se sont produits au cours des trente dernières années, de l'énorme baisse de l'emploi dans les secteurs d'expédition du grain, des chemins de fer, de foresterie et de pâtes et papiers, et compte tenu de l'augmentation des services d'éducation, sociaux et de santé, cette image idéalisée de la structure ethnique du marché du travail local ne tient plus la route⁴.

Contrairement à certains grands centres où la division du travail racialisée ou ethnique est très évidente, la petite population de minorités visibles de Thunder Bay ne fait pas partie d'une classe économique et sociale marginale évidente. La question n'a pas été étudiée à l'aide d'une approche systématique et quantitative. Or, des preuves empiriques et une recherche qualitative (Dhiman 1997) donnent à penser que de nombreux immigrants faisant partie de minorités visibles sont attirés par la ville pour des raisons économiques et non pour des raisons politiques ou sociales. Les membres de la population de minorités visibles à Thunder Bay occupent une place de choix dans l'enseignement postsecondaire et les services commerciaux et médicaux. Il est raisonnable de supposer que la tendance dont fait mention Frideres (2006, p. 6), selon laquelle, à l'exception des trois plus grandes villes au Canada, « les revenus des immigrants dépassent ceux des personnes nées au Canada », soit aussi une réalité à Thunder Bay.

De nombreux immigrants à Thunder Bay occupent des postes de professionnels. Ainsi, ils remplissent un créneau essentiel de l'économie locale et fournissent les compétences et le capital

⁴ On assiste à une baisse de l'emploi dans ces industries depuis des décennies. Le récent effondrement de l'industrie des pâtes et papiers a ébranlé très fortement à la fois la ville de Thunder Bay et la région. Au cours des deux dernières années seulement, la ville a perdu près de 1 500 emplois en raison des fermetures d'usine ou des congédiements. Il est possible de consulter le rapport de 2006 du Comité de formation du Nord Supérieur. D'autres fermetures et d'autres congédiements ont été annoncés depuis la publication de ce rapport.

TABLEAU 3

Revenu moyen et rémunération médiane et taux de chômage, Recensement de 2001 des Autochtones et non-Autochtones

	Autochtones	RMR de Thunder Bay
Rémunération médiane	22 537	31 498
Revenu moyen	14 187	23 607
Taux de chômage	22,9	8,8

Source : Statistique Canada 2002a, 2002b.

éducationnels nécessaires à la prestation de services axés sur le savoir à la population locale et régionale. Bien sûr, cela ne veut pas dire que les nouveaux immigrants à Thunder Bay ne se heurtent pas à des problèmes économiques. Il y a des réfugiés latinophones qui travaillent comme nettoyeurs de maisons et des professeurs de mathématiques d'origine chinoise. Jusqu'à présent tout au moins, et peut-être parce que relativement peu d'immigrants de minorités visibles se sont installés dans la ville, à première vue, il n'y a pas de division claire du travail fondée sur les groupes ethnoraciaux.

La situation socio-économique de la population autochtone n'est pas aussi reluisante. Toutefois, il y a de plus en plus de professionnels autochtones qui travaillent dans l'enseignement et les services sociaux et d'autres qui occupent des emplois plus typiques à la classe ouvrière qui viennent démentir les vieux stéréotypes selon lesquels les Autochtones vivant en ville sont au chômage et dépendent de l'aide sociale. Toutefois, il y a encore beaucoup de progrès à faire pour que le peuple autochtone obtienne la parité économique avec la population non autochtone. En moyenne, les Autochtones gagnent moins d'argent, ont un revenu total inférieur et leur taux de chômage est beaucoup plus élevé que chez leurs homologues non autochtones (Tableau 3).

Ainsi, Thunder Bay affiche un modèle de diversité ethnoculturelle qui découle surtout des vieilles cultures européennes non anglophones qui se sont installées lors des vagues d'immigration avant la Première Guerre mondiale (bien que les gens de cette génération soient de moins en moins nombreux) et lors de celles des années 1940, 1950 et 1960. L'importance de ces identités ethniques européennes est désormais essentiellement symbolique (Stymeist 1975). L'appartenance ethnique n'est plus le principal déterminant des modèles des espaces résidentiels, de mariage et

de l'emploi. Lorsque l'on parle de plus grande diversité, on fait référence à la présence et à la visibilité accrues des personnes et de la culture autochtones dans la ville. Mais ce phénomène n'est pas sans créer certaines tensions : une étude menée en 2001 par Diversity Thunder Bay révèle que 56 % des répondants autochtones avaient été victimes de discrimination au cours de l'année (Diversity Thunder Bay 2002, p. 2). En effet, il est vrai que la division entre les « blancs » et les Autochtones constitue l'un des problèmes sous-jacents de la collectivité dans la région (Dunk 2003). Les craintes que l'on entend souvent au sujet du vandalisme, des délits de vagabondage et d'extorsion et de la mendicité, qui sont des problèmes omniprésents dans les débats sans fin sur la façon de remédier au déclin du cœur des centres-villes des anciennes villes de Port Arthur et de Fort William, sont autant d'expressions codées du malaise de la population blanche vieillissante face à la présence croissante de jeunes autochtones dans ces secteurs de la ville. Les répondants de minorités visibles étaient moins susceptibles de percevoir le racisme comme un problème vécu dans la collectivité, mais ils en étaient toujours victimes (Diversity Thunder Bay, 2002). Dans l'analyse qualitative de Dhiman (1997) portant sur les femmes de l'Asie du Sud habitant à Thunder Bay, dont de nombreuses étaient l'épouse ou la fille de professionnels, l'auteur souligne aussi leur sentiment d'exclusion de la collectivité.

Conséquences sur le développement régional et urbain

La ville de Thunder Bay, et en fait la région dont elle fait partie, a l'habitude des hauts et des bas économiques. Au cours des 20 dernières années, elle a connu plus de bas que de hauts, et cela se reflète dans les statistiques de la population globale. Bien que la population du pays et de la province ait augmenté de façon plutôt significative, celle de Thunder Bay a stagné. L'exode des jeunes, le départ des principaux employeurs industriels et la stagnation du marché immobilier sont de grandes sources de préoccupation pour les résidents ainsi que les instances politiques. Malheureusement, si les théories actuelles largement acceptées sur le développement urbain sont exactes, la ville de Thunder Bay est une véritable énigme. Si Thunder Bay veut faire la transition d'une collectivité de classe ouvrière fondée sur le transport et la production de pâtes et papiers vers l'économie du

savoir, elle doit convaincre des gens possédant les compétences appropriées de s'installer dans la ville. L'un des facteurs les plus importants à cet égard : favoriser les environnements caractérisés par la diversité qui attirent les personnes possédant le capital culturel et éducationnel à la base de l'économie du savoir (Gertler et coll. 2002). Au cours des années 1990, les technologies de l'information et des communications ont connu une forte expansion et, bien que le nombre de personnes travaillant dans ce secteur ait augmenté de 73 % à l'échelle nationale, à Thunder Bay, le nombre de personnes dans ce secteur du marché est passé de 600 à 500. Le nombre de travailleurs rémunérés dans le secteur scientifique n'a pas changé au cours de cette décennie. En l'an 2000, Thunder Bay était au dernier rang dans ces deux catégories parmi toutes les RMR du pays (Beckstead et coll. 2003, p. 26, tableaux 5a et 5b). Il est encore bien trop tôt pour évaluer les résultats du travail de collaboration récemment entrepris par la ville de Thunder Bay, l'université Lakehead et des investisseurs privés afin de faire de Thunder Bay un centre de recherche en biotechnologie. Il convient de noter que les immigrants de minorités visibles jouent un rôle clé dans cette initiative. Selon Richard Florida et d'autres penseurs, pour que la ville fasse la transition de la « vieille économie » vers la « nouvelle économie », elle devra consentir de grands efforts pour attirer davantage de nouveaux immigrants dont la présence permettra en partie de favoriser l'ambiance qui incite la classe « créatrice » à s'installer dans une ville.

Toutefois, il s'agit d'un défi très difficile à relever puisqu'il arrive souvent que les hommes et les femmes politiques à l'échelle locale consacrent toute leur énergie à régler des problèmes qui préoccupent beaucoup la population vieillissante, laquelle est principalement composée de personnes nées au Canada ou en Europe. Les principaux enjeux qui les préoccupent sont les taux d'imposition, les frais associés aux terrains de golf appartenant à la ville, les patinoires et les piscines, l'accès aux hôpitaux et le maintien de centres de soins de longue durée de qualité pour les personnes âgées, ce qui est loin d'être étonnant. Le rapport publié par Diversity Thunder Bay démontre que la diversité est valorisée par un nombre important de résidents de Thunder Bay. Toutefois, les initiatives visant à attirer de nouveaux immigrants, dont de nombreux seraient de minorités visibles, et à faire la promotion de la diversité ont perdu du terrain en faveur des

enjeux mentionnés ci-dessus. Dans les années 1990, Thunder Bay faisait partie du petit groupe de villes en Ontario dont le conseil municipal avait déclaré que la collectivité était uniquement anglaise, afin de s'opposer symboliquement au bilinguisme officiel⁵. La ville fait face à un dilemme : sa population n'est pas assez diversifiée pour être une collectivité accueillante pour les immigrants et pour que les résidents et les dirigeants de la collectivité locale considèrent la population autochtone croissante comme une question prioritaire. Pourtant, si la collectivité ne s'attaque pas à ces problèmes, elle met son avenir en péril.

À propos de l'auteur

THOMAS DUNK est doyen, Faculty of Social Sciences and Humanities, Lakehead University. Il enseigne des cours de sociologie en anthropologie, en études environnementales et en études sur le Nord. Il s'intéresse notamment à la culture, à la société, et à l'économie régionales du Nord-Ouest de l'Ontario.

Références

Beckstead, D., et coll. 2003. *Une décennie de croissance : la répartition géographique émergente des branches de la nouvelle économie dans les années 90*, Ottawa, Statistique Canada, n° 11-622-MIF au catalogue.

Canada. Citoyenneté et Immigration Canada. 2006. *Faits et chiffres 2005. Aperçu de l'immigration : résidents permanents*. www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2005/permanents/18.html.

⁵ Bien qu'environ 15 % de la population ait affirmé être d'origine ethnique française, seulement 2 775 personnes (2,5 %) ont déclaré parler seulement le français, et seulement 340 ont déclaré qu'elles parlaient l'anglais et le français (Statistique Canada, population selon certaines origines ethniques, RMR de Thunder Bay, Recensement de 2001 et Statistique Canada 2002b)

—. Statistique Canada. 2002a. *Profils de la population autochtone du Recensement de 2001 – Thunder Bay*, n° 93F0043XIF au catalogue.

—. Statistique Canada. 2002b. *Profils des communautés de 2001 – Thunder Bay*, n° 93F0053XIF au catalogue.

Comité de formation du Nord Supérieur. 2006. « Répercussions des fermetures et des mises à pied dans le district de Thunder Bay », Trendline Consulting Services.

Dhiman, R. P. 1997. « Negotiating Identity in Everyday Life: The Experience of Canadian Women of South Asian Origin », thèse de maîtrise, Lakehead University.

Diversity Thunder Bay. 2002. *A Community of Acceptance: Respect for Thunder Bay's Diversity*.

Dunk, T. 2003. *It's a Working Man's Town: Male Working-Class Culture in Northwestern Ontario*, réédition, Montréal, McGill-Queen's University Press.

Frideres, J. 2006. « L'intégration des immigrants dans les villes : l'avenir des centres de deuxième et de troisième rangs », *Nos diverses cités / Our Diverse Cities*, vol. 2, p. 3-9.

Gertler, M. S., et coll. 2002. « Competing on Creativity: Placing Ontario's Cities in North American Context », rapport préparé pour le ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation de l'Ontario et l'Institute for Competitiveness and Prosperity.

Morrison, J. 1995. « The Organization of Labour at Thunder Bay », dans Thorold J. Tronrud et A. Ernest Epp (dir.), *Thunder Bay: From Rivalry to Unity*, Thunder Bay, Thunder Bay Historical Museum Society Inc., p. 129-141.

Rasporich, A. W., et T. J. Tronrud. 1995. « Class, Ethnicity, and Urban Competition », dans T. J. Tronrud et A. Ernest Epp (dir.), *Thunder Bay: From Rivalry to Unity*, Thunder Bay, Thunder Bay Historical Museum Society Inc., p. 204-226.

Stymeist, D. 1975. *Ethnics and Indians: Social Relations in Northwestern Ontario*, Toronto, Peter Martin and Associates.

En 2001, le taux de chômage chez les immigrants récents dans la région de Waterloo était de 14 %, comparativement à 5 % chez les personnes nées au Canada. Le sous-emploi est aussi un problème de taille, plusieurs des travailleurs qualifiés ne pouvant mettre leurs compétences au profit de la collectivité, bien que celle-ci en ait besoin. Par conséquent, plusieurs en sont venus à occuper des emplois de subsistance, certains envisageant même de retourner dans leur pays d'origine ou de quitter la région.

Le rôle des immigrants dans la prospérité économique de la région de Waterloo

Une stratégie d'intégration concertée et dynamique

PETER McFADDEN

Waterloo Region Immigration Employment Network (WRIEN)

RICH JANZEN

Centre for Research and Education in Human Services (CREHS)

Le besoin

L'économie de la région de Waterloo est l'une des plus fortes et des plus florissantes du Canada. Le taux de chômage y environne les 5 % et le marché du travail a un besoin insatiable de main-d'œuvre qualifiée pour soutenir et développer une économie axée sur la technologie. Toutefois, à l'instar de nombreuses autres collectivités canadiennes, la région de Waterloo n'a pas réussi à ouvrir adéquatement les portes de son marché du travail aux immigrants (Janzen et coll. 2003).

Pour redresser la situation, plusieurs intervenants de la région de Waterloo se sont récemment engagés à travailler en partenariat. Cet article constitue en quelque sorte le récit de leur collaboration, fondée sur l'intentionnalité et la reconnaissance commune de l'importance de l'emploi des immigrants pour la collectivité. Il s'agit également d'un récit de stratégie, où une collectivité s'est unie pour déterminer les meilleures façons de progresser ensemble, de relever les défis et de tirer parti des nombreuses possibilités qu'offre une main-d'œuvre de plus en plus diversifiée.

Définition du problème

La région de Waterloo accueille depuis fort longtemps des travailleurs et des entrepreneurs immigrants. À travers l'histoire, son commerce et sa culture ont été influencés par l'éthique professionnelle et l'esprit d'entreprise des immigrants germanophones. Aujourd'hui, cette région multiculturelle se situe au cinquième rang des centres urbains canadiens accueillant le plus grand nombre d'immigrants par habitant (Recensement de 2001).

Par ailleurs, des statistiques démontrent que les immigrants vivant dans la région de Waterloo accusent un retard par rapport à la population active en ce qui a trait au taux d'emploi et au niveau des revenus et ce, malgré un degré d'instruction supérieur à celui de l'ensemble de la population active. Selon Statistique Canada, le taux de chômage chez les immigrants récents dans la région de Waterloo était de 14 % en 2001, comparativement à 5 % chez les personnes nées au Canada. Le sous-emploi est aussi un problème de taille, plusieurs des travailleurs qualifiés ne pouvant mettre leurs compétences

au profit de la collectivité, bien que celle-ci en ait besoin.

Par conséquent, de nombreux immigrants en sont venus à occuper des emplois de subsistance, certains envisageant même de retourner dans leur pays d'origine ou de quitter la région. Cette situation a entraîné des conséquences négatives pour les immigrants et leurs familles, pour l'économie locale et pour la collectivité en général. Il manifestement temps de traiter du problème de la sous-utilisation des compétences des immigrants.

Les atouts de la collectivités

La région de Waterloo jouit d'un secteur des affaires robuste. Quatre associations de gens d'affaires dominant : Communtech, l'association des entreprises spécialisées dans la technologie de la région; Canada's Technology Triangle Inc., l'organisation régionale de développement économique et de marketing; et deux chambres de commerce locales (Greater Kitchener-Waterloo et Cambridge). Au cours des dernières années, ces associations ont joué un rôle prépondérant en reconnaissant la nécessité d'un partenariat de collaboration qui assurerait aux entreprises l'accès aux talents nécessaires pour répondre aux besoins locaux en matière de main-d'œuvre.

La région de Waterloo possède également un réseau solide d'aide aux immigrants; sa longue tradition d'accueil remonte à ses origines mennonites et luthériennes. Aujourd'hui, une trentaine d'organismes, d'initiatives et d'agences gouvernementales locales apportent leur aide aux nouveaux arrivants, leur offrant entre autres des programmes axés sur l'emploi des immigrants. Ces organismes communautaires, fortement engagés, ont mené les efforts locaux pour aider les immigrants à trouver du travail et ont incité les autres secteurs à faire leur part.

D'autres intervenants de la région de Waterloo sont prêts à aborder le problème de l'emploi des immigrants. Quelques-uns des plus prestigieux établissements au Canada – l'Université Wilfrid Laurier, la University of Waterloo et le Conestoga College – sont établis dans la région. Les administrations municipales et les bailleurs de fonds non gouvernementaux de la région ont reconnu la nécessité de bâtir des collectivités englobantes. En outre, la région de Waterloo compte de nouveaux leaders immigrants qui présentent les avantages mutuels découlant de la pleine participation des immigrants à la vie de la collectivité.

Malgré ces atouts, ce n'est qu'au cours des deux dernières années que les divers secteurs mentionnés ci-dessus ont commencé à élaborer conjointement une solution intersectorielle et panrégionale au problème de l'emploi des immigrants. Dans le passé, il y avait un important manque de participation de la part des employeurs de la région. Pourtant, on s'est rendu compte récemment que si les avantages de l'emploi des immigrants sont partagés, les responsabilités doivent l'être également.

Analyse de la situation : compte tenu de la pénurie actuelle de travailleurs qualifiés, la collectivité des affaires (employeurs privés, publics et à but non lucratif) a besoin d'avoir accès à une main-d'œuvre qualifiée, alors qu'une réserve importante de travailleurs immigrants qualifiés existe dans la région. Le principal défi à surmonter était donc de « mettre en contact » toutes les parties intéressées.

Une action concertée

L'innovation, l'esprit d'entreprise et la volonté commune d'obtenir des résultats sont les principaux traits qui définissent la région de Waterloo. Ce fut la volonté des intervenants de transformer le problème de l'emploi des immigrants en une occasion de prospérité pour la collectivité et d'arriver à cette fin grâce à la contribution de tous.

Pour mettre en œuvre cet engagement, la région de Waterloo a créé un réseau d'emploi pour immigrants, le Waterloo Region Immigrant Employment Network (WRIEN – prononcé « Ryan »), dont la conception et la mise en place sont des exemples de leadership et de collaboration qui pourraient intéresser d'autres collectivités. Nous présentons ici un survol de l'évolution du WRIEN¹.

Une solution intersectorielle panrégionale et concertée aux trois besoins fondamentaux suivants ont défini la marche à suivre pour avancer :

- Promouvoir le bien-être des immigrants et de leurs familles (*vies fortes*);
- Contribuer à la prospérité de l'économie (*économie forte*);
- Bâtir des collectivités en santé, vivantes et englobantes (*collectivités fortes*).

¹ Pour de plus amples renseignements, nous nous invitons à consulter le site Web du WRIEN : www.wrien.com (en anglais uniquement).

L'innovation, l'esprit d'entreprise et la volonté commune d'obtenir des résultats sont les principaux traits qui définissent la région de Waterloo. Ce fut la volonté des intervenants de transformer le problème de l'emploi des immigrants en une occasion de prospérité pour la collectivité et d'arriver à cette fin grâce à la contribution de tous. Pour mettre en œuvre cet engagement, on a créé le WRIEN, dont la conception et la mise en place sont des exemples de leadership et de collaboration qui pourraient intéresser d'autres collectivités.

La mise en œuvre d'une collaboration et d'un engagement efficaces comportait trois phases ou chapitres distincts :

- Organiser et tenir une rencontre sur les compétences des immigrants;
- Se préparer à créer un réseau de services d'emploi pour les immigrants;
- Mettre en place le Waterloo Region Immigrant Employment Network (WRIEN).

Il ne s'agissait pas d'un processus parfaitement ordonné suivant à la lettre des étapes prédéfinies, mais plutôt d'un processus organique et dynamique dans lequel les leaders créaient de « nouvelles règles de collaboration » et apprenaient à les mettre en œuvre. La principale leçon apprise a peut-être été que la solution à la question de l'emploi des immigrants n'était pas en réalité un événement, une structure, une organisation ou toute autre entité concrète pouvant être mise sur pied : elle reposait plutôt sur un processus relationnel ouvert visant à inciter les gens à résoudre les problèmes et à collaborer comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant.

Le processus a débuté par l'organisation d'une rencontre, intitulée Immigrant Skills Summit Waterloo Region (Sommet sur les compétences des immigrants dans la région de Waterloo), afin d'élaborer des plans pour mieux attirer et intégrer les immigrants qualifiés. Le Centre for Research and Education in Human Services (CREHS) a tenu la rencontre le 28 avril 2005².

Afin que la rencontre soit la plus productive possible, cinq groupes de travail « pré-sommet » ont été mis sur pied (initiatives des employeurs, reconnaissance des compétences, soutien aux immigrants, attractivité et structure du conseil). Quelque 16 organisations commanditaires de la

collectivité ont couvert les frais de la rencontre, auquel ont participé plus de 175 personnes appartenant à six secteurs (leaders immigrants, entreprises, organisations communautaires, gouvernement, secteur de l'éducation et bailleurs de fonds non gouvernementaux), entremêlées grâce à un plan de salle judicieusement élaboré.

La rencontre a permis d'obtenir des commentaires judicieux quant à une série complète de plans d'action. En résumé, elle a engendré des actions, suscité des discussions, défini les priorités et inspiré les participants à agir. Elle a mené à la deuxième phase, soit la phase préparatoire à une collaboration future.

La phase préparatoire d'un an a permis de répondre à cinq questions restées en suspens à l'issue de la rencontre, auxquelles il était essentiel de répondre pour aller de l'avant et se diriger vers une collaboration plus structurée : Qui se chargera du réseau de services d'emploi pour les immigrants ? Qui financera le réseau et ses activités ? Qui dotera le réseau en personnel ? Quels sont les mandats des groupes de travail et du comité directeur ? Quelles sont les activités du réseau et comment ces dernières se rapportent-elles aux services actuels de placement des immigrants de la région ?

Le succès de la phase préparatoire reposait trois éléments : le leadership, le financement et la participation de la collectivité. Au cours de cette phase, le CREHS a reconnu le besoin de réellement mobiliser les employeurs et le secteur des affaires et il a, par conséquent, partagé son rôle de coordonnateur principal. Après un processus communautaire ouvert, la Chambre de commerce de Greater Kitchener Waterloo a été désignée comme le partenaire de choix. Le secteur des affaires avait non seulement participé aux efforts, il avait pris la tête des efforts.

Le second obstacle au progrès était le financement. La Chambre de commerce de Greater Kitchener Waterloo et le CREHS se sont chargés du financement préliminaire et, grâce à

² Voir www.crehs.on.ca/skills-summit.html (en anglais uniquement).

leurs réseaux, ont obtenu pour la phase préparatoire des fonds additionnels de la KW Community Foundation, du McDonald Green de Cambridge, de la Chambre de commerce de Cambridge, de Communtech et de Canada's Technology Triangle Inc.

La participation de la collectivité était le dernier ingrédient nécessaire à la réussite de la phase préparatoire. L'équipe consultative de cette phase regroupait 20 intervenants provenant de différents secteurs (leaders immigrants, entreprises, organisations communautaires, gouvernement, secteur de l'éducation et bailleurs de fonds non gouvernementaux). Un réseau grandissant de 350 personnes restait en contact par courriel. Nombre de ces membres continuent d'ailleurs à participer activement aux cinq groupes de travail de l'initiative.

Enfin, l'équipe consultative de la phase préparatoire a réussi à définir un mandat de trois ans pour le WRIEN et à assurer un financement de base de 900 000 \$ pour ces trois années. Parmi les bailleurs de fonds (presque tous de la région), mentionnons Centraide de Kitchener-Waterloo et environs, la Fondation Trillium de l'Ontario, la Lyle S. Hallman Foundation, la Kitchener Waterloo Community Foundation, la municipalité régionale de Waterloo, la Bridgeway Foundation et Centraide de Cambridge et North Dumfries. Une fois le financement de base en place, la voie était ouverte pour lancer la phase d'action.

En mai 2006, la Chambre de commerce de Greater Kitchener Waterloo a présidé le lancement officiel du WRIEN comme initiative de prospérité de la collectivité. La phase d'action a démarré en juillet 2006, suite à l'affectation du financement de base et l'embauche d'un directeur exécutif et gestionnaire chargé de l'administration.

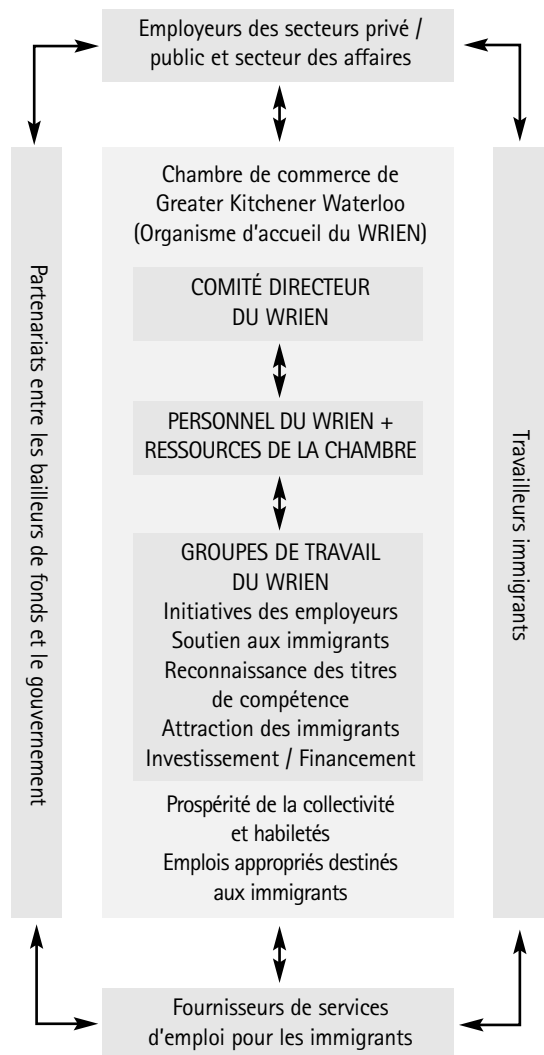
À la mi-juillet, le personnel et le comité directeur ont tenu une séance de planification stratégique pour confirmer le mandat du WRIEN et clarifier le processus d'élaboration du plan d'action. Après une année de rencontres, de discussions et de planification visant à améliorer la situation de l'emploi pour les immigrants de la région de Waterloo, le comité directeur et les cinq groupes de travail étaient impatients de voir des actions et des résultats concrets. Le comité directeur a consacré trois mois à l'élaboration du plan d'action du WRIEN pour s'assurer que tous les intervenants aient l'occasion de faire leurs commentaires et de prendre en charge leurs sections respectives. Le plan d'action complet,

ainsi qu'un résumé, est accessible sur le site Web du WRIEN (en anglais uniquement).

Afin de s'assurer que l'essence même du WRIEN ne se perdrait pas dans le plan d'action de 27 pages, le comité directeur a cerné les cinq principaux indicateurs de réussite, c'est-à-dire :

- Offrir aux immigrants des occasions de qualité, qui ne sont pas sous forme d'entrevues, pour établir un réseau de relations avec les employeurs et pour acquérir de l'expérience au Canada;
- Promouvoir un processus d'évaluation des titres de compétences et de l'expérience qui soit juste, cohérent, transparent, accessible et convivial pour les immigrants et les employeurs;

FIGURE 1
Modèle de prospérité de la collectivité du WRIEN, septembre 2006



- Attirer des travailleurs qualifiés qui répondent aux besoins du marché du travail local;
- Favoriser l'amélioration de la synergie et de l'efficacité de la prestation des services à l'échelle régionale du point de vue des immigrants et des employeurs;
- Agir comme centre de renseignements et se charger de la collecte, de l'interprétation et de la diffusion des données sur l'emploi des immigrants dans la région de Waterloo.

Il est important de noter que le WRIEN a été créé à titre de solution systémique au problème de l'emploi des immigrants. Son but n'est pas d'aider individuellement les immigrants à trouver du travail; d'autres organismes régionaux jouent déjà ce rôle de façon efficace. L'objectif du réseau est plutôt de faire participer les intervenants de divers secteurs à la création de conditions (à savoir un environnement communautaire favorable) favorisant le jumelage simple et efficace des immigrants et des employeurs, à leur avantage mutuel.

À ce jour, un certain nombre de facteurs ont contribué au succès de WRIEN, dont les nouveaux leaders du secteur des affaires. Le fait de pouvoir compter sur la Chambre de commerce de

Greater Kitchener Waterloo a donné une crédibilité au WRIEN au sein du secteur des affaires et a ouvert la voie à une participation accrue des employeurs. Le leadership actif dans les autres secteurs a également été source de mobilisation. L'obtention du financement de base avant le lancement du réseau a donné lieu à de solides fondements pour la recherche de financement supplémentaire. Finalement, l'incorporation d'une stratégie d'évaluation complète et permanente (relevant du CREHS) a permis d'assurer la transparence et d'évaluer de façon consciencieuse le processus et les répercussions du WRIEN³.

Le mandat de trois ans du WRIEN prendra fin en 2009, mais son héritage se perpétuera. Même si le prochain chapitre n'est pas clairement défini, il sera sans doute écrit collectivement par les personnes mêmes qui ont participé au processus du WRIEN. Les graines de la collaboration ont définitivement été semées !

Référence

Janzen, R., et al. 2003. *Voices for Change: Making Use of Immigrant Skills to Strengthen our Communities*. Kitchener : Centre for Research and Education in Human Services.

³ Voir www.wrien.com/en/evaluation.shtml (en anglais uniquement).



Managing Two Worlds: The Experiences and Concerns of Immigrant Youth in Ontario

Canadian Scholars' Press Inc. a publié *Managing Two Worlds: The Experiences and Concerns of Immigrant Youth in Ontario*, sous la direction de Paul Anisef, directeur associé de CERIS, et de Kenise Murphy Kilbride, attachée supérieure de recherches.

Pour obtenir un exemplaire :
www.cspi.org

De quels services publics les immigrants ont-ils besoin et qu'a été prévu pour les leur fournir ? Cette question est posée ici sous l'angle des enclaves ethniques où se concentre un groupe ethnique particulier majoritairement composé d'immigrants, et fait un compte rendu générique des besoins des immigrants, en particulier en services sociaux.

Besoins des immigrants et prestation de services publics dans la région de Peel*

SANDEEP KUMAR AGRAWAL

Ryerson University

MOHAMMAD QADEER

Queen's University

ARVIN PRASAD

Regional Municipality of Peel

Les besoins en matière de services communautaires des immigrants pourraient poser de nouveaux défis aux administrations locales. Là où la croissance démographique tient dans une large mesure à l'immigration, la demande de services communautaires pourrait être élevée et différente sur le plan qualitatif. Une autre particularité de ce phénomène est la formation d'enclaves ethniques, autrement dit de quartiers où domine un groupe ethnique particulier, qui fait sans doute augmenter les besoins en matière de services adaptés à certaines cultures. Bien que ces hypothèses soient logiquement défendables, elles n'ont pas été vérifiées de manière empirique. Il n'existe pratiquement pas d'études de planification des besoins des immigrants en matière de services locaux. Pour vérifier ces hypothèses, nous avons réalisé une expérience empirique limitée afin d'évaluer les besoins en services des immigrants dans la région de Peel et de déterminer si les enclaves ethniques ont une incidence quelconque sur la

demande de services. Le présent article présente nos conclusions. Cette étude a été commandée par le service de planification de la région de Peel dans le cadre de ses recherches courantes sur l'immigration à Peel.

L'étude repose sur un petit échantillon (20 résidants) d'entrevues approfondies avec des résidants de deux enclaves de population originaire d'Asie du Sud, c'est-à-dire les secteurs de Heart Lake et de Springdale à Brampton et le secteur d'Erindale à Mississauga, ainsi que les secteurs témoins correspondants. Deux secteurs témoins ont fourni un point de comparaison afin d'isoler l'incidence des enclaves sur la demande de services. Pour évaluer les besoins des immigrants et cerner les modes de prestation, nous avons également sondé des organismes communautaires et des sources du quartier, ainsi que des travailleurs de première ligne et des gestionnaires du programme Ontario au travail, des services de logement social, des services de santé infantile, de TransHelp, et d'autres préposés de la région de Peel.

Région de Peel et secteurs visés par l'étude

La région de Peel est une administration locale de niveau intermédiaire située dans l'Ouest de la

* Veuillez noter que la version originale de cet article est publiée dans le numéro de juin 2007 de *Plan Canada*.

région du Grand Toronto (RGT). Elle comprend les municipalités de Mississauga, Brampton et Caledon. En 2005, sa population était estimée à 1 126 000 personnes, ce qui représentait une augmentation d'environ 34 000 personnes par an depuis 2001. Cette augmentation résulte en majeure partie de l'immigration. En 2001, la population régionale se composait à 43 % environ d'immigrants, et il est probable que cette proportion approche maintenant les 50 %. Les minorités visibles constituaient quelque 38 % de la population régionale en 2001. Le groupe le plus important était celui de la population originaire d'Asie du Sud (16 %) et les minorités visibles représentaient 41 % de la population totale. La plupart étaient des immigrants.

L'ethnicité, attribut général applicable aux immigrants et aux Canadiens de naissance, démarque deux voisinages particuliers. Dans le coin nord-est de Mississauga, les Italiens dominent, tandis que dans le milieu de Mississauga, autour de l'aéroport Pearson, et dans le nord de Brampton, la population originaire d'Asie du Sud constitue le groupe ethnique le plus peuplé. Nous nous sommes concentrés sur les enclaves de population originaire d'Asie du Sud, en prenant un échantillon dans un secteur de recensement de concentration sud-asiatique à Mississauga (Erindale Sud) et à Brampton (Heart Lake).

Notre expérience sociale consistait à comparer deux secteurs « témoins », soit un par enclave : il s'agit de secteurs de recensement qui présentent des caractéristiques démographiques, spatiales et sociales comparables, mais qui n'ont pas de fortes concentrations de population originaire d'Asie du Sud. Leur population est relativement plus hétérogène. Le Tableau 1 montre leurs similitudes, sauf pour ce qui est

du degré de concentration de la population originaire d'Asie du Sud. Cette méthode devait permettre de déterminer si les gens d'Asie du Sud vivant dans des enclaves nécessitent des services différents de leurs contreparties dans les secteurs témoins.

Notre enquête « superficielle » indiquait que les enclaves et les secteurs témoins de Brampton et de Mississauga sont typiques des voisinages de la RGT, malgré une composition ethnique différente. Ces secteurs, où les maisons sont principalement des maisons individuelles non attenantes, avec quelques maisons jumelées, sont parsemés de tout un éventail de services publics et privés, comme des centres commerciaux, des églises, des écoles, des centres de loisirs et des centres communautaires.

Constatations

La présente étude analyse la population originaire d'Asie du Sud dans le cadre de l'offre et de la demande. Nous sommes partis du principe que la demande correspondait aux besoins exprimés et perçus d'un échantillon représentatif d'Asiatiques du Sud et d'autres habitants des deux enclaves. Nous avons interrogé les résidents de l'échantillon sur leurs besoins exprimés, leur expérience et leurs comportements, plutôt que sur leurs attitudes et leurs opinions. Nous nous sommes ainsi concentrés sur les besoins ressentis et sur ce qu'ils faisaient pour les satisfaire. Cette stratégie a été complétée par un sondage auprès d'organisations communautaires et de sources du quartier sur leurs observations en ce qui concerne les besoins des immigrants.

Côté offre, nous nous sommes concentrés sur les politiques et programmes opérationnels. Nous avons constitué des groupes de réflexion avec trois ensembles de travailleurs sociaux

TABEAU 1

Caractéristiques des secteurs étudiés et des secteurs témoins

Areas	% Asiatiques du Sud	% de familles au revenu supérieur à 70,000 \$	% de familles au revenu inférieur à 30 000 \$	% de logements en location	Âge modal des logements	% construit pendant l'âge modal	% de logements individuels non attenants
Brampton							
Secteur étudié (506.05)	28,7	44,8	15	13,5	1981-1990	67,9	71,1
Secteur témoin (576.05)	21,1	47,8	17,3	13,5	1981-1990	51,8	63,7
Mississauga							
Secteur étudié (520.01)	21,2	37,3	14,9	18,9	1946-1980	82,1	17,3
Secteur témoin (519)	14,5	39,8	20,8	13,2	1946-1980	98,4	23,6

Source : Statistique Canada.

À l'exception des cours de langue, les immigrants demandent les mêmes services qui sont mis à la disposition de la population générale. C'est l'adaptation culturelle de la prestation des services qui fait en sorte que ceux-ci soient plus satisfaisants pour les immigrants.

et de gestionnaires de divers organismes régionaux. Nous avons également interrogé des représentants d'organismes communautaires sur leur expérience de la prestation de services et sur les problèmes rencontrés. Nous visions seulement à repérer les problèmes qui se posent dans la prestation de services, et non pas à évaluer la pertinence et la qualité des services.

Demande de services

D'après nos constatations, les besoins en matière de services des immigrants sont assez semblables à ceux de l'ensemble de la population. Qu'il s'agisse d'alimentation en eau, de protection de la police ou de logements sociaux, les besoins des immigrants ressemblent à ceux des Canadiens de naissance. Ils sont déterminés par les caractéristiques démographiques, socio-économiques et spatiales de la population résidante, et définis par les services offerts aux citoyens.

À l'intérieur de ces paramètres, les dimensions culturelles des besoins des immigrants se rapportent aux modes de prestation plutôt qu'à une prestation de services particulière. Il arrive que des familles nombreuses aient besoin de logements sociaux plus grands ou que l'on tienne compte de leur coutume de faire dormir plusieurs enfants dans la même chambre, par exemple. Il se peut aussi que les immigrants aient besoin, dans les écoles maternelles, de techniciens de services à l'enfance qui parlent la langue des enfants. Ces différences opérationnelles dans la prestation de services sont les principales expressions de l'appartenance ethnique des immigrants et elles sont déterminantes dans leurs besoins. Voici, en résumé, nos principales constatations quant aux demandes des immigrants.

- Les immigrants se divisent en deux catégories générales. La première comprend un grand nombre d'immigrants autonomes qui s'adaptent à la vie canadienne. Leurs besoins en matière de services publics correspondent à ce à quoi la population a droit et ils apprennent à compter sur les services offerts au citoyen. La deuxième comprend les immigrants qui ont besoin d'une aide pour s'installer ou se réinstaller. Il peut s'agir de réfugiés, de familles ou d'individus

pauvres qui manquent d'aisance en anglais ou qui ont vécu des malheurs. Ce sont les clients de réseaux de sécurité sociale et il leur faut des logements, des cours de langue, une aide à l'emploi et au revenu, ainsi que du counseling. Notre enquête porte essentiellement sur la première catégorie.

- « La famille et les amis » sont les premiers vers qui l'on se tourne pour obtenir des renseignements et de l'aide. On entend ici par « amis » des personnes appartenant à la même ethnie et des personnes venues du même pays. Leurs propres réseaux sociaux dirigent les immigrants vers les organismes publics et les organisations communautaires qui offrent les services voulus. L'étude de Statistique Canada¹ (Tran et Chui, 2003) corrobore le rôle des amis et des parents dans le soutien à l'établissement des immigrants au Canada.
- Utiliser l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada dans les enclaves ethniques ou les voisinages où est concentré un groupe ethnique ne donne pas grand-chose. Ces enclaves peuvent faciliter la prestation de certains services importants d'un point de vue linguistique et culturel en raison de la présence dans un secteur d'un groupe nombreux d'origines et de besoins similaires (autrement dit, l'effet de masse critique).
- À l'exception des cours de langue, les immigrants demandent les mêmes services que ceux mis à la disposition de la population générale. C'est l'adaptation culturelle de la prestation des services qui fait en sorte que ceux-ci soient plus satisfaisants pour les immigrants.
- Un emploi lucratif est le principal besoin des immigrants parce que c'est le point d'entrée dans la vie canadienne. Parmi les autres besoins cernés dans notre enquête figure l'amélioration des possibilités d'emploi pour les immigrants (autrement dit, les cours de langue

² Tran, Kelly et Chui, Tina. 2003. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : perspective régionale des expériences sur le marché du travail.*

et les transports). D'après notre enquête, les immigrants pratiquement autonomes et de classe moyenne ou inférieure souhaitent bénéficier de services de logement, de santé et de soins à l'enfance.

- Les formalités et l'accessibilité constituent deux ensembles de difficultés liés à l'accès aux services, mais il s'agit de difficultés génériques plutôt que particulières aux immigrants. Certains commentaires le montrent bien : « les délais d'attente sont un problème, tout comme la messagerie vocale qui ne permet pas de parler à un être humain »; « besoin de démarches simplifiées »; « cauchemar bureaucratique, trop de formulaires à remplir pour quelque chose de simple »; et « de longues files d'attente ».

Offre de services

Nous pouvons diviser les services urbains en deux types distincts : d'abord, les services aux propriétés, qui sont déterminés par l'occupation des sols et les caractéristiques physiques des immeubles, comme l'eau, les égouts, les routes, les services publics, les rues, etc.; ensuite, les services aux personnes, qui sont essentiellement des services sociaux dont la demande est déterminée par les caractéristiques sociales des habitants. Les services sociaux de la région comprennent la sécurité publique (comme les services médicaux d'urgence et les soins de santé primaires dans des situations d'urgence); la santé publique (comme la prévention des maladies transmissibles et la lutte contre ces maladies, le développement des enfants et la surveillance médicale); le logement et les soins (les centres d'accueil de soins de longue durée et les logements à prix abordable); et l'aide pour les enfants (services de garde d'enfants quotidiens et les programmes d'aide familiale et de formation au rôle de parent). L'ethnicité des résidents influe peu sur la demande de services aux propriétés, mais elle a une incidence directe sur la demande de services sociaux. De ce point de vue, les enclaves devraient avoir une incidence sur la prestation de services sociaux.

Les points suivants résument nos constatations en ce qui concerne l'offre de services du point de vue des immigrants :

- Sauf pour ce qui est de la taille de la famille et de la langue, les problèmes de prestation sont similaires pour les familles d'immigrants et les autres. Pour les résidents interrogés, la langue est le principal obstacle à la prestation de services. Des services d'interprète sont

proposés dans quelques langues, mais ils sont limités face à la multitude des langues et dialectes des immigrants de la région de Peel.

- Les critères d'admissibilité de certains programmes sont contradictoires et les normes provinciales appliquées à divers programmes régionaux datent. Plus particulièrement, les participants mentionnent le fait que les normes d'occupation provinciales ne correspondent pas à la taille des familles d'immigrants. En général, les nouveaux immigrants ont des familles nombreuses. Or, les normes d'occupation actuelles empêchent ces familles nombreuses de trouver des logements sociaux, la plupart ne comptant que deux chambres au plus.
- Les enclaves ethniques peuvent aider à organiser les services dans la culture et la langue des habitants. Par exemple, l'administration régionale pourrait offrir des services dans une ou deux langues parlées dans l'enclave et déployer des travailleurs sociaux qui connaissent les cultures particulières que l'on rencontre dans les enclaves.
- Le manque de confiance des immigrants dans les organismes publics constitue un autre obstacle à l'accès aux services. Les organismes publics sentent un peu d'appréhension chez les immigrants à l'idée de s'adresser à des services publics. Les fournisseurs de services savent combien il est important d'apaiser les craintes des immigrants à leur égard.
- Les participants se sont fait l'écho des éternelles craintes des immigrants par rapport à l'accès aux services (p. ex., « les démarches sans fin », « le cauchemar bureaucratique », « trop de formulaires à remplir pour quelque chose de simple », « les longues files d'attente » et les « démarches compliquées »).

Conclusions et recommandations

Nos recommandations découlent de l'interprétation de nos constatations, mais elles devraient être prises en tant qu'hypothèses à vérifier davantage avant de les adopter. Comme nos observations des demandes exprimées portent sur un petit échantillon, elles sont plus suggestives que représentatives des opinions et des jugements des résidents.

- La présente étude reposait sur l'idée d'isoler l'effet de « masse critique » des enclaves sur les besoins en matière de services des immigrants. Elle conclut que le fait de vivre dans des

Le voisinage semble avoir assez peu d'incidence sur les besoins des immigrants en matière de services sociaux. La géographie sociale d'un voisinage intervient dans l'offre de services. La concentration dans un secteur d'immigrants d'une origine ethnique particulière peut faciliter la bonne prestation au bénéfice de clients ciblés de services adaptés sur le plan linguistique et culturel.

enclaves n'entraîne pas en soi une nouvelle demande. Le voisinage semble avoir assez peu d'incidence sur les besoins des immigrants en matière de services sociaux. La géographie sociale d'un voisinage intervient dans l'offre de services. La concentration dans un secteur d'immigrants d'une origine ethnique particulière peut faciliter la bonne prestation au bénéfice de clients ciblés de services adaptés sur le plan linguistique et culturel. *Recommandation : Voir s'il est possible de repérer et de caractériser les enclaves afin de mettre en place des programmes éducatifs, des programmes pour les enfants, des programmes de santé publique et des services sociaux adaptés d'un point de vue culturel.*

- Les immigrants forment un groupe très divers. Il est nécessaire de reconnaître qu'une assez grande proportion d'immigrants n'a pas de besoins de services qui sortent de l'ordinaire. Avec le temps, leurs besoins ne se différencient pas, dans une large mesure, de ceux l'ensemble de la population par le type et la portée des services, si ce n'est que leur prestation doit être adaptée sur le plan culturel. L'incidence de l'ethnicité sur la demande de services intervient au niveau des politiques opérationnelles et de la gestion des programmes, et pas tant pour ce qui est des types de services. *Recommandation : La planification des services publics doit être adaptée sur le plan culturel et linguistique afin de répondre aux besoins d'une population composée de diverses ethnies, qu'il s'agisse d'immigrants ou de Canadiens de naissance.*
- Notre analyse montre que les divers départements régionaux offrant des services savent pertinemment que l'adaptation culturelle et l'accessibilité linguistique sont impératives dans la prestation de services. Le personnel de première ligne comprend généralement assez bien les besoins des immigrants et en tient compte individuellement, ce qui pourrait être systématisé. Nos groupes de réflexion ont donné de nombreux exemples de la nécessité d'une

formation en matière de diversité et de celle de réviser les normes. *Recommandation : La sensibilisation aux réalités culturelles peut se concrétiser à deux niveaux, i) en offrant plus de formation en la matière au personnel de première ligne; et ii) en révisant les normes de programme et les normes de planification pour y inclure les immigrants et les minorités ethniques. Certaines des normes peuvent venir des gouvernements fédéral et provincial. Le rôle de la région dans ce cas peut être de préconiser des changements.*

- Des cours de langue appropriés et la simplification des formalités ont également été suggérés pour aider les immigrants à surmonter les difficultés d'accès aux services. Les « démarches sans fin » que les répondants ont mentionnées comme étant un obstacle peuvent être surmontées en commençant par regrouper les services régionaux, puis en offrant des programmes fédéraux et provinciaux depuis des centres multiservices. Deux ou trois centres de services à guichet unique, situés dans des endroits stratégiques de la région aideraient beaucoup à faciliter l'accès des immigrants et d'autres habitants aux services, tant du point de vue des transports que de l'organisation. Ces centres pourraient faire partie du cadre d'élaboration des politiques du plan régional officiel. Ils devraient se trouver près de points de correspondance des transports en commun. *Recommandation : La région de Peel peut voir s'il est possible d'ouvrir des centres multiservices afin de coordonner la prestation de services.*
- Les immigrants ont besoin, avant tout, d'emplois convenables, tant à leur arrivée qu'une fois installés. Bien entendu, c'est aussi un besoin des Canadiens de naissance. La région de Peel voit se créer des créneaux économiques ethniques sous forme d'entreprises de services, notamment, et d'établissements industriels qui produisent des biens et des services ethniques. Cette « économie ethnique » est généralement implantée dans les enclaves. On considère, dans une large mesure, qu'il faut regarder du côté

d'emplois existants pour répondre aux besoins des immigrants en matière d'emploi. Qu'en est-il de la promotion chez les immigrants d'un entrepreneuriat dynamique ? Il faudrait pour cela des programmes d'aide et de promotion des PME, des incubateurs d'entreprises et des programmes de développement de l'emploi, par exemple. *Recommandation : En partenariat avec d'autres organismes, la région de Peel peut étudier la possibilité d'élaborer et d'organiser des programmes de développement des entreprises pour les immigrants, en particulier, et prévoir les installations matérielles voulues.*

À propos des auteurs

M. AGRAWAL, MCIP, enseigne à la School of Urban Planning, Ryerson University. Il enseigne aussi dans le cadre d'un programme de maîtrise en études de l'immigration et des peuplements. La recherche du professeur Agrawal porte sur les communautés ethniques de Toronto et sur l'incidence du multiculturalisme sur la structure urbaine.

MOHAMMAD QADEER, FCIP, est professeur émérite à l'université Queen's. Ses recherches portent sur les communautés ethniques de Toronto et sur l'incidence du multiculturalisme sur la structure urbaine.

M. ARVIN PRASAD, MCIP, est directeur de la politique et de la recherche en matière de planification de la municipalité régionale de Peel et il se consacre à la recherche de solutions aux problèmes des immigrants.

Référence

Tran, Kelly, et Tina Chui. 2003. *Longitudinal Survey of Immigrants to Canada: A Regional Perspective of the Labour Market Experiences*, Ottawa, Statistique Canada, n° 89-616-XWE au catalogue.

L'Immigration et les intersections de la diversité



Numéro spécial de *Thèmes canadiens / Canadian Issues*

Ce numéro de *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, porte sur les thèmes de l'immigration et des intersections de la diversité. Publié sous la direction de Myer Siemiatycki, responsable du programme de maîtrise en immigration à la Ryerson University, il propose 25 articles rédigés par des chercheurs, des responsables des politiques et des organisations non gouvernementales, sur l'hétérogénéité de l'expérience de l'immigration au Canada. Le numéro comprend également trois articles sur le sans-abrisme et l'immigration.

Pour obtenir un exemplaire en français ou en anglais : canada@metropolis.net

Au premier abord, comme elle est près de Toronto, une des métropoles les plus cosmopolites au monde, Hamilton ne semble pas être l'endroit idéal pour l'établissement des RPG. [...] Toutefois, comme le coût de la vie y est bas, que les services d'établissement sont efficaces et que d'autres ressources de service social sont offertes à Hamilton, la ville est non seulement capable de conserver les RPG qui y sont envoyés, elle attire même un nombre appréciable de RPG ayant été initialement envoyés dans d'autres parties du Canada.

Établissement des réfugiés parrainés par le gouvernement à Hamilton, en Ontario*

PRADEEP NAVARATNA

Settlement and Integration Services Organization

Réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG)

Accorder l'asile aux personnes qui atteignent les frontières du pays est une tradition de longue date au Canada. Des Loyalistes aux Doukhobors, en passant par les Tamouls et les Kosovars, de nombreux groupes ont demandé et obtenu l'asile au Canada (Kelley et Trebilcock, 1998). Fait étonnant, le statut de réfugié n'a pas uniquement été accordé aux personnes qui atteignaient ses frontières pour y demander l'asile. Grâce à son Programme de réétablissement des réfugiés et des personnes visées par des considérations humanitaires, géré par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), le gouvernement du Canada offre l'établissement permanent aux réfugiés vivant dans des camps de réfugiés ou des situations de réfugié similaires à l'étranger (CIC, 2006).

Le Programme de réétablissement des réfugiés et des personnes visées par des considérations humanitaires, ainsi que la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), qui est son

cadre législatif, sont gouvernés par des principes qui mettent davantage l'accent sur la protection des réfugiés que sur la capacité d'une personne à s'adapter et à s'établir au Canada (CIC, 2006a). Aux termes de la LIPR, les réfugiés ne sont pas tenus de démontrer qu'ils ont la capacité de s'établir avec succès au Canada (Orr, 2004). Par le truchement de ce programme, le gouvernement fédéral parraine à l'étranger environ 7 500 personnes par année en vue de leur établissement au Canada (CIC, 2006b). Ces personnes sont connues sous le nom de réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG). Les personnes classées par CIC comme réfugiés au sens de la Convention outre-frontières et comme personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières sont admissibles au parrainage du gouvernement en vue de leur établissement au Canada (CIC, 2006a). Une fois arrivés au Canada, les RPG reçoivent le statut de résident permanent ainsi que de l'aide à l'établissement, par le truchement du Programme d'aide au réétablissement (PAR).

Les pays d'origine des RPG qui se sont établis au Canada reflètent fidèlement les origines de la majorité des populations de réfugiés dans le monde. En 2004, des RPG de l'Afghanistan, du Soudan, du Congo, de la Somalie et du

* Les opinions exprimées dans le présent article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Settlement and Integration Services Organization ni de ses bailleurs de fonds.

Libéria se sont établis au Canada. Les RPG qui sont arrivés dans la province d'Ontario se sont établis à Hamilton, à London, à Windsor, à Kitchener, à Toronto et à Ottawa (CIC, 2006). Le présent article traite de l'établissement des RPG à Hamilton.

Hamilton : une ville de choix pour l'établissement des réfugiés

Au moment du Recensement de 2001, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Hamilton comptait 655 000 habitants. On a déterminé qu'environ 154 000 de ceux-ci, ou 23 % de la population, étaient nés à l'étranger (Statistique Canada, 2005a). La RMR de Hamilton se classerait donc troisième – derrière les RMR de Toronto et de Vancouver – pour ce qui est du pourcentage de résidents nés à l'étranger. Aussi, selon la taille de sa population d'origine étrangère, la ville de Hamilton se situerait au septième rang de toutes les villes canadiennes (Statistique Canada, 2005b). Chaque année, la RMR de Hamilton accueille près de 3 500 nouveaux arrivants (Statistique Canada, 2005a), dont environ 320, ou 9 %, sont des RPG (Settlement and Integration Services Organization [SISO], 2006).

Au premier abord, comme elle est près de Toronto, une des métropoles les plus cosmopolites au monde, Hamilton ne semble pas être l'endroit idéal pour l'établissement des RPG. Comme la majorité des nouveaux immigrants du Canada a tendance à s'établir dans la région du Grand Toronto (RGT) et qu'il existe une tendance claire parmi tous les nouveaux arrivants au Canada effectuant une migration secondaire à s'établir à Toronto (Anisef et Lanphier, 2003), il semble peu probable que Hamilton puisse être en mesure de retenir les RPG qui y sont envoyés. Toutefois, comme le coût de la vie y est bas, que les services d'établissement sont efficaces et que d'autres ressources de service social sont offertes à Hamilton, la ville est non seulement capable de conserver les RPG qui y sont envoyés, elle attire même un nombre appréciable de RPG ayant été initialement envoyés dans d'autres parties du Canada (SISO, 2006).

Le PAR de Hamilton

À Hamilton, le fournisseur de services (FS) désigné par CIC pour fournir les services liés au PAR est la Settlement and Integration Services Organization (SISO). Depuis sa création en octobre 2001, le PAR de Hamilton a participé à

l'établissement réussi dans cette ville comptant environ 2 000 RPG (SISO, 2006).

Les RPG s'étant établis à Hamilton appartiennent à diverses origines ethniques et viennent de différentes parties du monde (SISO, 2006). Les principaux groupes de RPG s'étant établis à Hamilton comprennent des Soudanais du camp de Kakuma, au Kenya, des Somaliens du camp de Dadaab, au Kenya, des Afghans du Tadjikistan, des Russes et d'autres personnes d'Asie centrale, ainsi que des Libériens de camps de Guinée et du Ghana. De plus, des réfugiés d'Éthiopie, de l'Érythrée, de la Sierra Leone ayant vécu dans divers camps de l'Afrique se sont établis à Hamilton (SISO, 2005). En 2006, des RPG karens de Birmanie (Myanmar) ayant vécu dans des camps en Thaïlande se sont également installés à Hamilton.

Une étude de l'auteur du présent article sur l'établissement des RPG à Hamilton a révélé, en premier lieu, que les RPG ont trouvé, au Canada, la paix et la sécurité qui leur faisait défaut dans leur ancien pays d'accueil. En deuxième lieu, comme ces RPG sont des résidents permanents du Canada, l'incertitude à laquelle ils ont fait face auparavant au sujet de leur vie et de leur avenir a disparu. En troisième lieu, ils se concentrent désormais sur la reconstruction de leur vie, dévastée par des années de conflits et de guerre dans leur pays d'origine. En dernier lieu, même si leur vie au Canada constitue une lutte, ils ne veulent pas se plaindre de leurs difficultés, puisqu'ils sont reconnaissants envers le Canada, qui leur offre une chance d'améliorer leur sort.

Lorsqu'on examine les expériences d'établissement des RPG à Hamilton, de leur propre point de vue, celles-ci semblent être, dans l'ensemble, positives. Vivre en sécurité et en paix constitue une priorité pour ces personnes. Comme elles ont atteint ce but au Canada, elles tentent maintenant de reconstruire les autres aspects de leur vie qui ont été fracassés par leur expérience de réfugié. Leur loyauté et leur gratitude envers le Canada et Hamilton sont immenses. Le fait qu'aucun des RPG ne s'est montré critique envers le soutien financier reçu de CIC et des bureaux d'aide sociale, les services d'établissement de Hamilton ou la vie en général au Canada, tient peut-être au fait qu'ils ne veulent pas avoir l'air ingrats envers le pays qui leur a offert paix et sécurité.

Toutefois, le sondage sur l'expérience d'établissement des RPG a aussi révélé que les RPG de Hamilton ont un revenu faible, vivent

Puisque la perception de la pauvreté varie d'un endroit à l'autre et que ces personnes vivent maintenant au Canada, leur niveau de pauvreté doit être analysé et mesuré par rapport aux conditions de vie au Canada et non aux conditions des réfugiés vivant à l'extérieur du Canada.

des problèmes de chômage, sont confrontés à des obstacles linguistiques, ont de la difficulté à accéder aux études supérieures et ont du mal à refaire leur vie. Autrement dit, ils sont en marge de la société canadienne, ce qui les condamne à la pauvreté. Leur perception voulant que la vie au Canada soit meilleure que celle qu'ils ont laissée derrière eux et l'impression que leur qualité de vie s'est considérablement améliorée en venant au Canada a beaucoup à voir avec la comparaison qu'ils font entre leur ancienne vie de réfugiés et leurs conditions de vie au Canada. Puisque la perception de la pauvreté varie d'un endroit à l'autre et que ces personnes vivent maintenant au Canada, leur niveau de pauvreté doit être analysé et mesuré par rapport aux conditions de vie au Canada et non aux conditions des réfugiés vivant à l'extérieur du Canada. Les RPG de Hamilton ont une attitude optimiste envers leur vie au Canada et sont généralement heureux de leurs conditions de vie et de leur statut socio-économique. Toutefois, cette attitude ne signifie pas nécessairement que les RPG sont inconscients de leur condition socio-économique actuelle au Canada, ou ne sont pas en mesure de la comprendre. Cette attitude signifie plutôt qu'ils se comparent non pas aux autres Canadiens, mais plutôt aux autres réfugiés qu'ils ont laissés derrière eux.

En principe, on attend des RPG qu'ils intègrent le marché du travail dans un délai d'un an (CIC, 1998). Toutefois, un certain nombre de RPG de Hamilton recevaient toujours de l'aide financière du système d'aide sociale de l'Ontario après un an au Canada, et certains RPG dont la fin de la période d'aide dans le cadre du PAR approchait prévoyaient également faire appel à l'aide sociale. Cette constatation cadre bien avec d'autres études qui ont révélé qu'un nombre important de RPG dépendent d'autres programmes d'aide au revenu lorsque l'aide du PAR est terminée (Dempsey et Yu, 2005). Parmi les obstacles à l'accès au marché du travail, on retrouve la maîtrise insuffisante de l'une ou l'autre des

langues officielles, le niveau insuffisant d'éducation, le manque d'expérience de travail et les difficultés associées à l'adaptation à un nouvel environnement (Anisef, Lam et Jansen, 2001; Simich et Hamilton, 2004). Les RPG de Hamilton ont également soulevé des raisons similaires pour expliquer leur incapacité à décrocher un emploi. Une démarche utile et réalisable en vue d'intégrer les RPG au marché du travail serait le prolongement d'un an, par CIC, du soutien accordé dans le cadre du PAR. Cette mesure permettrait aux RPG de se trouver des repères au Canada, d'apprendre une langue officielle durant leur première année et de chercher activement un emploi durant la deuxième année, sans avoir à dépendre du système provincial d'aide sociale. À l'heure actuelle, si les RPG ont un revenu dépassant de 25 % ce qu'ils reçoivent dans le cadre du PAR, CIC déduit intégralement de leur allocation ce montant excédentaire (CIC, 2003). Il s'agit d'une méthode peu judicieuse; plutôt que de pénaliser les RPG qui ont réussi à se trouver un emploi, on devrait les récompenser en leur permettant de conserver la totalité de leurs allocations. Cette méthode pourrait offrir aux RPG un incitatif additionnel les encourageant à accéder au marché du travail plus tôt que prévu et à acquérir de l'expérience de travail au Canada.

De plus, l'obligation pour les RPG de rembourser peu après leur arrivée au Canada le prêt qui leur a été consenti pour payer leur droit d'entrée représente pour un fardeau additionnel. Il existe plusieurs solutions à ce problème. Dans le meilleur des scénarios, on pourrait tout simplement éliminer ce prêt, et CIC réglerait le droit d'entrée des RPG au Canada. Si la prise en charge de cette dépense se révèle trop coûteuse pour le gouvernement, celui-ci pourrait accorder aux RPG un délai de remboursement de cinq ans, au cours duquel ni paiement ni intérêt ne serait exigé.

Il est clair que les RPG ont la capacité d'intégrer avec succès la société canadienne comme tout autre groupe d'immigrants.

Toutefois, le processus d'établissement serait plus long. Pour assurer la réussite des établissements, il nous faut offrir un soutien approprié sur le plan social et sur le plan du revenu, pour une plus longue période. Une façon de régler ce problème serait de créer un programme spécial ayant pour mission de répondre aux besoins à long terme liés à l'établissement des RPG. Comme les RPG sont satisfaits de la sécurité et de la paix que leur offre le Canada, ils sont susceptibles de ne pas demander plus d'aide en vue de reconstruire leur vie et d'accepter le niveau d'aide à l'établissement qui leur est fourni actuellement, sans mécontentement ni protestation.

L'établissement des immigrants dans un nouveau pays a lieu en trois étapes : la période suivant l'arrivée, la période intermédiaire et le long terme (Wayland, 2006). Tous les besoins d'établissement des RPG comblés grâce au PAR, notamment l'orientation, l'aide pour l'obtention de certains documents, le logement et l'apprentissage de connaissances pratiques, s'inscrivent dans la première période. Les services offerts dans le cadre du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI) et d'autres programmes du genre répondent à certains aspects liés à des besoins immédiats et intermédiaires. Toutefois, le problème qui subsiste avec les programmes d'établissement (sauf le PAR) est qu'ils ne sont pas conçus pour répondre aux besoins de réétablissement propres aux RPG. Les programmes d'établissement du Canada sont principalement conçus pour répondre aux besoins de tous les immigrants et ne sont pas spécifiquement adaptés en vue du réétablissement des réfugiés (Parsons, 2005). De plus, la plupart des programmes d'établissement du Canada ont été créés et sont financés simplement dans le but de répondre aux besoins immédiats des immigrants en matière d'établissement (Omidvar et Richmond, 2003). Il existe également des contraintes de financement qui limitent l'étendue et l'efficacité des activités liées à l'établissement. Par conséquent, il est clair que le soutien crucial à l'établissement à long terme des RPG en vue de reconstruire leur vie ne peut être offert dans le cadre du mandat et de la portée du PAR actuel.

Recommandations pour les décideurs

Contrairement aux autres groupes d'immigrants, les RPG ne choisissent pas de se rendre au Canada : c'est plutôt CIC qui les amène au Canada. Par conséquent, il est important de noter que les RPG

constituent un groupe d'immigrants unique en son genre et que le Canada a une responsabilité spéciale de répondre à leurs besoins sur le plan de l'établissement. Afin de favoriser l'établissement des RPG au Canada et de faire tomber les barrières auxquelles ils font face, il importe de créer un programme spécial d'établissement. Ce programme, qui pourrait facilement et efficacement se greffer au PAR, doit intervenir au moment où CIC sélectionne les RPG en vue de leur établissement au Canada. La première étape de ce programme consisterait à fournir aux RPG des renseignements complets sur le Canada en général et, plus particulièrement, sur leur destination. Ces renseignements devraient être précis et à jour. Comme l'ont suggéré Simich, Beiser et Mawani (2002), il est important que les RPG participent au choix de leur destination finale au Canada. Lorsqu'ils y ont de la famille et des amis, ils doivent avoir la possibilité de s'installer dans la même région qu'eux, s'ils le souhaitent. Lorsqu'ils n'ont ni famille ni amis au Canada, on devrait leur remettre des renseignements détaillés sur le plus de destinations possibles afin qu'ils puissent participer à la prise de décision finale (Simich et coll., 2002).

Cette étape, assez simple, peut contribuer à l'atteinte de plusieurs objectifs. Premièrement, elle réduirait la migration secondaire parmi les RPG, ce qui permettrait d'économiser les coûts qui y sont associés (Simich et coll., 2002). Deuxièmement, si les RPG ont accès à des réseaux de soutien social grâce à leurs amis, à leur famille ou aux membres de la communauté, on allège le fardeau des FS. Troisièmement, cette étape permettra en quelque sorte d'apaiser le sentiment d'anxiété lié au réétablissement dans un lieu inconnu.

Lorsque les RPG arrivent au Canada, il faudrait prolonger la période où ils bénéficient du PAR d'au moins une année ou jusqu'à ce que les conseillers du PAR considèrent le client autonome. Durant cette période, les conseillers du PAR devraient répondre aux besoins immédiats, intermédiaires et à long terme liés à l'établissement des RPG.

La raison pour laquelle il faudrait utiliser cette démarche est que le PAR est le seul programme d'établissement spécialisé visant à fournir des services aux RPG. Par conséquent, le PAR possède l'expertise adéquate pour prendre en charge ces personnes. Chaque RPG devrait être jumelé à un conseiller du PAR qui aurait la

responsabilité de suivre l'évolution du processus d'établissement du client. Il faudrait créer, dans le cadre du PAR, d'autres programmes de soutien, notamment des programmes pour les jeunes et les enfants, des programmes de santé mentale, des programmes d'aide à l'éducation et des programmes de soutien communautaire. Ces programmes aideraient à répondre à tous les types de besoins lorsqu'ils surviennent. De plus, afin de répondre aux besoins intermédiaires et à long terme liés à l'établissement, il faudrait permettre aux RPG d'accéder à tous les programmes d'établissement au-delà de la période habituelle de trois ans (Omidvar et Richmond, 2003) et même après qu'ils ont obtenu la citoyenneté canadienne.

Il faut également créer une stratégie en matière d'emploi qui permettrait aux RPG d'obtenir des emplois exigeant peu d'habiletés dans une langue officielle; cela pourrait être réalisé en ciblant des employeurs particuliers, notamment les agriculteurs, les propriétaires d'usine et les entrepreneurs embauchant des ouvriers non qualifiés. De plus, grâce à des initiatives stratégiques d'établissement, il serait possible d'orienter les RPG vers des régions du Canada où ils sont le plus susceptibles de trouver un emploi.

Finalement, il faut se doter d'une approche englobante qui permettrait d'éliminer les connotations péjoratives de certains termes problématiques. Puisque ces personnes arrivent au Canada en tant que résidents permanents, il est inopportun de continuer à les qualifier de « réfugiés » une fois qu'ils sont arrivés ici. Par conséquent, on devrait les nommer « immigrants parrainés par le gouvernement » ou IPG.

À propos de l'auteur

PRADEEP NAVARATNA travaille comme coach de vie et comme mentor dans le cadre du programme d'aide au rétablissement de la Settlement and Integration Services Organization. Il est titulaire d'une maîtrise en études sur l'immigration et l'établissement de la Ryerson University. Le présent article s'appuie sur la recherche qu'il a effectuée dans le cadre de sa maîtrise.

Références

- Anisef, P., et M. Lanphier (dir.). 2003. *The World in a City*, Toronto, University of Toronto Press.
- Anisef, P., L. Lam, et C. Jansen. 2001. *A Report on Settlement Experience of Kosovar Refugees in Ontario*, Centre for Refugee Studies and Joint Centre for Excellence for Research on Immigration and Settlement.

Canada. Citoyenneté et Immigration Canada. 2006. *La réinstallation des réfugiés au Canada*. www.cic.gc.ca/francais/refugies/reetable-menu.html. Consulté le 10 mai 2006.

—. Citoyenneté et Immigration Canada. 2006a. OP 5 *Sélection et traitement à l'étranger des cas de réfugiés au sens de la Convention outre-frontières et de personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières*. www.cic.gc.ca/manuals-guides/francais/op/op05f.pdf. Consulté le 15 septembre 2006.

—. Citoyenneté et Immigration Canada. 2006b. *Faits et chiffres 2006 – Aperçu de l'immigration : résidents permanents*. www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2006/faits2006_categorie.html. Consulté le 15 septembre 2006.

—. Citoyenneté et Immigration Canada. 2003. IP 3 *Traitement au Canada des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières et les personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières. Partie 2 (Programme d'aide au rétablissement PAR)*. www.cic.gc.ca/manuals-guides/francais/ip/ip03f-part2.pdf. Consulté le 10 octobre 2006.

—. Citoyenneté et Immigration Canada. 1998. *Les résultats économiques des immigrants selon les catégories d'admission*. www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/categories/categories-tdm.html. Consulté le 10 octobre 2006.

—. Statistique Canada. 2005a. *Statut d'immigrant selon la période d'immigration, chiffres de 2001, pour le Canada, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement et les subdivisions de recensement (municipalités) – Données-échantillon (20 %)*. www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/Immigration/Page.cfm?Lang=F&Geo=CSD&View=w=3&Code=537&Table=1&StartRec=1&Sort=6&B1=Counts. Consulté le 10 mai 2006.

—. Statistique Canada. 2005b. *Statut d'immigrant selon la période d'immigration, chiffres de 2001, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement – Données-échantillon (20 %)*. www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/Immigration/Page.cfm?Lang=E&Geo=CMA&Code=0&View=1&Table=1&StartRec=1&Sort=5&B1=Counts. Consulté le 10 mai 2006.

Dempsey, C., et S. Yu. 2004. « Refugees to Canada: Who Are They and How Are They Faring? » *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (mars), p. 11-13.

Kelley, N., et M. Trebilcock. 1998. *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto Press.

Omidvar, R., et T. Richmond. 2005. « Immigrant Settlement and Social Inclusion in Canada », dans Ted Richmond et Anver Saloojee (dir.), *Social Inclusion: Canadian Perspectives*, Toronto, Fernwood Publishing.

Orr, B. 2004. « Resettlement: A Durable Solution », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (mars), p. 22-24.

Parsons, L. 2005 *Refugee Resettlement in New Zealand and Canada*, rapport préparé pour RMS Refugee Resettlement.

Simich, L., et H. Hamilton. 2004. *The Study of Sudanese Settlement in Ontario*, Culture, Community and Health Studies Program, Centre for Addiction and Mental Health, Department of Psychiatry, University of Toronto, Association of Sudanese Women in Research, Toronto and Research Resource Division for Refugees, Carleton University.

Simich, L., M. Beiser, et F. Mawani. 2002. « Paved with Good Intentions: Canada's Refugee Destining Policy and Paths of Secondary Migration », *Analyse de politiques / Canadian Public Policy*, vol. 28, n° 4, p. 598-607.

Settlement and Integration Services Organization. 2006. *Statistics, Resettlement Assistance Program*.

—. 2005. *Report to the Board*.

Wayland, S. 2006. *S'établir au Canada ? Entraves politiques et juridiques*. Fondations communautaires du Canada et Commission du droit du Canada.

Journal of International Migration and Integration *Metropolis Research and Policy Review*

Revue de l'intégration et de la migration internationale *Compte rendu de Metropolis sur la recherche et les politiques*

The Journal of International Migration and Integration (JIMI) is a multidisciplinary scholarly journal which publishes original research papers, policy discussions, and book reviews that enhance the understanding of immigration, settlement and integration, and contribute to policy development. JIMI is printed four times a year with articles in English or French.

La Revue de l'intégration et de la migration internationale (RIMI) est une revue spécialisée multidisciplinaire qui publie des travaux de recherche, des discussions portant sur les politiques et des critiques de livres qui font avancer les connaissances en matière d'immigration, d'établissement et d'intégration et qui contribuent à l'élaboration des politiques. La RIMI paraît quatre fois par année et présente des articles en anglais et en français.



JIMI
1-17 Humanities Centre
University of Alberta
Edmonton, AB T6G 2E5
Canada
Tel: (780) 492-0635
Fax: (780) 492-2594
Email: jimi@ualberta.ca
Web Site: <http://jimi.metropolis.net>

À l'instar d'autres villes de deuxième et troisième rangs, la ville de Hamilton a été façonnée par l'immigration. Toutefois, elle présente quelques traits qui la distinguent des autres villes, notamment un taux élevé de rétention des immigrants, un taux relativement plus élevé d'Européens parmi les immigrants récents, et un taux relativement moins élevé d'immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés ou de la catégorie des gens d'affaires. Il importe de tenir compte de la manière dont l'immigration est vécue ainsi que de la façon dont les immigrants forment des communautés qui donnent du soutien aux nouveaux arrivants, qui favorisent leur sentiment de confiance en soi, et qui renforcent la conscience de leur propre valeur.

L'immigration et l'établissement à Hamilton

VIC SATZEWICH et WILLIAM SHAFFIR
McMaster University

L'immigration fait partie intégrante du processus continu d'édification de la nation canadienne. Il s'agit bel et bien d'un phénomène d'échelle nationale, mais les questions en matière d'immigration sont également, et inévitablement, locales. Les immigrants et les réfugiés viennent au Canada, mais ils s'établissent dans des villes, des villages et des voisinages particuliers. Par conséquent, pour bien comprendre les questions relatives à l'établissement et à l'intégration des immigrants et des réfugiés, il faut tenir compte de l'incidence des situations et des contextes locaux ainsi que des antécédents des immigrants. Aussi, bien que Montréal, Toronto et Vancouver accueillent la grande majorité des immigrants qui arrivent au Canada, il importe de comprendre le processus d'établissement des immigrants dans les villes de deuxième rang, tout particulièrement si l'on désire favoriser une distribution plus égale des immigrants dans l'ensemble du pays.

Bref aperçu des immigrants à Hamilton

À l'instar d'autres villes canadiennes, Hamilton a été façonnée par l'immigration. Chaque année depuis 1999, de 3 000 à 4 000 immigrants – soit environ 1,5 % de l'immigration annuelle vers le Canada – s'installent à Hamilton. Selon le Recensement, 154 600 immigrants vivaient à

Hamilton en 2001, où ils représentaient jusqu'à 24 % de l'ensemble de la population, un taux légèrement inférieur au taux provincial, qui se situe à 27 %. Les immigrants qui vivent à Hamilton s'y sont établis il y a plus longtemps que les immigrants vivant dans d'autres villes en Ontario et au Canada. En effet, 67 % des immigrants vivant à Hamilton sont arrivés au Canada en 1985 ou avant, comparativement à 54 % dans le reste de l'Ontario et du Canada. À l'inverse, 33 % des immigrants vivant à Hamilton sont arrivés en 1986 ou plus tard, comparativement à 46 % dans le reste de l'Ontario et du Canada (Statistique Canada, 2005, p. 1-2).

La composition des plus récentes cohortes de nouveaux arrivants à Hamilton diffère quelque peu des autres villes canadiennes, notamment en ce qui a trait au pays d'origine des immigrants et à leur catégorie d'immigration. Davantage de pays européens figurent parmi les dix principaux pays d'origine des immigrants qui s'installent à Hamilton comparativement au reste du Canada. En effet, le Tableau 1 démontre que cinq des dix principaux pays d'origine des immigrants récents sont européens, plus spécifiquement la Yougoslavie, la Pologne, la Bosnie-Herzégovine, le Royaume-Uni et la Croatie. En fait, la ville de Hamilton a accueilli 13,2 % des 11 380 immigrants de la Croatie qui sont arrivés au

TABLEAU 1

Pays sources des nouveaux immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 2001 et vivant à Hamilton, 2001

Lieu de naissance	Nombre	Pourcentage
Yougoslavie	2 725	7,7 %
Pologne	2 310	6,5 %
Inde	2 285	6,4 %
République populaire de Chine	1 910	5,4 %
Philippines	1 855	5,2 %
Irak	1 835	5,2 %
Bosnie-Herzégovine	1 575	4,4 %
Pakistan	1 405	4,0 %
Royaume-Uni	1 395	3,9 %
Croatie	1 320	3,7 %
Total des dix principaux pays sources	18 615	52,4 %
Tous les autres pays	16 925	47,6 %
Total	35 540	100,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

Canada entre 1991 et 2001, 8,8 % des 35 860 immigrants de la Yougoslavie et 7,2 % des 23 170 immigrants de la Bosnie-Herzégovine.

De plus, les immigrants qui vivent à Hamilton se distinguent de ceux qui vivent ailleurs au Canada en ce qui a trait aux différentes catégories d'immigration. Comparativement aux autres villes canadiennes, les plus récentes cohortes de nouveaux arrivants à Hamilton comptent davantage d'immigrants de la catégorie du regroupement familial et de la catégorie des réfugiés, et moins d'immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés et de la catégorie des gens d'affaires. Parmi les nouveaux arrivants qui ont désigné Hamilton comme leur ville de destination entre 2001 et 2003, 34 % faisaient partie de la catégorie du regroupement familial, 20 % de la catégorie des réfugiés, 40 % de la catégorie des travailleurs qualifiés et 3 % de la catégorie des gens d'affaires. En comparaison, ailleurs au Canada, 29 % des immigrants faisaient partie de la catégorie du regroupement familial, 11 % des réfugiés, 52 % des travailleurs qualifiés et 5 % des gens d'affaires.

Le portrait de l'immigration à Hamilton peut être trompeur si nous ne tenons compte que des données sur la destination prévue des immigrants. La ville de Hamilton n'est peut-être pas le premier choix des immigrants lorsqu'ils arrivent au Canada, mais elle semble toutefois réussir mieux que les autres villes à retenir les

immigrants qui s'y installent et à attirer ceux qui vivent ailleurs au pays. Il est possible d'évaluer le taux de rétention des immigrants en comparant le nombre de nouveaux immigrants établis dans une ville avec le nombre d'immigrants qui avaient l'intention de s'y établir lorsqu'ils sont arrivés au Canada. Le Tableau 2 présente le taux de rétention de la ville de Hamilton, celui d'autres villes canadiennes de deuxième rang et celui des grands centres urbains qui reçoivent de grands nombres d'immigrants, soit Toronto, Montréal et Vancouver. Parmi les immigrants qui ont été admis au Canada entre 1996 et 2001, 14 013 d'entre eux ont désigné Hamilton comme leur choix initial de destination. En 2001 toutefois, 18 685 immigrants admis au Canada entre 1996 et 2001 résidaient effectivement à Hamilton. Comme le montre le Tableau 2, Hamilton affiche un taux de rétention des immigrants qui s'élève à 133 %, comparativement à 84 % pour Toronto, à 86 % pour Montréal et à 89 % pour Vancouver. Comparativement aux autres villes de taille similaire, Hamilton affiche toujours un taux plus élevé de rétention, supérieur à celui de London, Ontario (114 %) d'Ottawa (103 %) et de Calgary (93 %).

L'une des principales questions stratégiques à laquelle la Ville de Hamilton, les employeurs et les agences d'établissement des immigrants doivent répondre porte sur les moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour attirer davantage d'immigrants qualifiés. Selon Moretza Jafarpur, directeur général de la Settlement and Integration Services Organization de Hamilton, la ville doit retenir davantage l'attention des candidats à l'immigration lorsqu'ils envisagent immigrer au Canada. En effet, bien que la plupart des immigrants et des immigrants potentiels sont relativement familiers avec les villes de Toronto, de Vancouver et de Montréal, M. Jafarpur estime que les possibilités offertes par les autres villes canadiennes sont moins bien connues. Parallèlement à l'intensification des pressions démographiques, il s'attend à ce que la concurrence entre les villes de premier et de deuxième rangs pour attirer des immigrants qualifiés aille également en augmentant. Par conséquent, il propose que des villes comme Hamilton fassent davantage la promotion de ce qu'elles ont à offrir aux nouveaux immigrants et qu'elles encouragent plus activement les services d'immigration à l'étranger à vanter les mérites des villes de deuxième rang auprès des immigrants potentiels.

La ville de Hamilton n'est peut-être pas le premier choix des immigrants lorsqu'ils arrivent au Canada, mais elle semble toutefois réussir mieux que les autres villes à retenir les immigrants qui y arrivent et à attirer ceux qui vivent dans d'autres villes canadiennes.

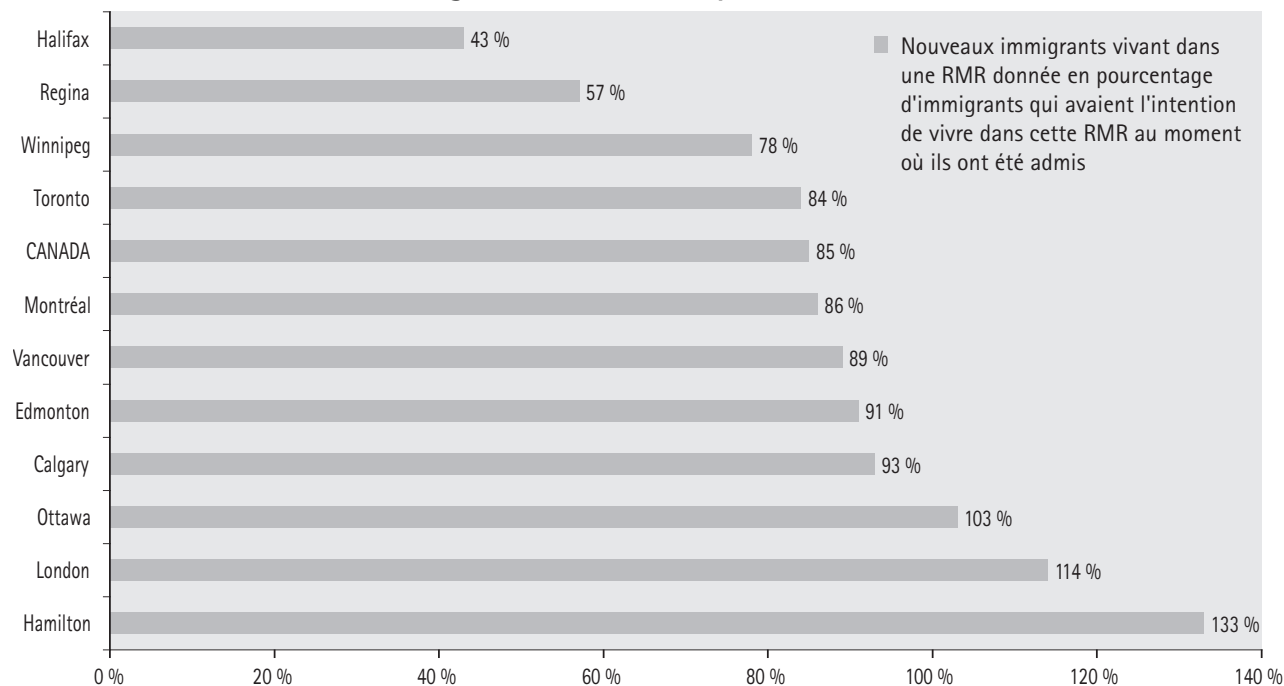
L'expérience de l'immigration

Outre ces données statistiques, nous avons aussi tenté de comprendre comment se négocie et se vit l'immigration. Loin d'être des victimes et d'accepter sans discernement les conditions qu'on leur impose, les immigrants jouent un rôle actif dans les dédales de l'immigration. Il n'est donc peut-être pas étonnant que nos données indiquent, comme par le passé lorsque les communautés d'immigrants servaient d'asile contre les incertitudes du monde extérieur, que les immigrants forment une collectivité qui, bien que naissante, offre du soutien et permet de renforcer le sentiment de confiance en soi.

Une conversation entamée avec deux immigrants libériens permet d'y voir un peu plus clair dans la complexité du processus d'immigration. Faisant partie de la catégorie des réfugiés, ces deux immigrants ont été fortement marqués par leur séjour dans un camp de réfugiés au Ghana. Avant même d'être confrontés à

l'énorme choc culturel qui les attendait à Hamilton, ils ont tout d'abord dû relever les défis posés par le camp de réfugiés. « Vous arrivez au camp, affirme l'un d'eux, et sans savoir ce qui se passe, tout devient confus. » Les expériences vécues au camp, y compris la nécessité pour plusieurs d'avoir recours au travail illégal, voire à la prostitution, pour essayer de joindre les deux bouts et pour survivre, sont difficilement oubliables. Tout aussi frustrants et décourageants sont les contacts avec les responsables gouvernementaux canadiens, puisque non seulement ils demandent à interroger les réfugiés potentiels plusieurs fois mais, comme le fait remarquer l'autre interlocuteur, « ils s'attendent à ce que vous vous souveniez des informations données par la première personne [l'intervieweur] jusqu'à la dernière », une tâche en temps normal très difficile, mais exacerbée lorsque les personnes interrogées sont analphabètes. Du point de vue des résidents des camps de réfugiés, le processus de

TABLEAU 2
Taux de rétention des nouveaux immigrants (1996 à 2001) par RMR



Source : Centre syndical et patronal du Canada, 2005, p. 9.

l'admissibilité à l'immigration manque de clarté : « on a beau apprécier l'occasion qui nous est offerte, celle-ci pose aussi des difficultés [...] Personne ne connaît vraiment le processus ou ce qu'il faut faire pour remplir les conditions requises. »

L'église représente une institution centrale qui joue un rôle clé auprès des nouveaux arrivants en les aidant à s'adapter au choc culturel qu'ils vivront obligatoirement à leur arrivée. À Hamilton, puisqu'il n'y a pas encore d'église s'adressant spécifiquement à la population d'origine libérienne, les Libériens se joignent habituellement à des églises de la région qui sont reconnues comme étant accueillantes et dont les pratiques religieuses se rapprochent quelque peu des leurs. « Les gens vont tout de suite à l'église, avant même de chercher un emploi », affirme un nouvel arrivant. Toutefois, le rôle de l'église dans l'obtention de la stabilité recherchée et la signification du parcours des immigrants commence encore plus tôt, dans le camp de réfugiés où, comme l'affirme un ancien résidant : « jusqu'à 90 % des gens voient les églises comme leur dernier espoir. »

La pertinence de l'église, en tant qu'institution stabilisatrice, dépasse la simple doctrine religieuse. Ses programmes sociaux et culturels offrent le soutien affectif et les possibilités indispensables aux nouveaux arrivants pour donner une direction à leur transition, parfois difficile, vers une nouvelle société. « Nous arrivons dans une nouvelle collectivité, nous ne connaissons rien. Certains d'entre nous nourrissent de grands espoirs, nous arrivons avec beaucoup d'attentes. Nous avons besoin d'une personne avec qui parler, qui nous fera connaître les environs, qui nous expliquera le fonctionnement des choses [...] L'église offre un tel soutien. » De manière plus générale, l'église aide les nouveaux arrivants à s'adapter à leur déplacement et au choc culturel qui l'accompagne :

En arrivant au Canada, vous éprouvez un réel choc. Même si vous savez que vous quittez une mauvaise situation pour une meilleure, c'est un choc énorme. Premièrement, vous arrivez dans un pays où vous ne connaissez personne [...] Vous quittez les gens avec qui vous viviez, la culture dans laquelle vous avez grandi. Alors la première chose que vous ressentez, c'est de la peur. Vous vous demandez : 'Suis-je au bon endroit ? Au mauvais endroit ?' Deuxièmement, à qui parler ? Parce que vous avez toujours des

questions, parce que si vous n'obtenez pas les réponses de la bonne personne, vous empruntez le mauvais chemin et parfois, lorsque vous vous rendez compte que vous faites fausse route, il est déjà trop tard.

Les églises aident les nouveaux arrivants à répondre à leurs besoins les plus pressants, en facilitant le contact avec les résidents de la ville de Hamilton qui connaissent d'éventuelles possibilités d'emplois, les conditions d'admission aux établissements d'enseignement, ainsi que les programmes sociaux offerts. Elles servent aussi de lieu de rencontre pour les nouveaux arrivants, leur permettant de maintenir et de renforcer les liens avec les membres de leur groupe, d'obtenir des nouvelles sur les amis et les membres de la famille qu'ils ont quittés, ainsi que d'apprendre les rudiments de aspects de la vie quotidienne, en apparence banales, comme les endroits où se procurer des aliments familiers et comment faire des achats dans les supermarchés et auprès des producteurs locaux.

Le programme d'accueil de la SISO

La Settlement and Integration Services Organization (SISO) de Hamilton est une organisation communautaire qui offre du soutien aux nouveaux arrivants, plus particulièrement par l'entremise de son programme d'accueil, le Host Program. L'objectif de la SISO consiste à offrir des programmes et des services aux collectivités d'immigrants et de réfugiés de la région de Hamilton et de permettre à tous de participer pleinement à la vie communautaire, économique et culturelle de la société. L'organisation vise à offrir aux nouveaux arrivants, comme aux Libériens à qui nous avons parlé, une gamme de services, dont un service d'encadrement.

Le Host Program crée des liens entre les nouveaux arrivants et des familles canadiennes, offre le soutien affectif nécessaire pour bâtir un nouveau réseau social et élargir leur réseau d'amis. De plus, selon un des responsables, les bénévoles qui procurent un encadrement aux immigrants et réfugiés « prennent conscience des problèmes et des défis auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants alors qu'ils s'établissent dans leur nouveau pays. » Un Libérien décrit les avantages immédiats du programme :

La SISO possède un programme qui crée des liens entre les familles libériennes et

canadiennes pour que chaque des familles libériennes ait une « famille d'accueil » canadienne. Celle-ci est là pour nous aider du point de vue affectif, pour nous aider à trouver un moyen de poursuivre nos études si c'est ce que nous voulons, ou pour nous aider à trouver ce que nous cherchons, que ce soit un emploi ou des vêtements. La plupart des Libériens qui sont aux études ou qui occupent un emploi ont pu compter sur l'aide de ces familles.

Un responsable de la SISO se souvient de l'arrivée de la première famille libérienne à Hamilton et des répercussions psychologiques que cela a entraîné pour lui ainsi que pour la chef de cette famille :

Lorsque nous avons accueilli la première famille, composée d'une mère seule et de ses trois filles, j'ai rencontré la mère à l'hôtel de réception que nous utilisons sur la rue Main. Je suis allé la voir pour lui souhaiter la bienvenue, en compagnie de gens de notre collectivité, du programme d'accueil [...] Je lui ai dit « Bienvenue au Canada. » Elle m'a regardé et a répondu « Merci beaucoup. En 15 ans, vous êtes la première personne à me souhaiter ainsi qu'à ma famille la bienvenue quelque part. » Je lui ai demandé si elle voulait rencontrer une famille canadienne et elle a dit : « Bien entendu, j'en ai besoin. » Avec le temps, elle est devenue une véritable ambassadrice de sa collectivité.

Il ajoute :

Les Libériens sont ouverts d'esprit et prêts à établir des liens avec les autres. Jusqu'à présent, toutes les familles libériennes ont été jumelées à une famille canadienne. Cette famille leur procure un soutien affectif parce qu'il s'agit vraiment de soutien affectif, d'amitié, d'éducation à la collectivité locale et à son mode de fonctionnement.

Conclusion

En ce qui a trait au portrait d'immigration, Hamilton, une ville de taille moyenne, partage certaines caractéristiques avec d'autres villes de taille semblable. En raison de sa proximité avec Toronto, Hamilton présente également des traits distinctifs, comme la présence d'immigrants en provenance de Toronto, qui quittent cette ville en raison du coût élevé de la vie. Entre la moitié et les deux tiers des nouveaux arrivants sont des migrants secondaires dont le point d'entrée n'était pas Hamilton. Aussi, puisque Hamilton possède l'une des populations les plus vieillissantes en Ontario et qu'elle souffre de l'exode des enfants des baby-boomers, l'incidence de l'immigration sur l'économie de la ville et sur l'ensemble de la population sera vraisemblablement plus grande que dans les autres villes canadiennes. Enfin, l'absence à Hamilton d'institutions axées sur les immigrants et ayant de profondes racines historiques ainsi qu'un intérêt pour la monopolisation des services aux immigrants pourra peut-être permettre l'introduction de moyens novateurs pour répondre aux besoins et aux rêves des nouveaux arrivants et leur donner la possibilité de tracer leur propre parcours en vue de faire de Hamilton un endroit où ils se sentent véritablement chez-eux.

À propos des auteurs

VIC SATZEWICH est professeur de sociologie à McMaster University. Ses plus récentes publications comprennent les livres *Race and Ethnic Relations: A Critical Introduction* (avec Nick Liodakis), Oxford University Press, et *Transnational Identities and Practices in Canada* (avec Lloyd Wong), University of British Columbia Press.

WILLIAM SHAFFIR est professeur de sociologie à McMaster University. Il a étudié l'organisation des communautés hassidiques tout au long de sa carrière, mais il a également publié des écrits sur la professionnalisation des étudiants en médecine, sur une émeute ethnique qui a eu lieu à Toronto en 1933, sur la manière dont les dirigeants élus font face aux sondages négatifs, et sur la façon dont est vécue l'abandon d'un mode de vie religieux. Il étudie présentement, avec Vic Satzewich, le profilage racial au sein des services de police.

Cet article donne un aperçu du document d'orientation de PROMPT, intitulé In the Public Interest: Immigrant Access to Regulated Professions in Today's Ontario. Ce rapport donne un compte rendu des constatations et recommandations de PROMPT portant sur l'Examen des processus d'appel dans les professions réglementées de l'Ontario effectué par le juge George Thomson, et sur le contenu du projet de loi 124, Accès équitable aux professions réglementées.

Dans l'intérêt public : l'accès des immigrants aux professions réglementées en Ontario

OKSANA BUHEL
Capacity Canada

LELE TRUONG
Policy Roundtable Mobilizing Professions and Trades

PROMPT (Policy Roundtable Mobilizing Professions and Trades) est une coalition regroupant plus de 20 associations professionnelles et commerciales au service des immigrants, d'initiatives communautaires et de groupes de coordination. Les associations membres de PROMPT représentent plus de 20 000 immigrants de partout en Ontario. Fondée en 2003 par le Council of Agencies Serving South Asians (CASSA), PROMPT sert de plate-forme aux membres voulant s'engager collectivement dans l'élaboration de solutions politiques visant à confronter et défier les obstacles systémiques auxquels font face les immigrants sur le marché du travail.

Examen de l'accès des immigrants aux professions réglementées

Une fois PROMPT établie, l'une de ses premières tâches a été d'entreprendre un projet de recherche d'une durée de neuf mois sur la question de l'inscription dans le cadre du processus de réglementation en Ontario (c.-à-d. l'accès aux professions réglementées), du point de vue des professionnels formés à l'étranger. On avait conçu le projet pour qu'il soit participatif et pragmatique afin de créer de nouvelles connaissances et de susciter des changements systémiques en se fondant sur les commentaires et l'orientation

des professionnels formés à l'étranger. On a mené le projet en deux phases. La phase exploratoire comprenait une recherche intensive en bibliothèque et sur Internet, autant au pays qu'à l'étranger, pour trouver des ressources portant sur la loi de réglementation actuelle ainsi que sur les recommandations et les meilleures pratiques relatives aux professionnels formés à l'étranger. Durant cette phase, on a mené neuf entrevues téléphoniques auprès de personnes délibérément ciblées qui connaissaient le processus de réglementation ou l'élaboration de politiques relatives aux professionnels formés à l'étranger. Durant la phase de validation, on a mis à l'essai les conclusions préliminaires de la recherche au moyen d'une série d'événements pour les intervenants, y compris des entrevues d'évaluation avec les membres de PROMPT et les groupes de travail sur la recherche, des discussions avec les responsables de la réglementation, des groupes de discussion avec des employés du gouvernement et des commentaires de spécialistes dans le domaine.

La réglementation des professions en Ontario

Lorsque les organismes de réglementation ont vu le jour en Ontario, ils servaient à protéger le statut professionnel des praticiens, et à défendre les intérêts et assurer la sécurité de la population.

L'examen a montré que les mécanismes de responsabilité étaient limités et variaient selon chacune des 38 professions réglementées. Tous les organismes de réglementation avaient en commun un mécanisme de responsabilité interprofessionnel. En effet, leur mandat découlant d'une loi, ces organismes étaient responsables devant le gouvernement de l'Ontario qui, à son tour, était tenu de rendre compte au public.

Les obstacles selon la perspective des immigrants

Les obstacles qui empêchent les immigrants d'exercer leur profession sont individuels (un problème que l'immigrant doit surmonter) et systémiques (un problème que le système de réglementation devrait régler). Bien que l'examen des obstacles individuels soit une tâche importante, ce rapport vise surtout à mettre en relief les obstacles systémiques et à proposer des solutions pour ce type d'obstacles. PROMPT s'inquiétait du fait que les quelques pratiques d'enregistrement existantes qui semblaient prometteuses étaient également de nature volontaire, semblaient d'application ponctuelle, étaient peu évaluées et, pour la plupart, ne mettaient pas fin aux obstacles systémiques.

Six problèmes cruciaux liés à la réglementation professionnelle en Ontario ont été cernés :

- le manque de clarté et d'uniformité dans les mesures législatives;
- le manque de responsabilité à l'égard du public;
- le manque de coordination et de cohérence dans la politique d'accès et l'évaluation des titres de compétences étrangers;
- le manque de leadership du gouvernement;
- les intérêts opposés au sein de la réglementation;
- les suppositions incertaines sous-jacentes au processus d'enregistrement.

Recommandations de PROMPT pour renforcer la responsabilité dans le processus d'enregistrement

Valeurs et principes fondamentaux

L'identification de ces problèmes a souligné la recommandation suivante de PROMPT d'établir des valeurs et des principes fondamentaux au sein du processus d'enregistrement.

[Traduction]

Le processus d'enregistrement auprès des ordres professionnels réglementés est fondé

sur les principes fondamentaux de l'équité, de la responsabilité et de l'intérêt public. Les valeurs maîtresses sont la pertinence, l'uniformité, la transparence, la rapidité, l'abordabilité, l'accessibilité, le respect et le caractère défendable.

Dans le rapport, on décrit chaque principe et on fournit la justification appuyant sa pertinence. L'« équité » nécessite que les processus d'enregistrement soient mis en œuvre en conformité avec l'obligation légale et éthique des organismes de réglementation de ne pas faire de discrimination. Cela signifie définir clairement ce qui est évalué et ce qui ne l'est pas. Les processus doivent examiner les compétences, les connaissances, les diplômes et l'aptitude à travailler du candidat sans égard à sa race, sa nationalité, son sexe, son orientation sexuelle, le pays où il a reçu sa formation ou sa situation socioéconomique, et sans non plus tenir compte de la demande du marché du travail. « Dans l'intérêt public » signifie que les processus d'enregistrement doivent accorder une autorisation de travail à *tous* les professionnels qualifiés qui en font la demande, tout en assurant la sécurité, la santé et le bien-être du public. Les processus « responsables » sont ceux qui démontrent publiquement que l'enregistrement vise à protéger le public, tel que décrit précédemment.

Les huit valeurs sont également bien définies et leur importance justifiée.

Mécanismes de responsabilité

Pour garantir l'application concrète de ces principes et valeurs, PROMPT a recommandé la mise en place de quatre structures additionnelles qui renforceraient les mécanismes de responsabilité actuels :

- Les organismes de réglementation professionnelle sont légalement tenus de procéder à des vérifications réglementaires (aussi bien des résultats que du processus) qui aboutissent à des plans d'action en matière d'équité. Des rapports annuels sur l'équité sont diffusés auprès du public;
- Il faut élaborer des stratégies qui renforcent la nature publique de la responsabilité au moyen de conseils réglementaires;
- Un secrétariat centralisé pour les professions réglementées est mis sur pied afin d'accroître la responsabilité et de faciliter la collaboration pangouvernementale;

Au printemps 2006, le ministère ontarien des Affaires civiques et de l'Immigration a déposé le projet de loi 124, Loi sur l'accès équitable aux professions réglementées, dont l'objet était de veiller à ce que les professions réglementées et les particuliers demandant l'inscription auprès de professions réglementées soient régis par des pratiques d'inscriptions transparentes, objectives, impartiales et équitables.

- Des processus d'appel indépendants sont nécessaires pour chaque profession ou tous les secteurs.

Encore une fois, on présente et justifie chacun des mécanismes. Le rôle actuel et éventuel des représentants du gouvernement et du public siégeant aux conseils réglementaires est examiné de près, de même que les différentes responsabilités du secrétariat. Aussi, on décrit les critères sur lesquels doivent se fonder les évaluateurs des appels.

La recherche a confirmé que même si on semble s'entendre sur les principes et les valeurs, ce n'est pas encore le cas quant à la façon envisagée de mettre ces valeurs en œuvre, ni sur la façon d'en rendre compte. *In the Public Interest* demandait au gouvernement provincial d'assurer le leadership afin de mettre à exécution les idées énoncées. Pour relever ce défi de taille, il était indispensable que le gouvernement fasse preuve d'un grand leadership, en collaboration avec tous les intervenants, les professionnels formés à l'étranger jouant un rôle de premier plan.

Ce leadership a été assuré par l'honorable Mary Anne Chambers, ancienne ministre de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario.

Examen des processus d'appel des décisions en matière d'inscription dans les professions réglementées de l'Ontario

Le rapport *In the Public Interest* a été publié en juillet 2004. C'est à ce moment que la ministre Chambers a annoncé la mise sur pied de l'Examen des processus d'appel des décisions en matière d'inscription dans les professions réglementées de l'Ontario. Cette annonce prouvait le bien-fondé d'un processus d'appel, recommandation proposée dans le rapport. La participation du Ministère à l'élaboration du document d'orientation laisse fortement entendre que la décision était associée aux conclusions et recommandations du rapport. On a mandaté le juge George M. Thomson pour examiner le processus d'appel en matière d'inscription pour les professions autoréglementées.

Bon nombre des principales conclusions du rapport Thomson¹, publié en novembre 2005, reprennent les conclusions du rapport *In the Public Interest*. Bien que l'examen devait porter sur les processus d'appel, les conclusions stipulaient dès le départ que « le meilleur système [de réglementation] en est un qui ne crée pas une multitude d'appels. Au cours de l'examen, il est devenu évident que les processus d'inscription et les processus d'appel ou de révision internes ont une importance vitale en tant que “fer de lance” des systèmes d'appel indépendants. Des pratiques d'inscription équitables, notamment l'accès à une révision ou à un appel interne, contribueront à garantir que le processus d'appel indépendant n'est pas surutilisé. »

Recommandations : processus d'inscription internes
L'examen des appels a regroupé les recommandations relatives à l'inscription selon les éléments du processus, la justification des éléments et la façon de mettre en œuvre les recommandations.

RENSEIGNEMENTS ET SOUTIEN À L'INTENTION DES CANDIDATS

Les renseignements sur les processus d'inscription et d'appel doivent être accessibles et doivent comprendre les critères publiés pour déterminer si on satisfait aux exigences pour accéder à la pratique. Grâce à ces critères clairement définis, les candidats seront mieux outillés pour se préparer à faire appel ou évaluer s'ils ont des motifs d'appel. Il faut aussi ajouter des exemples de situations où il serait possible d'appliquer les exemptions prévues aux exigences. En plus des renseignements fournis, il faut offrir du soutien aux candidats pour explorer le processus d'inscription, notamment durant les appels et les révisions internes. Ce soutien, offert par les autorités de réglementation, d'autres organismes, ou par

¹ George M. Thomson, 2005, Rapport au ministre des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario : Examen des processus d'appel des décisions en matière d'inscription dans les professions réglementées de l'Ontario.

l'ensemble d'entre eux, pourrait faire augmenter les chances de succès et ainsi réduire le nombre d'appels auprès d'un organisme indépendant.

PROCÉDURES D'INSCRIPTION

Parmi les composantes qui soulignent les processus d'inscription recommandés, notons des droits raisonnables, un délai raisonnable de traitement des décisions en matière d'inscription et la disponibilité de différentes méthodes pour faire la preuve des diplômes et de la compétence lorsqu'il est impossible d'obtenir la documentation requise. D'autres composantes comprennent l'accès aux documents détenus par l'organisme de réglementation et qui portent sur la demande d'inscription (sauf exception pour des motifs de sécurité publique ou dans les cas où une divulgation minerait l'intégrité d'un processus d'évaluation) et la formation pour les membres et le personnel du conseil qui évaluent les compétences et rendent les décisions en matière d'inscription.

ÉVALUATIONS PAR DES TIERS

Que les évaluations soient réalisées à l'interne ou par des évaluateurs externes, il est essentiel que les protections procédurales s'étendent aussi à l'évaluation par des tiers des compétences linguistiques, des diplômes et de la compétence. Les candidats devraient avoir la possibilité de soumettre les décisions majeures en matière d'inscription à une révision ou un appel interne auprès de personnes au sein de l'organisme de réglementation qui n'ont pas participé à la décision initiale, et avoir accès au fondement de la décision ou de la proposition initiale. Le fait d'avoir droit à une audience et d'avoir l'occasion de rencontrer au moins un décisionnaire ou de présenter des demandes écrites pourrait réduire le nombre de demandes d'audiences formelles, coûteuses en temps et en argent.

DÉCISIONS QUANT À L'INSCRIPTION ET MOTIFS

Des décisions clairement formulées et expliquées quant à l'inscription et liées à des critères publiés aideront à la fois les candidats et les organismes de réglementation.

MESURES POUR GARANTIR DES PRATIQUES D'INSCRIPTION ÉQUITABLES ET EFFICACES

Afin que les processus d'inscription voulus soient atteints, le gouvernement, les autorités de réglementation et les autres intervenants devraient :

- Établir, dans la loi ou un règlement, un Code des pratiques d'inscription équitables qui énonce les exigences de base applicables à toutes les autorités de réglementation dans le cadre du processus d'inscription;
- Recenser, vérifier, diffuser et mettre à jour les pratiques d'inscription prometteuses et les techniques innovatrices que les autorités de réglementation peuvent juger comme étant des moyens de satisfaire aux exigences du Code;
- Effectuer des essais et évaluer les différentes façons d'obtenir certains éléments d'inscription équitables (p. ex., l'octroi d'un soutien aux candidats, l'autorisation de réunions avec au moins un décisionnaire ou l'examen des pratiques d'inscription);
- Élaborer des guides pratiques et d'autres outils de soutien dont pourront se servir les autorités de réglementation pour réaliser éléments de l'inscription équitables (p. ex., des lignes directrices sur l'élaboration de critères mesurables permettant de décider si les exigences d'inscription ont été satisfaites, des critères applicables à l'examen des pratiques d'inscription ou des modules de formation génériques ou intersectoriels destinés aux décisionnaires);
- Insérer dans le Code des pratiques d'inscription équitables l'exigence selon laquelle les autorités de réglementation doivent périodiquement revoir et améliorer leurs pratiques d'inscription, en fonction du Code, des recommandations du rapport et de l'inventaire publié des pratiques d'inscription innovatrices et prometteuses;
- Favoriser la collaboration entre le gouvernement et les autorités de réglementation pour garantir des pratiques d'inscription équitables, le gouvernement fournissant une assistance technique et un certain soutien financier pour réaliser les cinq mesures précitées.

Recommandations : organisme d'appel indépendant

Bien que le rapport accordait une très grande importance aux mesures préalables à l'appel en vue de réduire le nombre d'appels auprès d'un organisme indépendant, l'Examen d'appel a conclu que la charge de travail serait suffisante pour justifier un organisme d'appel. Dans son rapport, l'Examen des processus d'appel a

Le Centre d'accès a ouvert ses portes le 18 décembre 2006 sous le nom Expérience Globale Ontario. Il constitue un guichet unique qui, d'une part, aide toute personne à naviguer dans les systèmes complexes lorsqu'elle cherche à accéder à une profession réglementée et, d'autre part, fait la promotion des stages et des programmes de mentorat.

recommandé un modèle d'appel et exposé en détail les motifs d'appels et les recours judiciaires, les éléments de procédure qui doivent faire partie du processus d'appel indépendant, la structure et l'emplacement de l'organisme d'appel indépendant ainsi que les exigences en matière de préparation de rapports et de liaison. Ce modèle reposerait sur l'expertise de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé et du Tribunal d'appel en matière de permis, deux organismes d'appel indépendants qui existent déjà en Ontario, mais qui existeraient comme entité distincte.

Le gouvernement a répondu au rapport de l'Examen des processus d'appel quelques mois plus tard en déposant le projet de loi 124, *Accès équitable aux professions réglementées de l'Ontario, 2006*.

Projet de loi 124, Accès équitable aux professions réglementées

Au printemps 2006, le ministère ontarien des Affaires civiles et de l'Immigration a déposé le projet de loi 124, *Loi sur l'accès équitable aux professions réglementées*, dont l'objet était de veiller à ce que les professions réglementées et les particuliers demandant l'inscription auprès de professions réglementées soient régis par des pratiques d'inscriptions transparentes, objectives, impartiales et équitables.² Les professions de la santé réglementées demeureraient assujetties au Code des professions de la santé en ce qui concerne les questions d'inscription. Les composantes clés du projet de loi 124 sont les suivantes :

- L'élaboration de pratiques d'inscription équitables assurant :
 - a) des renseignements aux candidats à l'inscription;
 - b) des prises de décision, une remise de réponses écrites et de motifs écrits dans un délai raisonnable;
 - c) des réexamens ou des appels internes dans un délai raisonnable;

- d) des renseignements mis à la disposition du public précisant les documents requis et autres moyens de prouver les compétences si les documents ne sont pas disponibles;
- e) une évaluation des compétences transparente, objective, impartiale et équitable;
- f) la formation des particuliers qui effectuent les évaluations et prennent les décisions;
- g) l'accès des candidats à l'inscription aux documents détenus par les professions réglementées en ce qui concerne leur demande d'inscription.

- La nomination d'un commissaire aux pratiques d'inscription équitables qui s'acquitte notamment des responsabilités suivantes :

- a) évaluer les pratiques d'inscription des professions réglementées;
- b) surveiller les tiers dont les professions réglementées retiennent les services pour évaluer les compétences des candidats à l'inscription par une profession réglementée;
- c) conseiller les professions réglementées, les organismes gouvernementaux, les organismes communautaires, les collèges et universités, les tiers dont les professions réglementées retiennent les services pour évaluer les compétences;
- d) faire rapport au ministre des pratiques d'inscription se rapportant aux particuliers formés à l'étranger et sur leur inscription par les professions réglementées.

- La création d'un Centre d'accès pour les particuliers formés à l'étranger qui pourrait entre autres exercer les fonctions suivantes :

² Projet de loi 124, *Loi prévoyant des pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées de l'Ontario*, l'Honorable M. Colle, ministre des Affaires civiles et de l'Immigration, 2^e session, 38^e législature, Ontario 55 Elizabeth II, 2006.

- a) fournir de l'aide et des renseignements sur les conditions d'inscription et les modalités de présentation des demandes aux particuliers formés à l'étranger et aux autres demandeurs ou demandeurs éventuels d'inscription auprès d'une profession réglementée;
- b) faire des recherches, examiner les tendances et repérer les questions liées à l'objet de la présente loi et à l'inscription des particuliers formés à l'étranger et d'autres personnes auprès de professions réglementées.

Le projet de loi 124 est passé en deuxième lecture en octobre 2006. Le Comité permanent des règlements et des projets de loi d'intérêt privé sur le projet de loi 124 a tenu trois audiences publiques à Toronto et Hamilton en novembre et au début du mois de décembre. Il a examiné de nombreux commentaires et suggestions – allant du projet de loi étant trop prescriptif à pas assez, en passant par des suggestions au sujet d'éléments précis du projet de loi. Le projet de loi 124 a finalement été adopté en troisième lecture à l'Assemblée législative de l'Ontario le 13 décembre 2006. Le Centre d'accès a ouvert ses

portes une semaine plus tard, soit le 18 décembre 2006, sous le nom Expérience Globale Ontario. Il constitue un guichet unique qui, d'une part, aide toute personne à naviguer dans les systèmes complexes lorsqu'elle cherche à accéder à une profession réglementée et, d'autre part, fait la promotion des stages et des programmes de mentorat.

La loi 124 est une mesure législative de grande importance visant à améliorer l'accès aux professions réglementées. Durant sa mise en œuvre, PROMPT et les travailleurs formés à l'étranger qu'elle représente suivront attentivement les développements afin de veiller à ce que les changements apportés tiennent réellement compte de l'intérêt du public.

À propos des auteures

OXSANA BUHEL est coordonnatrice chez Capacity Canada pour la région de l'Est et traite des questions relatives à l'accès pour les immigrants qui sont à la recherche d'un emploi correspondant à leurs compétences.

LELE TRUONG est coordonnatrice de PROMPT, table ronde ayant pour objectif d'informer le public et d'influencer les instances politiques afin d'assurer l'intégration économique et sociale des professionnels formés à l'étranger.

La politique canadienne d'immigration a été dominée par les avantages économiques à long terme de l'intégration réussie au marché du travail. Cette politique, selon laquelle le Canada aurait besoin de jeunes scolarisés pour soutenir sa croissance économique, n'a toutefois pas réussi à assurer l'intégration dans leurs propres professions de plusieurs nouveaux arrivants compétents et très scolarisés. L'auteur fait ressortir les obstacles à l'emploi auxquels se sont heurtés des immigrants de formation professionnelle qui sont maintenant chauffeurs de taxi à Toronto, ainsi que certaines pistes qui aideraient à surmonter les obstacles à l'emploi.

Immigrants de formation professionnelle en passe de devenir chauffeurs de taxis à Toronto

ABDULHAMID HATHIYANI
Ryerson University

Le Canada a besoin de personnes jeunes et bien scolarisées pour soutenir sa croissance économique. Puisque nombre de personnes de la génération du *baby boom* sont déjà prêts à prendre leur retraite, le taux de natalité ne pourra à lui seul soutenir la croissance de la population; il faudra compter dans une large mesure sur l'immigration pour combler cette lacune. Les immigrants représentent plus de la moitié de la croissance totale de la population du Canada et 70 % de la croissance nette du marché du travail (Wayland, 2006, p. 1). Reitz (2005) prévoit que la croissance globale de la main-d'œuvre au Canada reposera sur l'immigration dans un proche avenir, d'où la nécessité et l'importance de soutenir l'afflux d'immigrants.

Actuellement, les immigrants de la catégorie économique sont choisis d'après un système de points. Le système d'immigration du Canada accorde une énorme importance à la scolarité et à la formation en attribuant beaucoup de points aux compétences dans le processus de sélection des immigrants. Au moment de présenter leur demande d'immigration, les immigrants potentiels sont appelés à signer une déclaration reconnaissant qu'il leur incombe de chercher de l'emploi. Or, on ne fait pas suffisamment d'efforts pour les informer des défis ou difficultés qu'ils risquent de

rencontrer à leur arrivée. Les immigrants ont ainsi l'impression que leurs compétences, qui ont été reconnues par le gouvernement du Canada à des fins d'immigration, auront la même valeur lorsqu'il s'agira de trouver de l'emploi dans leurs propres professions. Par contre, souvent, celles-ci ne suffisent pas pour obtenir un emploi approprié, de sorte que beaucoup de nouveaux immigrants sont vite déçus et frustrés.

L'auteur de la recherche offre un aperçu de première main permettant de comprendre ce qu'endurent certains immigrants de formation professionnelle pour gagner leur vie dans un métier autre que celui pour lequel ils ont été formés. L'auteur attire l'attention sur les expériences vécues par des immigrants de formation professionnelle qui conduisent des taxis et identifie les obstacles qu'ils ont dû surmonter dans leur recherche d'emploi. Enfin, il indique, pour surmonter ces obstacles, des solutions proposées par les personnes touchées.

Sous-utilisation des compétences

Selon l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), plus de la moitié des personnes arrivées comme immigrants qualifiés travaillaient dans des professions

Certains noms peuvent éveiller une attitude discriminatoire, et faire en sorte que la candidature d'une personne à un poste peut être rejetée d'emblée. [...] Appartenir à tel groupe racial, religieux ou ethnique facilement identifiable par le nom peut agir comme obstacle à l'emploi, même avant tout contact visuel.

autres que celles pour lesquelles ils possédaient les qualifications voulues (Statistique Canada, 2005). La sous-utilisation des compétences des immigrants n'est pas un phénomène nouveau. Elle fait l'objet de recherches et d'initiatives stratégiques depuis longtemps au Canada (Goldberg, 2000; Stasiulis, 1990; Mata, 1994; Conger, 1994; Brouwer, 1999). Par contre, le phénomène a pris une nouvelle dimension, récemment, compte tenu de l'augmentation des immigrants de pays autres que ceux d'Europe. Les nouveaux immigrants au Canada sont plus scolarisés que leurs homologues arrivés dans les années 1960 et 1970 et, pourtant, ils semblent avoir plus de difficulté à trouver un emploi intéressant (Finlayson, 2004). Kelly et Trebilcock (2000) ont exprimé l'idée que les minorités visibles ont été historiquement marginalisées dans la population active, où elles occupaient des emplois semi-spécialisés ou non spécialisés, caractérisés par un statut social faible, peu de contrôle, des salaires inadéquats et de piètres conditions de travail.

La perte découlant de la sous-utilisation des compétences ne se limite pas au marché du travail, mais se situe également dans les revenus qui, autrement, auraient pu être générés. On a utilisé deux méthodes différentes faisant ressortir que les immigrants formés à l'étranger gagnaient 2 milliards de dollars de moins que les personnes nées au Canada (Reitz, 2001; Watt et Bloom, 2001). Il y a une

multitude d'obstacles empêchant les immigrants de formation professionnelle d'obtenir un emploi intéressant. Il existe nombre de documents publiés où l'on dégage les divers obstacles, mais dans la présente étude, nous faisons ressortir les expériences personnelles des immigrants de formation professionnelle qui conduisent des taxis à Toronto.

Collecte des données

Nous avons recueilli des données d'un échantillon non représentatif d'immigrants chauffeurs de taxis à Toronto. Pour atteindre les objectifs de la recherche, nous avons interviewé 15 chauffeurs de taxis de six pays différents ayant terminé leurs études postsecondaires, ainsi qu'un propriétaire de garage et un propriétaire d'entreprise de courtage de taxis.

Les qualifications postsecondaires des participants à l'étude étaient très variées. Certains avaient une maîtrise dans des programmes comme urbanisme et aménagement régional, génétique, mathématiques, tandis que d'autres étaient diplômés en génie électrique, génie maritime, génie civil et génie agricole. L'un des répondants était médecin.

Les participants à l'étude détenaient une précieuse expérience internationale. Le médecin avait exercé la médecine pendant plus de 20 ans. L'expert-conseil en affaires possédait seize ans d'expérience, le conférencier universitaire, dix

TABLEAU 1

Taux de participation à la population active des immigrants et des personnes nées au Canada (15 à 64 ans) par niveau de scolarité, région métropolitaine de recensement de Toronto, 2001

	8 ^e année ou moins	Secondaire commencé	Diplôme d'études secondaire	Diplôme d'études collégiales ou professionnelles	Diplôme universitaire	Total
Personnes nées au Canada	48 %	63 %	82 %	88 %	89 %	81 %
Immigrants	55 %	63 %	74 %	84 %	85 %	76 %
Immigrants d'avant 1986	54 %	73 %	80 %	85 %	88 %	79 %
Immigrants de 1986-1995	59 %	60 %	74 %	86 %	86 %	76 %
Immigrants de 1996-2001	47 %	50 %	62 %	76 %	79 %	68 %

Source : CIC, 2001. www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/recensement2001/toronto/partiec.html.

TABLEAU 2

Gains des immigrants récents en tant que pourcentage des gains des personnes nées au Canada

Années écoulées depuis l'arrivée	Hommes 1980	Hommes 1990	Hommes 2000	Femmes 1980	Femmes 1990	Femmes 2000
1	71,6	63,4	63,1	64,7	70,0	60,5
2	86,9	73,3	71,4	79,3	79,8	68,4
3	93,4	77,0	75,5	84,4	84,4	71,7
4	88,8	77,1	77,3	87,8	82,0	74,3
5	92,7	78,5	77,1	91,7	83,8	77,4
6	93,5	81,5	76,5	94,9	83,3	77,8
7	95,1	84,5	76,6	97,9	87,3	76,8
8	89,9	97,5	75,2	96,3	94,6	80,2
9	97,3	97,2	78,3	103,1	93,7	82,2
10	100,4	90,1	79,8	103,1	93,3	87,3

Source : Statistique Canada, 2003.

ans, et certains ingénieurs, plus de dix ans d'expérience. Le coût, pour le Canada, d'un gain en capital aussi énorme était presque négligeable.

Obstacles à l'emploi perçus par les répondants

À Toronto, la différence de participation à la population active entre les personnes nées au Canada et les immigrants arrivés tout récemment variait de 1 % pour ceux dont les études s'étaient arrêtées avant ou à la neuvième année, et jusqu'à 10 % pour ceux qui détiennent un diplôme universitaire. Il faut toutefois signaler une importante différence de 20 % entre les deux groupes, chez ceux qui étaient détiennent un diplôme d'études secondaires. Nous illustrons au Tableau 1 le taux de participation à la population active de Toronto selon le niveau de scolarité des immigrants et des non-immigrants. Parmi les personnes nées au Canada, celles ayant moins d'une neuvième année affichaient un taux de participation faible. Il faut signaler qu'à tous les niveaux de scolarité, le groupe des immigrants arrivés le plus récemment au Canada affichait le taux le plus faible de participation à la population active.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de leurs gains, les résultats sont étonnants. Selon Statistique Canada, comme nous le voyons ci-après au Tableau 2, les

immigrants arrivés au Canada dans les années 1980 démarraient avec un désavantage de 28,4 % par rapport à leurs homologues nés au Canada. Par contre, en quelques années, leurs salaires devenaient comparables. Cette tendance a changé récemment. Les hommes arrivés dans les années 1990 ont commencé avec un désavantage de 36,6 % sur le plan des gains et, après 10 ans, traînaient encore de l'arrière de près de 10 %, l'écart se creusant jusqu'à près de 20 % pour ceux arrivés une décennie plus tard.

Qu'il suffise de dire que plus l'arrivée au Canada est récente, plus il a été difficile aux immigrants d'atteindre le niveau où se situent les personnes nées au Canada, sur le plan du capital humain sur le marché du travail. « Les immigrants récents gagnent moins que leurs homologues nés au Canada indépendamment du fait qu'ils occupent des emplois de travailleurs qualifiés ou peu qualifiés. » (Statistique Canada, 2003, p. 13)

La sous-évaluation de la scolarité et de l'expérience des immigrants a donné lieu, par le passé, à de nombreuses études (Basran et Zong, 1998; Reitz, 2001; Statistique Canada, 2003; Pendakur et Pendakur, 2002). Le Conference Board du Canada, dans un rapport publié en 2006, rappelait que beaucoup d'immigrants ont des compétences et connaissances précieuses,

TABLEAU 3

Obstacles à l'emploi tels que perçus par les participants à l'étude

	Racisme	Langue	Titres professionnels	Expérience canadienne	Réseautage	Gouvernement	Compétences sociales	Employeurs	Absence d'encadrement
Nombre de répondants	8 (53 %)	7 (47 %)	6 (40 %)	6 (40 %)	4 (27 %)	2 (13 %)	2 (13 %)	1 (7 %)	1 (7 %)

La reconnaissance professionnelle devrait être liée au processus de demande d'immigration dans le pays d'origine afin que les immigrants éventuels soient vraiment au courant de la législation, des codes et des normes en vigueur au pays, et ce, avant d'émigrer.

mais que celles-ci sont sous-utilisées et sous-payées. Selon plusieurs études, les principaux obstacles professionnels aux immigrants de formation professionnelle sont de deux ordres, à savoir les obstacles institutionnels, par exemple la reconnaissance des titres, et les obstacles individuels, notamment les compétences linguistiques (Statistique Canada, 2003; Frenette et Morrisette, 2004; Galarneau et Morrisette, 2004).

Appelés à dire ce qu'ils pensaient du problème, à savoir la difficulté d'obtenir un emploi, les participants à l'étude n'ont pas tous donné la même réponse. Certaines réponses sont très étonnantes, car les obstacles mentionnés dans certains cas n'ont suscité que peu d'attention par le passé.

Comme le montre le Tableau 3, les répondants (8 ou 53 %) ont surtout identifié le racisme comme étant le problème le plus important pour ce qui est d'entrer sur le marché du travail. D'après les recherches, les minorités raciales seraient davantage aux prises avec la sous-utilisation des compétences; cela est perçu comme preuve d'une discrimination raciale (Reitz, 2005). Teelucksingh et Galabuzzi (2005) rappellent que la race demeure un facteur de premier plan dans la répartition des débouchés sur le marché du travail canadien. Dans une autre étude, Esses et coll. ont constaté que les immigrants de minorités visibles sont particulièrement susceptibles de subir de la discrimination en matière d'emploi et que cette discrimination est particulièrement attribuable à leur appartenance à une minorité visible (Esses et coll., p. 8). Ces constatations sont validées par les réponses des participants à l'étude. La majorité des répondants estime que le racisme contribue à leur incapacité à exercer leur profession. Nombre de répondants estiment que la notion de « manque d'expérience canadienne » servait d'écran à la discrimination raciale. Selon un répondant titulaire d'une maîtrise, le problème se pose manifestement ainsi :

Ils croyaient que sans expérience canadienne, vous ne cadreriez pas dans votre profession [...] Les Canadiens font appel à l'« expérience canadienne » pour bloquer les immigrants. Ils s'en servent pour empêcher les immigrants de trouver du travail [...] Je considère que c'est de la discrimination. (Chauffeur de taxi)

Ces observations trouvent encore appui chez d'autres répondants, comme nous le verrons plus loin. Leurs expériences renforcent la perception de la nature défavorable et raciste des préjugés qui existent dans le secteur de l'emploi. Interrogé à savoir ce qu'il pensait des raisons pour lesquelles il ne trouvait pas d'emploi dans sa profession, un répondant disait ceci :

Je crois qu'il s'agissait de racisme. Je cherchais des renseignements sur Internet; j'ai donné mon vrai nom et n'ai obtenu aucune réponse [...] J'ai alors modifié mon message me suis donné « Mike » comme prénom [...] J'ai reçu beaucoup de réponses. (Chauffeur de taxi)

Cette réponse fait ressortir le fait que certains noms peuvent éveiller une attitude discriminatoire qui peut faire en sorte que la candidature d'une personne à un poste peut être rejetée d'emblée. Toronto est de plus en plus multiculturel et multiconfessionnel et certains noms peuvent être identifiés comme appartenant à un certain groupe ethnique ou religieux. Appartenir à tel groupe racial, religieux ou ethnique facilement identifiable par le nom peut agir comme obstacle à l'emploi, même avant tout contact visuel.

Près de la moitié (47 %) des répondants estiment que leurs compétences en anglais sont perçues comme un obstacle à l'emploi. C'est une constatation importante compte tenu du fait qu'ils ont une formation universitaire. Cela laisse supposer que, même si les répondants maîtrisent l'anglais, ils ne sont peut-être pas familiers avec le vocabulaire professionnel, ou le jargon utilisé par les entreprises au Canada, ce qui pourrait leur nuire. Même si certains nouveaux Canadiens connaissent peut-être plusieurs langues et dialectes, si leur maîtrise de l'anglais ne correspond pas aux normes des locuteurs natifs, ils demeurent défavorisés (Galarneau et Morrisette, 2004). Le fait de ne pas maîtriser l'anglais (ou le français) peut donc contribuer à la difficulté d'obtenir un emploi rémunérateur et, par le fait même, bloquer le développement personnel et la participation à la vie sociale.

Plus du quart des personnes qui ont participé à l'étude ont mentionné que le manque d'expérience

de travail canadienne était le problème le plus important qu'elles éprouvaient. Cela souligne encore que l'expérience canadienne demeure un obstacle majeur pour les nouveaux immigrants à la recherche d'un travail. Exiger une expérience canadienne des immigrants qui viennent d'arriver, c'est l'équivalent de demander ce qui vient d'abord, la poule ou l'œuf. Pourtant, les employeurs canadiens exigent, de la part des candidats à un emploi, y compris les nouveaux arrivants, des compétences ainsi qu'une expérience de travail en sol canadien. Voici une réponse qui expose le problème :

L'expérience canadienne est la principale raison pour laquelle un immigrant nouvellement arrivé ne trouve pas d'emploi [...] Le nouvel immigrant doit obtenir un premier emploi pour acquérir de l'expérience. (Chauffeur de taxi)

Un autre problème mentionné pendant les entrevues est l'absence de réseaux sociaux appropriés. Les répondants qui ont fait ressortir cet aspect déclarent qu'« il faut de bons réseaux pour trouver du travail et que les nouveaux immigrants n'en ont pas ». Les immigrants de fraîche date sont relativement nouveaux au Canada. Peut-être ne s'est-il pas développé un sentiment de soutien communautaire ou de soutien d'un réseau et on peut présumer que plus l'immigrant et plus sa collectivité sont nouveaux, moins il existe de réseaux sociaux susceptibles de pouvoir les soutenir.

Pour certains répondants, le problème, c'est le gouvernement, qui ne fait pas assez pour aider les nouveaux immigrants à s'intégrer au marché du travail. D'autres sont plutôt d'avis que c'est le manque d'habiletés sociales joue un rôle. Enfin, l'un des répondants estime que l'obstacle, c'est l'employeur, alors qu'un autre estimait plutôt que c'est l'absence d'encadrement.

Surmonter les obstacles à l'emploi

On ne manque pas d'idées sur les moyens de surmonter les obstacles et, surtout, les répondants insistent pour dire que le gouvernement devait faire davantage pour régler leurs problèmes : le gouvernement devrait leur fournir une formation et les aider à s'établir dans les régions où les débouchés sont meilleurs. Tous les ordres de gouvernement devraient reconnaître l'importance d'identifier et d'éliminer les obstacles discriminatoires, et favoriser la pleine participation de tous les Canadiens dans les divers programmes économiques, culturels,

sociaux et politiques, sans égard à leur origine ou à leurs antécédents.

Le processus préliminaire devrait déjà être amélioré au point de départ, soit dans le pays d'origine. Nombre d'immigrants qui demandent un visa supposent à tort que l'attribution de « points » pour leur profession et leur scolarité sanctionne, en quelque sorte, leurs compétences et leurs qualifications. Peu d'entre eux comprennent que le visa accordé par le gouvernement pour immigrer au Canada n'a aucune incidence sur leurs capacités, individuellement, de mettre à profit leurs aptitudes ou leur profession dans ce pays. De l'avis des répondants, la reconnaissance professionnelle devrait être liée au processus de demande d'immigration dans le pays d'origine afin que les immigrants éventuels soient vraiment au courant de la législation, des codes et des normes en vigueur au pays, et ce, avant d'émigrer. La collaboration sur le plan de l'évaluation des titres de compétences universitaires devrait avoir lieu avant la migration un peu comme dans le modèle australien, où la reconnaissance des titres de compétences se fait avant l'immigration. Les candidats auraient donc la possibilité de se préparer et de se recycler, au besoin, en attendant leur visa d'immigration, afin d'être mieux outillés à leur arrivée au Canada.

Plusieurs répondants soulignent l'importance pour les nouveaux immigrants de disposer de renseignements adéquats et cohérents en matière d'emploi avant et dès l'arrivée au Canada. Une des préoccupations les plus courantes qu'identifient les répondants demeure le manque de renseignements ou de ressources permettant de préparer et d'aider les nouveaux immigrants. Il existe par contre une manne de renseignements affichés sur les sites Web gouvernementaux; or, manifestement, ces ressources ne sont pas bien connues des répondants. Les répondants disent avoir communiqué à leur arrivée avec diverses agences, mais bon nombre de ces organismes n'ont pu répondre aux besoins des clients et les guider de façon appropriée.

Tous les répondants ayant participé à l'étude possèdent une vaste expérience. Tout en mentionnant que la non-reconnaissance des titres de compétences s'avère un obstacle à l'emploi, ils rappellent que le processus d'accréditation et de recyclage leur semble long et fastidieux, avec des mécanismes et des exigences qui diffèrent selon les professions. La nécessité de subvenir aux besoins de la famille ne peut être mise de côté pendant que

l'immigrant passe par ce long processus. Raccourcir, voire éliminer ce processus, pourrait aider à surmonter cet obstacle, estiment nombre des répondants.

Conclusion

Les constatations tirées de la recherche font ressortir que la sous-utilisation des compétences des immigrants de formation professionnelle ne peut être pleinement comprise sans une prise en compte de ses dimensions raciales et des préjugés. L'obstacle le plus courant à l'obtention d'un emploi et évoqué dans l'étude est le racisme. Que ce soit le fait de ne pas avoir le bon accent en anglais, le manque d'expérience canadienne ou la non-reconnaissance des titres de compétence de certains pays, la discrimination est sous-entendue. Les répondants à l'étude ont subi tant le racisme individuel qu'institutionnel. Les remarques des clients qui retiennent les services des chauffeurs de taxi sont souvent porteuses de racisme individuel; or, c'est le racisme systémique qui est le plus dommageable, notamment dans un contexte de demande d'emploi. À propos de ce type de racisme institutionnel, Budhu (2001) explique que le racisme systémique et structurel – dans les grandes institutions sociétales, du système d'enseignement au marché du travail et du réseau de la justice au système de prestation des services – crée des obstacles empêchant les membres des collectivités de minorités visibles de pleinement atteindre leur potentiel et de participer de façon équitable à la société canadienne. Ces obstacles privent également la société de ressources humaines précieuses.

Tandis que le Canada réussit à attirer les immigrants les plus prometteurs, il gaspille leur potentiel, pour l'essentiel, du fait qu'il pose des obstacles à leur intégration et à leur participation au marché du travail en n'utilisant pas pleinement leurs compétences et leurs connaissances. Lorsqu'une personne demande un taxi, ce n'est peut-être pas simplement une voiture qui arrive à sa porte, mais un médecin ou un ingénieur compétent et d'expérience, mais qui ne peut exercer sa profession. Cette approche ne favorise pas le maintien de la cohésion sociale ou la maximisation de l'avantage concurrentiel qu'offrent les immigrants. Il faut qu'il y ait un changement d'attitude de la part de tous les intervenants : le gouvernement, le secteur privé et la population générale. Les problèmes qui influent sur l'intégration des compétences professionnelles des immigrants, notamment

le racisme, le manque d'expérience canadienne, l'accent, etc., doivent être pleinement compris et réglés, sinon nous risquons de perdre notre avantage concurrentiel dans un marché mondial exigeant. Esses et coll. ajoutent par ailleurs que la discrimination à l'endroit des immigrants de minorités visibles doit être éliminée de façon à favoriser et à promouvoir une société qui soit réellement inclusive (p. 9). Le Canada a besoin d'immigrants pour maintenir sa croissance. Dans la mesure où les immigrants aux origines raciales différentes ne fera qu'augmenter au fil des prochaines décennies, le gouvernement du Canada et les diverses institutions se doivent de prendre les devants et d'établir les fondements permettant d'aider les nouveaux arrivants à surmonter les obstacles à l'emploi. Il importe en outre de veiller à l'inclusivité, de sortir à instaurer un changement social qui sera à l'avantage de tous, peu importe le moment où les immigrants arrivent au Canada ou l'endroit où ils sont nés.

À propos de l'auteur

ABDULHAMID HATHIYANI a terminé une maîtrise en études sur l'immigration et l'établissement à l'université Ryerson et amorcera bientôt un programme de doctorat à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, University of Toronto.

Références

- Brouwer, A. 1999. *Immigrants Need Not Apply*, Ottawa, The Caledon Institute of Social Policy/ The Maytree Foundation.
- Budhu, C. 2001. *Projet de recherche sur les minorités visibles au Canada*, Ottawa, Secrétariat de l'Initiative du secteur bénévole.
- Canada. Statistique Canada. 2003. *Les gains des Canadiens : gagner sa vie dans la nouvelle économie*. Série « Analyses », Recensement de 2001. Ottawa, ministère de l'Industrie, n° 96F0030XIF2001013 au catalogue.
- . Statistique Canada. 2005. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada*, 2005. www.statscan.ca/Daily/Francais/051013/q051013b.htm
- Conger, S. 1994. *The Assessment and Recognition of the Occupational Qualifications of Foreign Trained Workers*. Ottawa, ministère du Patrimoine canadien.
- Esses, V., et coll. « Prejudice in the Workplace: The Role of Bias Against Visible Minorities in the Devaluation of Immigrants' Foreign – Acquired Qualifications and Credentials », *Thèmes canadiens / Canadian Issues* (printemps), p. 114-118.
- Finlayson, J. (dir.). 2004. « Immigrants, Skill Shortages and the Job Market », *Business Council of British Columbia. Policy Perspectives*, vol. 11, n° 3 (mai).

- Frenette, M., et R. Morissette. 2003. *Convergeront-ils un jour ? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des dernières décennies*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, n° 11F0019MIE2003215 au catalogue.
- Galarneau, D., et R. Morissette. 2004. « Les immigrants sont-ils perdants ? » *L'emploi et le revenu en perspective / Perspectives on Labour and Income*, vol. 5, n° 6 (juin).
- Goldberg, M. 2000. *The Facts Are In! Newcomers' Experiences in Access in Regulated Professions in Ontario*, ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, Ontario Ministry of Training, Colleges and Universities, Unité de l'accès aux professions et aux métiers.
- Kelley, N., et M. Trebilcock. 2000. *The Making of the Mosaic. A History of Canadian Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto Press.
- Mata, F. 1994. *The Non-accreditation of Immigrant Professionals in Canada: Societal Impacts, Barriers and Present Policy Initiative*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.
- Reitz, J. 2001. « Immigrant Skill Utilization in the Canadian Labour Market: Implications of Human Capital Research », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration*, vol. 2., n° 3.
- Reitz, J. 2005. « Tapping Immigrants' Skills: New Directions for Canadian Immigration Policy in the Knowledge Economy », *IRPP Choices*, vol. 11, n° 1 (février).
- Stasiulis, D. K. 1990. *Multiculturalism and the Economic Agenda in Australia: Adult ESL, Overseas Skills Recognition and Anti-Racist Strategies*, Ottawa, Multiculturalisme et Citoyenneté, Secteur du multiculturalisme, Politique et recherche.
- Teelucksingh, C., et G.-E. Galabuzzi. 2005. *Working Precariously: The Impact of Race and Immigrant Status on Employment Opportunities and Outcomes in Canada*, Research Associates, The Canadian Race Relations Foundation.
- Watt, D., et M. Bloom. 2001. *Exploring the Learning Recognition Gap in Canada. Phase 1 Report. Recognizing Learning. The Economic Cost of Not Recognizing Learning and Learning Credentials in Canada*, Ottawa, Conference Board of Canada.
- Wayland, S. V. 2006. *S'établir au Canada ? Entraves politiques et juridiques*, Ottawa, Fondations communautaires du Canada et la Commission du droit du Canada.

Cet article porte sur les obstacles que doivent surmonter les communautés ethniques de l'Ontario afin de pratiquer leurs rites funéraires religieux et culturels. Les auteurs se penchent sur les défis posés par les communautés émergentes en ce qui a trait à l'emplacement des résidences funéraires, à la pratique de leurs rites d'inhumation, et à leurs droits multiculturels. Les auteurs offrent également des conseils pour aider à surmonter les obstacles dans la pratique des rites funéraires et d'inhumation.

Sites, rites et droits funéraires et de sépulture dans l'Ontario multiculturel

SANDEEP KUMAR AGRAWAL et ABDULHAMID HATHIYANI
Ryerson University

Le Canada est une société multiculturelle qui s'est engagée à soutenir les pratiques et le patrimoine culturels de ses minorités. Même si la participation des diverses diasporas au secteur officiel de la citoyenneté – par exemple défilés dans les rues, démonstrations, spectacles multiculturels, pique-niques, etc. – est visible et bien accueillie, la participation de ces personnes dans les domaines officiels et institutionnels de la citoyenneté demeure limitée (Isin et Semiatycki, 1999). Plusieurs questions liées aux droits conférés par la citoyenneté ont été réglées, mais d'autres demeurent en suspens. Dans cette analyse, nous cherchons à savoir si ces droits s'étendent à ceux qui nous ont quittés.

En ce qui a trait au décès d'une personne et jusqu'au-delà de la période de deuil, les communautés ethniques ont des rituels et des coutumes qui diffèrent d'une communauté à l'autre, et d'avec ceux de la société dominante en général. Plus le Canada se « multiculturalise », plus il est important de reconnaître ses diverses pratiques comme autant de parties de l'ensemble. Les principales facettes des pratiques funéraires et d'inhumation font partie de l'une ou de l'autre de deux grandes catégories : les éléments tangibles et les éléments intangibles. Même si les rites funéraires et d'inhumation ne sont pas entièrement matériels, ils nécessitent

néanmoins un lieu physique où se dérouleront ces pratiques. Par cette analyse, nous essayons de reconstruire l'interconnexion des libertés et droits multiculturels concernant les rites et l'aspect spatial des funérailles et de l'inhumation. Nous étudions également les défis et les obstacles que doivent surmonter diverses communautés ethniques de l'Ontario dans la pratique de leurs rites et rituels. Enfin, nous formulons quelques recommandations en vue de les surmonter.

La dimension spatiale des sites funéraires

Pour les nouvelles communautés en Ontario, trouver un endroit où inhumer leurs morts constitue comme toujours un défi. Au début du 19^e siècle, les églises anglicane et catholique romaine exploitaient les deux seuls cimetières de Toronto. Le gouvernement de l'époque a reconnu l'absence d'installations de ce genre pour les nouveaux immigrants de confessions différentes et a adopté, le 30 juin 1826, une loi permettant l'usage d'une parcelle de terrain comme cimetière public désigné *pour toutes les catégories et sectes* (Mount Pleasant, 2006). Cela a peut-être réglé le problème à l'époque, mais il est redevenu un problème d'actualité. La population ayant augmenté, la demande de services funéraires et d'inhumation s'est rapidement accrue et est devenue de plus en

plus compliquée (Sloane, 1991). Nous constatons un besoin naissant de services funéraires qui soient différents de l'inhumation « typique ». La demande de crémation a augmenté, passant de 28 % à près de 40 % des services funéraires au cours des dix dernières années (Hansard, LAO, 2002). En outre, de nos jours, de plus en plus de gens de différentes religions demandent des services de deuil simples et sans fioriture, y compris l'inhumation en terrain boisé.

L'un des défis que l'on rencontre dans les villes modernes et multiethniques est l'expression spatiale des différentes religions et cultures, c'est-à-dire la façon dont les groupes sociaux, culturels et religieux perçoivent, utilisent, revendiquent et s'approprient l'espace urbain (Sandercock, 2003). Parfois, le fait de demander un aménagement spatial fait réagir les citoyens. Les groupes ethniques font face à une résistance assez intense et leurs demandes commencent à être scrutées à la loupe (Isin et Semiatycki, 2002). Par exemple, un groupe musulman a acheté une parcelle de terrain en périphérie de London (Ontario); lorsqu'on a constaté que les musulmans comptaient utiliser le terrain comme cimetière, on leur a dit qu'il n'était plus à vendre. La Commission des affaires municipales de l'Ontario a dû intervenir dans ce dossier (New Media Journalism, 2002).

L'aménagement historique du territoire a dicté l'emplacement de la majorité des cimetières à Toronto. Il reste peu de place pour accommoder l'expansion des sites actuels, car la plus grande partie de l'espace est occupée ou le devient rapidement. Compte tenu de l'augmentation des nouvelles communautés ethniques à Toronto et dans les régions avoisinantes, l'espace est devenu une denrée rare. Les communautés plus récentes devront parcourir de plus longues distances pour se rendre à des cimetières à l'extérieur de la ville. Selon la culture, on se rend plus ou moins souvent à la sépulture de l'être cher. Parcourir de longues distances peut nécessiter des modifications dans les rites culturels ou religieux. Cela pose un défi et offre une occasion aux urbanistes de réfléchir de façon innovatrice afin d'intégrer les nouvelles communautés ethniques émergentes. Cela peut exiger que les municipalités procèdent à une planification collective.

Les rites et rituels

Les rites et rituels des nouvelles communautés ethniques sont différents de ceux de la société en général, et chacune a ses propres croyances. La

façon dont les gens décident d'organiser les derniers adieux à un être cher et dont ils choisissent de se souvenir de leurs morts fait partie de la présentation de soi, individuelle et collective. La préservation des coutumes et des rituels, à ce chapitre, est donc un aspect important d'une communauté.

La mort touche tous les êtres humains, peu importe leur origine ethnique. C'est une phase de transition où les valeurs culturelles et religieuses sont réévaluées afin d'offrir le meilleur adieu possible au défunt. L'évolution de la mosaïque multiculturelle de Toronto et même de l'Ontario fait ressortir et introduit une multitude de coutumes et de rituels qui peuvent servir à améliorer, à moduler ou à fusionner les frontières sociales. Comprendre et comparer les principes de ces rites et rituels peut nous aider à mieux comprendre les pratiques et à identifier certains des défis qu'elles suscitent. Nous traiterons brièvement de la « culture » qui prévaut en Amérique du Nord concernant la mort et la comparerons aux autres rites et rituels, et plus précisément ceux des communautés hindoue, musulmane et chinoise.

Un dicton largement connu en Amérique du Nord veut qu'il y ait deux certitudes dans la vie : les impôts et la mort. Même si on entend souvent parler d'impôts, il est rare que l'on discute de mort. La société nord-américaine est qualifiée de culture de la « jeunesse éternelle », ayant une peur profonde de la mort. Cela se reflète par l'évitement, tant dans les paroles que dans les gestes, de la réalité de la mort (Metcalf et Huntington, 1991). Cet évitement est également manifeste dans la terminologie utilisée à propos des morts : le « cercueil » devient une « bière », le « corbillard » devient une « voiture funéraire », le « cadavre » devient « l'être aimé ». Les tombes ou fosses ne sont plus « creusées et comblées », mais « ouvertes » et « fermées ». Les corps ne sont plus inhumés dans un cimetière, mais « mis en terre » dans un parc du souvenir (Salisbury, 2002). Les rites et rituels funéraires culminent habituellement par un service funéraire.

Les rites hindous

La renaissance ou la réincarnation, par opposition à l'évitement, est un thème essentiel de l'hindouisme. Les modalités funéraires hindoues traditionnelles visent à favoriser la transition de l'âme dans une autre vie. Essentiellement, la crémation sépare l'âme, la forme spirituelle, du

L'évolution de la mosaïque multiculturelle de Toronto et même de l'Ontario fait ressortir et introduit une multitude de coutumes et de rituels qui peuvent servir à améliorer, à moduler ou à fusionner les frontières sociales. Comprendre et comparer les principes de ces rites et rituels peut nous aider à mieux comprendre les pratiques et à identifier certains des défis qu'elles suscitent.

corps, qui représente le monde matériel. Le corps est incinéré sur un bûcher funéraire pour signifier la fin de l'existence d'un individu comme être matériel. La crémation existe en Ontario, mais elle est différente de la pratique traditionnelle hindoue. Par conséquent, cela nous amène à une autre question importante pour la communauté, soit l'épandage des restes de la crémation. Pour un hindou dévot, l'immersion des cendres dans un cours d'eau est l'un des rites ultimes du rituel mortuaire. Dans le *Toronto Star*, quotidien de premier plan, on écrivait que les responsables de la conservation étaient d'avis que cette pratique n'est pas autorisée et qu'elle est assujettie aux règlements municipaux (Ghombu, 2007). La légalité de cette pratique demeure confuse, faisant ressortir des lacunes dans la jurisprudence.

Les rites musulmans

Les musulmans croient à la résurrection des corps et la vie après la mort et, par conséquent, les musulmans doivent être inhumés dès que possible. Toutefois, cela n'est habituellement pas possible en raison des exigences bureaucratiques et juridiques, par exemple l'obtention des certificats de décès, l'autopsie et la disponibilité de personnel au cimetière, particulièrement les fins de semaine et les jours fériés. Pour les musulmans, l'autopsie est interdite, de sorte que cela devient un problème lorsqu'une autopsie est exigée.

Même si la communauté musulmane représente près de 10 % de la population torontoise, elle ne possède pas son propre cimetière. Des organisations musulmanes ont pris des dispositions auprès des cimetières établis et ont acquis certains secteurs exclusivement à leur usage, mais cela n'a pas réglé les problèmes religieux et culturels que doit surmonter la communauté. Les exigences musulmanes d'inhumation à une même profondeur (ce qui serait l'idéal mais qui n'est pas habituel), sans cercueil et avec orientation des tombes vers La Mecque sont souvent contraires aux aménagements des cimetières.

La communauté musulmane a tenté de surmonter la difficulté de pratiquer certains rituels, par exemple le *ghusl*, ou bain rituel du défunt, en construisant des installations à l'intérieur de la mosquée. Même si ces installations offrent la quasi-totalité des services funéraires nécessaires à la communauté, elles ne sont pas officiellement reconnues comme résidences funéraires. Le résultat est qu'elles ne sont pas indemnisées directement pour les services rendus au défunt qui vivait d'aide sociale. Les responsables de l'élaboration des politiques et les urbanistes ont donc l'occasion de tenir compte de diverses options en allant au-delà des croyances traditionnelles concernant les concepts de funérailles et d'inhumation.

Les rites chinois

L'une des croyances importantes des Chinois, c'est la séparation et la distinction entre les vivants et les morts. Dans la vision chinoise du monde, l'un des endroits les plus pollués au monde est le cimetière, puisqu'il y séjourne nombre d'esprits errants (Kiong et Kong, 2000). Les rituels transmettent aux gens qui ils sont et où ils se situent. La comparaison entre les pratiques rituelles des immigrants et celles de la population générale démontre que les rituels funéraires peuvent servir à améliorer, à moduler ou à surmonter les frontières sociales.

Or, il n'en fut pas ainsi dans la communauté chinoise de Markham, ville en pleine croissance au nord de Toronto. Une résidence funéraire à un grand croisement avait au départ fait l'objet d'un refus de permis, en fonction du plan directeur de la ville. La communauté chinoise, soit plus de 50 % du quartier, approuvait le plan visant à éloigner de la localité la résidence funéraire. Malgré les objections des commerçants chinois du secteur, la Commission des affaires municipales de l'Ontario a finalement octroyé l'autorisation de construire une résidence funéraire dans le secteur (Planning, 1998). La décision de la Commission a déçu de nombreuses personnes dans la communauté.

Les droits multiculturels

Les lois et politiques du Canada insistent sur l'égalité de tous les citoyens. La Constitution canadienne et la Charte des droits et libertés garantissent ces droits, qui s'étendent aux défunts. C'est dans l'application de ces lois que surgissent des complications.

Les dispositions législatives sur le multiculturalisme canadien exigent que les instruments de planification soient sensibles et répondent aux besoins sociaux de communautés particulières et, par conséquent, préconisent des approches axées davantage sur les personnes (Qadeer, 1997). Par l'entremise de ces dispositions législatives, les droits religieux et culturels sont garantis. Toutefois, les politiques fédérales ne sont pas toujours reprises dans les politiques et les pratiques des provinces ou des administrations locales. Même si le droit à la pratique des rites religieux et culturels est garanti par les lois fédérales, les lignes directrices concernant les funérailles et l'inhumation relèvent des lois provinciales. Par ailleurs, la création de résidences funéraires et de cimetières doit respecter le zonage et les exigences relatives à l'aménagement du territoire, ce qui est du domaine municipal.

L'obligation d'avoir un directeur des funérailles fait en sorte que les communautés ethniques ont du mal à se doter d'une résidence funéraire. En vertu de la *Loi de 2002 sur les services funéraires et les services d'enterrement et de crémation* de l'Ontario, « sauf dans les conditions prescrites, nul directeur de funérailles ne doit gérer plus d'une résidence funéraire. » (Gouvernement de l'Ontario, 2002). Le passage d'un rôle actif des gouvernements vers une approche de libre-marché a amplifié le problème. Les communautés ethniques, pour la plupart, demeurent modestes comparativement aux groupes dominants établis. Pour avoir leur propre résidence funéraire ou un cimetière, les communautés ethniques doivent déployer des efforts résolus et ardues à tous les paliers de l'appareil social, économique et bureaucratique pour répondre à leurs besoins.

Les pratiques actuelles de l'urbanisme moderne englobent les « mentalités » des groupes dominants (Isin et Siemiatycki, 2002). Cela se reflète dans la multitude de résidences funéraires en Ontario. Presque toutes les résidences funéraires comportent une chapelle, ce qui prouve que la résidence funéraire est davantage orientée vers les besoins du groupe culturel

dominant. Les communautés ethniques représentent une grande part de la population onarienne, avec des groupes religieux et culturels différents. Les services à l'égard d'une personne décédée qui était sikh, hindoue ou musulmane peuvent ne pas exiger l'aménagement d'une chapelle, mais plutôt d'un lieu vide où les endeuillés peuvent s'asseoir par terre en toute humilité et rendre hommage au défunt. Peu importe l'utilisation de la chapelle multifonctionnelle, cela nous donne un indice que ce sont les communautés ethniques qui doivent consentir les ajustements les plus importants pour la pratique de leurs rites.

Une autre difficulté à laquelle doivent faire face les communautés ethniques est que les urbanistes ont tendance à adopter des positions « neutres » sur les plans culturel et religieux afin d'assurer l'équité, laissant à d'autres l'obligation de lutter pour faire valoir leurs droits. Avec l'évolution de la mosaïque municipale, cette position neutraliste pourrait ne pas répondre aux nouveaux défis et faire ressortir des lacunes susceptibles de jouer contre les communautés ethniques. À titre d'illustration, mentionnons la construction d'un sanctuaire impromptu à proximité du site d'un accident mortel de la route. Dans un effort pour rendre hommage à des jeunes de la localité tués dans un accident, la communauté a installé en bordure de route un commémoratif avec couronnes, fleurs et objets personnels, qui y est demeuré pendant plus de deux mois. À la suite de plaintes reçues, la municipalité a enlevé le commémoratif, perturbant la famille endeuillée. L'incident a incité la municipalité à revoir ses politiques et lignes directrices concernant les commémoratifs en bordure de route (Ville de Toronto, 2006), et fait ressortir les lacunes qui existent actuellement, ainsi que la nécessité d'y répondre pour intégrer les coutumes et cultures des nouvelles communautés. Par une démarche concertée et proactive, plutôt que réactive, on aurait pu éviter de décevoir de nombreuses personnes.

Conclusion

À distance, toutes les tombes peuvent sembler pareilles, avec des pierres tombales de même hauteur, de même largeur et de même forme. Un examen plus approfondi fait éclater l'homogénéité et permet de voir que les inscriptions sont dans des langues différentes, avec des symboles appartenant à des religions

Nombre de lois concernant les funérailles et l'inhumation ont été rédigées pour répondre aux besoins des communautés dominantes. Il serait difficile de modifier ces politiques et lois sans une représentation appropriée à la table décisionnelle. Tandis que le Canada devient de plus en plus un pays multiculturel et multireligieux, cela ne reflète pas la composition du Conseil des services funéraires.

et à des cultures différentes. Ces tombes témoignent d'un multiculturalisme qui est de plus en plus présent à Toronto de nos jours. Il s'agit d'une observation utile, mais peut-être faut-il davantage de preuves qu'un simple examen des cimetières de Toronto pour être convaincu de l'acceptation des immigrants comme citoyens à part entière et disposant des mêmes droits que les membres de leur société d'accueil. Il faudra que des changements soient adoptés, tant par le gouvernement que par le secteur privé, pour que l'on intègre les rites et rituels des communautés ethniques et que l'on puisse inclure des formes et structures spatiales faisant ressortir des significations symboliques pour ces communautés.

Nombre de lois concernant les funérailles et l'inhumation ont été rédigées pour répondre aux besoins des communautés dominantes. Il serait difficile de modifier ces politiques et lois sans une représentation appropriée à la table décisionnelle. Tandis que le Canada devient de plus en plus un pays multiculturel et multireligieux, cela ne reflète pas la composition du Conseil des services funéraires. Nous ne pouvons que formuler des hypothèses sur les raisons de ces exclusions. Toutefois, si les immigrants sont exclus des organismes dirigeants, il faudra beaucoup de temps pour apporter des changements valables.

La bureaucratie et la loi, combinées aux contraintes structurelles, institutionnelles ou économiques, limitent les possibilités qui s'offrent d'exercer les coutumes et rituels culturels et religieux que l'on souhaite. La création d'institutions, par exemple une résidence funéraire, est une proposition difficile et coûteuse pour les nouvelles communautés. L'argument voulant que les communautés de diasporas puissent établir leur propre entreprise funéraire pour répondre aux besoins de leurs pourrait ne pas être plausible en raison d'économies d'échelle. Le Canada s'enorgueillit d'un filet de sécurité sociale garantissant les nécessités de base essentielles pour tous. Le gouvernement est là pour protéger les minorités et les

personnes marginalisées. Si ces protections sont offertes aux vivants, ne pourrait-on pas également avancer que le gouvernement a la responsabilité de protéger les droits des défunts ? Les lois doivent être revues et adaptées afin de refléter la réalité changeante.

Même si nous nous sommes concentrés dans le présent document sur les droits multiculturels concernant les rites et rituels pour les défunts, le sujet traité déborde sur un problème plus large, lorsqu'il est question des tentatives des groupes ethniques d'exercer collectivement leurs droits de citoyens. Au fur et à mesure de l'évolution de la mosaïque canadienne, les exigences de ces communautés refléteront cette transformation et il faudra donc adapter les politiques de façon à appuyer une société multiculturelle harmonieuse. Les responsables de l'élaboration des politiques devront faire preuve d'originalité et tenir compte de la totalité des pratiques culturelles diverses et différentes.

À propos des auteurs

SANDEEP KUMAR AGRAWAL, MCIP, est membre du corps professoral de la School of Urban Planning, Ryerson University. Il enseigne au programme de maîtrise, Immigration and Settlement Studies. Le professeur Agrawal mène des recherches sur les communautés ethniques de Toronto et sur les effets du multiculturalisme sur la structure urbaine.

ABDULHAMID HATHIYANI a complété une maîtrise au département Immigration and Settlement Studies, Ryerson University; il entreprendra sous peu ses études doctorales à OISE, University of Toronto.

Références

City of Toronto, 2006. *Harmonized Policies and Procedures for Memorials on City Property*. www.toronto.ca.

Ghombu, P. 2007. « Credit River Ritual Raises Ripple in Peel » *The Toronto Star* (4 mars).

Gouvernement de l'Ontario. Archives publiques de l'Ontario. 2006. www.archives.gov.on.ca/english/interloan/cem_york.htm.

—. *Loi de 2002 sur les services funéraires et les services d'enterrement et de crémation*, 2002.

—. Service Ontario. www.e-laws.gov.on.ca/DBLaws/Statutes/English/O2f33_e.htm.

Hansard, Assemblée législative de l'Ontario. 25 novembre 2002. http://72.14.205.104/search?q=cache:3MMCqneK_PgJ:www.ontla.on.ca/hansard/house_debates/37_parl/Session3/L061B.htm+ontario+hansard+25+novembre+2002+funeral&hl=en&ct=clnk&cd=1&gl=ca.

Isin, E. F., et M. Semiatycki. 2002. *Making Space for Mosques: Claiming Urban Citizenship*, dans S. Razack (dir.), *Race, Space and the Law: The Making of a White Settler Society*.

Kiong, T. C., et L. Kong. 2000. « Religion and Modernity: Ritual Transformation and the Reconstruction of Space and Time », *Social and Cultural Geography*, vol. 1, n° 1.

Metcalf, P., et R. Huntington. 1991. *Celebrations of Death: the Anthropology of Mortuary Ritual*, réédition, Cambridge, Cambridge University Press.

Mount Pleasant Cemetery, 2006. www.mountpleasantcemetery.com/about_us/about_mpgc.asp.

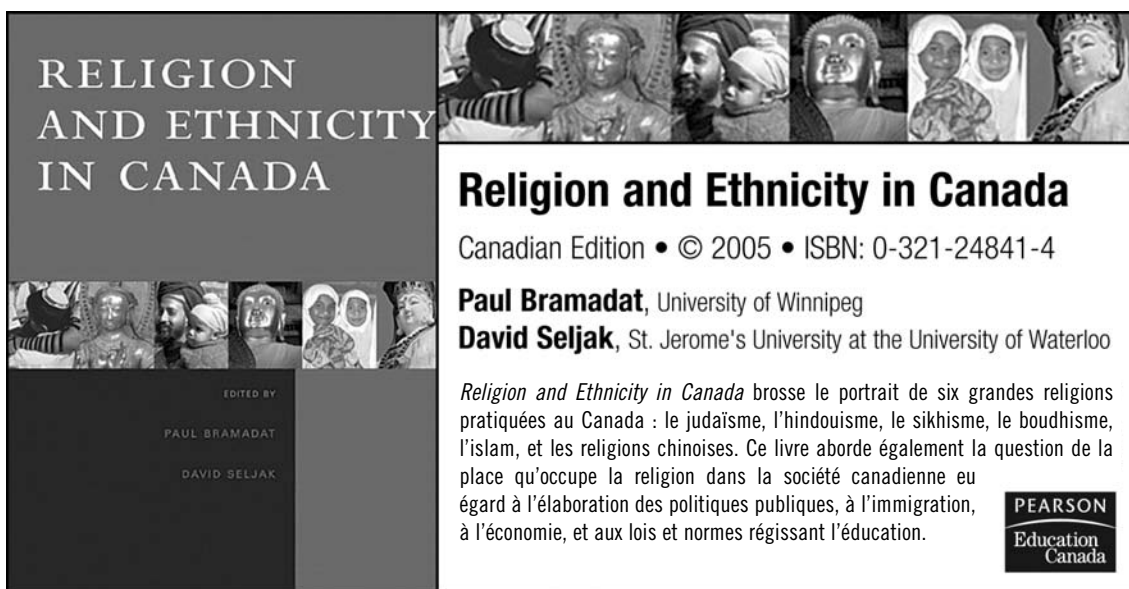
New Media Journalism, 2002. www.fims.uwo.ca/newmedia/newmedia2002/muslim/muslim_stewart_d01_d.htm.

Qadeer, M.. 1997. « Pluralistic Planning in Multicultural Cities », *Journal of American Planning Association*, vol. 63, n° 4 (automne).

Sandercock, L. 2003. *Cosmopolis II: Mongrel Cities of the 21st Century*.

Salisbury, M. 2002. « From My Death, May Life Come Forth: A Feasibility Study of the Woodland Cemetery in Canada », University of Guelph, School of Landscape Architecture.

Sloane, D. 1991. *The Last Great Necessity*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.



RELIGION AND ETHNICITY IN CANADA

Religion and Ethnicity in Canada
Canadian Edition • © 2005 • ISBN: 0-321-24841-4

Paul Bramadat, University of Winnipeg
David Seljak, St. Jerome's University at the University of Waterloo

Religion and Ethnicity in Canada brosse le portrait de six grandes religions pratiquées au Canada : le judaïsme, l'hindouisme, le sikhisme, le bouddhisme, l'islam, et les religions chinoises. Ce livre aborde également la question de la place qu'occupe la religion dans la société canadienne eu égard à l'élaboration des politiques publiques, à l'immigration, à l'économie, et aux lois et normes régissant l'éducation.

EDITED BY
PAUL BRAMADAT
DAVID SELJAK

PEARSON
Education
Canada

L'arrivée d'un nombre croissant de jeunes immigrants provenant d'une plus grande diversité de pays pose de nouveaux défis au système d'éducation canadien. Cet article, qui se fonde sur une enquête qualitative menée à Waterloo, permet de mieux comprendre les expériences vécues par les jeunes immigrants à l'école secondaire, et propose une interprétation pertinente des données empiriques sur l'abandon scolaire. Il s'agit d'une analyse axée sur les solutions, qui éclairera les dirigeants de la communauté de Waterloo dans la formulation de recommandations qui tiennent pleinement compte des expériences des jeunes immigrants.

Les chemins de la réussite dans la région de Waterloo : les jeunes immigrants à l'école secondaire

KRISTEN RODERICK

Centre for Research and Education in Human Service

RICH JANZEN

Centre for Research and Education in Human Service

JOANNA OCHOCKA

Wilfrid Laurier University et Centre for Research and Education in Human Service

JENNI JENKINS

Wilfrid Laurier University

Cet article a pour objectif de mettre en lumière les principales conclusions d'un projet de recherche intitulé Pathways to Success: Immigrant Youth at High School [les chemins de la réussite : les jeunes immigrants à l'école secondaire]. Ce projet a été mené dans la région de Waterloo sur une période d'un an, soit entre juin 2005 et 2006. L'article décrit les facteurs qui favorisent ou qui entravent la réussite des jeunes immigrants à l'école secondaire et explore certaines des tensions en lien avec les expériences de ces jeunes. Il donne finalement une série de recommandations ou de « chemins » que les jeunes, les parents, les écoles, les conseils scolaires, le système d'éducation provincial et les membres de la collectivité peuvent emprunter pour favoriser le plus possible les résultats

positifs chez les jeunes immigrants qui fréquentent l'école secondaire.

Les jeunes immigrants au Canada

Les villes canadiennes d'un bout à l'autre du pays sont devenues les lieux de résidence de jeunes qui arrivent du monde entier. Au cours des cinq dernières années, 240 000 enfants et jeunes d'âge scolaire (de 5 à 19 ans) ont immigré au Canada, soit environ 50 000 par année, en provenance de plus de 180 pays (CIC, 2004). En 2001, il y avait 1,5 million d'enfants immigrants au Canada âgés entre 5 et 19 ans. Ce nombre représentait 25 % des enfants d'âge scolaire au Canada (Recensement de 2001). En 2007, le Canada prévoit admettre de 240 000 à 265 000 nouveaux arrivants comme résidents permanents,

principalement de l'Asie et de l'Afrique (CIC, 2006). Il s'agit d'une augmentation de 5,2 % comparativement aux objectifs de l'an dernier et de la plus grande augmentation annuelle en plus de 15 ans. Cette croissance vient alimenter la nouvelle tendance expansionniste qui fait suite aux pénuries de main-d'œuvre (Reitz, 2005). Et comme cette tendance est susceptible de se poursuivre, il est fort probable que le nombre de jeunes immigrants au Canada augmente également.

Ces changements démographiques ont entraîné de nouveaux défis pour les éducateurs du Canada, à l'échelle des conseils scolaires ainsi que des salles de classe. Des études canadiennes montrent qu'un nombre inquiétant de jeunes immigrants ne terminent pas leurs études secondaires. Dans certaines régions, le taux d'abandon scolaire chez les jeunes immigrants peut même atteindre de 46 à 74 % (Derwing et coll., 1999; Duffy, 2004; Gunderson, 2004; Watt et Roessingh, 2001). Chez la population étudiante en général, le taux d'abandon est beaucoup plus bas, soit d'entre 12 et 25 % (King, 2004; Bushnik, Barr-Telford et Bussiere, 2004). Même si la demande pour les cours d'anglais langue seconde (ALS) augmente, les ressources se font rares pour ces services et autres types de services offerts aux jeunes immigrants (Iverson, 2003).

Comme la croissance économique et sociale du Canada dépend de plus en plus de l'immigration, la réussite des jeunes immigrants constitue un ingrédient essentiel pour l'avenir du pays. L'enseignement public est perçu comme une façon d'offrir à tous les jeunes des chances égales de réussite (Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation, 2002). Pourtant, le taux élevé de décrochage chez les jeunes immigrants, et le fait que le financement et le soutien offerts à ces derniers diminuent, soulèvent une grave inquiétude qui pourrait mener à un système d'éducation inéquitable (Coulman, 2003; Duffy, 2004; Iverson, 2003; Lymburner, 2004). Le Canada risque de créer une classe marginale d'immigrants au moment précis de l'histoire du Canada où la contribution des immigrants est essentielle à la construction de la nation.

La région de Waterloo, qui compte une population urbaine de taille moyenne (500 000 habitants), vient au cinquième rang des centres urbains canadiens qui accueillent le plus grand nombre d'immigrants par habitant (Recensement de 2001). La région accueille une

proportion exceptionnellement élevée de réfugiés comparativement aux autres collectivités : d'après certaines estimations, près du tiers des immigrants sont des réfugiés (Janzen et Ochocka, 2003). En fait, la région accueille les immigrants et les réfugiés depuis ses origines mennonites et un réseau solide d'aide aux immigrants y a été mis en place. Les deux conseils scolaires locaux offrent un programme de partenariat en matière d'établissement et d'éducation (Settlement and Education Partnership in Waterloo Region) qui fournit des services d'établissement aux élèves nouvellement arrivés et à leur famille. Grâce à un solide partenariat qui repose sur les collaborations passées, la région de Waterloo était un endroit idéal pour la tenue d'une étude sur les façons dont une collectivité peut agir pour aider les jeunes immigrants à réussir leurs études secondaires.

Description du projet de recherche et méthodologie

Le projet de recherche Pathways to Success: Immigrant Youth at High School est le fruit d'un partenariat entre le Centre for Research and Education in Human Services (CREHS) et la University of Wilfrid Laurier. L'objectif était d'utiliser la région de Waterloo comme zone d'étude de cas pour explorer les facteurs qui maximisent la réussite académique et sociale des jeunes immigrants à l'école secondaire. La recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les résultats de projets antérieurs ont servi de fondement au projet, qui a permis d'étudier de façon approfondie les différentes expériences vécues par les jeunes immigrants à l'école (et non seulement leur expérience dans les cours d'ALS). Comme il s'agissait d'une étude qualitative, on a été en mesure de formuler une interprétation pertinente de données empiriques existantes, et fort inquiétantes, sur le taux d'abandon scolaire chez les jeunes suivant des cours d'ALS. Le projet était axé sur la recherche de solutions et offrait aux dirigeants communautaires de la région de Waterloo des pistes concrètes vers la réussite qui tenaient réellement compte de l'expérience vécue par élèves immigrants. Cet article résume le rapport de recherche Pathways to Success, complété en septembre 2006. On peut consulter le rapport intégral à l'adresse www.crehs.on.ca (en anglais uniquement).

Le projet Pathways to Success a fait appel à une stratégie de recherche-action participative

Les jeunes qui réussissent à l'école peuvent compter sur le soutien d'au moins une personne, comme un parent ou autre pourvoyeur de soins, un membre de la famille, un enseignant, un mentor ou un ami qui croit en eux et les encourage. Ces personnes qui procurent leur soutien ou sont des sources d'inspiration incitent les jeunes à faire des efforts à l'école et savent faire valoir l'importance de l'éducation.

(Nelson et coll., 1998) qui s'est traduite par la mise en place d'un comité directeur, formé de différents intervenants. Ce comité était mandaté d'orienter le projet, le recrutement et la formation de jeunes chercheurs immigrants, et l'organisation de réunions communautaires en vue de partager les constatations, de favoriser l'engagement, et de mettre en œuvre des solutions. La participation des jeunes immigrants était essentielle à la réalisation de tous les éléments de cette étude.

L'étude portait sur des jeunes âgés de 16 à 20 ans qui vivaient au Canada depuis moins de cinq ans et qui provenaient de quatre groupes ethnoculturels (Iran, Iraq et Afghanistan; nord-est de l'Afrique; Amérique latine hispanophone; ex-Yougoslavie). Les méthodes utilisées pour recueillir les renseignements étaient les suivantes : des entrevues auprès de répondants clés parmi les administrateurs et cadres supérieurs des conseils scolaires, les leaders étudiants, les parents membres de conseils de parents, les enseignants d'ALS et les autres dirigeants communautaires (n=10); des groupes témoin formés de jeunes immigrants provenant de quatre groupes ethnoculturels (n=26); des groupes témoin formés de parents de jeunes immigrants et d'enseignants (n=14); des entrevues individuelles approfondies avec des jeunes immigrants (n=10); un forum communautaire à laquelle environ 160 personnes ont participé.

Résultats de la recherche

L'examen des facteurs qui favorisent ou qui entravent la réussite académique et sociale des élèves immigrants était au cœur de ce projet. Les paragraphes qui suivent résument les facteurs positifs et proposent à chacun des groupes d'intervenants des mesures qui pourraient optimiser la réussite des jeunes immigrants à l'école secondaire. Même si les résultats sont spécifiques à la région de Waterloo, ils peuvent s'appliquer à d'autres collectivités de taille et de population immigrante semblables.

Facteurs qui favorisent la réussite des jeunes immigrants à l'école secondaire

Les participants à la recherche ont décrit certains facteurs essentiels pour établir les bases de la réussite scolaire des jeunes immigrants. Les données ont montré que les jeunes qui réussissent à l'école, tant sur le plan académique que social, sont motivés et désirent réussir par eux-mêmes. Les participants ont affirmé qu'en règle générale, les jeunes qui se distinguent sur le plan scolaire s'appliquent à leurs travaux scolaires, croient fortement en l'importance et à la valeur de l'école et se sont fixés des objectifs d'études postsecondaires. Ils font également preuve de beaucoup de patience, de souplesse et de tolérance.

Les jeunes ont décrit certains mécanismes d'adaptation créatifs qui les aident à réussir à l'école et à s'adapter à la vie dans un nouveau pays, même lorsqu'ils font face à d'innombrables obstacles. Plusieurs d'entre eux font preuve d'une force de caractère qui leur est bénéfique et qui sert également à leur parents; ils trouvent des façons de s'associer aux gens qui sont en mesure de les aider et sont optimistes quant à leur situation actuelle et future.

Après avoir quitté mon pays et être passé par tant de pays différents [...] je ne vais pas perdre mon temps. Je dois faire quelque chose qui fera de moi une meilleure personne malgré tous les moments difficiles de mon enfance. (Jeune immigrant)

Les jeunes qui réussissent à l'école peuvent compter sur le soutien d'au moins une personne, comme un parent ou autre pourvoyeur de soins, un membre de la famille, un enseignant, un mentor ou un ami qui croit en eux et les encourage. Ces personnes qui procurent leur soutien ou sont des sources d'inspiration incitent les jeunes à faire des efforts à l'école et savent faire valoir l'importance de l'éducation.

Mon père ne manque jamais, au grand jamais, une soirée pour les parents. Je ne lui dis même pas quand les rencontres ont lieu. Je ne sais pas

comment il fait pour le savoir ! Mais il parle toujours avec mes enseignants, mes conseillers. [...] Il demande aux enseignants comment ça se passe pour nous à l'école. (Jeune immigrant)

Selon les résultats de la recherche, le système scolaire répond à certains besoins des jeunes immigrants. Les participants ont souligné l'importance d'avoir des enseignants compréhensifs et positifs. Ils ont parlé des autres étudiants qui viennent en aide aux jeunes immigrants et des parents qui soutiennent leurs enfants en leur servant de modèle et en les écoutant. Ils ont aussi décrit les répercussions positives qu'ont ces personnes sur les jeunes immigrants.

Cette année, j'ai un enseignant très sympathique. En classe, nous parlons de la vie [...] c'est comme parler avec un ami. (Jeune immigrant)

Les participants à la recherche ont en outre reconnu l'importance que joue le soutien de la collectivité dans la réussite scolaire des jeunes immigrants. Les services communautaires fournissent de précieuses ressources aux familles nouvellement arrivées et à leurs enfants. De plus, les ressources conçues spécifiquement pour les jeunes immigrants ont été identifiées comme prioritaires pour la collectivité de la région de Waterloo.

Principaux facteurs favorisant la réussite sociale et académique des jeunes immigrants à l'école secondaire :

- **Facteurs individuels** : motivation personnelle; soutien de la famille; soutien des pairs et des amis.
- **Facteurs relevant des établissements** : enseignants et directeurs encourageants; éducation cohérente et de qualité; soutien spécifique dans les écoles; partenariats entre les établissements d'enseignement et la collectivité.
- **Facteurs relevant de la collectivité** : services et soutien offerts par la collectivité.

Facteurs qui entravent la réussite des jeunes immigrants à l'école secondaire

En revanche, les élèves immigrants qui ne réussissent pas bien à l'école secondaire ou qui

ont abandonné leurs études ont décrit les conséquences négatives qu'entraînait sur leur vie l'absence de ces facteurs favorisant la réussite. L'absence de soutien familial, les conflits familiaux et le manque d'orientation et d'aide de la part de la famille, des amis ou des enseignants causent du stress et des frustrations tangibles chez ces jeunes. Si les jeunes ayant participé à cette recherche faisaient preuve d'une certaine force de caractère, ils ne bénéficiaient pas tous de l'appui ou des ressources nécessaires pour réussir.

Des répondants ont décrit la façon dont les jeunes immigrants font face aux nombreuses contraintes et difficultés occasionnées par les expériences qu'ils vivent en tant qu'immigrants, en plus du stress auquel sont confrontés tous les jeunes à l'école secondaire. Les défis que ces jeunes relèvent au quotidien sont variés et peuvent aller d'apprendre une nouvelle langue, à soutenir leurs parents sur les plans économique, émotif et social, à combattre l'isolation sociale et l'intimidation à l'école.

Mes parents ne parlent pas anglais et je suis le seul qui peut traduire pour eux [...] Parfois, je dois manquer des cours parce qu'ils ont un rendez-vous et que je dois y aller avec eux pour servir d'interprète. (Jeune immigrant)

Plusieurs jeunes répondants sentaient peser sur eux des pressions découlant des attentes de leur entourage, de leur désir de répondre à ces attentes, et d'avoir à trouver le soutien nécessaire à leur réussite. Ces jeunes faisaient l'objet d'attentes élevées de réussite sociale et académique de la part de plusieurs personnes. Pourtant, les participants à la recherche ont noté l'insuffisance des mesures d'adaptation dans les écoles et des ressources pouvant les aider de manière significative. Cette pression a forcé les jeunes à trouver eux-mêmes l'aide et les ressources nécessaires et à accroître leur capacité à surmonter les obstacles.

Si dans leur pays d'origine [...] ils ont vu des membres de leur famille assassinés devant eux [...] s'ils ont vécu dans des camps pendant des périodes prolongées [...] s'ils arrivent ici et que soudainement on les envoie à l'école secondaire, avec toutes les attentes de réussite, ce sera évidemment difficile pour eux de continuer. (Parent immigrant)

Les résultats de la recherche indiquent que l'effet combiné de différents facteurs entraînait des résultats négatifs chez les élèves immigrants fréquentant l'école secondaire.

Les enseignants, les élèves et les dirigeants communautaires influent déjà, de manière positive, sur la vie de ces jeunes. Néanmoins, les jeunes immigrants et leur famille ont besoin d'un soutien intentionnel et ciblé – qui soit également fiable et intégrateur – de la part du système scolaire et de la collectivité en général.

Principaux facteurs entravant la réussite sociale et académique des jeunes immigrants à l'école secondaire :

- **Facteurs individuels** : difficultés à s'intégrer à la culture de l'école secondaire; traumatisme et stress d'avoir vécu la guerre ou la violence; chômage et sous-emploi des parents de jeunes immigrants; inversion du rôle parent-enfant; conflit culturel parent-enseignant.
- **Facteurs individuels** : culture et climat scolaires peu accueillants; ressources et soutien inadéquats dans les écoles; difficultés à s'adapter au système scolaire canadien et à répondre aux exigences scolaires.
- **Facteurs sociopolitiques** : lacunes de l'enseignement et maîtrise insuffisante de l'anglais; taquineries et intimidation.

Les chemins de la réussite : recommandations futures pour les jeunes immigrants fréquentant l'école secondaire

Si la plupart des participants à la recherche ont pu citer des exemples de soutien offert aux jeunes, les résultats de la recherche suggèrent qu'il existe un certain manque de coordination, à travers l'ensemble des écoles secondaires de la région de Waterloo, dans les mesures prises pour aborder les problèmes et les défis auxquels sont confrontés les jeunes immigrants.

Les répondants ont décrit les mesures existantes comme étant non planifiées et fortuites, et dépendantes de la bonne volonté des personnes rencontrées par les jeunes immigrants. Le soutien et les services spécialisés offerts semblaient réactifs plutôt que proactifs. Par conséquent, les jeunes n'étaient pas sûrs d'obtenir l'aide dont ils avaient besoin, certains enseignants se sentaient marginalisés et avaient l'impression que leurs efforts n'étaient pas appuyés, et certaines écoles étaient identifiées

comme allant au-delà de leur mandat en offrant un soutien de première nécessité aux jeunes immigrants.

On a demandé aux participants à la recherche ce qui pourrait favoriser la réussite des jeunes immigrants à l'école secondaire. Les recommandations ainsi formulées avaient pour objectif d'orienter les mesures à prendre dans la région de Waterloo ou dans les collectivités similaires en vue d'optimiser la réussite des jeunes immigrants. Les recommandations sont décrites sous forme de conseils et sont divisées selon le groupe d'intervenants.

Jeunes : soyez patients, persévérez et n'ayez pas peur de demander de l'aide; choisissez vos amis de manière stratégique; jouez un rôle actif; croyez en vous-même; parlez à vos parents; soyez amicaux et ouverts avec les nouveaux jeunes immigrants (conseil pour les jeunes nés au Canada).

Parents : jouez autant que possible un rôle actif; parlez à vos enfants et encouragez-les dans leurs études; soyez compréhensifs en ce qui concerne les changements vécus par vos enfants.

Écoles : élaborer des programmes de mentorat par les pairs ou augmentez le nombre de programmes en place; favorisez l'ouverture d'esprit et la compréhension; élaborer des stratégies de communication et des partenariats avec les parents nouvellement arrivés; augmentez les occasions d'interaction sociale des jeunes immigrants; créez des occasions de leadership pour les jeunes; mettez en place un environnement d'apprentissage accueillant et représentatif.

Conseils scolaires : embauchez des enseignants compétents et qualifiés; améliorez la formation multiculturelle des enseignants, y compris celle des enseignants d'ALS; augmentez les subventions et rendez-les plus accessibles aux jeunes immigrants; offrez de l'orientation aux parents nouvellement arrivés.

Système provincial d'éducation : augmentez le financement destiné aux partenariats entre les écoles et les organismes communautaires aidant les nouveaux arrivants; mettez en place

un programme de cours d'ALS plus approfondi et complet; privilégiez un enseignement de qualité pour tous les jeunes qui fréquentent l'école¹; créez des mesures de soutien pour les parents nouvellement arrivés; offrez davantage d'aide, de programmes et de temps aux jeunes immigrants et à leur famille afin de faciliter leur adaptation au système scolaire.

Membres de la collectivité : Soyez davantage accueillants envers les nouveaux arrivants; reconnaissez et valorisez les aptitudes et les habiletés des nouveaux arrivants; adaptez-vous à la nouvelle réalité et à l'évolution de la population; augmentez le nombre de politiques favorables aux nouveaux arrivants et la représentation de ces derniers dans la prise de décisions; faites en sorte que les jeunes immigrants soient en contact avec des modèles positifs.

Conclusion

Les résultats de cette recherche illustrent les situations complexes que vivent les jeunes immigrants dans la région de Waterloo, et soulignent le fait que les enseignants, les élèves et les dirigeants communautaires influent déjà, de manière positive, sur la vie de ces jeunes. Néanmoins, les jeunes immigrants et leur famille ont besoin d'un soutien intentionnel et ciblé – qui soit également fiable et intégrateur – de la part du système scolaire et de la collectivité en général. Les résultats offrent à des collectivités comme celle de la région de Waterloo la chance de prouver leur engagement à l'égard de la diversité en élaborant des programmes et des services qui fournissent de réelles occasions d'établir des relations, de favoriser une compréhension interculturelle et de créer un système scolaire où personne n'est laissé de côté.

¹ *6 moyens : Transformation des écoles secondaires en Ontario* – il s'agit d'un ensemble de six nouveaux programmes offerts par le ministère de l'Éducation afin de donner aux élèves des écoles secondaires de l'Ontario d'autres occasions d'accumuler les crédits nécessaires pour obtenir leur diplôme d'études secondaires. Ces occasions s'articulent autour des besoins de chaque élève. Les Projets phares, qui s'inscrivent dans cette initiative, comporte des programmes qui mettent l'accent sur la récupération de crédits, les programmes d'éducation parallèle, les occasions d'apprentissage, les liens avec les collègues et le succès de groupes cibles d'élèves comme les élèves inscrits aux programmes d'actualisation linguistique. Pour plus de renseignements sur les programmes, consultez le site Internet www.edu.gov.on.ca/fre/6moyens/accueil.html.

À propos des auteurs

KRISTEN RODERICK est chercheuse au Centre for Research and Education in Human Service (CREHS) et était coordonnatrice du projet de recherche Pathways to Success: Immigrant Youth at High School research study. Kristen a participé à plus d'une trentaine de projets de recherche au CREHS, principalement dans les domaines du soutien familial, des questions féminines et de l'équité

RICH JANZEN est un directeur de recherche au CREHS et a été co-chercheur du projet Pathways to Success. Il a collaboré à plus de 50 projets de recherche sur l'action participative aux échelles locale, provinciale et nationale, dont plusieurs portaient sur la diversité culturelle

JOANNA OCHOCKA est membre auxiliaire du corps professoral au Community Psychology Program de la Wilfrid Laurier University et directrice exécutive du CREHS. Chercheuse principale du projet Pathways to Success, elle est une spécialiste de la diversité culturelle et des services communautaires en santé mentale.

JENNI JENKINS, étudiante à la maîtrise à la Faculty of Social Work de la Wilfrid Laurier University, était adjointe de recherche du projet Pathways to Success.

Références

- Bushnik, T., L. Barr-Telford, et P. Bussiere. 2004. *À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002*, Statistique Canada, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, n° 81-595-MIF2004014 au catalogue .
- Canada. Citoyenneté et Immigration Canada. 2004. *Intended Destination Data of School Age Children (1990-2004)*, Ottawa.
- . Citoyenneté et Immigration Canada. 2006. Consulté en ligne : www.cic.gc.ca/francais/pub/rapport-annuel2006/index.html.
- . Statistique Canada. 2001. *Waterloo Labour Market Scan*, Kitchener, Centre for Research and Education in Human Services.
- Coulman, J. A. 2003. *Education in Ontario: Education Resources and the Mental Health of Children and Youth*. Consulté en ligne : www.ontario.cmha.ca/content/mental_health_system/children_and_youth.asp?cID=3986.
- Derwing, T., et coll. 1999. « Some Factors that Affect the Success of ESL High School Students », *La revue canadienne des langues vivantes / Canadian Modern Language Review*, vol. 55, p. 532-547.
- Duffy, A. 2004. « Why are ESL Students Left Behind? », *Toronto Star*, 25 septembre, p. H1, H4.
- Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation. 2002. *Investir dans l'éducation publique : Favoriser l'amélioration continue de l'apprentissage et du rendement des élèves*. Consulté en ligne : www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/task02/index.html.

Gunderson, L. 2004. « The Language, Literacy, Achievement, and Social Consequences of English-Only Programs for Immigrant Students », dans J. Hoffman et D. Schallert (dir.), *The NRC Yearbook*, Milwaukee, National Reading Conference, p. 1-27.

Iverson, J. 2003. « McGuinty Slams Tories on Immigration », *Ottawa Citizen*, 15 septembre. Consulté en ligne : www.canada.com/search/story.aspx?id=5d643570-d05a-42f5-be97-alf83fa61933

Janzen R., et J. Ochocka. 2003. « Immigrant Youth in Waterloo Region », dans P. Anisef et K. M. Kilbride (dir.), *Managing Two Worlds: The Experiences and Concerns of Immigrant Youth in Ontario*, Toronto, Canadian Scholar's Press, p. 37-68.

King, A. 2004. *Double Cohort Study: Phase 3 Report*, Toronto, ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Lymburner, M. 2004. « "It Was All Connected": Understanding and Addressing Early School-Leaving among Learners of English as a Second Language », thèse de maîtrise, Wilfrid Laurier University.

Nelson, G., et coll. 1998. « Nothing About Me, Without Me. Participatory Action Research with Self-help/Mutual Aid Organizations for Psychiatric Consumer/Survivors », *American Community Psychology Journal*, vol. 26, p. 881-912.

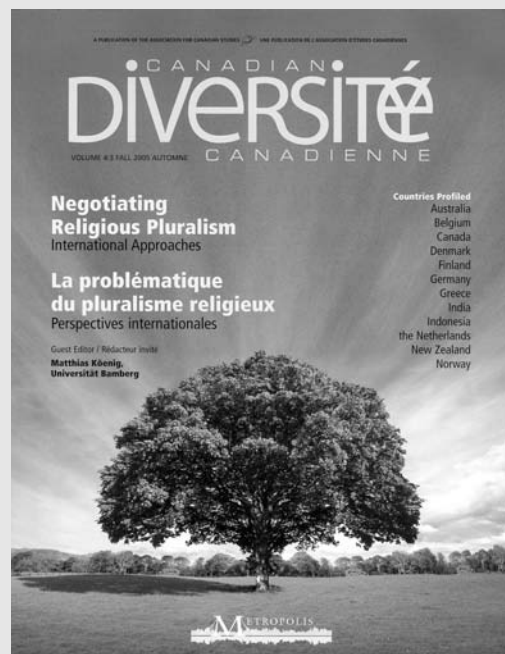
Reitz, J. G. 2005. « Tapping Immigrant Skills. New Directions for Canadian Immigration Policy in the Knowledge Economy », Institut de recherche en politiques publiques, *IRPP Choix*, vol 11, n° 1.

Watt, D., et H. Roessingh. 2001. « The Dynamics of ESL Dropout: Plus ça change... », *La revue canadienne des langues vivantes / Canadian Modern Language Review*, vol. 58, n° 2, p. 203-322.

La problématique du pluralisme religieux

Ce numéro spécial de *Diversité canadienne / Canadian Diversity* paru à l'automne 2005 explore le pluralisme religieux en tant que sujet d'intérêt international. Cette publication, réalisée grâce au soutien de Metropolis, fait suite à des numéros antérieurs présentant des analyses comparatives internationales des thèmes « Avenirs multiculturels » et « Identité nationale et diversité », entre autres. Matthias Köenig, de l'Université de Bamberg en Allemagne, agit à titre de rédacteur invité pour ce numéro qui réunit une vingtaine d'articles portant sur les stratégies adoptées par l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, la Grèce, l'Inde, l'Indonésie, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et la Norvège en vue d'aborder les enjeux qui découlent du pluralisme religieux. Chacun des articles examine la façon dont les pays composent avec le pluralisme religieux, et se penchent particulièrement sur les solutions pragmatiques aux problèmes que pose la diversité religieuse.

Pour obtenir un exemplaire :
canada@metropolis.net



De plus en plus de recherches démontrent l'utilité, et la sous-utilisation, de la culture en tant qu'instrument d'engagement des jeunes. Les programmes culturels se sont révélés efficaces pour faire participer les jeunes marginalisés et pour améliorer les résultats dans un éventail d'indicateurs.

Les arguments en faveur de l'engagement des jeunes au moyen de la culture se multiplient*

ELIZABETH FIX et NADINE SIVAK
Patrimoine canadien, région de l'Ontario

L'engagement des jeunes Canadiens, en particulier celui des jeunes les plus marginalisés, est devenu ces dernières années une préoccupation d'intérêt public extrêmement urgente au Canada. La hausse d'actes criminels violents commis à l'aide d'armes à feu et la violence des gangs à Toronto durant l'été 2005, que l'on a surnommé « l'été des fusils »¹, les arrestations en juin 2006 de 17 jeunes de la région de Toronto accusés de terrorisme et la hausse du suicide chez les jeunes Autochtones en Saskatchewan au début de l'année 2007, tous ces incidents ont amené le public et les médias à se pencher sur la question du désengagement prononcé dont font preuve certains groupes de jeunes en Ontario. Au cours de la même période, des recherches importantes ont examiné le rôle de la participation culturelle en tant que protection contre le désengagement des jeunes, qui est souvent à l'origine de la

criminalité, de la violence et du suicide. Le présent document fait la lumière sur les raisons de plus en plus probantes de faire de la participation culturelle un instrument d'engagement positif des jeunes.

L'isolement culturel : facteur de désengagement des jeunes

Dans l'examen des facteurs du désengagement chez les jeunes Autochtones et les jeunes provenant de diverses cultures, un groupe d'éminents chercheurs canadiens a déterminé que l'isolement culturel constitue un facteur clé du désengagement chez les jeunes. Michael Chandler et Christopher Lalonde de la University of British Columbia ont effectué une étude auprès de 196 bandes autochtones en Colombie-Britannique. Ils ont constaté que bien que « les groupes des Premières nations soient touchés par un taux de suicide très élevé, ce taux varie considérablement. » En observant ce qui distinguait les bandes où le taux de suicide était élevé de celles où « le suicide est essentiellement un phénomène inconnu », les auteurs en sont venus à la conclusion que « c'est dans les collectivités qui se sont engagées activement à préserver et à réintégrer leur propre culture que le suicide chez les jeunes est nettement plus faible » (Chandler et Lalonde 1998, 1).

En 2005, les criminologues Scott Wortley et Julian Tanner de la University of Toronto ont interviewé d'anciens membres de gangs pour

* Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère du Patrimoine canadien ni celles du gouvernement du Canada.

¹ En 2005, le nombre d'homicides commis avec une arme à feu à Toronto avait doublé par rapport à l'année précédente. En effet, 78 homicides ont été commis à Toronto, dont 52 au moyen d'une arme à feu alors qu'en 2004, 27 des 64 homicides avaient été commis avec une arme à feu (Gendarmerie royale du Canada, 2006). Une analyse plus approfondie des tendances au chapitre des homicides à Toronto, y compris la surreprésentation de jeunes hommes de race noire chez les victimes d'homicide, est présentée dans l'étude *Trends in Homicide in Toronto*, menée par Rosemary Gartner et Sara Thompson (2004).

étudier les facteurs qui incitent les jeunes à devenir membres de gangs. Dans le cadre du projet pilote sur les gangs de rue à Toronto, les chercheurs ont interviewé 125 membres actifs et anciens membres de gangs de rue criminels, âgés de 17 à 24 ans, afin de connaître les raisons de leur adhésion à ces gangs. Les auteurs ont découvert que, chez les jeunes faisant partie ou ayant fait partie de gangs, la perception que la société qui les entoure est essentiellement hostile et injuste est à l'origine de sentiments de marginalisation sociale et d'attitudes de défi qui poussent les jeunes vers les gangs.

Comme le suggèrent dans leurs recherches Jeffrey Reitz et Rupa Banerjee (2007) de la University of Toronto, les enfants de minorités visibles nés au Canada mais dont les parents sont immigrants affichent un plus grand désintéressement que leurs parents. Les auteurs examinent sept mesures d'attachement et d'engagement identifiées dans l'Enquête sur la diversité ethnique et en concluent que bien que le niveau de réussite financière et éducative des jeunes immigrants de deuxième génération soit plus élevé que celui de leurs parents, les perceptions de discrimination augmentent et le sentiment d'appartenance diminue de façon dramatique. Bien que les méthodologies de Reitz et Banerjee aient été critiquées par Douglas Palmer, entre autres, il est clair que les jeunes de minorités visibles, qu'ils soient de première ou de deuxième génération, estiment qu'ils sont davantage victimes de discrimination que les jeunes de race blanche. Dans un éditorial paru en novembre 2005 dans le *Globe and Mail*, Ralph Agard, un pédagogue torontois et ancien leader de la communauté noire, a décrit en ces termes l'impact que peut avoir la perception de la discrimination sur les jeunes : « De plus en plus, la société est considérée comme étant l'ennemi par tous ces jeunes qui sont passés dans ses institutions : celles-ci ne les ont pas traités sur un pied d'égalité. »

Le désengagement des jeunes mis en contexte

Comme nous le verrons, un certain nombre d'autres tendances sociales ont exacerbé le phénomène du désengagement des jeunes au Canada. L'important désengagement observé chez les groupes de jeunes en Ontario que nous avons mentionné précédemment, est aussi présent dans le contexte plus vaste de la pauvreté de plus en plus liée à la race et à la géographie en Ontario. C'est-à-dire que les plus pauvres sont de plus

en plus des minorités visibles habitant dans des collectivités vulnérables où la pauvreté est grandissante et où l'infrastructure sociale s'effrite (Ornstein 2006). L'exclusion et l'isolement culturels semblent aggraver l'exclusion économique et sociale structurelle générale, comme en témoignent les faibles résultats sur les plans de la scolarité et du marché du travail chez les jeunes marginalisés en Ontario. Les possibilités limitées de participation culturelle constituent pour les jeunes marginalisés un obstacle les empêchant de s'intégrer au reste de la société. De la même manière, les faibles niveaux de représentation dans les médias ajoutent à l'isolement social une forme d'isolement culturel.

Dans l'étude *A Fragile Social Fabric* (un tissu social fragile), les sociologues canadiens Raymond Breton et Norbert Hartmann (2004) font remarquer que le secteur culturel n'est pas représentatif de la diversité du Canada. Les auteurs en viennent à la conclusion que ce manque de représentation a des répercussions fondamentales sur l'inclusion sociale étant donné que la perception de la reconnaissance est étroitement liée à la perception de l'équité. Autrement dit, si les gens ne se reconnaissent pas à la télévision, dans les films ou dans les magazines, ils sont moins susceptibles de percevoir la société qui les entoure comme étant juste, ouverte et équitable et décideront peut-être, avec raison, de s'en désengager. Cet isolement culturel est probablement un facteur important du désengagement des jeunes compte tenu de l'écart grandissant entre la culture urbaine contemporaine des jeunes au Canada et la représentation des jeunes dans les médias grand public au Canada.

La culture en tant qu'instrument d'engagement des jeunes

De plus en plus de recherches démontrent l'utilité, et la sous-utilisation, de la culture en tant qu'instrument d'engagement des jeunes. Les programmes culturels se sont révélés efficaces pour faire participer les jeunes marginalisés et pour améliorer les résultats dans un éventail d'indicateurs, dont l'engagement civique. De plus, ces programmes se sont avérés rentables et ont permis de réduire le fardeau du soutien social pour les jeunes. Toutefois, dans la plupart des centres urbains au Canada, peu de programmes culturels pertinents et adaptés à la localité existent pour les jeunes. Il semble que la culture des jeunes soit sous-estimée et insuffisamment financée. En effet, les jeunes ont accès à peu de programmes malgré la demande manifestement élevée.

En plus de faire participer les jeunes marginalisés, les programmes culturels améliorent de façon impressionnante le développement psychosocial des jeunes. Des études démontrent que l'apprentissage par l'art peut aider à offrir des chances égales aux jeunes défavorisés.

Efficacité

Nombre d'études récentes menées dans d'autres pays ont démontré que les programmes culturels pour les jeunes contribuent à la santé et à la durabilité sociale des collectivités. Les avantages de ces programmes sont manifestes tant sur le plan personnel que communautaire. Les programmes fondés sur la culture favorisent les aptitudes sociales, notamment le travail de coopération, la négociation, la résolution de conflits, la tolérance envers les différences, la responsabilité individuelle, la persévérance, l'autogestion et l'intégrité. Une étude approfondie menée au Royaume Uni révèle que les projets d'arts portent fruit, car ils « offrent un environnement affectif et social non traditionnel et non institutionnel; un modèle de participation non autoritaire où l'on ne porte pas de jugement et la possibilité de participer à un processus créatif dans lequel les jeunes sont à la fois encadrés et libres. D'autre part, les arts participatifs font appel au respect, à la responsabilité, à la coopération et à la collaboration » (Hughes 2005, 11) [Traduction].

En plus de faire participer les jeunes marginalisés, les programmes culturels améliorent de façon impressionnante le développement psychosocial des jeunes. Des études démontrent que l'apprentissage par l'art peut aider à offrir des chances égales aux jeunes défavorisés. Une étude subventionnée par le département de l'Éducation des États-Unis effectuée sur une période de dix ans auprès de 25 000 élèves du secondaire a révélé que les élèves qui participaient beaucoup à des activités artistiques surclassaient les élèves dont l'engagement était faible dans presque tous les domaines (meilleur rendement, moins de décrochage et meilleure attitude face à l'école et à la collectivité). De plus, les bénéficiaires comparés des jeunes participants à des activités artistiques augmentent généralement au fil du temps (Caterall, Champléau et Iwanaga 1999). Ces auteurs ont aussi constaté que les résultats scolaires des élèves participant à des activités artistiques étaient en règle générale supérieurs de 16 à 18 points de pourcentage à ceux des élèves qui n'y participaient pas, et les différences entre les jeunes qui participaient peu

ou beaucoup à des activités artistiques étaient tout aussi importantes chez les élèves défavorisés sur le plan économique.

Au Canada, l'étude servant aujourd'hui de point de référence en ce qui concerne la capacité des programmes culturels à permettre aux jeunes marginalisés d'obtenir de meilleurs résultats est le *National Arts and Youth Demonstration Project* (NAYDP) (projet pilote national sur les arts et les jeunes), qui a été menée par Robin Wright et Lindsay John de l'École de service social de l'Université McGill. Au cours de cette étude longitudinale de trois ans, ils ont examiné l'incidence des programmes d'art fondés sur la collectivité destinés aux jeunes âgés de 9 à 15 ans dans cinq collectivités multiculturelles à faible revenu au Canada. Les résultats de cette étude démontrent que l'on peut apporter un soutien aux jeunes par l'entremise de programmes d'art à long terme dans la mesure où l'on écarte les obstacles à l'engagement, et que la participation aux programmes d'art peut nettement améliorer le développement social ainsi que l'engagement social. Dans le cadre du NAYDP, on a constaté que les jeunes avaient acquis de meilleures aptitudes techniques et sociales, avaient une plus grande confiance en eux, avaient plus d'entregent et avaient de meilleures aptitudes à résoudre les conflits et les problèmes. On a aussi constaté une diminution des problèmes de comportement, des problèmes affectifs, des comportements antisociaux, des échecs scolaires et de la consommation d'alcool.

Les auteurs de la *Edmonton Arts and Youth Feasibility Study* (EAYFS) ont appliqué la méthodologie utilisée dans le cadre de la NAYDP à des situations plus difficiles. Ils ont mené leur étude auprès de 23 jeunes à risque élevé, en collaboration avec la iHuman Youth Society. Alors que la NAYDP visait des groupes de jeunes de milieux défavorisés, les jeunes du groupe-échantillon utilisé dans le cadre de la EAYFS vivaient des situations encore plus difficiles : 91 % d'entre eux avaient récemment vendu de la drogue, 73 % d'entre eux avaient récemment consommé des drogues dures et 39 % d'entre eux avaient récemment fait une tentative de suicide.

Malgré les limites du rapport d'Edmonton en tant qu'étude de faisabilité (p. ex., un échantillon plus petit et l'absence de groupe témoin), les conclusions sont impressionnantes. En effet, les jeunes ont déclaré qu'ils se sentaient moins seuls, moins dépressifs, qu'ils consommaient moins de drogues, qu'ils avaient plus de facilité à régler des problèmes, à se concentrer, à collaborer avec les jeunes et les adultes et qu'ils avaient développé des aptitudes de communication sociale après seulement dix semaines de participation à des programmes d'art.

La participation culturelle favorise un plus grand engagement civique

Outre les avantages que les programmes procurent aux personnes, de nombreux auteurs affirment que les programmes culturels contribuent à faire des jeunes qui y participent de meilleurs citoyens, ce qui renforce les collectivités. Selon le rapport *Culture Builds Community* (la culture est le fondement de la collectivité) de la William Penn Foundation, la participation culturelle permettrait de combler le fossé qui sépare les ethnies et les classes sociales, ce que ne permettent pas les autres formes d'engagement civique (Stern et Seifert, 2002). Les conclusions de l'étude américaine sont étayées par l'Institute of Urban Studies de la University of Winnipeg qui a publié un rapport intitulé *The Arts and Community Development in Winnipeg* (Les arts et le développement des collectivités à Winnipeg) dans lequel on affirme que [Traduction] « la participation culturelle permet de rapprocher l'individu aux lieux d'échanges sociaux et favorise l'acceptation des règles institutionnelles et des normes comportementales communes » (Kuly, Stewart et Dudley, s.d.).

La valeur unique des arts comme soutien du capital social et moteur de renouvellement civique est au cœur des travaux effectués dans le cadre des séminaires Saguro de la Harvard University portant sur l'engagement civique. Dans le rapport historique « Better Together » publié en l'an 2000, les auteurs font remarquer que les programmes culturels sont une source de capital social, car ils « renforcent les liens d'amitié, aident les collectivités à comprendre et à célébrer leur patrimoine et constituent un moyen sûr de discuter des problèmes sociaux graves et de les régler » (p. 44). Parmi les principales recommandations figurant dans ce rapport, on propose aux gouvernements, aux professionnels de l'éducation et aux spécialistes des questions

sociales d'intégrer les arts aux solutions pour régler les problèmes sociaux. Ces observations sont conformes aux conclusions de l'étude NAYDP selon lesquelles les programmes d'art fondés sur la collectivité augmentent les perceptions positives des parents envers leur entourage.

Les programmes culturels permettent aussi d'établir un lien entre les gens provenant de diverses collectivités, et de cette façon, ils créent un capital social de relais. Dans l'étude « *Irrational Organizations: Culture and Community Change* (Organisations « irrationnelles » : culture et changements dans les collectivités) menée par Mark J. Stern (2004), l'auteur résume les deux principaux effets des arts : ils permettent d'accroître l'efficacité collective et comblent le fossé qui sépare de longue date les ethnies et les classes sociales. Dans cette étude, M. Stern souligne qu'il existe une corrélation positive manifeste entre la participation culturelle et d'autres formes de participation à la collectivité. De plus, il fait remarquer [Traduction] « qu'étant donné que les gens qui participent à la vie culturelle ont à se déplacer dans la ville, ils créent ainsi des liens avec les gens de leur voisinage qui communiquent peu entre eux. »

La culture, qui réussit à faire le pont entre les « grandes solitudes » sociales, joue un rôle clé pour contrer ce que certains chercheurs ont identifié comme étant l'isolement social, phénomène qui est à la hausse puisqu'il accompagne la croissance fulgurante des enclaves ethniques dans les plus grandes villes canadiennes, lesquelles sont passées, en nombre, de 6 en 1981 à 254 en 2001. Bien que cette corrélation entre enclaves ethniques et isolement social ait été remise en question, notamment par Qadeer et Kumar, d'autres, dont J. David Hulchanski, ont réussi à mesurer l'augmentation de la distance sociale chez les torontois, phénomène fondé sur le statut socio-économique et la couleur de la peau. Cette position trouve écho dans un rapport du United Way of Greater Toronto, *Poverty by Postal Code* report; il identifie 120 quartiers de Toronto au sein desquels plus d'un quart des familles vivent dans la pauvreté, et précise que le nombre de quartiers ayant une forte proportion de familles pauvres a doublé à chaque décennie depuis 1981. Presqu'un tiers (30 %) des familles immigrantes établies à Toronto vivent dans les quartiers plus pauvres, alors que le pourcentage de familles de minorités visibles vivant sous le seuil de la pauvreté et dans les quartiers plus pauvres a connu une hausse

Malgré les preuves convaincantes de la valeur de la culture comme moyen de faire participer les jeunes de façon constructive à la collectivité, il existe peu de programmes culturels durables et bien structurés pour les jeunes. Le manque de programmes culturels offerts aux jeunes marginalisés doit être examiné dans le contexte plus large de l'érosion de l'infrastructure sociale sous toutes ses formes.

spectaculaire depuis 1981. Ce pourcentage, en effet, est passé de 37,4 % en 1981 à 77,5 % en 2001, parmi le nombre total de familles « pauvres » ayant élu domicile dans les quartiers plus pauvres. De plus, le nombre de jeunes vivant en 2001 dans les quartiers plus pauvres a augmenté, depuis 1981, de 60 %. De plus en plus, les jeunes marginalisés de l'Ontario seront isolés économiquement et socialement au sein de leur quartier, coupés de la société plus large. Le maire de Toronto estime que 60 % des jeunes de Malvern, une collectivité située dans le nord de Scarborough connue pour ses gangs de rue et la violence que commentent ceux-ci, s'aventureraient à peine au-delà de leur quartier, et qu'ils n'auraient jamais vu le lac Ontario. Selon les auteurs de *Better Together*, « les arts représentent peut-être le moyen le plus sous-utilisé pour rebâtir nos collectivités d'Amérique » (p. 33).

L'efficacité

L'avantage des programmes culturels réside dans l'efficacité et l'efficience de ces derniers. Selon une étude de la University of Southern California (2001), les coûts et avantages liés à la prestation d'une éducation artistique de qualité pour les élèves les plus défavorisés et les plus à risque de la 4^e année à la 12^e année pourraient permettre à l'État de recouvrer une fois et demie les frais de son investissement grâce aux économies réalisées dans le système de justice pénal et aux recettes fiscales accrues.

Cette étude corrobore d'autres conclusions semblables, notamment celles tirées par la Gina Browne qui a mené une étude en 2002 dans laquelle elle examine les coûts et avantages des programmes pour les jeunes des collectivités à risque. Elle démontre que l'investissement dans les arts et les loisirs permet de diminuer considérablement le fardeau financier des systèmes sociaux. Plus précisément, cet investissement permet de diminuer d'au moins 50 % le recours à des médecins spécialistes, aux services de la Société d'aide à l'enfance, aux services d'urgence 911, aux psychologues, aux chiropraticiens et de diminuer de 10 % à 33 % le recours aux

ergothérapeutes, aux physiothérapeutes, aux travailleurs sociaux et aux agents de probation.

Les demandes élevées

À Toronto, cette réalité est confirmée par le travail en cours de Grassroots Youth Collaborative, organisme cadre des organismes de jeunes de la région de Toronto. En examinant les propositions de leurs membres, la GYC en est venue à la conclusion que les programmes culturels sont particulièrement efficaces pour attirer les jeunes dans les organismes de jeunes tels que le IC Visions et le Regent Park Focus. Dans sa recherche, l'organisme affirme que la majorité des jeunes (âgés entre 12 et 30 ans) ont confirmé que la participation aux arts, à la culture et aux activités créatrices ne leur a pas seulement permis d'améliorer leurs relations interpersonnelles (88 %), mais aussi leur estime de soi (82 %). Dans un article publié en 2006, Rinaldo Walcott, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en justice sociale et études culturelles a déclaré « À mon avis, ce qu'il nous faut, ce sont des programmes qui permettront aux jeunes de participer à la culture de leur collectivité, ou à la culture en général, et de trouver un sens aux moyens dont ils disposent pour y contribuer. Une approche de ce genre nécessite que l'on fournisse aux jeunes des espaces où ils pourront partager leurs critiques sur la culture et la société et proposer des solutions de rechange. »

Le manque de programmes

Malgré les preuves convaincantes de la valeur de la culture comme moyen de faire participer les jeunes de façon constructive à la collectivité, il existe peu de programmes culturels durables et bien structurés pour les jeunes. Le manque de programmes culturels offerts aux jeunes marginalisés doit être examiné dans le contexte plus large de l'érosion de l'infrastructure sociale sous toutes ses formes. Cette érosion a particulièrement affecté les centres urbains, là où la demande pour ce genre de services est la plus élevée. (Strong Neighborhood Taskforce, 2005).

Dans l'ensemble du Canada, la participation aux arts et aux activités récréatives et culturelles est directement liée au revenu des ménages. L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes au Canada a démontré que c'est chez les jeunes les plus pauvres au Canada que le taux de participation est le plus faible, réalité attribuable en partie à l'augmentation des coûts de la majorité des programmes d'art. Bien que la province de l'Ontario ait récemment pris des décisions en matière de financement afin d'améliorer l'accès public aux installations solaires, le manque d'espace mis à la disposition des collectivités et l'augmentation continue des coûts de participation limitent l'accès des jeunes défavorisés aux programmes (Toronto Community Foundation, 2006). Ces obstacles ont comme effet cumulatif prévisible d'empêcher les enfants des collectivités à faible revenu, qui ont besoin des programmes d'art, d'avoir accès à ces programmes, de sorte que l'exclusion culturelle vient s'ajouter à l'exclusion existante sur les plans économique et social.

L'expérience à l'étranger

À l'échelle internationale, de plus en plus de pays investissent massivement dans la culture pour favoriser l'engagement des jeunes, compte tenu qu'il est de plus en plus démontré que les arts sont efficaces pour favoriser le développement individuel, renforcer les liens avec l'entourage et promouvoir la cohésion sociale.

Au Venezuela, la Fundacion del Estado para el Sistema Nacional de las Orquestas Juveniles e Infantiles de Venezuela (« El Sistema ») (la Fondation de l'État pour le système national des orchestres d'adolescents et d'enfants du Venezuela) reçoit un financement public de 29 millions de dollars américains par année pour son programme de musique auquel participent 250 000 élèves des vieux quartiers pauvres et des classes inférieures. Ce programme est perçu comme le porte-étendard de l'action internationale en matière de programmes culturels et sert de modèle à des organismes partout dans le monde, dont le Scottish Arts Council, qui est sur le point d'instaurer un projet semblable dans le cadre de l'un des projets d'hébergement les plus en difficulté au pays (Higgins 2006).

Peu après les attentats à la bombe du 7 juillet à Londres, et dans le contexte de préoccupations générales quant au manque de participation des jeunes nouveaux arrivants, le Arts Council of England a adopté un programme audacieux de

trois ans faisant des enfants et des jeunes, particulièrement des jeunes à risque, l'une des priorités de l'organisme, sinon sa première priorité. Cette stratégie, élaborée dans le but de renforcer des partenariats entre les secteurs de l'éducation, de la justice pénale et de la culture et d'accorder des fonds aux artistes et aux organismes artistiques qui travaillent avec les jeunes, est financée (1,7 million de livres sterling) et fera l'objet d'une évaluation continue afin d'orienter les investissements du ACE après 2008.

La reconnaissance graduelle de la valeur du financement culturel comme moyen de favoriser l'engagement des jeunes a amené certains États américains, notamment le Maryland, à créer des cadres de financement qui permettent de prendre l'argent économisé grâce à la réduction des placements sous garde des jeunes et de le réinvestir dans des programmes récréatifs et culturels. L'objectif de la campagne « More for Maryland » consiste à réduire les dépenses excessives destinées aux programmes de dernier recours, tels que la prison et le placement familial, et d'investir davantage dans des programmes offrant aux jeunes des chances de réussir et d'accéder à un avenir meilleur.

L'incidence sur l'Ontario

En vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA), édictée en avril 2003, le Canada a réalisé ses objectifs législatifs en réduisant l'incarcération des adolescents ayant commis des infractions mineures. Depuis que la Loi est entrée en vigueur, on a constaté une réduction significative du nombre d'accusations portées pour des infractions mineures, et les

² Le programme Fresh Arts était un programme d'emploi d'été financé par le gouvernement provincial qui avait pour but de soutenir les jeunes ayant des habiletés pour l'expression artistique et technique et de leur permettre de faire l'acquisition de compétences polyvalentes et pratiques, ainsi que du savoir-faire de l'industrie. Dans l'étude *Towards a New Policy/Program Remix*, on examine quelques-uns des résultats du programme Fresh Arts. On constate que le hip-hop et les arts urbains permettaient d'augmenter le capital social et culturel des jeunes de Toronto faisant partie de minorités raciales et de collectivités à faible revenu, ce qui se traduisait à long terme par des résultats matériels et économiques. Plus précisément, le programme consistait à augmenter l'employabilité et le bien-être matériel des jeunes grâce à l'acquisition d'habitudes de travail, au transfert de compétences professionnelles ainsi qu'à l'acquisition de connaissances liées aux affaires. Comme on le souligne dans le rapport, Fresh Art a aussi contribué au développement de la musique urbaine au Canada, en permettant à Little X, Kardinal Offishal, Saukrates, Jully Black et Choclair pour ne nommer qu'eux, de faire carrière en musique.

dispositions en matière d'imposition de sanctions contenues dans la LSJPA ont contribué de façon significative à réduire le placement sous garde des jeunes (Statistique Canada, 2005). Toutefois, en partie, les objectifs politiques de la LSJPA sont fondés principalement sur l'investissement des provinces dans les programmes collectifs conformes à la LSJPA ayant pour but d'aider les jeunes qui ont été retirés des programmes de placement sous garde (ministère de la Justice Canada, 2005).

Jusqu'à présent, certaines provinces, notamment l'Ontario, n'ont pas accordé la totalité de l'investissement promis. Les programmes culturels constituent un moyen rentable et prometteur, dans le cadre d'une approche holistique, de venir en aide aux jeunes à risque. Lorsque vient le temps de faire de nouveaux investissements dans la jeunesse, la province d'Ontario, et le Youth Challenge Fund, sont très sollicités, et souvent de façon inattendue, à investir à l'infrastructure et les programmes culturels.

Le projet Remix de Toronto est un modèle prometteur, bien qu'il n'ait pas encore été mis à l'essai. Créé par le groupe de sécurité collective du maire, ce projet consiste à accroître l'engagement des jeunes marginalisés âgés entre 15 et 24 ans au moyen de la culture hip-hop afin de promouvoir le développement des habiletés et d'améliorer le ressort psychologique des jeunes. Le projet Remix, qui est plus ou moins inspiré du programme Fresh arts des années 1990² qui était financé par le gouvernement provincial, consiste à aider les jeunes à élaborer des plans de développement personnel, à entrer en contact avec des mentors, à avoir accès à un apprentissage de l'autonomie fonctionnelle, à exploiter leurs talents dans leur domaine et à retourner aux études ou obtenir un emploi par l'entremise d'un stage ou d'une activité entrepreneuriale. En raison du potentiel de prévention du crime du projet, le gouvernement fédéral a décidé d'investir 600 000 \$ sur trois ans dans ce projet.

Enjeux politiques

Les décisionnaires gouvernementaux qui examinent la culture comme moyen de faire participer les jeunes font face à trois principaux enjeux. D'abord, l'établissement de preuves exige qu'il faut effectuer davantage de recherches canadiennes de meilleure qualité sur la capacité des programmes culturels à améliorer les résultats des jeunes si l'on veut faire de la culture une composante essentielle de l'infrastructure sociale.

Ensuite, la perspective d'ensemble : la culture doit être perçue comme une partie intégrante d'une approche pangouvernementale et d'intérêt local pour aider les jeunes à risque. Enfin, l'intégration : il faut assurer une meilleure coordination entre les champs de compétences, soit la politique, les programmes et la planification afin de pouvoir mettre en œuvre et conceptualiser une chaîne de valeur en matière de participation des jeunes, chaîne commençant par la prévention du crime, suivie par l'engagement civique et enfin par l'emploi.

À propos des auteurs

ELIZABETH FIX est agente chargée des politiques au ministère du Patrimoine canadien. Elle est détentrice d'une maîtrise en politique publique et en administration, de la Ryerson University.

NADINE SIVAK est agente des politiques au ministère du Patrimoine canadien, et enseigne le théâtre à la Brock University. Elle est détentrice d'un doctorat en théâtre et en cinéma de la University of Toronto, et a travaillé en tant qu'écrivain et directrice d'une compagnie de théâtre.

Références

- Badets, J., J. Chard et A. Levett. 2003. *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle*, Ottawa, Statistique Canada.
- Berry, J. W. 2006. « Question d'adaptation : Une place pour les jeunes immigrants dans la société canadienne », présenté à la Fédération canadienne des sciences humaines (11 novembre).
- Breton, R., et coll. 2004. *A Fragile Social Fabric: Fairness, Trust, and Commitment in Canada*, Kingston, Ontario, McGill-Queen's University Press.
- Browne, G. 2003. « Making the Case for Youth Recreation », *Ideas that Matter*, vol. 2, n° 3, p. 3-8.
- Canada. Ministère de la Justice. 2005. *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : Déclaration annuelle 2005*, Ottawa. www.justice.gc.ca/fr/ps/yj/ycja/statement/execsum.html.
- . Statistique Canada. 2006. *L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Ottawa.
- . Statistique Canada. 2005. *Services correctionnels pour adolescents : indicateurs clés*, Ottawa. www.statcan.ca/Daily/Francais/051201/q051201a.htm.
- Catterall, J., R. Champleau, et J. Iwanaga. 1999. « Involvement in the Arts and Human Development : General Involvement and Intensive in Music and Theatre Arts », dans Edward B. Fiske (dir.), *Champions of Change : The Impacts of the Arts on Learning*, Washington DC, Partenariat en éducation artistique et comité du président sur les arts et les sciences humaines.

- Chandler, M., et C. Lalonde. 1998. *Cultural Continuity as a Hedge Against Suicide in Canada's First Nations*, Vancouver, University of British Columbia.
- Gartner, R., et S. Thompson. 2004. « Trends in Homicide in Toronto », dans Bruce Kidd et Jim Phillips (dir.), *From Enforcement to Prevention to Civil Engagement: Research on Community Safety*, Toronto, Centre of Criminology, University of Toronto.
- Gendarmerie royale du Canada. 2006. *Les bandes de jeunes et les armes à feu : Coup d'œil sur la situation à Toronto*. www.rcmp.ca/focus/youth_gun/toronto20_f.htm.
- Graham, K. et S. Phillips. 2007. « Another Fine Balance: Managing Diversity in Canadian Cities », dans K. Banting, T. J. Courchene et F. L. Seidle (dir.), *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.
- Goss, K. 2000. *Better Together*, Cambridge, MA, John F. Kennedy School of Government, Harvard University.
- Hall, G., L. Israel, et J. Shortt. 2004. *It's About Time! A Look at Out-of-School Time for Urban Teens*, Wellesley, MA, The National Institute on Out-of-School Time.
- Hanvey, L. 2006. *Le progrès des enfants au Canada, 2006*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- Higgins, C. 2006. « Land of Hope and Glory », *The Guardian* (24 novembre). <http://arts.guardian.co.uk/filmandmusic/story/0,,1955176,00.html>.
- Hughes, J. 2005. *Doing the Arts Justice: A Review of Recent Literature, Practise and Theory*, London, The Unit for the Arts and Offenders Centre for Applied Theatre Research.
- Hulchanski, J. D. 2007. « Ghettos of the Rich and Poor: Is This Where Toronto is Headed? », table ronde organisée au Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, 5 mars.
- Kuly, M., E. Stewart, et M. Dudley. s.d. *Enhancing Cultural Capital: The Arts and Community Development in Winnipeg*, Winnipeg, Institute of Urban Studies, University of Winnipeg.
- MacDonnel, S., D. Embuldeniya, et F. Ratanshi. 2004. *Poverty by Postal Code: The Geography of Neighbourhood Poverty City of Toronto, 1981 - 2001*, Toronto, United Way of Greater Toronto et le Conseil canadien de développement social.
- Maxwell, G. 2005. *Community Voices, Perspectives and Priorities*, préparé par Inclusive Cities Canada: A Cross-Canada Civic Initiative, Burlington, Community Social Planning Council of Toronto.
- Ornstein, M. 2000. *Ethno-Racial Inequality in the City of Toronto: An Analysis of the 1996 Census*, Toronto, Ville de Toronto.
- Palmer, Douglas. 2007. *Where Reitz Is Wrong: Visible Minority Responses to the Ethnic Diversity Survey*, rapport commandé par le ministère du Patrimoine canadien, février.
- Qadeer, M., et S. Kumar. 2006. « Ethnic Enclaves and Social Cohesion », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 15, no 2, p. 1-17.
- Reitz, J. G., et R. Banerjee. 2007. « Racial Inequality, Social Cohesion, and Policy Issues in Canada », dans K. Banting, T. J. Courchene et F. L. Seidle (dir.), *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.
- Sherkin, S. 2005. *Community Voices, Perspectives and Priorities*, préparé par Inclusive Cities Canada: A Cross-Canada Civic, Toronto, Community Social Planning Council of Toronto.
- Silbert, T., et L. Welsh. 2001. *A Cost Benefit Analysis of Arts Education for At-Risk Youth*, Californie, USC School of Policy, Planning, and Development.
- Stern, M. 2004. *Irrational Organizations: Culture and Community Change*, présentation PowerPoint.
- Stern, M., et S. Seifert. 2002. *Culture Builds Community*, Pennsylvanie, Social Impact of Arts Project.
- Stolle, D., et C. Cruz. 2005. *L'engagement civique des jeunes Canadiens et ses répercussions sur les politiques gouvernementales*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques.
- Strong Neighborhood Task Force. 2005. *A Call to Action: A Report of the Strong Neighborhood Task Force*, Toronto, United Way of Greater Toronto et la Ville de Toronto.
- Tanner, J., et S. Wortley. 2005. *The Toronto Youth Crime and Victimization Survey: Overview Report*, Toronto, Centre of Criminology, University of Toronto.
- Torjman, S. 2004. *Culture et loisirs : Liens au mieux-être*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy.
- Toronto Community Foundation. 2006. *Root Causes and Solutions to Youth Violence in Toronto: Insights of Black Community Leaders*, Toronto.
- United Way of Greater Toronto and the Canadian Council on Social Development. 2004. *Poverty by Postal Code: The Geography of Neighbourhood Poverty, City of Toronto 1981-2001*, rapport, avril.
- Walcott, R. 2006. « The Disenfranchised: Give Alienated Youth Cultural Outlets to bring them into the Canadian Family », dans le *UoFT Bulletin*, Toronto, University of Toronto. www.news.utoronto.ca/bin6/thoughts/060529-2342.asp.
- Warner, R. 2006. *Towards a New Policy/Program Remix: Fresh Arts and the Case for Community-based Youth Urban Arts Programming*, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, région de l'Ontario.

En moyenne, une personne à la recherche de services humains devra passer sept appels téléphoniques avant de trouver ce dont elle a besoin. Et s'il était possible, où que nous soyons au Canada, de trouver des renseignements sur les services humains en appelant un spécialiste qui donnerait des réponses et des renseignements fiables sur tous les services et programmes offerts ?

211 : un projet novateur en réponse à un besoin de société

BILL MORRIS

Gestionnaire, Projet 211 Ontario, Centraide Canada

Le Canada a mis en place une gamme de services humains pour aider les gens à surmonter les difficultés quotidiennes et favoriser leur productivité, leur participation et leur engagement. Cette précieuse infrastructure sociale englobe des initiatives visant à combler un grand nombre de besoins sociaux – de services préscolaires pour les enfants à des cours prénataux pour les futurs parents, en passant par des programmes pour les personnes souffrantes ou âgées. L'abondance et la variété des services offerts, ainsi que l'envergure du secteur des services humains en disent long sur l'immense diversité de la population canadienne.

L'ampleur de cette diversité peut toutefois poser des problèmes, notamment lorsqu'il s'agit de trouver la bonne ressource au bon moment, une entreprise parfois compliquée, longue et frustrante. Dans les grandes villes comme Toronto, où plus de 4 000 ministères, agences communautaires et autres intervenants fournissent plus de 20 000 services humains, les recherches au sein de ce véritable dédale peuvent avoir l'aspect d'une course aveugle et souvent vaine. Dans les régions rurales et éloignées du Canada, de nombreux services et programmes, ailleurs tenus pour acquis, ne sont pas offerts sur place. Dans ces endroits, la principale difficulté consiste à savoir où sont offerts les services ou programmes appropriés, et ensuite à devoir parcourir des distances considérables pour y accéder.

Services centralisés

Et s'il était possible, où que nous soyons au Canada, de trouver des renseignements sur les services humains en appelant un spécialiste qui donnerait des réponses et des renseignements fiables sur tous les services et programmes offerts ? Ce spécialiste serait formé pour évaluer nos besoins particuliers et nous aiguiller vers les fournisseurs de services pouvant combler ces besoins. Et si un tel système était offert dans la langue de notre choix et ce, 24 heures sur 24 ? Et si les professionnels et les travailleurs de première ligne (ecclésiastiques, agents de police, enseignants, cliniciens, médecins, agents du gouvernement, personnel des bureaux de nos élus, etc.) avaient également accès par Internet à cette base de données exhaustive de services humains, de sorte à mieux servir les gens qui font appel à leurs services ?

Bienvenue dans le monde merveilleux du 211, un projet visionnaire qui a vu le jour à Atlanta, aux États-Unis. En moins de dix ans, ce service est devenu une composante essentielle de notre infrastructure sociale – à l'heure actuelle, quelque 200 millions de personnes en Amérique du Nord y ont accès.

Comme le 911, le système centralisé d'accès aux services d'urgence, le 211 utilise le mode de composition à trois chiffres, ce qui évite aux gens d'avoir à se souvenir d'un numéro de téléphone de sept ou dix chiffres.

Les personnes qui appellent au 211 ont non seulement accès à des renseignements sur

l'ensemble du système de services humains, ils peuvent également s'adresser à un professionnel formé pour évaluer leurs besoins spécifiques, leur fournir des renseignements fiables, et leur donner des conseils sur le service ou le programme le plus approprié.

Ce système centralisé couvre tous les services et programmes gouvernementaux relatifs à la collectivité, la société, la santé, etc., et présente de nombreux avantages pour la population, certains manifestes et d'autres cachés.

Service fiable et rapide

La technologie moderne des centres d'appels et les capacités actuelles des bases de données, combinées à un modèle normatif de prestation, résultent en un service rapide et efficace, sur échelle auparavant impensable. Par exemple, à Toronto, près d'un demi-million composeront le 211 cette année. Des conseillers accrédités répondent à 80 % des appels en moins de 20 secondes. Près de 90 % des utilisateurs donnent suite aux renseignements et à l'aiguillage obtenus et reçoivent l'assistance ou les services dont ils ont besoin. Pour attester de la popularité et de l'efficacité du 211, la presque totalité des utilisateurs affirment qu'ils recommanderait le service aux membres de leur famille et à leurs amis. Selon les tendances d'utilisation, le service est particulièrement populaire auprès des nouveaux arrivants au Canada, des femmes et des personnes n'ayant pas un emploi à temps plein.

Bien que la technologie ait marqué l'arrivée de l'ère dite « de l'information », l'accès demeure inégal et le droit collectif à l'information est loin d'être assuré. Trop souvent, ce sont les gens ayant le plus besoin de services humains – les personnes vulnérables, âgées, handicapées, nouvellement arrivées au Canada, maîtrisant peu les langues officielles, ou ayant peu de scolarité – qui ont le plus de difficulté à obtenir des renseignements essentiels sur les ressources et le soutien existants. Lorsque la demande pour les programmes dépasse l'offre, la tendance est parfois de restreindre davantage l'accès à l'information publique afin de rationner les ressources limitées. Malheureusement, cette solution a souvent comme conséquence d'accentuer l'injustice et l'exclusion sociale.

L'objectif explicite du 211 est de faciliter l'obtention de renseignements sur les services humains ainsi que l'accès à ces services. Les utilisateurs peuvent actuellement être servis dans plus de 150 langues, par des êtres humains plutôt

que des machines. La qualité du service s'en trouve grandement améliorée et les barrières liées à la mobilité, à la vue et à l'analphabétisme considérablement réduites. De plus, l'introduction du service 211 sur Internet accentue encore davantage son efficacité; le fait de pouvoir envoyer des demandes par courriel en améliore l'accès, entre autres pour les personnes malentendantes ou vivant à l'étranger.

Bien que l'utilisateur du 211 bénéficie directement du service en étant dirigé vers le programme de formation, le cours de langue, la séance de vaccination ou le service de puériculture dont il avait besoin, la collectivité en tire aussi profit. Quand les problèmes sont abordés avant qu'ils ne dégénèrent, la demande en aval pour les soins de santé, les services de justice et d'autres systèmes publics diminue. De plus, plusieurs initiatives de services humains sont mises en place spécifiquement pour s'assurer que les citoyens ont les outils nécessaires à leur autosuffisance et à leur adaptation. L'investissement dans le service du 211 engendre des dividendes sous la forme de pressions réduites sur les infrastructures publiques, d'engagement civique accru et de productivité améliorée.

Le 211 est en outre un moyen efficace pour permettre aux personnes désirant faire du bénévolat de communiquer avec des organismes ayant besoin de bénévoles et d'autres ressources. Il a d'ailleurs été démontré que le bénévolat est bénéfique de tous les points de vue : il entraîne des effets positifs sur la santé et augmente le bonheur des gens qui le pratiquent, et il profite grandement aux organismes qui accordent une grande valeur au temps et aux compétences qu'on peut leur consacrer.

Les répercussions du 211 se font ressentir tout au long de la chaîne d'approvisionnement en services humains. Plutôt que de tenter de venir en aide directement aux personnes qui les appellent, souvent avec des résultats mitigés ou lamentables, les agences, les organisations et les bureaux gouvernementaux peuvent orienter ces personnes vers le 211, sachant qu'elles y seront correctement servies. Puisque les recherches démontrent qu'en moyenne, une personne qui appelle pour trouver des services sociaux devra passer sept appels avant de trouver ce qu'elle cherche, les économies en temps – pour celle qui appelle et celle qui répond – sont considérables.

Le 211 réduit également les coûts liés à la promotion et à la publicité. Le lancement de chaque nouveau service ou programme requiert

Quand les problèmes sont abordés avant qu'ils ne dégénèrent, la demande en aval pour les soins de santé, les services de justice et d'autres systèmes publics diminue. [...] L'investissement dans le service du 211 engendre des dividendes sous la forme de pressions réduites sur les infrastructures publiques, d'engagement civique accru et de productivité améliorée.

une nouvelle campagne publicitaire pour en informer la population. Même des modifications mineures aux programmes existants ou à leur exécution – un simple changement d'adresse ou une nouvelle procédure de demande – peuvent entraîner une campagne coûteuse. Au-delà du fait qu'ils soient coûteux, l'efficacité relative des campagnes de diffusion est limitée. Même dans les cas de programmes bien connus, les gouvernements et les fournisseurs de services doivent mener des campagnes d'information continues afin que le public sache comment y accéder. Les services de téléassistance médicale, par exemple, sont très bien connus dans les provinces qui les offrent. Toutefois, pour s'assurer que la population connaît le numéro sans frais à dix chiffres, les gouvernements dépensent encore de grandes sommes afin de mener des campagnes de diffusion à grande échelle et ce, des années après l'implantation du service.

Une nette plus-value

Une base de données de services, de programmes et de fournisseurs, mise en œuvre et entretenue par des professionnels, est au cœur du 211 et profite à toute la population. La mise à jour et la vérification systématiques des enregistrements permettent la subdivision de la base de données du 211, de sorte à produire différents ensembles de données ou répertoires spécialisés pour chaque région, type de service, etc. Le contenu de base rend plus simple la conception de portails Web spécialisés, de listes de distribution et de campagnes de diffusion spécifiques à un secteur ou une communauté, de sondages ou de consultations sur mesure, et représente un puissant outil de recherche et d'analyse. Deux initiatives de collaboration ont vu le jour : settlement.org, une source d'information sur l'établissement en Ontario; et le Guide des professions et métiers en Ontario, un site Web conçu pour assister les travailleurs formés à l'étranger.

La possibilité de cartographier le réseau de services et de fournisseurs à l'aide des données du 211 donne aux planificateurs et aux bailleurs de fonds une nouvelle vision de la distribution de

ces services, et des lacunes géographiques ou de la duplication dans la présentation des services. Quand ces données sont combinées à d'autres, notamment des données démographiques, il est possible de mieux comprendre les conditions sociales changeantes et les répercussions d'initiatives existantes et nouvelles. En effectuant par exemple une correspondance géographique des services par pays d'origine ou langue maternelle, on peut brosser un tableau plus clair de la situation, qui aide les bailleurs de fonds et les fournisseurs de services à déterminer quels sont les besoins non satisfaits ou les groupes mal desservis. Ainsi, les décisions se rapportant aux investissements dans les programmes ou à leur exécution peut tenir compte des besoins réels de la collectivité. Certaines municipalités canadiennes se servent déjà de l'information contenue dans le système du 211 pour évaluer les répercussions possibles de nouvelles affectations du sol dans le cadre d'un processus de zonage ou de développement local. D'autres bailleurs de fonds, y compris Centraide, utilisent les données du 211 pour cartographier des quartiers « à haute priorité » où des communautés vulnérables n'ont pas accès à des services essentiels.

Lorsqu'un quelqu'un compose le 211, la raison de son appel, les informations qu'il tente d'obtenir, l'aiguillage qu'il reçoit, ainsi que d'autres renseignements de base – où il se trouve, son âge, sa langue de communication, son sexe, etc. – sont soigneusement consignés. Périodiquement, on communique avec un échantillon représentatif des utilisateurs pour déterminer, entre autres, s'ils ont donné suite à l'aiguillage offert, s'ils ont reçu l'aide dont ils avaient besoin et s'ils sont satisfaits du service reçu au 211.

Ces données représentent une autre précieuse source d'informations, soit une rétroaction de l'utilisateur en temps réel à propos de la qualité, de l'efficacité et des répercussions de notre infrastructure de services humains. À des intervalles réguliers, les gouvernements et les autres bailleurs de fonds recueillent certaines informations auprès des fournisseurs de services afin d'évaluer l'efficacité des programmes et des

Compte tenu du soutien dont bénéficie ce projet à l'échelle du continent, l'accès pancanadien au 211 est davantage une question de temps que de probabilité. La couverture du 211 continue de s'élargir, bien que lentement, là où l'on sait tirer parti des ressources locales de manière créative.

services. Ces efforts peuvent donner un aperçu de certaines facettes de la prestation de services humains, mais ne tiennent pas compte de l'avis du client quant à l'efficacité et à l'utilité du système ou du programme en question. Sur ce point, les renseignements obtenus manquent de précision et de fiabilité.

Si l'on veut améliorer le rendement et l'efficacité des services et des programmes, il est essentiel d'être mieux renseignés sur les réactions des utilisateurs. En aidant à mettre en lumière les défauts de conception, les nouveaux besoins et les embûches à la mise en œuvre, les utilisateurs participent au processus de refonte et de perfectionnement du produit. Leur rétroaction permet également de souligner les pratiques exemplaires, de rendre compte du degré de réussite d'initiatives nouvelles et existantes, et de soutenir le développement et la mise en œuvre de services améliorés.

Les interventions d'urgence

La demande pour des renseignements précis et à jour, des services humains, des dons et des bénévoles peut augmenter de manière dramatique au moment de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence. Le 11 septembre 2001, le système 911 de New York a vite été submergé par les appels de personnes voulant offrir leur aide ou obtenir des renseignements. Dans le Connecticut voisin, où le premier système 211 à l'échelle de l'État venait d'être installé, les gens ont eu accès à une solution de rechange et le système 911 a été davantage en mesure de gérer la soudaine augmentation du nombre d'appels. Les législateurs et les planificateurs des mesures d'urgence aux États-Unis ont tiré les enseignements de cette expérience et peu après les attaques, le 211 a été désigné comme priorité de financement en vertu des lois sur la protection contre le terrorisme.

Quatre ans plus tard, l'ouragan Katrina a dévasté la Louisiane et inondé la Nouvelle-Orléans, mettant au jour de graves lacunes dans la planification des mesures d'urgence et dans la capacité des autorités civiles à répondre

efficacement à une détresse humaine d'envergure renversante. Le 211 s'est révélé l'un des rares systèmes à demeurer fonctionnel et à pouvoir augmenter rapidement sa capacité durant la période prolongée de rétablissement. En plus de ses responsabilités habituelles, le système relativement nouveau du 211 à l'échelle de l'État a officiellement été désigné comme premier point de contact pour les personnes déplacées requérant de l'hébergement d'urgence et pour celles désirant offrir leur temps ou d'autres ressources. Bien que le centre d'appels de la Nouvelle-Orléans ait dû cesser ses opérations en raison de l'inondation, les autres quatre composantes du système 211 de la Louisiane ont su combler le vide. La capacité d'intervention a rapidement été augmentée, des lignes téléphoniques ont été ajoutées et des conseillers du 211 de partout au pays sont venus en Louisiane et dans les États avoisinants.

Heureusement, le Canada n'a pas vécu de situation d'urgence d'une telle ampleur. Le premier centre 211, situé à Toronto, était toutefois en place au moment de l'écllosion du SRAS et de la grande panne d'électricité de 2003. Le centre, qui est demeuré fonctionnel durant la panne grâce à une source d'alimentation de réserve, a enregistré durant cette période un nombre record, toujours inégalé, d'appels dans une même journée. Plusieurs utilisateurs avaient simplement besoin d'obtenir des renseignements ou d'être rassurés, tandis que d'autres étaient aux prises de problèmes plus graves. Certains étaient pris dans des grandes tours d'habitation sans ascenseur ni services, d'autres étaient incapables d'obtenir des médicaments ou d'accéder à des soins médicaux essentiels.

Si les situations d'urgence cèdent éventuellement leur place dans les manchettes, la période de rétablissement pour les personnes directement concernées peut se poursuivre durant de nombreuses années. Suite à l'écllosion du SRAS, les planificateurs de congrès, les gens d'affaires et les touristes ont évité la ville durant de nombreux mois. Par conséquent, des milliers de travailleurs de l'industrie touristique et hôtelière de Toronto ont perdu leur emploi. Joindre et

servir ces gens, dont plusieurs étaient des immigrants et n'avaient pas d'autre expérience de travail au Canada, a été l'une des principales difficultés. Encore une fois, le 211 a prouvé son utilité et sa polyvalence linguistique en devenant le point d'accès et la rampe de lancement d'une série d'initiatives d'assistance : la collecte de fonds, la mise sur pied de programmes de recyclage professionnel et de recrutement, l'élaboration de mesures de soutien à la collectivité, etc.

Des intervenants du 211 – planificateurs, intervenants, défenseurs – du Canada et des États-Unis ont récemment tenu le premier sommet sur le 211. Ils y ont eu l'occasion d'échanger des informations et d'explorer des possibilités de collaboration et de partage des ressources en vue, notamment, de rendre universel l'accès au 211 (jusqu'à présent, le développement du 211 a été axé sur l'expansion aux échelles locale, régionale et provinciale). Les intervenants canadiens et américains reconnaissent en outre les avantages possibles de la mise en place de réseaux entre les différents fournisseurs de services, de sorte à créer des systèmes interexploitables entre différentes régions, voire entre les deux pays. Un tel système permettrait par exemple à un individu d'accéder à des renseignements ou à des services pour un proche qui habite dans une autre ville, une autre province, un autre état ou dans l'autre pays.

Toutefois, cet objectif ne sera réalisable que lorsque le 211 sera plus répandu. Au Canada, l'expansion du 211 accuse du retard par rapport aux États-Unis, en raison de l'absence, d'une part, d'une définition claire des secteurs de compétence et, d'autre part, de financement adéquat de la part des instances gouvernementales supérieures. Contrairement au 911, le 211 ne peut imposer de frais mensuels aux abonnés du téléphone pour financer son exploitation. Au Canada, les

municipalités sont parmi les premières à avoir reconnu l'efficacité du 211 et à avoir conclu des ententes avec Centraide pour l'implantation du service.

L'expansion du 211 à l'échelle du Canada

Compte tenu du soutien dont bénéficie ce projet à l'échelle du continent, l'accès pancanadien au 211 est davantage une question de temps que de probabilité. La couverture du 211 continue de s'élargir, bien que lentement, là où l'on sait tirer parti des ressources locales de manière créative. Comme il fallait s'y attendre, l'Ontario et l'Alberta sont à l'avant-garde de l'expansion du 211 au Canada. Les centres d'appels à Calgary et à Edmonton donnent accès au 211 aux deux tiers des Albertains. En Ontario, le 211 est offert aux résidents de Toronto, de Niagara, du comté de Simcoe et de Halton, soit le tiers de la population ontarienne. Dans les mois à venir, le service sera offert à Thunder Bay, Windsor-Essex, Ottawa et Peel, faisant passer la proportion de la population desservie à plus de 50 %. La Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Saskatchewan sont en phase avancée de planification en vue d'une implantation provinciale ou transprovinciale de systèmes 211. La ville de Québec devrait ouvrir en 2008 le premier centre d'appels 211 dont l'exploitation sera principalement en français.

Au fil des 40 dernières années, le 911 s'est gravé dans notre mémoire collective comme le numéro à composer lors de situations d'urgences à tel point qu'il serait désormais unimaginable de s'en passer. Dans un avenir rapproché, alors que davantage de Canadiens y auront accès, le 211 devrait atteindre une reconnaissance et une ubiquité comparables auprès de la population. Cette progression du 211 ouvre la porte aux multiples autres façons dont cet important service peut profiter à l'intérêt public.

Grâce aux politiques multiculturelles, aux collections plurilingues et aux services d'établissement, les bibliothèques publiques peuvent montrer, non seulement aux nouveaux arrivants mais également aux membres de la société d'accueil, qu'elles reflètent les réalités multiculturelles de la société canadienne. Cet article donne un aperçu de mesures prises par les réseaux de bibliothèque de Toronto et Windsor – deux des villes de l'Ontario accueillant le plus grand nombre d'immigrants – pour offrir des services aux nouveaux arrivants.

Bien plus que des livres

Les services d'établissement dans les bibliothèques publiques de Windsor et de Toronto

LISA QUIRKE

Ryerson University

Les institutions publiques doivent fournir des solutions novatrices afin de répondre aux besoins des nouveaux immigrants qui luttent pour atteindre le même degré de réussite dont jouissaient les nouveaux arrivants dans le passé (Omidvar et Richmond, 2003). Les institutions publiques canadiennes telles que les bibliothèques publiques ont trouvé de nouveaux moyens de faciliter la transition et l'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne. Le présent article donne un aperçu des politiques, programmes et stratégies mis en œuvre dans les réseaux de bibliothèques de Toronto et de Windsor – deux des villes de l'Ontario accueillant le plus grand nombre d'immigrants – pour aider les nouveaux arrivants.

Les bibliothèques publiques : répondre à la diversité

Selon certains chercheurs canadiens, les bibliothèques publiques ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de la diversité et du multiculturalisme. Les institutions publiques peuvent représenter les idéaux de la société canadienne et refléter ces concepts à une plus petite échelle au sein de chaque collectivité. Papillon (2005, p. 13) mentionne que, même si les politiques comme le multiculturalisme existent à l'échelon fédéral, il n'en demeure pas moins que la diversité [Traduction] « est

exprimée et vécue à l'échelle locale ». Les politiques et les stratégies mises en place par des institutions locales comme les bibliothèques publiques ont le potentiel nécessaire pour changer la vie des membres de la collectivité. Grâce à leurs politiques multiculturelles, à leurs collections plurilingues et à leurs services d'établissement, les bibliothèques publiques reflètent les réalités multiculturelles de la société canadienne, aux yeux des nouveaux arrivants ainsi que de la société d'accueil

Les chercheurs canadiens ont reconnu que les bibliothèques publiques sont tout à fait capables de répondre aux besoins des nouveaux arrivants. En explorant les pratiques de cueillette de l'information des groupes d'immigrants, Caidi et Allard (2005) ont analysé le rôle que jouent les bibliothèques publiques dans l'inclusion sociale des nouveaux arrivants. Ils ont constaté que certains nouveaux arrivants n'avaient pas accès aux sources de renseignements pouvant faciliter leur accès à l'emploi et à d'autres possibilités et qu'ils étaient particulièrement exposés à l'exclusion en raison de systèmes sociaux sous-développés. Les chercheurs en sont venus à la conclusion que les bibliothèques sont bien placées pour promouvoir l'inclusion des nouveaux arrivants en leur fournissant l'accès à l'information et à la technologie, et en favorisant leur participation à la société civile (Caidi et

Allard, 2005). Un des principaux défis que doivent relever les institutions publiques canadiennes est de faciliter l'inclusion sociale et l'accès aux marchés du travail pour les nouveaux arrivants.

Les bibliothèques au Canada fournissent [Traduction] « de nombreuses ressources, tant électroniques qu'imprimées, dont les immigrants ont besoin lorsqu'ils cherchent du travail, acquièrent des connaissances langagières, apprivoisent leur nouvelle collectivité et leur nouveau pays, et tentent de conserver des liens avec leur culture » (Wallace et Frisken, 2000, p. 303). Les bibliothèques publiques jouent un important rôle social, notamment en encourageant un « sentiment d'appartenance » (*Ibid.*) parmi les nouveaux arrivants, tout en agissant comme « un important centre social » (*Ibid.*, p. 287). Omidvar et Richmond (2003) mentionnent également la possibilité des bibliothèques de représenter un espace social partagé, faisant la promotion de la compréhension et réduisant les écarts entre les membres de différents groupes.

Au cours des dernières années, il est devenu de plus en plus important que les institutions publiques soutiennent l'inclusion des nouveaux arrivants, particulièrement à la lumière de recherches mettant en évidence la multiplication des obstacles auxquels ces derniers sont confrontés (Wallace et Frisken, 2000). Les immigrants arrivés au cours des 20 dernières années ont davantage connu la pauvreté et le sous-emploi que les groupes précédents (Omidvar et Richmond, 2003). Cette situation fait des institutions publiques, y compris les bibliothèques, des sources vitales d'information, d'interaction et de loisirs, et de réelles « embarcations de sauvetage » pour certains immigrants et réfugiés (Wallace et Frisken, 2000, p. 291).

Dans les années 1970, les bibliothèques publiques canadiennes offraient des collections plurilingues axées sur la préservation et le maintien de la culture. Cependant, deux décennies plus tard, elles ont commencé à reconnaître et à tenter de surmonter les nombreux obstacles auxquels se heurtaient les nouveaux arrivants. Parmi les objectifs de la politique appuyée par la Canadian Library Association, mentionnons : la prévention du racisme, une meilleure connaissance des services sociaux et des institutions par les nouveaux arrivants et la participation à l'établissement et à l'inclusion de ces derniers dans la société canadienne (Cox et Gagnon, 1989). De plus

récentes politiques, dont celles de la Toronto Public Library (TPL) (2004), ont parmi leurs principaux objectifs l'aide aux nouveaux arrivants en matière de recherche d'emploi.

Les deux villes les plus diversifiées de l'Ontario

Bien que Toronto soit le plus grand centre accueillant des immigrants en Ontario, les autres villes ontariennes jouent également un rôle primordial dans l'orientation des immigrants. En 2001, 49 % de la population de Toronto était née à l'étranger et plus d'un résidant sur cinq vivait au Canada depuis moins de dix ans (Statistique Canada, 2001). Ensuite vient Windsor, la ville ontarienne à compter le deuxième plus grand nombre de nouveaux arrivants et de résidents nés à l'étranger : 27 % des résidents de la ville sont nés à l'étranger et plus d'un résidant sur dix a émigré au cours de la dernière décennie (Statistique Canada, 2001).

Bibliothèque publique de Toronto

La Toronto Public Library a commencé à offrir des programmes d'établissement il y a dix ans, en réponse à la pauvreté grandissante et au sous-emploi auxquels les nouveaux arrivants étaient confrontés (Quirke, 2006). Durant les cinq dernières années, ces efforts ont été axés sur l'élaboration de programmes et de services conçus spécialement pour répondre aux besoins des nouveaux immigrants (Quirke, 2006). Un des principaux objectifs de programmation soulignés dans le présent plan stratégique de la TPL est d'aider les nouveaux arrivants à surmonter certaines difficultés, comme les obstacles à l'intégration au marché du travail (TPL, 2004).

Avec ses 99 points de service, la TPL affiche la mise en circulation annuelle la plus élevée de tous les réseaux de bibliothèques en Amérique du Nord (Hall, 2006). Présente dans de nombreux quartiers et avec des investissements majeurs dans les programmes et les services aux nouveaux arrivants, la bibliothèque joue un rôle déterminant dans la vie de ces derniers à Toronto. La popularité de la TPL auprès des nouveaux arrivants à Toronto est évidente; en effet, nombre de ceux-ci s'inscrivent à la bibliothèque très peu de temps après leur arrivée (Hall, 2006; Gillespie, 2003). De plus, comparativement aux gens nés au Canada, les résidents nés à l'étranger sont plus susceptibles d'être des utilisateurs fréquents des services de la TPL (Vander Kooy, 2004).

On peut retrouver un vaste éventail des services d'établissement offerts par la TPL sur

La Canadian Newcomer Magazine, conçue spécialement pour les nouveaux arrivants, a été lancée par la TPL à l'hiver 2003. Cette publication, produite en partenariat avec CIC, contient des articles rédigés par et pour les nouveaux arrivants, sur des sujets comme le logement et les droits des locataires, les ressources à la recherche d'emploi, la reconnaissance des titres de compétence, les programmes de mentorat, la diversité dans les milieux de travail canadiens, l'adaptation des enfants et les opérations bancaires.

Etablissement.Org, un portail d'information en ligne pour les nouveaux arrivants et les prestataires de services. Le site présente les services de bibliothèque destinés aux nouveaux arrivants tels que les clubs d'aide aux devoirs, les ateliers d'orientation et les ressources, les services d'alphabétisation des adultes, les ressources de cours d'anglais langue seconde (ALS), les collections plurilingues y compris l'audiovisuel et les périodiques, les ateliers d'informatique et d'Internet, les cours d'instruction civique, ainsi que les séminaires sur les finances personnelles et la santé (Ontario Council of Agencies Serving Immigrants, 2006). Le site Web de la bibliothèque fournit des renseignements additionnels utiles aux nouveaux arrivants, notamment sur le service d'interprétation par téléphone offert gratuitement à tous les points de service. Ce service, offert en 130 langues (TPL, 2006), peut faciliter l'inscription à la bibliothèque pour les nouveaux arrivants ont les connaissances de l'anglais sont limitées.

Grâce à un partenariat novateur avec les commissions scolaires locales, les agents du programme des Travailleurs de l'établissement dans les écoles (TÉÉ) à Toronto passent les mois d'été dans 29 points de service de la bibliothèque, où ils fournissent aux nouveaux arrivants des renseignements sur les services offerts dans toute la ville. Depuis sa création en 2001, ce projet a pris tant d'ampleur que des travailleurs de l'établissement sont maintenant en poste, à l'année longue, dans la bibliothèque de consultation de Toronto.

Une publication trimestrielle, *Canadian Newcomer Magazine*, conçue spécialement pour les nouveaux arrivants, a été lancée par la TPL à l'hiver 2003. Cette publication, produite en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), contient des articles rédigés par et pour les nouveaux arrivants, sur des sujets comme le logement et les droits des locataires, les ressources à la recherche d'emploi, la

reconnaissance des titres de compétence, les programmes de mentorat, la diversité dans les milieux de travail canadiens, l'adaptation des enfants et les opérations bancaires.

Bibliothèque publique de Windsor

La Windsor Public Library (WPL), qui comprend dix points de service et dessert une population de 205 000 résidents (Statistique Canada, 2001), a commencé à offrir des services d'établissement il y a environ cinq ans (Quirke, 2006). En plus des quotidiens internationaux dans une variété de langues, la WPL offre du matériel pour les cours d'ALS, des rencontres de groupe informelles en langue anglaise, et des mises en rapport avec des services et organismes locaux d'établissement. La revue *Canadian Newcomer Magazine* est distribuée à la bibliothèque depuis juin 2006 et est placée bien en vue dans les nombreux points de service.

L'été 2006 a marqué l'introduction, dans le réseau de bibliothèques de Windsor, de travailleurs de l'établissement. Le projet a porté fruit et a été prolongé à l'automne, avec un travailleur de l'établissement en poste au point de service central de Windsor. On a récemment introduit à la WPL le service d'interprétation par téléphone de la ville, auquel ont accès le personnel des dix points de service. Ces initiatives illustrent bien les objectifs fixés en matière de services afin de combler les besoins en information des nouveaux arrivants.

Les partenariats

La principale caractéristique des programmations de la TPL et de la WPL à l'intention des nouveaux arrivants repose sur les différents partenariats qui viennent contribuer au financement, à l'élaboration et à la prestation de services d'établissement. Les partenariats établis avec les organismes publics et privés ont donné lieu à de nombreux avantages pour les deux réseaux de bibliothèques. L'amalgame des ressources de la

bibliothèque, d'une part, et de l'expertise des organismes d'aide à l'établissement, d'autre part, peut se traduire par une amélioration de la prestation des services aux nouveaux arrivants, remplissant ainsi la mission des deux parties (Quirke, 2006).

La TPL a établi des partenariats avec les gouvernements fédéral et provinciaux, notamment pour la prestation de programmes et le financement d'organismes partenaires. Avec l'assistance du gouvernement provincial, la TPL fournit sur son site Web des renseignements à jour sur la reconnaissance des titres de compétence. De plus, il est possible de suivre des cours d'ALS à la bibliothèque, offerts par les commissions scolaires locales. La revue *Canadian Newcomer Magazine*, distribuée dans les bibliothèques de Toronto et de Windsor, est financée par CIC, tout comme le programme des TÉE. La WPL tire également profit du travail réalisé en collaboration avec les organismes d'établissement locaux et les associations en matière d'éthique, des partenariats essentiels à la prestation de services d'établissement.

Selon les responsables de la TPL, le programme des TÉE, financé par le gouvernement fédéral, constitue un élément essentiel de la prestation de services, de la sensibilisation et de l'évaluation des programmes (Quirke, 2006). Des statistiques sont conservées par les travailleurs de l'établissement sur les types d'orientation et de renseignements fournis aux nouveaux arrivants, en plus des données démographiques sur les personnes desservies. Ces données sont utilisées pour élaborer et planifier des services, ce qui permet à la TPL de répondre sans retard aux changements dans les tendances d'établissement des immigrants. La TPL complète les données de recensement par des données démographiques provenant des commissions scolaires locales et des travailleurs de l'établissement afin de dresser des profils communautaires actualisés sur les groupes de nouveaux arrivants. La prestation de programmes est évaluée de manière continue par les responsables de la TPL et chaque année, l'endroit où les services d'un travailleur d'établissement sont offerts est revu à la lumière de cette évaluation (Quirke, 2006).

Analyse et recommandations

En tant qu'institutions publiques dont certains programmes sont financés par CIC, les bibliothèques contribuent à l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en ce qui a

trait à l'intégration économique des nouveaux arrivants. En fournissant à ces derniers le matériel et l'enseignement pédagogique nécessaires à l'acquisition linguistique, des renseignements sur la reconnaissance des titres, ainsi que des ressources d'aide à la recherche d'emploi, les bibliothèques publiques facilitent l'insertion des immigrants au marché du travail.

Même si les bibliothèques publiques de Toronto et de Windsor fonctionnent différemment en ce qui concerne le processus d'élaboration de programmes, elles ont défini des stratégies similaires et cerné les défis à relever quant à la prestation de services aux nouveaux immigrants. La WPL est de plus petite taille, ne comptant que dix points de service, et son personnel ne représente que 4 % de celui de la TPL. Lorsque vient le moment d'évaluer les besoins au chapitre des services, les bibliothécaires ont l'occasion de parler directement avec les nouveaux arrivants, les travailleurs de l'établissement et les organismes locaux, faisant en sorte que le processus de consultation y soit davantage informel et individualisé qu'à la TPL. En effet, étant donné sa taille, cette dernière élabore ses plans stratégiques triennaux à l'aide de statistiques sur les programmes et de données démographiques, ainsi que de vastes consultations officielles auprès de plus de 1 400 personnes, dont des nouveaux arrivants et des travailleurs de l'établissement (Quirke, 2006).

La récente introduction du programme des TÉE à la WPL pourra donner lieu à des changements dans le processus d'évaluation des besoins et de consultation communautaire de la bibliothèque, étant donné que ce nouveau programme offre la possibilité d'évaluer les services offerts aux nouveaux arrivants et d'obtenir leur point de vue. Cependant, l'évaluation et l'élaboration des services de la WPL demeureront vraisemblablement plus personnels et moins « officiels » qu'à la TPL, ce qui est tout à fait approprié car les méthodes adoptées par chacun des réseaux de bibliothèques doit correspondre à la taille de l'institution et à la population qu'elle dessert.

Il est recommandé que les partenariats actuels avec tous les ordres de gouvernement, les écoles et les organismes communautaires prennent de l'ampleur. Il faut également explorer de nouvelles possibilités de partenariat. L'arrivée des travailleurs de l'établissement dans les bibliothèques publiques durant les mois d'été à Toronto et à Windsor a remporté bien du succès

Les partenariats avec les organismes gouvernementaux et autres organisations ont donné lieu à de nombreux avantages pour les deux réseaux de bibliothèques. L'amalgame des ressources de la bibliothèque, d'une part, et de l'expertise des organismes d'aide à l'établissement, d'autre part, peut se traduire par une amélioration de la prestation des services aux nouveaux arrivants, remplissant ainsi la mission des deux parties.

et cette initiative pourrait s'étendre à d'autres réseaux de bibliothèques. Selon Mylopoulos (2004, p. 12), les travailleurs de l'établissement représentent [Traduction] « un des moyens les plus efficaces d'informer [les nouveaux arrivants] des ressources et des services offerts par les bibliothèques publiques. » On ne peut sous-estimer l'importance pour les bibliothèques d'offrir des renseignements sur l'établissement. Ce besoin est particulièrement pressant dans les points de service situés dans les quartiers et les collectivités dont la population est composée en bonne partie de nouveaux arrivants.

Le rayonnement communautaire est aussi une importante facette des programmes à l'intention des nouveaux arrivants offerts par les bibliothèques publiques. Pour l'instant, les bibliothèques publiques de Toronto et de Windsor ne sont qu'en mesure d'entreprendre des activités de rayonnement restreintes, compte tenu du manque de financement et de personnel requis pour ce travail, qui exige un temps et une main d'œuvre considérables. (Quirke, 2006). Alors qu'elles tentent d'élargir leur bassin d'utilisateurs afin d'y inclure ceux qui ne sont pas actuellement desservis, les bibliothèques doivent informer les nouveaux arrivants de l'éventail de ressources et de programmes offerts dans les points de service locaux. Il est recommandé que les pénuries de personnel soient comblées afin de permettre l'expansion des activités de rayonnement des bibliothèques. On pourrait aussi explorer d'autres moyens de faire connaître les services offerts aux nouveaux arrivants, notamment par l'entremise des travailleurs de l'établissement, qui sont une ressource en soi. Ce travail, déjà bien amorcé à la TPL, pourrait également être envisagé à la WPL.

Bien qu'il soit nécessaire de consulter les nouveaux arrivants en ce qui a trait à l'évaluation et à l'élaboration de ressources et de programmes, les bibliothécaires devraient également, dans la mesure du possible, tenter de trouver ceux qui ne sont pas desservis et qui sont sous-représentés par les services actuels. La sensibilisation est

essentielle au processus d'élargissement du bassin des utilisateurs de bibliothèque et de création de services qui n'excluent personne.

Les restrictions budgétaires constituent un obstacle de taille à la prestation et à l'élargissement des services d'établissement offerts par la TPL et la WPL (Quirke, 2006). L'augmentation du budget dans ce domaine pourrait pallier les pénuries de personnel et permettre l'acquisition de matériel pour l'évaluation des connaissances linguistiques et l'enseignement de l'ALS, matériel abondamment utilisé et très populaire auprès des nouveaux arrivants dans les deux réseaux de bibliothèques (Quirke, 2006).

Compte tenu du peu de recherche effectuée sur les services d'établissement dans les bibliothèques canadiennes, il est évident qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour rassembler toutes les informations sur les politiques, les pratiques et les programmes des bibliothèques desservant les nouveaux arrivants. À la lumière du succès des programmes à l'intention des nouveaux arrivants – comme l'expansion rapide et la popularité de l'initiative des TÉE –, il appert que davantage de recherches, y compris des études approfondies, doivent être effectuées afin d'évaluer la capacité de tels programmes à répondre aux besoins de la clientèle visée et de déterminer si, et comment, ces programmes devraient être mis en œuvre dans les bibliothèques de l'Ontario et du Canada.

Conclusion

Le multiculturalisme au Canada fournit des occasions idéales d'examiner le rôle que jouent les institutions publiques, dont les bibliothèques, dans l'établissement des immigrants. Les bibliothèques publiques de l'Ontario ont formé des partenariats concluants avec tous les ordres de gouvernement et les organismes communautaires afin d'élaborer et d'offrir des services qui reflètent les besoins des populations diversifiées qu'elles desservent. Les bibliothèques publiques sont très bien placées pour fournir des renseignements actualisés sur l'établissement

aux nouveaux arrivants de nos villes. C'est en reconnaissance de cette capacité et dans l'espoir de pouvoir remédier à la pauvreté et au sous-emploi chez les nouveaux arrivants que les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales investissent dans les ressources des bibliothèques ontariennes. J'encourage les chercheurs et les décideurs à consacrer temps et énergie à mieux comprendre les enjeux liés à l'établissement des nouveaux arrivants et le rôle que les bibliothèques publiques peuvent jouer pour ce qui est de faciliter cette transition.

À propos de l'auteure

LISA QUIRKE, chercheuse établie à Toronto, étudie les programmes d'établissement offerts par les bibliothèques publiques en Ontario. Diplômée de la Ryerson University, elle détient une maîtrise en immigration et établissement.

Références

- Caidi, N., et D. Allard. 2005. « Social Inclusion of Newcomers to Canada: An Information Problem? », *Policy Matters* (décembre), Toronto, Centre d'excellence conjoint pour la recherche en immigration et en intégration. Consulté le 8 février 2006 : <http://ceris.metropolis.net/policymatter/2005/PolicyMatters23.pdf>.
- Canada. Statistique Canada. 2001. *2001 Profils de communauté – Toronto*. Consulté le 5 avril 2006 : www12.statcan.ca/english/profil01/CP01/Details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=CSD&Code1=3520005&Geo2=PR&Code2=35&Data=Count&SearchText=toronto&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=.
- Cox, R., et A. Gagnon. 1989. *Multicultural Programming*, Ottawa, Canadian Library Association.
- Friskin, F., et M. Wallace. 2000. *La réponse des secteurs de services publics municipaux aux défis posés par l'établissement des immigrants*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.
- Gillespie, K. 2003. « A Space for Many Books, a Place for All People », *Toronto Star* (22 février), p. B4.
- Hall, J. 2006. « Starting a new chapter », *Toronto Star* (4 février), p. B1.
- Mylopoulos, C. 2004. « New Faces on the Block: Emerging Immigrant Communities and How to Identify Them », *Feliciter*, vol. 50, n° 1, p. 12-13.
- Omidvar, R. et T. Richmond. 2003. *Immigrant and Social Inclusion in Canada*. Consulté le 13 mars 2006 : www.laidlawfdn.org/files/children/richmond.pdf.
- Ontario Council of Agencies Serving Immigrants. 2006. *What Programs and Services do Libraries Offer?* Consulté le 8 mars 2006 : www.settlement.org/sy/s/faqs_detail.asp?faq_id=4000379.
- Papillon, M. 2002. *Immigration, Diversity and Social Inclusion in Canada's Cities*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques. Consulté le 2 mars : [http://action.web.ca/home/narcc/attach/Immigration,%20Diversity%20et%20Social%20Inclusion%20in%20Canada's%20Cities%20-%20M%5B1%5D.%20Papillon%20\(%20CPRN%202002%20\).pdf](http://action.web.ca/home/narcc/attach/Immigration,%20Diversity%20et%20Social%20Inclusion%20in%20Canada's%20Cities%20-%20M%5B1%5D.%20Papillon%20(%20CPRN%202002%20).pdf).
- Quirke, L. C. 2006. *Public Libraries Serving Newcomers to Canada: A Comparison of the Toronto and Windsor Public Libraries*, thèse de maîtrise, Ryerson University.
- Toronto Public Library. 2004. *Urban Stories: The Next Chapter: Toronto Public Library's Strategic Plan 2004-2007*, Toronto, Toronto Public Library. Extrait le 8 février 2006 de : www.tpl.toronto.on.ca/pdfs/strat_plan/abo_stp_UrbanStories.pdf.
- Toronto Public Library. 2006. *2005 Achievements*. Consulté le 10 août 2006 : www.torontopubliclibrary.ca/pdfs/board/06apr18/12_1.pdf.
- Vander Kooy, M. 2004. « Toronto: The Globe in the Microcosm », *Feliciter*, vol. 50, n° 1. Consulté le 10 janvier 2006 : www.cla.ca/feliciter/feliciter.htm.

Le présent article fait ressortir la nécessité de mener davantage de recherches sur le comportement électoral et la participation politique des membres des minorités visibles. Comprendre les différences constitue la première étape pour favoriser l'intégration politique et remédier à la sous-représentation des groupes marginalisés dans les institutions politiques canadiennes.

De l'incident du Komagata Maru à l'élection de six députés sikhs au Parlement

La participation politique de la communauté sikhe du Canada

GEETIKA BAGGA
York University

Le 20^e siècle a été témoin du passage de la communauté sikhe de l'exclusion à l'inclusion politique au Canada. En 1914, la communauté sikhe s'est vue interdire l'entrée au Canada, au motif que le navire Komagata Maru avait enfreint le règlement sur le « voyage sans interruption »; par la suite, elle a été astreinte à obéir des lois strictes sur l'immigration et a dû attendre jusqu'en 1947 pour obtenir le droit fondamental de voter. Aujourd'hui, en revanche, huit Canadiens d'origine sikhe sont députés provinciaux¹, six siègent au Parlement du Canada², et le panjabi arrive au quatrième rang des langues les plus parlées à la Chambre des communes (Rana, 2004). Au fédéral, les

Sikhs comptent parmi les quelques groupes minoritaires au Canada à avoir atteint une surreprésentation statistique³ dans un laps de temps relativement court. Selon les données de Statistique Canada pour 2001, les Sikhs représentent un peu moins de 1 % de la population canadienne et ils détiennent environ 2 % des 308 sièges à la Chambre des communes.

Quelque 278 400 Sikhs vivent au Canada, et la plupart sont établis en Ontario et en Colombie-Britannique. Il s'agit de l'un des groupes religieux qui connaissent la plus forte croissance au pays (Statistique Canada, 2001). L'arrivée, ces dix dernières années, des Sikhs sur les scènes politiques fédérale et provinciales constitue peut-être l'un des succès les plus remarquables de cette communauté. Le présent article, qui puise à même la documentation existante, met en évidence les facteurs internes (formes de capital) et externes (possibilités structurales) qui peuvent aider à expliquer ce modèle de réussite étonnante. Bien que les gains politiques aient été réalisés en grande partie en Colombie-Britannique et en Ontario, la présente analyse se concentre sur les villes de Brampton et de Mississauga.

¹ En Ontario, les trois députés provinciaux d'origine sikhe sont Harinder Takhar (Lib.), Kuldip Kular (Lib.) et Vic Dhillon (Lib.). En C.-B., les cinq députés provinciaux d'origine sikhe sont Harry Lali (NPD), Harry Bains (NPD), Jagrup Brar (NPD), Raj Chouhan (NPD) et Wally Oppal (Lib.).

² Au fédéral, les six députés d'origine sikhe sont Gurbax Singh Malhi (Lib.), Navdeep Singh Bains (Lib.), Ruby Dhalla (Lib.), Ujjal Dosanjh (Lib.), Sukh Dhaliwal (Lib.) et Nina Grewal (Cons.).

³ Le taux de surreprésentation correspond au rapport entre le pourcentage de députés canadiens d'origine sikhe et le pourcentage d'habitants qui se sont déclarés de religion sikhe lors du Recensement de 2001.

Facteurs internes influant sur la participation politique de la communauté sikhe du Canada

Capital social au sein de la communauté sikhe du Canada

Les études sur la représentation politique des minorités visibles soulignent l'importance des communautés ethniques pour leurs membres qui souhaitent faire carrière en politique. Elles offrent en effet des ressources qui permettent aux candidats de bâtir un capital social qu'ils pourront ensuite facilement traduire en capital politique (Fennema et Tillie, 1999; van Heesum, 2002; Berger et coll. 2004). Au sujet de la communauté sud-asiatique en général, des chercheurs tels que Bird (2005) ont mentionné l'existence d'un « réseau dense et vaste de groupes religieux, sociaux et professionnels [qui] influe fortement sur la mobilisation politique de cette communauté » (Bird, 2005, p. 83). Les Sikhs, en particulier, ont établi à Brampton et à Mississauga une communauté très organisée et prospère, qui compte un grand nombre de temples sikhs (*gurdwaras*), d'organisations culturelles, de centres sportifs, de médias, de groupes d'ainés et d'autres associations. De par leur nombre et leur importance, les organisations religieuses et culturelles créent un vaste réseau communautaire qui, en retour, offre une assise très précieuse aux candidats sikhs qui souhaitent participer à la vie politique canadienne (Matheson, 2005).

Capital culturel au sein de la communauté sikhe du Canada

CULTURE DE PARTICIPATION POLITIQUE ET TRANSFÉRABILITÉ

L'orientation en matière de socialisation politique suppose que les membres de groupes ethniques qui manifestent des modèles différents de comportement politique le fassent du fait qu'ils ont été « élevés dans des environnements et exposés à des événements et à des situations qui ont eu pour effet de leur faire acquérir des valeurs, des attitudes, de l'information et des opinions qui diffèrent également » (Clarke et coll., 1985, p. 276). Par ailleurs, la recherche menée par Black (1987) révèle que les immigrants « ont la capacité de tirer profit de leur passé politique pour s'intéresser à la politique canadienne » (p. 752).

Les Sikhs, quant à eux, constituent une minorité religieuse en Inde comme au Canada. Leur expérience en tant que groupe minoritaire dans leur pays d'origine explique probablement la

formation d'une communauté politiquement socialisée qui reconnaît l'importance et la légitimité de la participation politique. Un niveau élevé d'activité politique fondé sur les expériences en terre natale ne constitue pas l'unique réponse d'un groupe à son statut minoritaire. De nombreux exemples illustrent en effet le niveau élevé de participation électorale de la communauté juive, notamment dans la ville de Toronto (Siemiatycki et Saloojee, 2002). De même, la communauté sikhe semble avoir réussi à transférer son orientation politique et à utiliser ses expériences passées de mobilisation à son avantage dans le contexte politique canadien.

CONSCIENCE POLITIQUE ÉLEVÉE – LES SIKHS AU CANADA

Ces dernières décennies, la socialisation politique de la communauté sikhe a été alimentée par un certain nombre d'événements clés qui ont amené les Sikhs sur la scène politique au Canada et contribué à leur stéréotypage en tant que « terroristes » au milieu des années 1980. Depuis, la lutte contre les préjugés constitue, de l'avis de certains Sikhs, l'une des raisons qui expliquent les réalisations politiques de cette communauté (Ali Khan, 1999; Matheson, 2005).

De même, l'élévation de la conscience politique des membres de la communauté sikhe du Canada résulte probablement du besoin d'informer les Canadiens et de défendre (par des luttes politiques, juridiques et en milieu de travail) leur droit de porter des articles de foi. Mentionnons l'exemple récent de l'affaire Multani c. Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, portée en Cour suprême du Canada au sujet du port du *kirpan* dans les écoles du Québec.

EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

La communauté sikhe n'en est pas à ses premières expériences de mobilisation. Selon Judge (1994), les Sikhs ont fait face aux défis découlant de l'immigration en s'organisant et ce, depuis leurs premiers jours en territoire canadien. L'incident du Komagata Maru est l'un des premiers exemples de ce genre de réponse collective. Le refus d'autoriser l'entrée du navire dans le port a amené la communauté sud-asiatique de Vancouver (dominée par les Sikhs à l'époque) à former un comité, le Shore Committee, qui a organisé des manifestations et amassé des fonds pour les personnes à bord du navire (Judge, 1994). Du point de vue de la participation politique, la prédisposition des Sikhs à se regrouper pour répondre aux défis auxquels leur communauté

Quelque 278 400 Sikhs vivent au Canada et la plupart sont établis en Ontario et en Colombie-Britannique. Il s'agit de l'un des groupes religieux ayant la plus forte croissance au pays (Statistique Canada, 2001). L'arrivée, ces dix dernières années, des Sikhs sur les scènes politiques fédérale et provinciales constitue peut-être l'un des succès les plus remarquables de cette communauté.

est confrontée et l'expérience acquise à ce chapitre semblent se traduire en mobilisation politique.

Capital économique de la communauté sikhe du Canada

La classe sociale et l'instabilité financière constituent des obstacles de taille à la participation politique des minorités (Pelletier, 1991; Simard et coll. 1991; Stasiulis, 1997; Siemiatycki et Matheson, 2005). Selon les analyses économiques effectuées, la communauté panjabi⁴ accuse un retard économique par rapport à la communauté ethnique anglophone, avec des niveaux de revenu plus faibles et des taux de chômage plus élevés. Malgré ces difficultés, la communauté semble en mesure d'exploiter son capital social et culturel pour compenser son retard économique, lequel pourrait faire obstacle à la participation politique. Le regroupement des ressources ethniques a également été noté par Bourdieu (1986), qui mentionne que le capital culturel et le capital social peuvent, dans certaines conditions, être convertis en capital économique.

Pour ce qui est du capital économique personnel, les six députés provinciaux et fédéraux élus à Brampton et à Mississauga sont entrés en politique suite à une carrière professionnelle. Comme le soulignent Sayers et Jetha (2005), la réussite professionnelle peut servir de tremplin aux politiciens aspirants qui désirent accroître leur visibilité dans leur communauté ethnique et leur donner accès aux réseaux politiques de la communauté générale. En retour, cette visibilité leur confère l'autorité nécessaire pour jouer le rôle d'intermédiaire entre la population générale et leur groupe ethnique.

⁴ Appliquer les caractéristiques de la communauté panjabi à la communauté sikhe crée une certaine ambiguïté puisque les Panjabis ne sont pas tous sikhs. Toutefois, étant donné que les statistiques disponibles ne permettent pas d'apporter cette précision, une telle déduction dans le contexte canadien est justifiée compte tenu de la dominance des Panjabis sikhs dans l'histoire de l'immigration au Canada en provenance de l'Inde.

Facteurs externes influant sur la participation politique

Outre les caractéristiques internes qui ont favorisé la participation politique de la communauté sikhe au Canada, un certain nombre de facteurs structurels semblent contribuer à la réussite des Sikhs en politique.

Importance historique de la catégorie du regroupement familial en immigration

Hugh Johnston (1988) et Walton-Roberts (2003) ont souligné, dans leurs travaux, le rôle important et continu de l'immigration des membres de la famille dans la formation de la communauté pandjabi au Canada. Et de ce phénomène est probablement né le fort sentiment de collectivité qui définit ce groupe. Les Sikhs privilégient manifestement les liens familiaux et, peut-être en raison de l'isolement et de l'exclusion qu'ils ont connus en tant qu'immigrants, la communauté sikhe en général est considérée comme un prolongement de la famille. En ce qui concerne la participation politique, il n'est pas surprenant d'observer un sentiment collectif d'appartenance à l'égard des campagnes des candidats sikhs, ce qui se manifeste clairement par le niveau de participation politique de cette communauté.

Forte concentration résidentielle et émergence de circonscriptions ethniques

Il est intéressant de mentionner les régions géographiques dans lesquelles les candidats canadiens d'origine sikhe ont été élus puisque la majorité de la représentation, tant au provincial qu'au fédéral, provient de la région du Grand Toronto et de la région de Vancouver. Dans la région du Grand Toronto en particulier, les gains électoraux proviennent de Brampton et de Mississauga où vit un pourcentage relativement élevé de Sikhs (10,6 % et 3,8 %, respectivement, selon Statistique Canada, 2001).

D'après les travaux de recherche réalisés par Tossutti et Najem (2002), l'hétérogénéité ethnique d'une circonscription et la présence de candidats d'autres origines dans la course électorale sont

des facteurs qui influent grandement sur les chances d'un candidat ethnique d'être élu. De fait, les candidats sikhs de Brampton et de Mississauga, deux circonscriptions suburbaines plus récentes, ont de meilleures chances de se faire élire parce que les partis de cette région reconnaissent la stratégie de présenter des candidats ethniques dans certains comtés. Matheson (2005, p. 44), par exemple, a observé une tendance de « codage par couleur » des circonscriptions de la région de Peel lors des élections fédérales de 2004. Il a constaté que dans certaines circonscriptions (principalement celles comptant de fortes proportions d'électeurs sud-asiatiques)⁵, quatre candidats de minorité raciale du Parti libéral avaient défait quatre candidats de minorité raciale du Parti conservateur, tandis que dans d'autres circonscriptions⁶, quatre candidats caucasiens du Parti libéral avaient défait quatre candidats caucasiens du Parti conservateur. Cette tendance a aussi été observée lors des élections fédérales de 2006, et il est intéressant de souligner que sur les huit candidats membres d'une minorité visible (quatre Libéraux et quatre Conservateurs) susmentionnés, sept étaient d'origine sikhe.

Système électoral et partis politiques

Le système de partis politiques est un facteur qui a également contribué aux gains exceptionnels des Canadiens sikhs sur la scène politique fédérale et provinciale. Selon Bird (2005), « là où les minorités visibles sont très concentrées, les règles électorales et le processus de mise en candidature à l'échelle nationale sont de puissants facteurs qui incitent les partis et les candidats à mobiliser les électeurs des minorités visibles » (Bird 2005, p. 82).

Outre le processus de mise en candidature existant au sein des associations de circonscription, la participation politique des minorités visibles est encouragée dans une certaine mesure par le système de partis, qui permet au chef d'un parti national de nommer des candidats dans des circonscriptions (Dhillon, 2005). Ce fut certainement le cas dans la circonscription de Brampton-Springdale, où le premier ministre Paul Martin a nommé Ruby Dhalla comme candidate du Parti libéral aux élections fédérales de 2004 – elle a par la suite remporté le siège.

Paysage politique en banlieue

Tous les politiciens sikhs élus au fédéral viennent de circonscriptions situées en banlieue de Toronto ou de Vancouver. La recherche sur la réussite des candidats immigrants et membres de minorités visibles dans les banlieues de la région du Grand Toronto confirme que les possibilités de faire carrière en politique y sont effectivement intéressantes (Siemiatycki et Matheson, 2005).

En comparaison avec les circonscriptions plus anciennes de Toronto ou de Vancouver, les machines et les ambitions politiques ne semblent pas aussi enracinées dans les circonscriptions suburbaines plus récentes (Siemiatycki et Matheson, 2005). Par exemple, la croissance de la région de Peel ces dernières décennies a entraîné une redéfinition constante des limites des circonscriptions ainsi que l'ajout de nouvelles circonscriptions, deux éléments qui font que les assises politiques sont beaucoup moins solides. Lors des élections fédérales de 2004, les circonscriptions de Brampton-Springdale, de Mississauga-Brampton Sud et de Mississauga-Streetsville étaient ouvertes aux nouveaux candidats, et deux des trois députés sikhs de Peel (Ruby Dhalla et Navdeep Bains) entrés à la Chambre venaient de ces circonscriptions.

Conclusion

Tandis que la population du Canada continue de se diversifier, les institutions politiques doivent suivre le mouvement afin de refléter le profil démographique changeant et de promouvoir l'intégration et l'inclusion sociale. Cependant, la participation politique des minorités visibles au Canada ne s'effectue pas à un rythme égal dans tous les groupes.

En plus de cibler quelques-uns des facteurs qui, ensemble, concourent à influencer la participation politique de la communauté sikhe au Canada, le présent article fait ressortir la nécessité de mener davantage de recherches sur le comportement électoral et la participation politique des membres des minorités visibles. Comprendre les différences constitue la première étape pour encourager l'intégration politique et remédier à la tendance générale de sous-représentation des groupes marginalisés dans les institutions politiques canadiennes.

Références

Ali Khan, T. 1999. *Canada Sikhs. Himal South Asian*. www.himalmag.com/99Dec/sikhs.htm. Consulté le 24 juillet 2005.

⁵ Bramalea-Gore-Malton, Brampton-Mississauga sud, Brampton-Springdale et Mississauga-Streetsville.

⁶ Brampton ouest, Mississauga est-Cooksville, Mississauga-Érindale et Mississauga sud.

- Berger, M., C. Galonska, et R. Koopmans. 2004. « Political Integration by a Detour? Ethnic Communities and Social Capital of Migrants in Berlin », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 30, n° 3, p. 491-507.
- Bird, K. 2005. « Guess Who's Running For Office? Visible Minority Representation in the 2004 Canadian Election », *Canadian Issues / Thèmes canadiens* (été), p. 80-83.
- Black, J. H. 1987. « The Practice of Politics in Two Settings: Political Transferability among Recent Immigrants to Canada », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 20, n° 4, p. 731-753.
- Bourdieu P. 1986. « The Forms of Capital », dans J. G. Richardson (dir.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, New York, Greenwood Press.
- Canada. Statistique Canada. www.statscan.ca.
- Carty, R.K. 1991. « L'action des partis politiques dans les circonscriptions au Canada », *Collection d'études*, vol. 23, Ottawa/Toronto, CRREFF/Dundurn Press.
- Clarke, H., A. Kornberg, et M. Stewart. 1985. « Active Minorities: Political Participation in Canadian Democracy », dans N. Nevitte et A. Kornberg (dir.), *Minorities and the Canadian State*, Oakville, Mosaic Press.
- Dhillon, S. « Political Parties and Ethnic Participation: A Question of Access » *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, été 2005, p. 85-88.
- Fennema, M., et J. Tillie. 1999. « Political Participation and Political Trust in Amsterdam: Civic Communities and Ethnic Networks », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 25, n° 4, p. 703-726.
- Johnston, H. 1988. « The Development of the Punjabi Community in Vancouver Since 1961 », *Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies*, vol. 10, n° 2, p. 1-19.
- Judge, P. S. 1994. *Punjabis in Canada: A Study of Formation of an Ethnic Community*, New Delhi, Shastri Indo-Canadian Institute.
- Matheson, I. A. 2005. « Seeking Political Inclusion: The Case of South Asian Political Representation in Peel Region », travail de recherche, Ryerson University.
- Pelletier, A. 1991. « Ethnie et politique – La représentation des groupes ethniques et des minorités visibles à la Chambre des communes », dans K. Megyery (dir.), *Les femmes et la politique canadienne : pour une représentation équitable*, Toronto, Dundurn Press Limited.
- Rana, F.A. 2004. « Punjabi is now fourth language in the House. » *The Hill Times*, 26 juillet.
- Sayers, A., et I. Jetha. 2005. « How Minority Politicians Build Electoral Support », dans *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, été, p. 89-91.
- Siemiatycki, M., et A. Saloojee. 2002. « Ethno-racial Political Representation in Toronto: Patterns and Problems », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration*, vol. 3, n° 2, p. 241-274.
- Siemiatycki, M., et I. A. Matheson. 2005. « Suburban Success: Immigrant and Minority Electoral Gains in Suburban Toronto », *Thèmes canadiens / Canadian Issues*, été, p. 69-72.
- Simard, C, S. Bélanger, N., Lavoie, A. Polo, et S.Turmel. 1991. « Les minorités visibles et le système politique canadien », dans K. Megyery (dir.), *Les femmes et la politique canadienne : pour une représentation équitable*, Toronto, Dundurn Press Limited.
- Stasiulis, D. 1997. « La participation des immigrants et des membres des communautés ethnoculturelles et des minorités visibles à la vie politique canadienne », présentation à la Deuxième conférence nationale Metropolis en immigration, Montréal, novembre 1997.
- Tossutti L. S., et T. P. Najem. 2002. « Minorities and Elections in Canada's Fourth Party System: Macro and Micro Constraints and Opportunities », *Études ethniques du Canada / Canadian Ethnic Studies*, vol. 34, n° 1, p. 85-112.
- van Heelsum, A. 2002. « The Relationship Between Political Participation and Civic Community of Migrants in the Netherlands », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration*, vol. 3, n° 2, p. 179-200.
- Walton-Roberts, M. 2003. « Transnational Geographies: Indian Immigration to Canada ». *Géographe canadien / Canadian Geographer*, vol. 47, n° 3, p. 235-250.

À Toronto, à la veille des élections de 2006, les noms de 246 924 personnes ont été supprimés de la liste des électeurs admissibles parce qu'il était impossible de confirmer leur citoyenneté canadienne. Les non-citoyens représentent 16,2 % de la population de Toronto.

Une ville invisible : les immigrants sans droit de vote en Ontario urbain

MYER SIEMIATYCKI
Ryerson University

La ville invisible : réalité ou fiction ?

Imaginez une ville canadienne où vivraient 370 000 personnes. Une ville de cette taille se classerait au 14^e rang des plus grandes villes du Canada, avec tout juste 2 000 habitants de moins qu'Halifax. Cette ville imaginaire serait plus grande que la moitié des capitales provinciales du Canada – elle ferait deux fois la taille de Regina et elle serait quatre fois plus grande que St. John's. Le temps serait aussi du côté de cette ville puisqu'il s'agirait de la communauté bénéficiant de la croissance la plus rapide au Canada.

Cette ville semble un merveilleux endroit où vivre – dynamique et riche de possibilités. Cependant, ne vous attendez surtout pas à avoir votre mot à dire sur la façon dont elle est administrée. Vous voyez, personne n'y a le droit de vote.

Vous serez peut-être surpris d'apprendre qu'une telle ville existe aussi dans la réalité. Cette ville, c'est Toronto et, dans une moindre mesure, chaque municipalité de l'Ontario, chaque fois qu'il y a des élections municipales. À Toronto, à la veille des élections de 2006, les noms de 246 924 personnes ont été supprimés de la liste des électeurs admissibles parce qu'il était impossible de confirmer leur citoyenneté canadienne. Les non-citoyens représentent 16,2 % de la population de Toronto.

Ces gens privés de leur droit de vote vivent à Toronto, la plupart travaillent et paient des impôts fonciers à Toronto, mais ils ne peuvent pas voter lors des élections municipales, provinciales ou fédérales. Ils ont tous une autre chose en commun : ce sont tous des immigrants. Leur seul crime est de ne pas être des citoyens canadiens.

Afin de pouvoir voter lors d'élections municipales tenues en Ontario, tous doivent satisfaire aux critères suivants : a) être âgé de 18 ans ou plus; b) être un citoyen du Canada; c) résider dans la municipalité où ont lieu les élections ou y payer des impôts fonciers, que ce soit à titre de propriétaire ou de locataire non-résidant.

Le nombre de personnes sommairement privées de leur droit de vote à Toronto – près d'un quart de million – explique pourquoi la ville que nous avons imaginée au départ possède une population totale de 370 000 habitants. Le Recensement de 2001 (qui constitue à ce jour la plus récente source de données statistiques en matière d'immigration) indiquait que 66,8 % des immigrants de Toronto étaient âgés de 18 ans ou plus. Si nous ajoutons ce tiers de membres de familles d'immigrants d'âge mineur au groupe d'immigrants qui ne peuvent pas voter, on obtient une « ville invisible » de 370 000 personnes sans droit de vote, au sein de Toronto.

Toronto compte, et de loin, la plus grande « ville invisible » de résidents urbains privés de leur droit de vote. Mais il existe aussi d'autres villes invisibles un peu partout en Ontario. En 2001, 26,8 % de la population ontarienne, qui totalise 11,4 millions d'habitants, était composée de personnes nées à l'étranger. En supposant que sur les 3 030 075 immigrants que comptait l'Ontario en 2001, le pourcentage d'immigrants qui ne détenaient pas la citoyenneté canadienne était égal au pourcentage d'immigrants de Toronto dont les noms ont été rayés de la liste électorale en 2006, le nombre total d'immigrants qui n'ont pas le droit de vote en Ontario serait supérieur à 615 000 ! Comme nous l'avons mentionné

précédemment, 40 % de ces immigrants vivent à Toronto. Les autres sont répartis partout dans la province et sont particulièrement nombreux dans les grands centres d'immigration comme Ottawa, Hamilton, Windsor, Kitchener et les municipalités de la région de Toronto comme Mississauga, Brampton, Markham et Richmond Hill.

Qui sont les immigrants privés du droit de vote ?

Dans une autre publication, nous avons traité des trois catégories d'immigrants n'ayant pas le droit de vote (Siemiatycki, 2006). En nous fondant sur une analyse des données relatives aux élections de 2003 de la Ville de Toronto, nous avons conclu qu'à cette époque, 263 000 personnes habitant de façon permanente à Toronto et âgés de 18 ans ou plus s'étaient vu refuser le droit de vote parce qu'ils n'étaient pas citoyens canadiens. Le plus grand sous-groupe (49 %) de ces personnes était composé d'immigrants ayant résidé au Canada depuis plus de trois ans qui n'avaient pas demandé à être naturalisés citoyens canadiens. Comme l'indiquaient les résultats du Recensement de 2001, tandis que la grande majorité des immigrants deviennent des citoyens canadiens, 16 % des immigrants qui satisfont aux critères pour obtenir la citoyenneté n'avaient pas demandé à être naturalisés. Le deuxième plus grand sous-groupe (38 %) était composé d'immigrants qui se trouvaient au Canada depuis moins de trois ans et qui n'étaient pas encore admissibles à la citoyenneté. Les autres immigrants privés du droit de vote (13 %) étaient des immigrants sans statut qui vivaient à Toronto.

Les immigrants appartenant au deuxième et au troisième sous-groupe ne sont pas admissibles à la citoyenneté canadienne. En effet, les immigrants du deuxième sous-groupe n'ont pas passé suffisamment de temps au pays et les immigrants du troisième ne sont pas en règle au Canada, situation qui ne peut mener à la citoyenneté. Le plus important sous-groupe, qui représente environ la moitié des 263 000 électeurs privés du droit de vote, réunit des immigrants qui ont choisi de ne pas exercer leur droit de devenir des citoyens canadiens.

Il existe un vaste éventail de raisons qui font en sorte que des immigrants choisissent de ne pas devenir des citoyens canadiens. Certains proviennent d'un pays qui n'accepte pas la double citoyenneté, et le fait d'en perdre la citoyenneté pourrait mettre en péril leur droit de propriété et

rendre difficile leurs visites dans ce pays. Certains immigrants hésitent à devenir des citoyens canadiens car une fois le statut de citoyen obtenu, il n'est plus admissible à un éventail de services gouvernementaux d'aide à l'établissement. D'autres considèrent que les « avantages » liés à la citoyenneté ne valent pas les coûts ou les tracasseries administratives liées au processus de naturalisation. Enfin, certains immigrants sont mal à l'aise avec le fait d'abandonner une identité qui a été la leur durant toute leur vie et qui est liée à leur lieu de naissance.

Fait intéressant, de tous les immigrants au Canada, ce sont les Américains qui affichent le plus faible taux de naturalisation. En 2001, 32 % des immigrants américains qui étaient admissibles à la naturalisation n'avaient pas demandé la citoyenneté canadienne, comparativement à 16 % dans l'ensemble de la population immigrante au Canada (Tran et coll., 2005). De façon plus générale, les résultats du Recensement de 2001 ont révélé que les immigrants provenant d'Afrique et d'Asie sont beaucoup plus enclins à devenir des citoyens canadiens que les immigrants d'Europe et des États-Unis.

Il est peu probable de voir diminuer dans un futur prochain le nombre d'immigrants n'ayant pas le droit de vote en Ontario. De fait, les chances sont que ce nombre augmente au fil du temps. Les taux annuels de nouveaux immigrants demeureront les mêmes, s'ils n'augmentent pas, et l'Ontario continuera de représenter une destination de choix. Ainsi, chaque fois que de nouvelles élections auront lieu, de grands nombres d'immigrants ne seront pas encore admissibles à la citoyenneté canadienne. Par ailleurs, le Canada admet de plus en plus d'immigrants de façon temporaire – c'est-à-dire qu'ils n'ont pas accès la citoyenneté canadienne –, de sorte que le nombre d'habitants privés droit de vote dans nos villes continuera de croître.

Un résident, une voix : la nouvelle citoyenneté urbaine

Une campagne a été lancée à Toronto afin d'étendre le droit de vote à tous les habitants permanents de la ville, quelle que soit leur citoyenneté. Cette campagne est l'œuvre d'un réseau d'organisations communautaires venant en aide aux immigrants et de groupes de défense des droits des immigrants. Plusieurs fonctionnaires municipaux, dont le maire de Toronto, David Miller, se sont prononcés en faveur de la proposition. En vertu de la constitution

Dans de nombreuses villes, les immigrants récents s'établissent en grand nombre dans des quartiers précis. Les nouveaux arrivants sont généralement attirés vers des quartiers où d'autres personnes originaires de leur pays vivent déjà, ce qui est tout à fait naturel. Cela signifie que les non-citoyens ne sont pas répartis de manière égale ou au hasard dans les quartiers urbains.

canadienne, il incombe toutefois à la province d'établir les règles relatives aux élections municipales. La campagne « One Resident, One Vote » vise donc à obtenir du gouvernement de l'Ontario qu'il modifie la *Loi sur les élections municipales* afin d'accorder le droit de vote à toutes les personnes âgées de 18 ans ou plus qui ont élu domicile dans une municipalité.

Il s'agit là d'une revendication politique radicale qui nous oblige à repenser et à revoir quelques-uns de nos plus principes les plus anciens et les plus fondamentaux relativement à l'organisation de notre société. Cela dit, les migrations actuelles à l'échelle mondiale font en sorte que de telles transformations soient nécessaires.

Les personnes qui s'opposent à l'élargissement du droit de vote à tous les résidents de la ville sans égard à leur citoyenneté défendent généralement leur point de vue en affirmant que le droit de vote doit être mérité. Or, à leurs yeux, un seul critère de mérite est acceptable et c'est la preuve de citoyenneté canadienne. Nous énonçons dans ce qui suit cinq arguments démontrant qu'une telle perception des choses va à l'encontre de l'intérêt de nos villes et de notre société canadienne.

Cette formule a déjà été adoptée par d'autres pays

À l'heure actuelle, au moins 26 pays accordent certains droits de vote à leurs résidents non-citoyens. Plus de la moitié de ces pays se trouvent en Europe, une poignée se trouvent en Amérique du Sud et les autres sont éparpillés dans le monde (Earnest, 2003). Dans la plupart des cas, le droit de vote est accordé à tous les résidents qui n'ont pas le statut de citoyen et ce, sans égard à leur pays d'origine. Les droits de vote accordés aux non-citoyens sont habituellement limités aux élections locales ou municipales et ne permettent pas aux personnes concernées de voter lors des élections nationales.

La Nouvelle-Zélande a mis en œuvre le régime de vote par les non-citoyens le plus permissif au monde. Depuis 1975, tous les immigrants peuvent voter aux élections municipales et nationales, pour peu qu'ils soient au pays depuis au moins

un an. En d'autres mots, bon nombre de pays ont adopté une formule plus inclusive que celle du Canada en matière de participation politique des immigrants.

Les droits relatifs aux élections municipales sont différents

La campagne relative au droit de vote des non-citoyens concerne les élections municipales. La grande majorité des immigrants habitent dans les villes. Le fait d'accorder le droit de vote aux non-citoyens permet d'éviter toute controverse quant à l'exercice, par des non-Canadiens, d'une influence exagérée sur des compétences fédérales comme la politique étrangère. Les élections municipales portent sur des questions communautaires. Or, les non-citoyens font partie des communautés et contribuent à la vie communautaire.

Au Canada, le droit de vote aux élections municipales a toujours été fondé sur des principes qui ne sont pas les mêmes que pour le droit de vote aux élections provinciales ou nationales. Comme mentionné plus haut, les non-résidents peuvent légalement voter aux élections municipales. Cela n'est pas le cas lors des élections provinciales et nationales, ce qui témoigne de l'existence d'un principe de *partie prenante* qui définit le droit de vote municipal.

Une personne qui possède ou qui loue une propriété dans une municipalité a le droit d'y voter (de même que son conjoint) même si elle n'habite pas la municipalité. Puisque les propriétaires et les locataires paient des impôts fonciers, ils contribuent au financement de l'administration locale et l'on estime qu'ils ont leur mot à dire sur la façon dont la municipalité dépense l'argent des contribuables. On retrouve par ailleurs dans les municipalités de grande taille plusieurs milliers d'électeurs non-résidents. Le même droit devrait donc être accordé aux non-citoyens *résidents* qui paient des impôts fonciers.

La nouvelle charte municipale de la Ville de Toronto, qui vient d'être approuvée par la province, reflète ce principe. La *City of Toronto Act* de 2005 définit la ville comme une personne morale « formée des habitants de sa région

géographique ». À souligner : l'accent est mis sur les habitants et non sur les citoyens.

Pas d'imposition sans représentation

Toute personne qui habite une ville, qui finance une administration municipale et qui compte sur les services de cette administration devrait avoir son mot à dire sur le choix de la personne qui en sera à la tête.

Quartiers sans droit de vote et sans voix

Dans de nombreuses villes, les immigrants récents s'établissent en grand nombre dans des quartiers précis. Les nouveaux arrivants sont généralement attirés vers des quartiers où d'autres personnes originaires de leur pays vivent déjà, ce qui est tout à fait naturel. Cela signifie que les non-citoyens ne sont pas répartis de manière égale ou au hasard dans les quartiers urbains.

Toronto constitue un exemple frappant de la façon dont certains quartiers se retrouvent sans droit de vote et sans voix, sur le plan politique, au moment des élections municipales. Toronto est officiellement divisée en 140 quartiers. Or, dans certains quartiers, plus de 30 % des habitants ne sont pas des citoyens du Canada. Cette exclusion politique systématique fait en sorte qu'il est difficile de répondre aux questions et aux besoins des habitants des quartiers en question, malgré le fait qu'ils paient tous des impôts fonciers, que ce soit à titre de propriétaire ou de locataire.

Ce n'est pas un hasard si les quartiers de Toronto officiellement reconnus comme étant « à risque » se trouvent dans des secteurs où nombre de non-citoyens habitent.

Vers une nouvelle citoyenneté urbaine

Le fait d'accorder aux résidents non-citoyens le droit de vote aux élections municipales aura pour effet de renforcer la démocratie, l'inclusion sociale et la citoyenneté au Canada. Ironiquement, en mettant autant l'accent sur l'exigence du statut officiel de citoyen pour voter, nous marginalisons un grand nombre d'immigrants et nous les empêchons d'acquérir un véritable sentiment d'appartenance à nos villes. Favoriser la participation est l'essence même de la citoyenneté, et cela renforce l'intégration des nouveaux arrivants.

Cet argument a été exprimé de façon éloquente par le maire de Dublin, en Irlande, lorsqu'il a décrit les sentiments des immigrants de ce pays quant au fait de pouvoir voter aux élections municipales avant même de devenir des citoyens irlandais. Le maire Michael Conaghan a déclaré « Ils aiment l'idée qu'on leur demande de voter. Ils ressentent ainsi qu'ils font partie de la ville et je crois que cela est important [...] J'imagine qu'ils ont l'impression de ne pas être mis de côté ». (Young, 2005)

Les administrations municipales ont longtemps été perçues comme des berceaux de la démocratie. C'est à l'échelle municipale que les gens peuvent participer le plus pleinement possible aux prises de décision collectives et à une souveraineté partagée. Et, bien entendu, c'est dans les villes que les immigrants s'établissent.

À une époque de migration mondiale sans précédent, il n'est ni dans l'intérêt des nouveaux arrivants ni dans l'intérêt de nos villes de pratiquer l'exclusion politique des nouveaux arrivants. Et puis qui sait, peut-être qu'à force de diffuser le message que tous les résidents d'une ville devraient pouvoir voter aux élections municipales, le taux habituellement peu élevé de participation électorale augmentera enfin. La création d'une culture de participation politique est un projet que nous avons tous en commun.

À propos de l'auteur

Myer Siemiatycki est directeur du programme d'études supérieures Immigration and Settlement Studies à la Ryerson University.

Références

- Earnest, D. 2003. « Noncitizen Voting Rights: A Survey of an Emerging Democratic Norm », communication présentée à la convention annuelle de l'American Political Science Association.
- Siemiatycki, M. 2006. « The Municipal Franchise and Social Inclusion in Toronto: Policy and Practice », *Inclusive Cities Canada*.
- Tran, K., S. Kustec, et T. Chui. 2005. « Becoming Canadian: Intent, process and outcome », *Tendances sociales canadiennes / Canadian Social Trends* (printemps).
- Young, C. 2005. « If You Live in Dublin, You Can Vote There », *The Toronto Star* (10 avril), p. D10.

Les ententes de parrainage entraînent un déséquilibre de pouvoir pour plusieurs immigrantes et réfugiées. Quand ce déséquilibre est accompagné d'un manque de maîtrise d'une des langues officielles, il se crée un terrain fertile pour la violence conjugale. Cette violence a des conséquences majeures sur le risque de sans-abrisme chez ces femmes.

La violence conjugale dans les relations de parrainage et les liens avec le sans-abrisme

Conséquences pour la prestation de services aux immigrantes et aux réfugiées*

K. EKUWA SMITH
Patrimoine canadien

Le sans-abrisme est l'absence de domicile. Le terme « sans-abrisme absolu » est utilisé pour les personnes qui vivent dans la rue, dans des édifices abandonnés, dans des refuges ou dans des centres pour itinérants (SCHL, 2001). Le « sans-abrisme relatif » (aussi appelé « sans-abrisme invisible ») s'applique aux personnes qui vivent dans un logement dangereux, inadéquat ou peu sûr, qui consacrent une trop grande partie de leur revenu au loyer, qui louent des chambres d'hôtel ou de motel au mois, ou qui habitent temporairement chez des amis ou des membres de la famille. Il n'existe pas de méthode fiable pour compter les sans-abri au Canada et, en conséquence, on ne peut pas estimer leur nombre exact. Pourtant, des données fournies par les travailleurs du secteur tertiaire indiquent que le nombre de sans-abri a considérablement augmenté depuis la moitié

des années 1990. Les personnes sans logement constituent une population multiculturelle. Le problème du sans-abrisme est particulièrement difficile chez les immigrantes et les réfugiées nouvellement arrivées. Selon Klodawsky et coll. (2005), les mères immigrantes et réfugiées qui ont des enfants composent un nouveau groupe de sans-abri qui croît rapidement.

Une étude de Côté, Kérisit et Côté (2001) démontre que les nouvelles immigrantes et réfugiées sont particulièrement vulnérables au sans-abrisme, surtout celles qui sont parrainées par leur partenaire. L'entente de parrainage – qui dure trois ans pour un conjoint – part du principe que les besoins fondamentaux de la femme seront comblés par son mari en tant que parrain, ce qui crée un lien légal de dépendance qui entraîne des modèles d'inégalité). Dans un mémoire présenté au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, l'Association nationale Femmes et Droit (ANFD) déclare qu'en appliquant ce principe, le gouvernement fédéral prive de facto ces femmes de la sécurité sociale de base, ce qui crée souvent une dynamique de dépendance et de subordination dans la relation maritale et qui sape l'égalité des droits des nouvelles immigrantes

* Les recherches effectuées dans le cadre de cette étude ont été dirigées par le Conseil canadien de développement social en partenariat avec la Vancouver and Lower Mainland Multicultural Family Support Services Society et les Services pour femmes immigrantes d'Ottawa. Les opinions et les idées exprimées dans cet article sont celles de l'auteur; elles ne reflètent pas nécessairement celles des organismes mentionnés ci-dessus.

(ANFD, 2001). Un environnement familial où règne l'inégalité est un terrain fertile pour la violence familiale. La violence familiale renvoie à un schéma de contrôle coercitif exercé par une personne sur une autre dans une famille, un foyer commun ou un ménage. Ce schéma se caractérise par de la violence physique, sexuelle, verbale ou psychologique, des insultes au plan affectif, des dépossessions financières ou de la violence spirituelle. Les autres termes utilisés pour décrire la violence familiale sont violence au foyer, en milieu familial ou violence conjugale. Peu d'études ont porté sur ce type de violence et ses liens avec les risques accrus de sans-abrisme; quant à la situation particulière des immigrantes et des réfugiées en ce qui a trait à ces deux problèmes, elle a été largement ignorée. Les immigrantes sont extrêmement vulnérables à une variété de facteurs liés au risque accru de sans-abrisme.

En plus de la violence familiale, les problèmes de la pauvreté et du manque de logements abordables contribuent également au sans-abrisme chez les femmes (Callaghan et coll., 2002; Buckland et coll., 2001; Novac et coll., 1996). Environ un quart des femmes étaient dans des refuges pour d'autres raisons, et la majorité d'entre elles (75 %) avaient eu recours à un refuge parce qu'elles n'avaient pas pu trouver de logement abordable (Centre canadien de la statistique juridique, 2005). La dégradation des revenus et les taux relativement élevés de pauvreté combinés à l'augmentation des coûts des loyers ont créé une situation intenable pour de nombreuses femmes. Malgré la prospérité générale dont jouit la plupart des Canadiens depuis les dix dernières années, certains groupes marginalisés comme les immigrants, les minorités visibles et les peuples autochtones ont vu leur situation économique se détériorer (Teelucksingh et Galabuzzi, 2005; FCM, 2004). En fait, l'augmentation de la pauvreté a été identifiée comme ayant largement contribué à la croissance du sans-abrisme des familles dans dix villes canadiennes (SCHL, 2003). Cette progression de la pauvreté est exacerbée par des problèmes de chômage et de sous-emploi et par des niveaux d'aide au revenu qui sont restés fixes ou qui ont diminué alors que les coûts de logement allaient en augmentant (SCHL, 2003).

Ottawa est l'une des villes affichant la plus forte croissance au Canada; en effet, son taux de croissance a atteint les 7,3 % entre 1996 et 2001. Ce développement est en grande attribuable à

l'immigration. Aujourd'hui, un résident d'Ottawa sur cinq est un immigrant et, d'ici 2020, on s'attend à ce que cette proportion passe à un sur trois (Centraide Ottawa, 2004). Environ 75 % des nouveaux immigrants au Canada viennent de pays en voie de développement. Aussi, Ottawa devient une collectivité de plus en plus multiculturelle – plus de 15 % de la population fait partie de minorités visibles et on prévoit que ce pourcentage doublera d'ici 2020 (Centraide Ottawa, 2004). La ville subit en outre une grave pénurie de logements abordables et 15 000 ménages sont inscrits sur les listes d'attente pour obtenir un logement social, attente qui peut durer jusqu'à huit ans (Klodawsky et coll., 2005). Le temps d'attente pour un logement abordable à Ottawa est passé de trois à cinq ans en 1999 à cinq à huit ans en 2002 (FCM, 2004). Un millier de personnes en moyenne dorment chaque nuit dans des refuges pour sans-abri (Centraide Ottawa, 2004).

Chaque année, près de 21 % des nouveaux immigrants au Canada s'établissent dans la ville de Vancouver, où les immigrants représentent environ 35 % de la population totale actuelle. On rapporte que les logements locatifs dans cette ville sont plus chers que dans toutes les autres régions métropolitaines, et Vancouver est la seule grande ville au Canada dont la majorité de la population est locataire plutôt que propriétaire de son logement (CVHC, 2003). On estime que seulement 20 % des locataires à Vancouver ont les moyens de se acheter une maison d'accéder. Le Comité directeur régional du Grand Vancouver sur le sans-abrisme (GVRSCH, 2002) indique que le nombre de ménages et de personnes à risque de sans-abrisme a augmenté de façon considérable dans la région entre 1991 et 1996 – de 65 % pour les individus et de 48 % pour les ménages – alors que la population de la région n'a crû que de 14 % au cours de la même période. Le rapport indique que ces augmentations sont probablement dues aux effets combinés de la baisse des revenus des ménages, des coûts élevés de logement, du faible taux de disponibilité locative et de l'offre insuffisante de logements abordables (GVRSCH, 2002). Le manque de coordination des services de soutien, surtout de ceux destinés aux groupes marginalisés comme les immigrants et les réfugiés, fait partie des problèmes sur lesquels il faut se pencher (Gray, 2001).

Le présent article porte sur les facteurs propres aux relations de parrainage qui contribuent à la

La perte de statut pouvait entraîner un risque immédiat d'expulsion, et donc avoir des répercussions directes sur la capacité de l'immigrante à continuer à vivre et à travailler au Canada. Puisque les immigrantes étaient plus susceptibles de dépendre de leur partenaire pour leur entière subsistance, la rupture de l'entente de parrainage pouvait mener directement à la pauvreté et au sans-abrisme.

violence familiale ou qui l'aggravent et la façon dont ces dynamiques augmentent le risque de sans-abrisme pour les immigrantes et les réfugiées. Son principal objectif est d'améliorer les connaissances sur les expériences des immigrantes à risque de sans-abrisme afin d'élaborer des stratégies visant à habiliter et à soutenir ces femmes et de réduire le risque de violence conjugale et de sans-abrisme.

Méthodologie

L'étude porte principalement sur les liens entre la violence conjugale, les contrats de parrainage, le « sans-abrisme absolu », le « sans-abrisme relatif » et le sans-abrisme chez les immigrantes et les réfugiées à Ottawa et à Vancouver. Pour comprendre la relation entre ces sujets, on a employé une méthodologie empirique assortie à une interaction directe avec les participantes. Les méthodes utilisées comprenaient un échantillonnage dirigé, des entrevues en personne, des groupes de discussion et des entrevues avec des personnes clés. Au total, les chercheurs ont effectué 45 entrevues avec des immigrantes et des réfugiées qui avaient vécu le sans-abrisme, y compris avec des femmes qui fréquentaient ou qui avaient fréquenté des refuges. La majorité des femmes étaient parrainées par leur conjoint ou partenaire et avaient subi de la violence conjugale. Les entrevues ont été menées en anglais et en français, ou dans d'autres langues (avec l'aide d'interprètes), sur demande. En plus des entrevues directes, trois groupes de discussion ont été organisés avec 23 intervenants de première ligne qui travaillaient dans des refuges pour les sans-abri, des maisons d'hébergement pour femmes violentées et dans des organismes d'aide à l'établissement des immigrants. Les autres composantes de l'étude comprenaient un examen des documents de recherche sur ce sujet et des entrevues avec des intervenants travaillant dans des refuges ou au sein d'organismes offrant notamment des services de soutien au logement.

TABLEAU 1
Profil démographique des immigrantes et des réfugiées

Profil	Nombre de cas	Pourcentage de cas
Période d'immigration		
Entre 2000 et 2005	31	69
Entre 1995 et 1999	7	15
Entre 1990 et 1994	6	14
Avant 1990	1	2
Âge		
20-29 ans	11	25
30-39 ans	20	44
40-49 ans	10	22
50 ans et +	4	9
Situation familiale		
Mariée ou vivant en union libre	2	5
Séparée	27	60
Veuve ou jamais mariée	4	8
Divorcée	12	27
Études		
Aucune éducation institutionnelle	1	1
1 ^{re} à 8 ^e année	3	7
9 ^e à 12 ^e année	14	31
Diplôme d'études collégiales	5	11
Baccalauréat ou plus	22	49
Maîtrise de la langue		
Anglais	24	53
Français	11	25
Anglais et français	5	11
Ni français ni anglais	5	11
Situation d'emploi		
Emploi à temps plein	3	7
Emploi à temps partiel	5	11
Sans emploi	34	75
Étudiante	3	7
Sources de revenus		
Travail	8	18
Aide sociale	33	73
Autres sources	4	9
Revenus mensuels		
Moins de 250 \$	4	9
250 \$ – 500 \$	5	11
501 \$ – 1 000 \$	24	53
Plus de 1 000 \$	12	27

Profil démographique

La majorité des femmes interrogées (44 %) avaient de 30 à 39 ans (Tableau 1). Environ 25 % des participantes étaient âgées de 20 à 29 ans, 22 % de 40 à 49 ans et 9 % de 50 ans ou plus.

La majorité des femmes étaient séparées de leur conjoint (60 %). Environ 27 % étaient divorcées, 8 % veuves ou jamais mariées et 5 % ont déclaré être mariées au moment de l'entrevue. La plupart des femmes avaient des enfants (71 %), mais seulement 60 % vivaient avec eux. Ainsi, environ 10 % des femmes étaient séparées de leurs enfants qui, au moment de l'entrevue, vivaient avec leur père ou leurs grands-parents.

La plupart des femmes (60 %) avaient un diplôme d'études secondaires ou plus, et la plupart des diplômes universitaires avaient été obtenus à l'étranger. Trois étaient titulaires d'une maîtrise. D'autres avaient terminé leurs études secondaires (31 %) ou avaient fait des études primaires. Une femme a indiqué qu'elle n'était jamais allée à l'école. La majorité des femmes étaient capables de communiquer en anglais, en français, ou dans ces deux langues. Cependant, les autres (11 %) n'étaient pas capables de communiquer dans l'une ou l'autre des langues officielles. Parmi les femmes interrogées, 21 langues étaient représentées.

La plupart des femmes étaient sans emploi (76 %). Quelques-unes (18 %) travaillaient à temps plein ou à temps partiel et trois étaient inscrites à l'école. La source de revenus de la majorité d'entre elles (73 %) était l'aide sociale. Les autres recevaient des revenus d'emploi (18 %), ou des revenus d'autres sources comme une pension alimentaire pour enfants ou des revenus d'institutions religieuses (9 %).

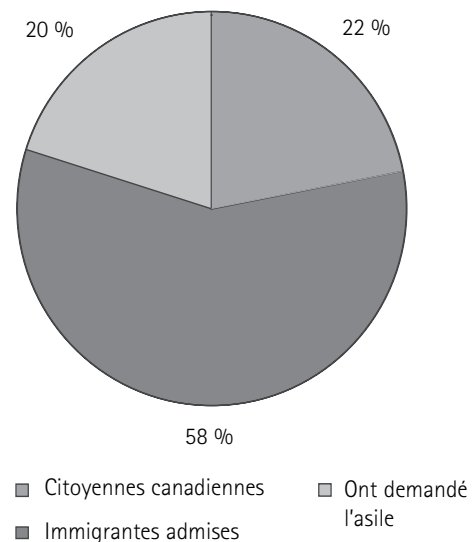
La majorité des femmes interrogées (53 %) vivaient de 501 \$ à 1 000 \$ par mois. Environ 22 % disposaient d'un revenu mensuel de 1 000 \$ à 1 500 \$, 11 % disposaient d'un revenu de 250 \$ à 500 \$ et 9 % vivaient avec moins de 250 \$ par mois. Seules deux femmes interrogées avaient un revenu mensuel supérieur à 1 500 \$.

Statut des immigrantes et des réfugiées

Les femmes interrogées dans le cadre de cette étude ont immigré au Canada en provenance de diverses parties du monde, dont l'Europe, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient. Vingt-cinq différents pays d'origine ont été relevés. Sept femmes sur dix (69 %) étaient des nouvelles immigrantes, c'est-à-dire qu'elles étaient arrivées

au cours des cinq dernières années. De plus, 15 % avaient immigré dix ou 15 ans plus tôt, et une seule d'entre elles était arrivée avant 1990. La majorité des femmes de l'échantillon (58 %) étaient des immigrantes ayant obtenu la résidence permanente. Environ 22 % étaient citoyennes canadiennes, et 20 % avaient présenté une demande d'asile au Canada à un moment de leur vie. Bien qu'environ la moitié des femmes ayant demandé l'asile l'avaient obtenu et étaient devenues des résidentes permanentes, les autres n'avaient pas reçu de réponse favorable au moment des entrevues et n'avaient donc pas de statut.

FIGURE 1
Statut d'immigration des immigrantes et des réfugiées

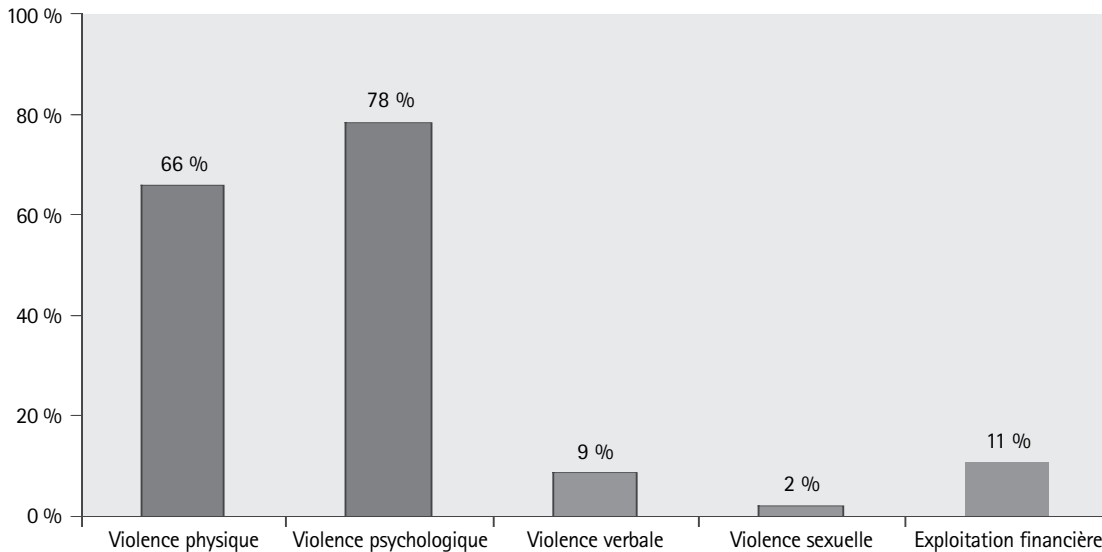


Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social à partir de données brutes recueillies pour cette étude. N=45

Type de violence

Deux types de violence conjugale ont été plus souvent mentionnés par les participantes – la violence physique et psychologique. La majorité des immigrantes et des réfugiées interrogées (78 %) ont déclaré avoir subi de la violence psychologique et 66 % de la violence physique de la part de leur époux ou partenaire. Les autres types de violence conjugale étaient l'exploitation financière (11 %), la violence verbale (9 %) et sexuelle (2 %). Tous les types de violence ont eu lieu dans le cadre d'une relation maritale ou entre conjoints de fait.

FIGURE 2
Immigrantes et réfugiées, selon le type de violence subie



Source : préparé par le Conseil canadien de développement social à partir de données brutes recueillies pour cette étude. N=45

Schémas relatifs au logement

Au moment de cette étude, la majorité des immigrantes et des réfugiées interrogées (55,5 %) vivaient dans des logements subventionnés et 31 % dans des refuges. Certaines femmes (11 %) habitaient dans des sous-sols loués dans des

maisons privées. Une seule femme était hébergée gratuitement chez ses cousins au moment de l'entrevue.

Parrainage et statut d'immigrant

« Les procédures de parrainage emprisonnent les femmes. » – *Une participante*

La majorité des participantes avaient immigré grâce au programme de parrainage à titre de personne à charge de leur mari. Les femmes connaissaient peu le système d'immigration canadien, ce qui permettait à leur partenaire d'utiliser le processus contre elles. Le concept du parrainage et le processus utilisé pour l'appliquer donnent énormément de pouvoir aux parrains ou aux maris. Les participantes ont exprimé de vives réactions à propos de l'impact de ce processus sur leur vie :

« Les hommes utilisent les papiers pour avoir du pouvoir. »

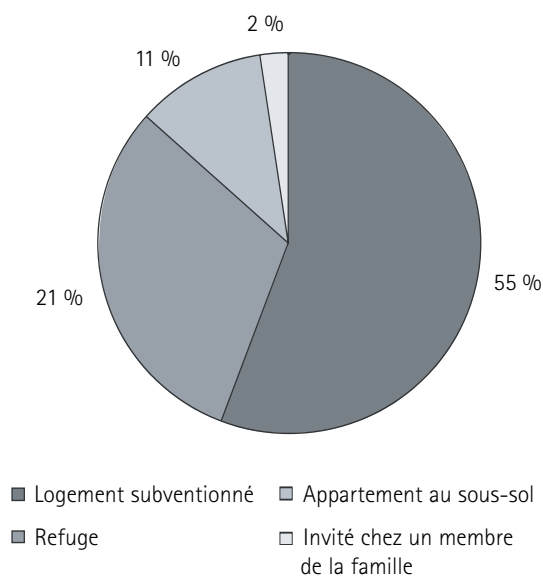
« C'est une arme violente pour les hommes. »

« Il a dit que je lui devais ce paradis. »

« Je n'avais aucune idée de mon statut. Tout ce que je savais, c'est qu'il dépendait de lui. »

« Je ne savais même pas que j'étais résidente permanente. »

FIGURE 3
Schémas relatifs au logement des immigrantes et des réfugiées



Source : préparé par le Conseil canadien de développement social à partir de données brutes recueillies pour cette étude. N=45

Le processus actuel de demande de parrainage devrait attribuer un rôle plus actif aux immigrantes plutôt que leur faire jouer un rôle passif. Ces femmes devraient être la demanderesse principale du parrainage en se basant sur leur mariage ou leur relation avec le partenaire. De plus, les services de traduction sont essentiels pour celles qui ne maîtrisent pas les langues officielles du Canada.

« Il n'arrêtait pas de dire que me faire venir ici lui avait coûté 10 000 \$ et que je devais le rembourser avant de le quitter. »

Les femmes qui sont arrivées comme visiteuses ou réfugiées étaient dans des situations encore plus précaires étant donné la nature temporaire de leur statut, et elles auraient pu être expulsées avant d'obtenir le statut de résidente permanente.

« Il a menacé de dire à l'immigration de me renvoyer. Il tenait ma vie entre ses mains. »

« Je pensais avoir un statut, mais j'ai découvert qu'il n'avait jamais fait de demande de parrainage. »

« Je n'ai jamais vu les papiers. »

« Il disait toujours qu'il m'avait amenée ici, qu'il m'avait sortie du trou. Le refuge m'a aidée à régulariser mon statut ici parce que j'avais perdu mon statut diplomatique. »

« Il disparaissait pendant une fin de semaine ou plus, et je ne pouvais rien dire parce que je n'avais pas de statut de résident. »

L'entente de partenariat influençait aussi la façon dont les autres membres de la famille voyaient et traitaient le mari. C'était « le bon gars » parce qu'il avait facilité le parrainage; en conséquence, on rejetait souvent la responsabilité de l'échec de la relation sur l'immigrante. Dans le cas de mariages arrangés, les femmes obtenaient peu de soutien en cas de séparation. Parfois, le mari disait du mal de sa femme et informait sa famille élargie dans son pays d'origine que sa femme était devenue « trop indépendante » ou « trop Canadienne ». Les membres de sa famille conseillaient ensuite à la femme d'être plus soumise et de se conduire selon les attentes de son mari. Si elle insistait pour quitter ce dernier, elle risquait d'être isolée de sa communauté ethnique ou d'immigration et même d'être rejetée par sa famille immédiate.

La perte de statut pouvait entraîner un risque immédiat d'expulsion, et donc avoir des répercussions directes sur la capacité de l'immigrante à continuer à vivre et à travailler au

Canada. Puisque les immigrantes étaient plus susceptibles de dépendre de leur partenaire pour leur entière subsistance, la rupture de l'entente de parrainage pouvait mener directement à la pauvreté et au sans-abrisme soudains.

Analyse

Quand il y a de la violence dans le cadre d'une entente de parrainage, la séparation peut compromettre encore plus le statut de la femme. Comme « le parrainage lie son existence même à celle de son mari », la rupture de la relation déstabilise la vie de la femme, lui laisse peu de possibilités et entraîne un plus grand risque de sans-abrisme. Plusieurs immigrantes et réfugiées interrogées ont déclaré vivre dans un état de vulnérabilité chronique. La violence de leur conjoint est l'élément déclencheur qui les a conduites au sans-abrisme. L'absence de maîtrise de l'anglais ou du français augmente la probabilité de chômage, de pauvreté et d'isolement social ainsi que leur dépendance sur leur conjoint. Le manque de maîtrise de la langue limite aussi leur capacité à chercher de l'aide et nuit à la qualité de celle qu'elles reçoivent.

Les conjoints des immigrantes et des réfugiées « ce qui concerne l'emploi ou les études, les visites aux amis, les appels téléphoniques et même le fait de parler aux voisins. Les femmes se faisaient régulièrement dire qu'elles n'étaient « pas assez bonnes » et qu'elles ne survivraient pas au Canada sans leur mari. Il est donc évident qu'elles vivaient un énorme stress psychologique et qu'elles se sentaient souvent déconcertées à propos de la vie au Canada.

Les ententes de parrainage ont aussi une incidence directe sur la façon dont les programmes de services sociaux répondent aux besoins des immigrantes et des réfugiées qui vivent le sans-abrisme. La nature de l'entente détermine le statut de la femme, y compris son admissibilité à l'aide financière, au logement et aux autres formes de soutien. Par exemple, celles qui ne sont pas immigrantes reçues ne sont pas admissibles au logement subventionné, et il y a des conditions d'attribution pour l'aide juridique. Les intervenants

de première ligne ont remarqué que les maris cachaient délibérément l'information à leur femme ou leur donnaient des informations inexactes sur leur parrainage et leurs droits au Canada.

Les immigrantes et les réfugiées sans-abri ont besoin d'une gamme de services de soutien au logement qui utilisent une approche holistique du bien-être. Ces femmes ont besoin de plus qu'un logement à cause de la probabilité accrue des liens avec la violence du partenaire, de la rupture des ententes de parrainage, du chômage, de la pauvreté, du manque de maîtrise de la langue et de l'isolement social. Quand les femmes ont demandé de l'aide, elles ont trouvé différents types de soutien. Cependant, beaucoup d'entre elles ont indiqué que les services étaient inadéquats et ne tenaient pas compte de leurs besoins particuliers.

Solutions

Les recommandations suivantes peuvent être envisagées afin d'élaborer des stratégies plus efficaces pour soutenir les immigrantes et les réfugiées à risque de violence conjugale et de sans-abrisme et qui les rend autonomes :

- Le processus actuel de demande de parrainage devrait attribuer un rôle plus actif aux immigrantes plutôt que leur faire jouer un rôle passif. Ces femmes devraient être la demanderesse principale du parrainage en se basant sur leur mariage ou leur relation avec le partenaire. De plus, les services de traduction sont essentiels pour celles qui ne maîtrisent pas les langues officielles du Canada.
- Pour soutenir l'intégration des familles immigrantes au sein de la société canadienne, le processus d'établissement devrait être centré sur les immigrantes et les réfugiées. Encore une fois, la formation linguistique est essentielle à leur succès, tout comme l'orientation individuelle en matière d'établissement pour assurer l'intégration réussie des femmes à la société canadienne.
- La formation linguistique devrait jouer un rôle fondamental dans le processus d'établissement des immigrantes et des réfugiées. Le processus devrait comporter des évaluations linguistiques obligatoires ainsi qu'une formation en anglais ou en français, y compris des cours de langues gratuits et des dispositions relatives au transport et à la garde des enfants.

- Les immigrantes et les réfugiées ont besoin de lieux particuliers pour interagir avec d'autres femmes de leur communauté et avec des conseillers bénévoles. Ces endroits serviraient de forum où elles pourraient rencontrer d'autres femmes, en apprendre davantage sur le Canada et obtenir des informations sur leurs droits, leurs responsabilités et les prestations auxquelles elles ont accès dans leur nouvelle société.
- Les programmes éducatifs devraient être conçus avec les dirigeants de la communauté. L'information porterait sur les lois canadiennes, les droits des femmes, la violence conjugale, le rôle parental et d'autres sujets relatifs à l'intégration réussie des nouveaux immigrants au Canada.
- La compétence culturelle devrait figurer au cœur des principes relatifs à la prestation des services de soutien destinés aux immigrantes, aux réfugiées et à leur famille sans-abri. Par exemple, les services devraient respecter et refléter les croyances, les attitudes, les langues et les actions de la population desservie. Les services de soutien devraient aussi tenir compte du statut socioéconomique et d'immigration de la femme, de sa connaissance du système de la justice criminelle et de l'accès à ce système, de sa maîtrise de l'anglais ou du français ainsi que de son éventuelle vulnérabilité au racisme, à la discrimination et à l'ostracisme de la part de sa propre communauté ethnique.
- Le manque de logement abordable est un problème qui ne peut se résoudre qu'en agissant à tous les paliers de gouvernement. Il faudrait davantage de refuges d'urgence pour les sans-abri, de logements de transition et de refuges pour les femmes exploitées. Il faudrait mettre en place un système de suivi pour s'assurer d'attribuer équitablement les logements sociaux et les habitations à loyer modéré. Ceci permettrait d'éviter le racisme et la discrimination dans ce domaine.
- Il faudrait des programmes d'éducation publique axés sur l'antiracisme et l'antidiscrimination afin de créer une société canadienne plus ouverte à tous.

Conclusion

Les ententes de parrainage entraînent un déséquilibre de pouvoir pour plusieurs immigrantes et réfugiées. Quand ce déséquilibre est accompagné d'un manque de maîtrise d'une des langues

officielles, il se crée un terrain fertile pour la violence conjugale. Cette violence a des conséquences majeures sur le risque de sans-abrisme chez ces femmes. La violence conjugale, la rupture des ententes de parrainage et le manque de maîtrise des langues officielles peuvent contribuer à entraîner ces femmes vers le sans-abrisme.

Les pistes d'action présentées dans ce rapport requièrent une attention urgente. Grâce à ce projet de recherche, des partenariats se sont créés entre les organismes de services et les intervenants de première ligne qui défendent les droits des immigrantes et des réfugiées sans-abri, et ces partenariats peuvent contribuer à opérer un changement. La tendance croissante au sans-abrisme chez ces femmes a des répercussions négatives non seulement sur elles, mais aussi sur leur famille et sur la société dans son ensemble. Des politiques et des actions efficaces sont nécessaires afin de protéger et d'assurer l'avenir d'un segment important des femmes dans la société canadienne.

À propos de l'auteure

EKUWA SMITH a effectué cette étude pour la Direction générale du logement et des sans-abri de Ressources humaines et Développement social Canada à titre d'associée de recherche principale au Conseil canadien de développement social. Elle est actuellement agente de recherche à la Direction générale du multiculturalisme et des droits de la personne au ministère du Patrimoine canadien.

Références

Association nationale Femme et Droit. 2001. Mémoire concernant le projet de loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (projet de loi C-11), l'Association nationale Femme et Droit (ANFD), soumis au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. www.nawl.ca/ns/fr/documents/Pub_Brief_Immigration01_fr.pdf

Buckland, L., et coll. 2001. « Structural and systemic factors contributing to homelessness in Canada: An analysis of research gaps and proposed research directions. Report prepared for the National Homelessness Secretariat. » Canadian Council on Social Development, Ottawa.

Callaghan, M., L. Farha, et B. Porter. 2002. *Women and housing in Canada: Barriers to equality*, Centre For Equality Rights in Accommodation (CERA), Toronto. www.equalityrights.org/cera/docs/barriers.htm

Centraide Ottawa. 2003. *Nouveaux défis : principales tendances démographiques et sociales*, Ottawa, Centraide Ottawa.

Centre canadien de la statistique juridique. 2005. « Refuges pour femmes violentées », *Le Quotidien*, (15 juin), Ottawa, Statistique Canada.

City of Vancouver Housing Centre (CVHC). 2003. « Affordable housing », *Information Bulletin*, n° 6, Vancouver, City of Vancouver Housing Centre.

Côté, A., M. Kérisit et M. Côté. 2001. *Qui prend pays – l'impact du parrainage sur les droits à l'égalité des femmes immigrantes*, Ottawa, Condition féminine Canada

Fédération canadienne des municipalités (FCM). 2004. *Risques plus élevés d'itinérance dans 20 municipalités urbaines*, Ottawa, Fédération canadienne des municipalités.

Gray, C. 2001. *Policy report: Housing*. Vancouver, Vancouver City Council.

Greater Vancouver Regional Steering Committee on Homelessness. 2002. « Responding to homelessness in Greater Vancouver », *Information Bulletin*, n° 6, Vancouver, Greater Vancouver Regional Steering Committee on Homelessness (GVRSCH).

Klodawsky, F., et coll. 2005. *The Panel Study on Homelessness: Secondary Data Analysis of Responses of Study Participants Whose County of Origin is Not Canada*, Ottawa, National Secretariat on Homelessness.

Novac, S., J. Brown et C. Bourbonnais. 1996. *Elles ont besoin de toits : analyse documentaire sur les femmes sans-abris*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). 2003. *Itinérance des familles : causes et solutions*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Teelucksingh, C., et G. Galabuzi. 2005. *Working Precariously – The Impact of Race and Immigrants Status on Employment Opportunities and Outcomes in Canada*, Toronto, The Canadian Race Relations Foundation.

LE PROJET METROPOLIS

Un pont entre les recherches, les politiques publiques et les pratiques



L'importance accrue des questions d'immigration et de diversité

Chaque année, le Canada accueille quelque 220 000 immigrants et réfugiés.

- Les nouveaux arrivants ont-ils du succès sur les plans de la recherche d'emploi et économique?
- Quelles sont les répercussions de la diversité sur le Canada?
- Les nouveaux arrivants se butent-ils à des obstacles?
- Pourquoi les nouveaux arrivants s'établissent-ils principalement dans les grandes villes?
- Existe-t-il des défis sociaux et économiques? Y réagissons-nous de façon adéquate?

Le réseau et les partenariats du projet Metropolis (2001 - 2007)

Le projet Metropolis compte plus de 6 000 participants provenant du monde entier.

- Partenaires financiers fédéraux, dont le Conseil de recherches en sciences humaines, Citoyenneté et Immigration Canada, Patrimoine canadien, Ressources humaines et Développement social Canada, Sécurité publique Canada, la Gendarmerie royale du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Statistique Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, Développement économique Canada pour les régions du Québec, l'Agence de santé publique du Canada
- Partenariats par projets avec d'autres ministères, des gouvernements provinciaux et municipaux, des organisations non gouvernementales et des fournisseurs de services dans les domaines de l'immigration et de l'établissement
- Partenariats avec des pays de l'Amérique du Nord, de la plupart des pays de l'Europe et de nombreux pays de la région de l'Asie-Pacifique ainsi qu'avec plusieurs organisations internationales
- Participation, dans les centres d'excellence, de plusieurs centaines de chercheurs, de diplômés et de boursiers postdoctoraux venant de plus de 20 universités au Canada

Un pont entre les recherches, les politiques publiques et les pratiques

Le Secrétariat du projet Metropolis constitue le pont entre les recherches, les politiques publiques et les pratiques.

- Appuie et encourage les recherches qui peuvent informer les politiques publiques et présenter un intérêt pour le gouvernement du Canada
- Favorise la recherche par les responsables des politiques et les intervenants du milieu
- Gère la composante internationale du projet Metropolis

Mobiliser le réseau

- **Nos cinq centres d'excellence**, situés à Vancouver, Edmonton, Toronto, Montréal et Halifax/Moncton, produisent des recherches pouvant éclairer les politiques publiques sur l'immigration et la diversité
- **Les conférences Metropolis** réunissent plus de 700 participants chaque année
- **Metropolis présente**, une tribune publique où sont étudiés les résultats des recherches et les découvertes stratégiques relativement aux nouveaux enjeux
- **La série de conversations Metropolis**, rencontres d'experts à huis clos servant à éclairer le débat sur les politiques d'immigration
- **Comité interministériel des partenaires fédéraux** : comité dont les réunions trimestrielles donnent lieu à des débats stratégiques à facettes multiples
- **Nos publications** servent à informer les responsables des politiques et les intervenants
- **Nos sites Web primés** comprennent des centaines d'articles et de documents de travail
- **Coprésidence du projet international Metropolis**, le plus important réseau portant sur l'immigration du genre, qui réunit plus de 30 pays et organisations internationales

www.metropolis.net



Metropolis

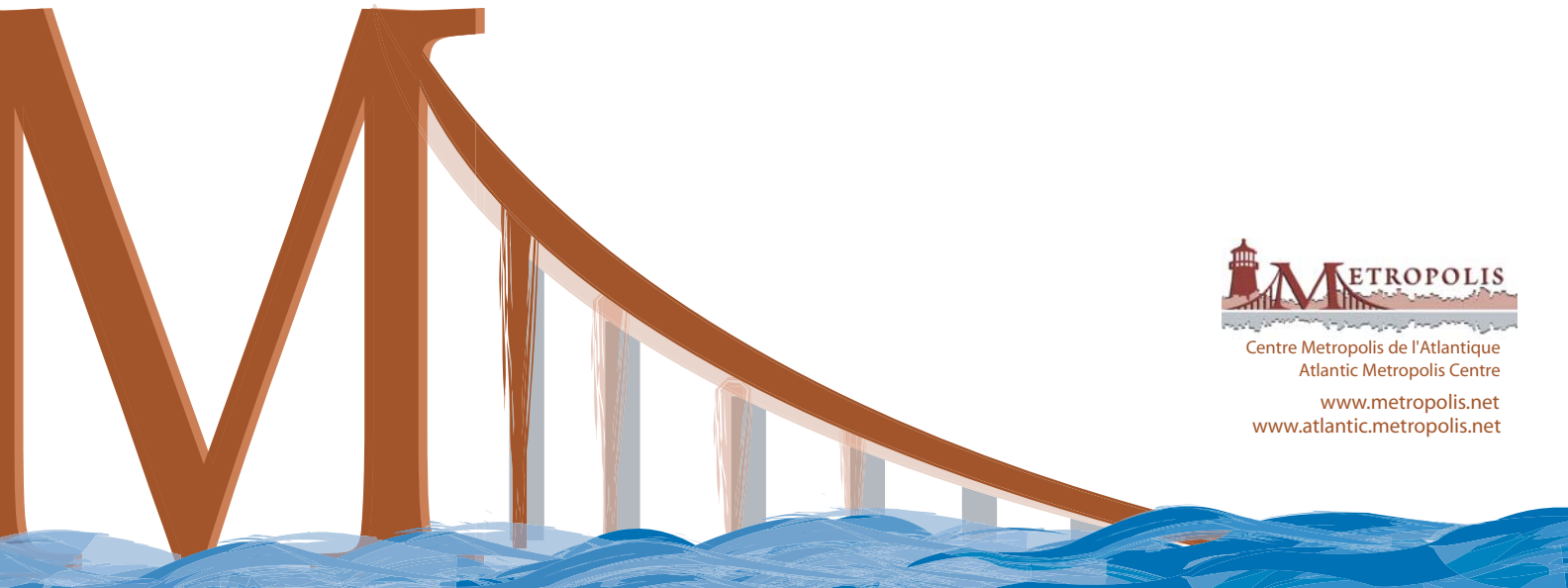
10^e conférence nationale Metropolis



**« Élargir le débat :
perspectives multiples sur
l'immigration au Canada »**

**World Trade and Convention Centre
Halifax, Nouvelle-Écosse**

du 3 au 6 avril 2008



Centre Metropolis de l'Atlantique
Atlantic Metropolis Centre
www.metropolis.net
www.atlantic.metropolis.net